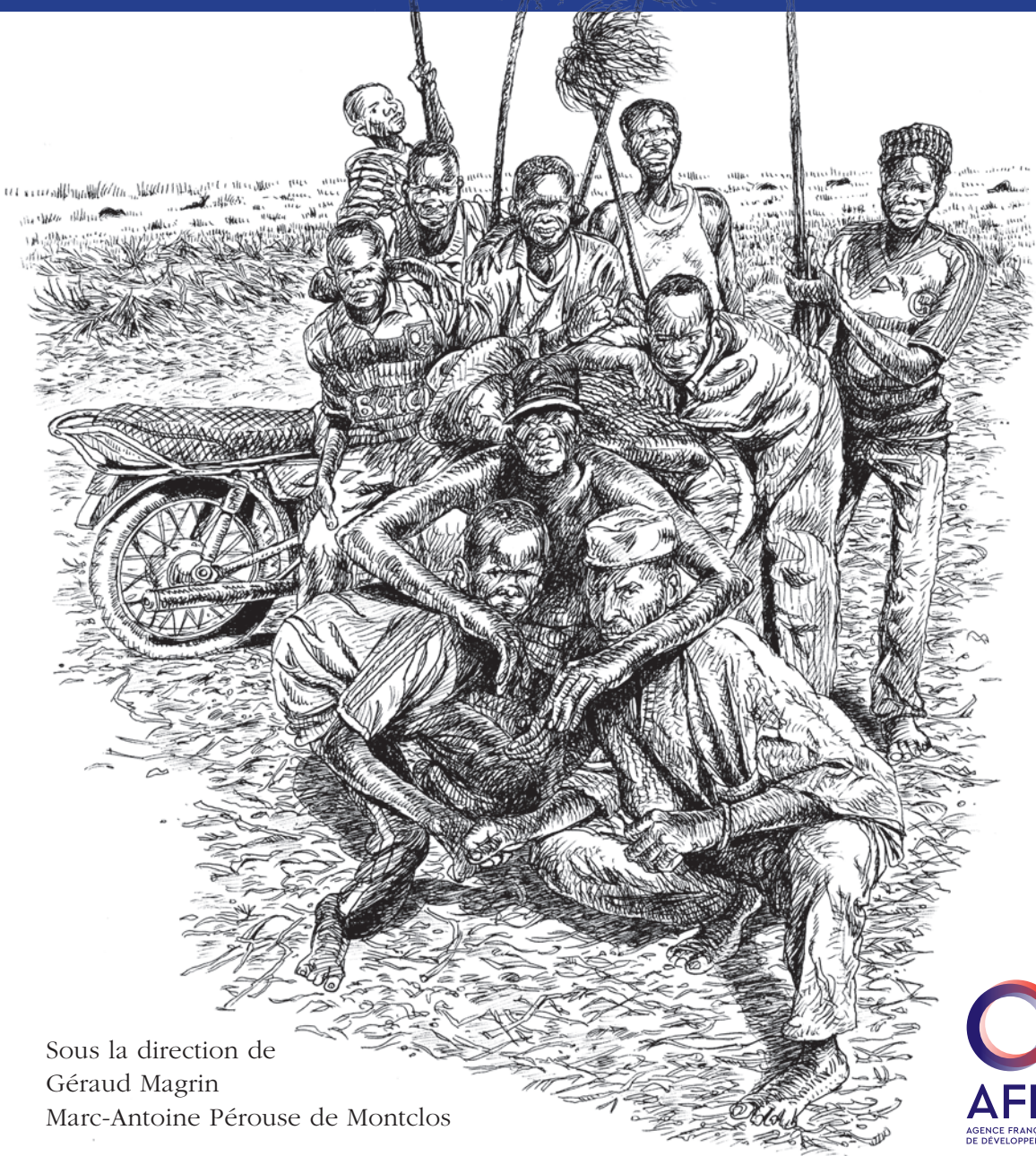


# Crise et développement

## La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram



Sous la direction de  
Géraud Magrin  
Marc-Antoine Pérouse de Montclos

# Crise et développement

## La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram

Sous la direction de :  
Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Avec les contributions de : Sylvain Aoudou Doua, Emmanuel Chauvin,  
Zakinet Dangbet, Goudoum Pierre Don-Donné, Ahmat Hessana, Adam Higazi,  
Hadiza Kiari Fougou, Jacques Lemoalle, Géraud Magrin, Abdourahmani  
Mahamadou, Kyari Mohammed, Marc-Antoine Pérouse de Montclos,  
Christine Raimond, Charline Rangé, Ahmadu Abubakar Tafida,  
Abdullahi Liman Tukur et Félix Watang Zieba.

## AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de cet ouvrage sont formulées sous la responsabilité des auteurs du texte et de celui de l'appareil documentaire. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Retrouvez nos publications sur : <http://editions.afd.fr/>

Directeur de la publication : Rémy Rioux

Directeur de la rédaction : Gaël Giraud

Adaptation de la couverture : Flexedo.

Couverture : Jeunes de différentes origines venus tenter leur chance sur les rives du lac

Dessins : Christian Seignobos

Date de parution : avril 2018

Réalisation : Flexedo, [info@flexedo.com](mailto:info@flexedo.com)

Cartographie : Pauline Gluski

Imprimé par :

# Sommaire

Avant-propos . . . . .	5
Présentation des auteurs . . . . .	7
Résumé . . . . .	9
Introduction . . . . .	13
<b>Partie 1. La région du lac Tchad avant Boko Haram . . . . .</b>	<b>23</b>
Chapitre 1. Le système régional : environnement, populations et ressources. . . . .	25
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	25
1. <i>Hydrologie et environnement</i> . . . . .	25
2. <i>Dynamiques du peuplement et activités</i> . . . . .	38
3. <i>Les circulations marchandes, moteur du système régional</i> . . . . .	59
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	69
Chapitre 2. Développement et gouvernance : un espace fragile. . . . .	75
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	75
1. <i>Le développement dans la région avant Boko Haram : des périphéries nationales en voie d'intégration (trop) lente ?</i> . . . . .	75
2. <i>Des États faibles aux modes de gouvernance hybrides</i> . . . . .	92
3. <i>Sociétés, conflits et insécurités</i> . . . . .	106
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	120
<b>Partie 2. Boko Haram et la situation en 2017 . . . . .</b>	<b>127</b>
Chapitre 3. L'émergence de Boko Haram et la diffusion progressive du conflit . . . . .	129
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	129
1. <i>L'évolution et l'extension du conflit : 2003-2017</i> . . . . .	132
2. <i>Les controverses sur les causes du conflit</i> . . . . .	142
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	160

Chapitre 4. La recomposition du système régional . . . . .	167
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	167
1. <i>Hydrologie et environnement</i> . . . . .	168
2. <i>Les contraintes sur les résidences et les mobilités</i> . . . . .	171
3. <i>Mobilités et activités rurales : contraintes et incertitudes</i> . . . . .	177
4. <i>Les circulations : la nouvelle hiérarchie des polarités régionales</i> . . . . .	185
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	192
Chapitre 5. Régime humanitaire, tensions sociales et enjeux de développement . . . . .	195
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	195
1. <i>Le constat à l'été 2017 : une juxtaposition de crises</i> . . . . .	195
2. <i>Les réponses à la crise</i> . . . . .	202
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	214
<b>Partie 3. Réflexions prospectives (sur 20 ans)</b> . . . . .	<b>217</b>
Chapitre 6. Les variables-clés . . . . .	219
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	219
1. <i>Les variables sur lesquelles les politiques publiques n'ont pas ou peu de prise.</i> . . . . .	219
2. <i>Les variables sur lesquelles les politiques publiques peuvent avoir une prise.</i> . . . . .	228
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	240
Chapitre 7. Options de politiques et scénarios . . . . .	243
<i>Ce qu'il faut retenir</i> . . . . .	243
1. <i>Les options de politique.</i> . . . . .	243
2. <i>Les scénarios</i> . . . . .	251
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	257
<b>Annexes. Indicateurs et données sentinelles</b> . . . . .	<b>261</b>
Annexe 1. Les problèmes méthodologiques . . . . .	263
Annexe 2. Les indicateurs possibles . . . . .	269
Table des illustrations . . . . .	283
Liste des sigles et abréviations . . . . .	287

## Avant-propos

Le présent document constitue l'étude de référence réalisée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sur la région du lac Tchad en réponse aux termes de référence de l'Agence Française de Développement (AFD). Ses principaux résultats sont tirés d'ateliers et de missions de terrain réalisés entre mars et juin 2017. Le texte a été finalisé en octobre 2017.

L'introduction a été rédigée par Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Le chapitre 1 a été rédigé par Emmanuel Chauvin, Charline Rangé, Jacques Lemoalle, Géraud Magrin, Christine Raimond, Sylvain Aoudou Doua, Hadiza Kiari Fougou, Abdourahmani Mahamadou, Ahmadu Abubakar Tafida et Abdullahi Liman Tukur.

Le chapitre 2 a été rédigé par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Géraud Magrin, Emmanuel Chauvin et Charline Rangé.

Le chapitre 3 a été rédigé par Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Le chapitre 4 a été rédigé par Charline Rangé, Emmanuel Chauvin, Christine Raimond, Sylvain Aoudou Doua, Zakinet Dangbet, Adam Higazi, Hadiza Kiari Fougou, Abdourahmani Mahamadou, Kyari Mohammed, Ahmadu Abubakar Tafida, Abdullahi Liman Tukur et Félix Watang Zieba.

Le chapitre 5 a été rédigé par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Géraud Magrin, Charline Rangé, Ahmat Hessana et Goudoum Pierre Don-Donné.

Le chapitre 6 a été rédigé par Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Emmanuel Chauvin, Charline Rangé et Christine Raimond.

Le chapitre 7 a été rédigé par Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos et Jacques Lemoalle.

L'annexe 1 a été rédigée par Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

L'annexe 2 a été rédigée par l'ensemble de l'équipe.

L'étude a par ailleurs bénéficié de la relecture de deux chercheurs de l'IRD, à savoir Christian Seignobos et Florence Sylvestre. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les auteurs tiennent également à remercier les équipes de l'AFD pour leur soutien, leur relecture fine du rapport provisoire et leurs propositions constructives, ainsi que toutes les personnes qui ont enrichi la réflexion et facilité les enquêtes de terrain dans des conditions difficiles, notamment à l'IFRA Nigeria. Elles sont trop nombreuses pour être ici nommées, mais un hommage particulier est rendu à notre chauffeur de l'université de Maiduguri (Nigeria), Idriss Abubakar Njodi, qui a été tué peu après notre mission lors d'une attaque de Boko Haram à Magumeri en août 2017.

## Présentation des auteurs

Dr. Sylvain Aoudou Doua est biogéographe, enseignant chercheur à l'Institut supérieur du Sahel de l'université de Maroua à Kousseri (Cameroun).

Dr. Emmanuel Chauvin est géographe, maître de conférences à l'université Toulouse Jean Jaurès, membre de l'UMR LISST Dynamiques rurales, membre associé de l'UMR PRODIG (France).

M. Pierre Don-Donné Goudoum est géographe, doctorant à l'université de Ngaoundéré (Cameroun), moniteur à l'université des sciences et techniques d'Ati (Tchad).

M. Ahmat Hessana est historien, doctorant à l'université de Ngaoundéré (Cameroun).

Dr. Adam Higazi est un anthropologue résidant au Nigeria et affilié au *Centre of Development Studies* à l'université de Cambridge (Royaume-Uni).

Dr. Hadiza Kiari Fougou est géographe, assistante à l'université de Diffa (Niger).

Dr. Jacques Lemoalle est écologue et hydrologue, directeur de recherches émérite à l'Institut de recherches pour le développement, UMR G-EAU (Montpellier, France).

Prof. Géraud Magrin est géographe à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR PRODIG (Paris, France).

M. Abdourahamani Mahamadou est géographe, doctorant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UMR PRODIG) et à l'université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

Prof. Kyari Mohammed est historien et recteur de l'université de technologie Modibbo Adama à Yola (Nigeria).

Dr. Marc-Antoine Pérouse de Montclos est politiste et directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, UMR CEPED (Paris, France).

Dr. Christine Raimond est géographe, directrice de recherche au Centre national pour la recherche scientifique (CNRS), membre de l'UMR PRODIG (Paris, France).

Dr. Charline Rangé est agro-économiste, membre associée de l'UMR PRODIG (Paris, France).



## *Crise et développement*

Dr. Ahmadu Abubakar Tafia est agro-économiste à l'université de technologie Modibbo Adama à Yola (Nigeria).

Prof. Abdullahi Liman Tukur est géographe, spécialiste de la gestion des ressources à l'université de technologie Modibbo Adama à Yola (Nigeria).

Dr. Félix Watang Zieba est géographe, enseignant-chercheur à l'École normale supérieure de Maroua (Cameroun).

Dr. Dangbet Zakinet est historien, enseignant-chercheur à la faculté des Sciences humaines et sociales de l'université de N'Djaména (Tchad).

## Résumé

Avant même la crise Boko Haram, la région du lac Tchad apparaît comme l'une des plus pauvres du monde, à forte croissance démographique, vulnérable face aux aléas et au changement climatique. Sa position sur une charnière (climatique, culturelle et géopolitique) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, l'Afrique sèche et l'Afrique humide, qui se traduit par sa dispersion entre une multitude d'institutions régionales, ainsi que son appartenance à quatre États (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad) dont les trajectoires sociopolitiques ont été pour le moins heurtées depuis les indépendances, en renforcent d'autant la fragilité.

À la fin de la décennie 2000, le tableau que l'on peut faire de la région du lac Tchad est cependant contrasté. Si la pauvreté monétaire est élevée et si les services de base restent généralement déficients, des progrès en matière d'équipement (éducation, santé, accès à l'eau potable, construction de routes) ont été réalisés depuis les indépendances, et ils se sont accélérés dans le contexte de la décennie 2000, lequel a été favorable au plan macroéconomique. L'urbanisation progressive – qui se répartit entre les deux métropoles de N'Djaména et de Maiduguri, quelques autres grandes villes comme Maroua, Garoua, Yola, Gombe, ainsi qu'un nombre croissant de petites villes et de bourgs –, a été le moteur d'un système d'échanges régionaux dynamiques, parfois transfrontaliers, le plus souvent informels. La demande urbaine a été un facteur d'innovation et d'intensification agricoles permettant notamment l'essor de petites régions hautement productives, comme le lac Tchad et certaines portions des vallées (Komadougou Yobé, Logone, Chari, Bénoué). Ces régions productives sont articulées à la fois à des espaces agricoles moins favorisés mais pourvoyeurs de main-d'œuvre (définitive ou saisonnière), d'une part, et au système urbain régional et extérieur à la région (notamment les pôles d'importation et de consommation du Nord-Ouest et du Sud du Nigeria, respectivement Kano et Lagos, ainsi que ceux du Cameroun), d'autre part. L'ensemble de ce système de production et d'échanges informels valorisant les interfaces (urbain/rural et frontières) a fourni de nombreux emplois aux jeunes issus de la poussée démographique.

Cependant, les progrès n'ont pas été suffisants pour faire reculer réellement la pauvreté et pour empêcher l'émergence de tensions sociopolitiques localisées. Les trajectoires du politique en sont à la fois une cause et une conséquence. Les marges de manœuvre recouvrées par les États après les décennies d'ajustement

structurel se sont traduites par des velléités de renouveau des politiques publiques, sans que les conditions politiques nationales et le contexte néolibéral permettent d'améliorer significativement des pratiques fortement marquées par l'autoritarisme, le clientélisme et la corruption. Au-delà des différences apparemment importantes entre les pays considérés, les logiques de décentralisation ne se sont pas accompagnées de l'amélioration de la gouvernance territoriale à l'échelle locale. Des tensions intra et intercommunautaires persistent, de même que d'importantes inégalités sociales entre « cadets » et « aînés », hommes et femmes, autochtones et allochtones.

Secte islamiste devenue mouvement de lutte armée en 2009, Boko Haram s'est d'abord développé au Nigeria avec des bases-arrières dans les pays voisins. À partir de 2014-2015, le théâtre d'opérations des insurgés s'est ensuite étendu au Nord-Cameroun, puis au Niger et au Tchad, de pair avec la mise en place d'une coalition antiterroriste. Très fragmenté, le groupe s'est alors replié dans les zones les plus difficilement accessibles de la région, notamment aux frontières, tout en continuant de mener des attaques dont on ne voit pas vraiment la fin. Sa capacité de résilience interroge directement les causes de l'insurrection. L'explication du conflit par le changement climatique n'est guère probante, pas plus que la thèse de l'endoctrinement salafiste, qui a joué un rôle très marginal dans la poursuite des hostilités. Bien que majoritairement composé de combattants qui parlent *kanouri*, Boko Haram n'est pas non plus un front de libération ethnique. Dans un contexte de grande pauvreté, il convient plutôt de s'intéresser aux conditions sociales et politiques de son émergence et de sa radicalisation. La corruption, les dysfonctionnements de l'État, la brutalité de la répression militaire et les dégâts que cette dernière a causés dans la population civile ont été des facteurs essentiels de l'insurrection et de sa prolongation.

La crise a profondément remis en cause les relations entre ressources et populations qui fondaient le système régional. Des déplacements forcés de nature variée (vers les villes ou des zones rurales, avec ou sans franchissement de frontières) ont concerné environ 2,5 millions de personnes, majoritairement des déplacés internes. Des espaces ont été désertés du fait de l'insécurité et des mesures mises en place par les acteurs de la contre-insurrection. Or ce sont souvent des espaces qui représentaient les pôles ruraux les plus productifs (lac Tchad, Komadougou Yobé). De même, des entraves aux circulations marchandes ont reconfiguré les échanges régionaux : l'axe majeur lac Tchad – Maiduguri – Kano ou Sud du Nigeria a été délaissé au profit d'autres itinéraires contournant l'aire d'étude. Les impacts de la crise ont logiquement été les plus forts dans la zone directement affectée par le mouvement Boko Haram (États de Borno, d'Adamawa, zones frontalières du Niger et du Cameroun, lac Tchad), mais leurs répercussions se font indirectement sentir dans les régions environnantes. Des questions demeurent quant à leurs conséquences sur les systèmes agricoles (quel niveau de décapitalisation ?), ainsi que sur les recompositions

politico-foncières réalisées à la faveur de la crise dans la zone la plus affectée. En outre, la crise a aggravé les pressions sur la faune des aires protégées et sur les ressources ligneuses, dans une situation hydologique relativement inchangée (aucune année sèche sans alimentation de la cuvette Nord du lac Tchad depuis 25 ans). La gouvernance des ressources naturelles (terres, pâturages, zones de pêche) dans les espaces vidés puis partiellement réoccupés, constitue un enjeu brûlant.

En 2017, la situation se caractérise par la juxtaposition de deux crises : la baisse des prix du pétrole fin 2014 (suivie par celle du naira<sup>1</sup>) ajoute ses effets à ceux de l'insurrection de Boko Haram en plongeant les États riverains du lac Tchad (en particulier le Nigeria et le Tchad) dans une crise économique sévère. Une telle conjoncture a eu des répercussions dramatiques sur l'emploi. Pendant que les autorités civiles étaient dessaisies de leurs prérogatives au profit des militaires et des milices locales, le conflit a instillé un climat de suspicion et de peur qui a contribué à réveiller des antagonismes ethniques, religieux et fonciers. L'aide humanitaire qui s'est déployée à partir de 2016 a alors bouleversé l'économie politique de la zone. L'injection de fonds et l'arrivée d'opérateurs internationaux ont permis de limiter la crise nutritionnelle, mais cela a aussi complexifié le jeu des interventions et nourri la corruption. De plus, le détournement des secours n'est pas le seul défi que doivent gérer les acteurs de l'aide. En effet, on assiste à un manque criant de vision politique et de coordination à l'échelle régionale, alors même que l'état de sous-développement général de la zone devrait obliger à penser les réponses à la crise en termes de construction plutôt que de reconstruction. Structurellement, la région souffre de l'extraversion et du sous-dimensionnement de son économie moderne, des crises de son économie informelle endogène et des incertitudes politiques qui pèsent sur l'avenir des pays considérés.

Les opérateurs du développement ne peuvent pas avoir prise sur toutes les variables qui vont déterminer l'évolution de la situation dans la région du lac Tchad. Les questions de changement climatique et de fluctuation des prix des matières premières à l'international sont hors de portée. Il en est de même, dans une large mesure, de la croissance démographique, sujette à des pesanteurs structurelles très fortes<sup>2</sup>. En revanche, il est possible d'essayer de peser sur les réponses sécuritaires à la crise et d'améliorer les modes de gouvernance, un point crucial au niveau local. Sur le plan des politiques économiques, les opérateurs de l'aide peuvent aussi accompagner des choix de politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, des industries extractives et du commerce transfrontalier et infra-étatique. L'un des enjeux sera de promouvoir l'investissement et de

.....  
1 Le naira (NGN) est la monnaie nationale du Nigeria depuis 1973.

2 Ce qui n'invalide pas l'intérêt de politiques de population à large spectre (effort massif sur l'éducation des filles et l'emploi des femmes, santé, planning familial, etc.) pour accélérer la baisse de la fécondité.

diversifier les activités productives dans le cadre d'États rentiers. Pour passer de l'urgence au développement, le rapatriement et la réinstallation des populations déplacées seront par ailleurs essentielles, de pair avec l'emploi des jeunes et le renforcement des capacités locales.

Les opérateurs du développement vont devoir faire des choix. En premier lieu, ils seront sans doute amenés à reconsidérer leur insertion dans des politiques sécuritaires qui privilégient la répression plutôt que la résilience des populations victimes des sanctions économiques de la coalition antiterroriste. Les choix porteront aussi sur les types de partenariats à envisager avec les États, le secteur privé, les collectivités locales, les chefferies coutumières et les organisations non gouvernementales (ONG). Des priorités devront également être établies en matière d'aménagement du territoire et de production agricole, de préférence dans une optique socialement inclusive. Bien entendu, il n'est pas évident pour autant que les efforts de développement aient un impact durable. Il est possible que la situation actuelle se prolonge, ou alors que la combinaison des choix opérés conduise à un scénario positif ou, au contraire, défavorable. En l'état actuel des choses, le *statu quo* paraît probable.

Deux annexes, en fin de texte, présentent une réflexion critique et méthodologique sur les indicateurs existants pour suivre la dynamique du système régional, et ceux qui pourraient être mis en place. Ces indicateurs concernent la sécurité et la gouvernance, les dynamiques climatiques et environnementales, les systèmes de production, les mobilités, les échanges et les circulations commerciales, l'accès aux services, ainsi que les inégalités, les dynamiques culturelles et les rapports sociaux.

# Introduction\*

## Contexte, enjeux et objectifs

La région du lac Tchad<sup>3</sup> apparaît en 2017 comme l'un des espaces les plus fragiles au monde. Elle présente en effet la vulnérabilité structurelle caractéristique du Sahel, confronté aux tensions d'une très forte croissance démographique, sur fond de grande pauvreté, de fragilité politique et de changement climatique. Jeunesse de la population et blocages sociopolitiques aboutissent à des tensions multifformes (intergénérationnelles, intra et intercommunautaires, religieuses). S'y ajoute l'impact d'un conflit en apparence conjoncturel. Le soulèvement armé du groupe Boko Haram et sa répression à partir de 2009 constituent aujourd'hui un des grands foyers de crise du continent africain, avec son lot de victimes, ses centaines de milliers de déplacés, le spectre de la famine. Rien qu'au Nigeria, pays le plus touché par le conflit, la Banque mondiale chiffre les dégâts en milliards de dollars<sup>4</sup>. Articulant des revendications locales à une vision globalisée du fondamentalisme de type djihadiste (Pérouse de Montclos, 2012, 2014, 2015, 2017), l'insurrection donne ainsi une visibilité internationale à cette région jusqu'alors surtout évoquée sur la scène mondiale lors des conférences consacrées au climat, autour des conséquences de l'assèchement supposé du lac Tchad sous l'effet du changement climatique (Lemoalle et Magrin, 2014). La région du lac Tchad est donc emblématique des enjeux multiples, locaux et globaux, associés à la trajectoire des espaces les plus fragiles de l'Afrique, et à la complexité à y faire face.

Cette étude s'inscrit dans le contexte de l'Initiative lac Tchad annoncée par la France à Abuja en mai 2016 : l'AFD souhaite organiser et augmenter ses engagements afin de contribuer au relèvement de cette région. L'enjeu est double : il s'agit d'articuler des actions permettant d'accompagner la transition urgence – post-conflit – développement à une démarche régionale prenant en compte les quatre pays riverains du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad). L'étude

\* Auteurs : Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

3 Dans ce rapport, cette expression désignera l'espace d'étude tel que délimité par nous (voir *infra*).

4 Selon le calcul réalisé par la Banque mondiale dans le cadre de son *Recovery and Peace Building Assessment* (RPBA) établi en 2015, les combats auraient provoqué un manque à gagner de 8,3 milliards de dollars américains (USD) et détruit pour 9,2 milliards USD d'infrastructures, quoiqu'il en soit par ailleurs de l'impact d'une crise économique liée à la chute des prix du baril dans un pays qui tire de la production pétrolière l'essentiel de ses revenus libellés en devises.

visé à poser les bases du pôle analytique de l'intervention de l'AFD ; l'autre volet, directement opérationnel, est composé d'un ensemble de projets destinés à atténuer les facteurs de conflits et à renforcer la résilience des populations. Parmi ceux-ci, le projet régional de Redressement économique et social inclusif du lac Tchad (RESILAC) soutient dans les quatre pays du pourtour du lac l'autonomie des personnes déplacées, notamment par la petite activité agricole.

L'objectif de l'étude consiste à *(i)* fournir un état des lieux pluridisciplinaire sur la situation actuelle et à *(ii)* mener une réflexion prospective. En annexe sont proposés des indicateurs permettant de saisir les dynamiques (politiques, sécuritaires, économiques, démographiques, sociétales et environnementales) d'une région qui fait système, ceci afin de pouvoir ajuster au mieux les dispositifs d'aide et d'appuyer les politiques publiques. Ces indicateurs sont de nature qualitative et se situent à un niveau intermédiaire entre les indicateurs macro (échelle nationale) et ceux spécifiquement liés au suivi des projets de développement. Il s'agit finalement d'esquisser les contours d'une plateforme analytique permettant de collecter et d'analyser ces données, tout en initiant un dialogue à la fois entre les chercheurs des pays riverains du lac Tchad et entre les chercheurs et différentes communautés concernées (humanitaires, diplomates, acteurs internationaux et nationaux du développement).

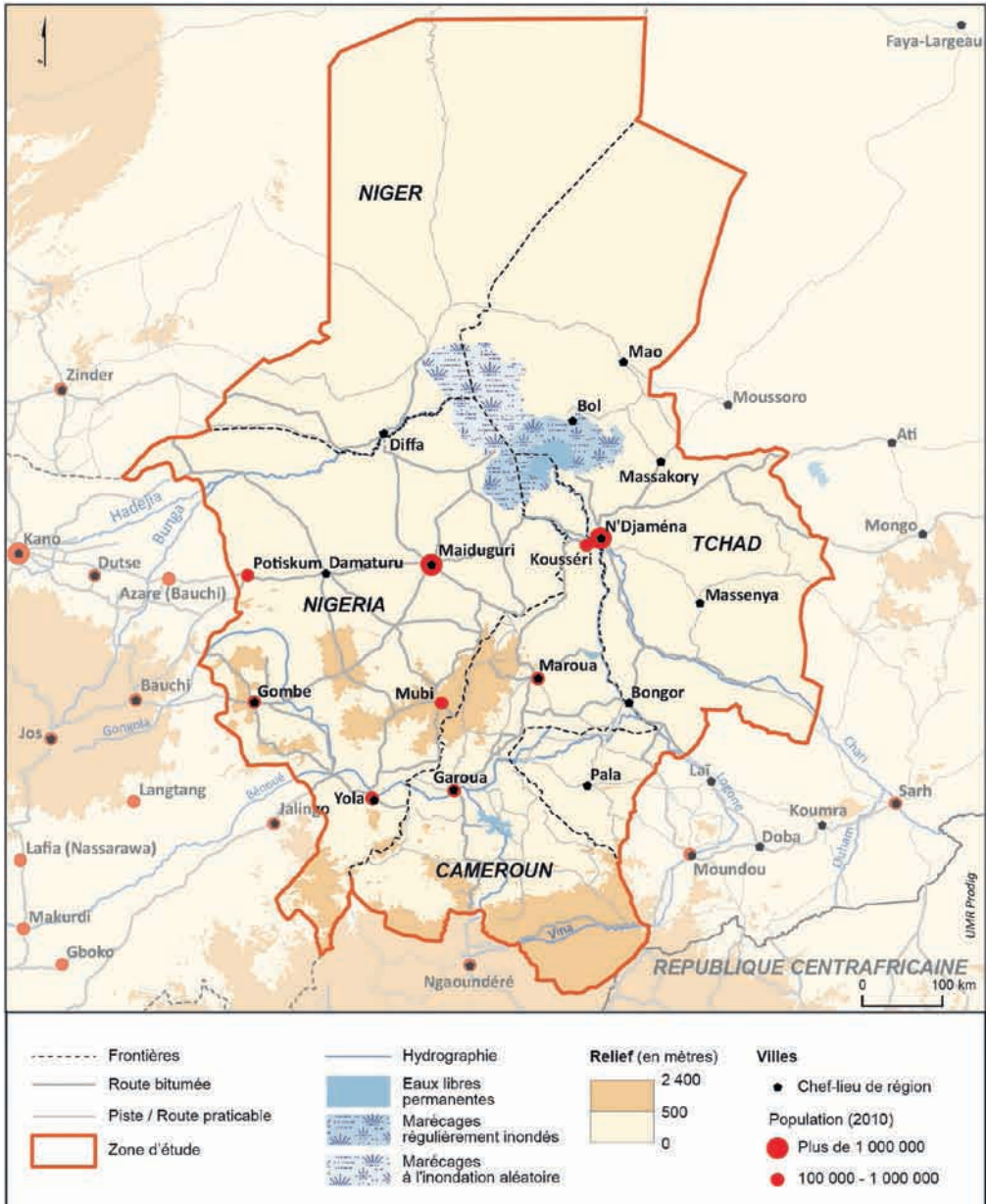
## **L'aire d'étude comme système régional**

Afin de donner sens à la complexité de la région, nous proposons de l'étudier comme un système. Il s'agit en effet d'un espace profondément structuré par des mobilités et des échanges. Partagé entre quatre États à la suite de la colonisation, il est caractérisé par de vigoureuses dynamiques transfrontalières ancrées dans l'histoire, stimulées par les différentiels (monétaires, fiscaux) et la demande urbaine qui existent au sein de l'aire étudiée, et entre celle-ci et les pôles extérieurs (notamment les régions méridionales du Nigeria et du Cameroun). Saisir les enjeux de la région du lac Tchad nécessite ainsi en permanence une double lecture nationale et régionale, considérant les enjeux, les réseaux et les circulations multiples qui transcendent les frontières étatiques.

Le système de la région du lac Tchad est caractérisé par une assez forte diversité interne. Il est aujourd'hui structuré par trois pôles principaux : le lac Tchad lui-même, zone humide où vivent environ 2 millions de personnes, à fort potentiel agro-haliopastoral, et deux métropoles millionnaires, N'Djaména, la capitale tchadienne, et Maiduguri, capitale de l'État nigérian de Borno, qui sont à la tête d'un réseau de pôles secondaires (autres villes, marchés ruraux).

Les interdépendances du système reposent sur les flux (échanges commerciaux, migrations, mobilités, investissements) entre d'une part les villes et les espaces ruraux les plus productifs, à fort potentiel – quoique soumis à des pressions

Carte 1. La région du lac Tchad. Présentation



Source : PlantadivGIS, OSM, SRTM, Africapolis.



**Tableau 1. Données géographiques de base sur la zone d'étude**

PAYS	REGION	Superficie km <sup>2</sup>	Avant-dernier recensement : Cameroun 1987, Niger 1988, Nigeria 1991, Tchad 1993	Dernier recensement : Cameroun 2005, Nigeria 2006, Niger 2012, Tchad 2009	% Pop région d'étude/total national	Estimation 2012 (3 % de croissance annuelle)	Estimation 2017 (3 % de croissance annuelle)	Densité au km <sup>2</sup> en 2017
Nigeria	Adamawa	30 805	2 102 053	3 178 950	2,26	3 795 833	4 400 410	142,85
	Borno	60 567	2 477 408	4 171 104	2,97	4 980 516	5 773 783	95,33
	Gombe	16 461	1 489 120	2 365 040	1,68	2 823 981	3 273 768	198,88
	Yobe	41 861	1 399 687	2 321 339	1,65	2 771 800	3 213 276	76,76
<b>NIGERIA (espace d'étude)</b>		<b>149 695</b>	<b>7 468 268</b>	<b>12 036 433</b>	<b>8,57</b>	<b>14 372 130</b>	<b>16 661 238</b>	<b>111,30</b>
<b>NIGERIA total</b>				<b>140 431 790</b>				
Tchad	Kanem	63 855	379 323	333 387	2,98	364 301	422 325	6,61
	Lac	18 449	308 974	451 359	4,04	493 212	571 768	30,99
	Hadjer-Lamis	28 000	512 642	562 957	5,04	615 158	713 137	25,47
	Chari-Baguirmi	42 023	437 068	621 785	5,56	679 441	787 659	18,74
	Mayo-Kebbi Ouest	11 163		565 087	5,06	617 486	715 835	64,13
	Mayo-Kebbi Est				0,00			
	N'Djaména	361	530 000	993 492	8,89	1 085 616	1 258 526	3 489,20
<b>TCHAD (espace d'étude)</b>		<b>163 851</b>		<b>3 528 067</b>	<b>31,57</b>	<b>3 855 214</b>	<b>4 469 250</b>	<b>27,28</b>
<b>TCHAD total</b>				<b>11 175 915</b>				
Cameroun	Extrême-Nord	31 591	1 855 695	3 481 904	19,94	4 282 303	4 964 363	157,14
	Nord	59 543		1 687 959	9,67	2 075 977	2 406 626	40,42
<b>CAMEROUN (espace d'étude)</b>		<b>91 135</b>		<b>5 169 863</b>	<b>29,60</b>	<b>6 358 279</b>	<b>7 370 988</b>	<b>80,88</b>
<b>CAMEROUN total</b>				<b>17 463 836</b>				
Niger	Diffa	138 149	346 595	591 788	3,45	591 788	627 828	4,54
<b>NIGER (espace d'étude)</b>		<b>138 149</b>		<b>591 788</b>	<b>3,45</b>	<b>591 788</b>	<b>627 828</b>	<b>4,54</b>
<b>NIGER total</b>				<b>17 129 076</b>				
<b>TOTAL Zone ÉTUDE</b>		<b>Superficie km<sup>2</sup></b>		<b>Dernier recensement</b>		<b>Estimation 2012</b>	<b>Estimation 2017</b>	<b>Densité au km<sup>2</sup> en 2017</b>
		<b>542 829</b>		<b>21 326 151</b>		<b>25 177 412</b>	<b>29 129 304</b>	<b>53,66</b>

Sources : Recensement Cameroun : BUCREP-RGPH 1987 et 2005, Nigeria : NBS-Census Data 1991 et 2006, Niger : INS-RGPH 1988 et 2012, Tchad : INSEED-RGPH 1993 et 2009.

démographiques variables suivant l'ancienneté de leur exploitation –, et d'autre part des espaces moins bien dotés. La région du lac Tchad ainsi considérée dessine une aire allongée sur environ 1 000 kilomètres (km) du nord au sud et sur 500 km d'est en ouest (cf. carte 1), représentant une superficie comparable à celle de la France. La pluviométrie n'est supérieure à 400 mm<sup>5</sup> que sur la moitié environ de cette superficie. Selon les projections démographiques réalisées à partir des derniers recensements nationaux, la région compte plus de 29 millions d'habitants en 2017 (cf. tableau 1).

## Nature de la crise et du moment actuel

Ce système régional a été profondément ébranlé par la crise de Boko Haram. Celle-ci a révélé de nombreuses fragilités structurelles : au niveau des États, la dépendance aux revenus pétroliers (moins marquée au Cameroun et au Niger), la corruption, la brutalité des appareils répressifs et la difficulté à gérer les conflits autrement que par le recours à la force ; au niveau régional, la vulnérabilité alimentaire largement répandue, le risque associé aux tensions foncières localisées, le poids du banditisme rural, les dysfonctionnements multiformes des États... Cependant, la taille de l'aire considérée (543 000 km<sup>2</sup> environ) et l'importance des différences intrarégionales (bioclimatique : du désert saharien aux savanes soudaniennes ; entre montagnes et plaines, parfois occupées par des zones humides ; entre grandes villes et campagnes isolées ; entre pays) amènent à considérer la diversité des impacts de la crise. Le conflit a pour épïcentre le Borno nigérian, mais certaines zones frontalières ont été très durement touchées, par exemple : à Diffa au Niger, à Kolofata au Cameroun et sur certaines îles du lac Tchad. Quant aux régions plus périphériques et moins directement affectées, l'onde de choc de la crise s'y est aussi répercutée à travers, notamment, l'interruption des circulations pastorales (transhumance et commerce), des flux commerciaux, ou la recomposition de certaines mobilités.

Ainsi, le fonctionnement du système régional a été profondément perturbé, puis réorganisé : la géographie du peuplement et celle des mobilités saisonnières ont été en partie recomposées ; parallèlement, les polarisations urbaines ont été modifiées. Maiduguri est devenue une capitale de l'urgence, abritant de nombreux déplacés internes et des agences d'aide, mais elle a perdu de sa centralité dans les flux commerciaux régionaux. Ceux-ci, pour gagner les marchés urbains du Golfe de Guinée, passent plus au sud (à savoir par le sud du Tchad et le Gombe) ou contournent par l'ouest la zone d'instabilité.

À l'été 2017, la région du lac Tchad se trouve ainsi dans une situation intermédiaire entre le conflit et le post-conflit. Boko Haram a dû reculer et ne contrôle plus de territoires comme en 2014. La persistance des attentats-suicides contre

.....

5 Seuil de pluviométrie habituellement retenu pour les cultures pluviales.

des civils et des attaques contre des cibles militaires témoignent néanmoins de sa résilience. Notre hypothèse est que l'on ne reviendra pas à la situation antérieure, même avec une victoire militaire sur Boko Haram, mais qu'un nouveau système régional est appelé à émerger à l'issue de cette période de crise, d'où l'importance des choix politiques à effectuer.

## Méthodologie

L'état des lieux repose sur les connaissances existantes : des travaux de référence portant sur des portions de l'aire d'étude relevant d'un seul pays – par exemple, sur le Borno (Cohen, 1967) ou l'Extrême-Nord du Cameroun (Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000) –, des travaux transversaux sur le lac Tchad (l'ouvrage de Bouquet (1990) ; l'expertise collégiale CBLT<sup>6</sup>/IRD (Lemoalle et Magrin, 2014), l'atlas du lac Tchad (Magrin *et al.*, 2015)) et sur Boko Haram (Pérouse de Montclos, 2012, 2014, 2015, 2017), ou encore sur le bassin du lac Tchad (de Zborowski, 1996). Nous mobilisons aussi la littérature « grise »<sup>7</sup> produite par les institutions intervenant dans la crise. Les principales références utilisées sont listées à la fin de chaque chapitre. Les sources utilisées ponctuellement pour une information précise sont mentionnées uniquement en notes de bas de page.

Ces informations ont été complétées lors de quatre missions de terrain menées par les chercheurs français dans les pays riverains du lac Tchad, et grâce aux données fournies par les partenaires locaux qui ont été mobilisés à cette occasion. Le temps et les moyens disponibles, ainsi que la situation sécuritaire volatile et le maintien en zone rouge par le ministère français des Affaires étrangères d'une partie importante de l'aire d'étude, ont contraint sensiblement la durée des missions et les déplacements.

L'étude a débuté en mars 2017. Les missions de terrain ont été réalisées en mai et juin 2017, le rapport provisoire a été fourni le 22 juillet 2017 et, après relectures et corrections, le rapport final a été déposé le 2 octobre 2017.

Au Niger, la mission (14-25 mai 2017) a été menée principalement à Diffa. Elle a coïncidé avec le Symposium international sur la dé-radicalisation des jeunes et la réinsertion des repentis de Boko Haram, permettant de nombreux entretiens. Au Cameroun, la mission a été cantonnée à Maroua du 2 au 12 juin 2017. Au Tchad (1<sup>er</sup>-11 juin 2017), des entretiens ont été menés à N'Djaména et autour du lac Tchad à Bol, Baga Sola, Guitté et Karal. Au Nigeria, les entretiens se sont déroulés à Maiduguri, Gombe, Yola et Abuja du 7 au 21 mai 2017.

.....

6 Commission du bassin du lac Tchad.

7 Documents non publiés et ou non produits dans un cadre scientifique : rapports d'ONG, d'institutions de développement, etc.

Les variables de la prospective et les données sentinelles ont été discutées lors de plusieurs ateliers tenus à Paris (23-24 mars, 19 juin, 6 juillet 2017) et à N'Djaména (avril 2017). Le XVII<sup>e</sup> colloque du réseau MégaTchad (Nice, 14-16 juin 2017) a été mis à profit pour partager et discuter les premiers enseignements du diagnostic. Ce rapport intègre en outre les commentaires recueillis à l'issue d'une restitution réalisée à l'AFD le 26 juin 2017.

La qualité des données est perçue aujourd'hui comme un enjeu essentiel dans le champ du développement<sup>8</sup>. Le problème tient d'abord à la fiabilité de statistiques officielles qui, produites à l'échelle nationale et agrégées par les organisations internationales, reflètent les dysfonctionnements des quatre États concernés. Quant aux données produites par les acteurs de l'aide et de l'urgence, elles sont souvent hétéroclites, éparées et ponctuelles dans l'espace et dans le temps, ce qui rend leur interprétation difficile. Pour suivre les évolutions du système régional, un des enjeux de l'étude réside ainsi dans l'identification d'indicateurs transversaux et de données pertinentes – à mobiliser lorsqu'elles existent, à produire le cas échéant. Ces questions sont analysées plus en détail dans les deux annexes de l'étude.

La toponymie mouvante de la zone d'étude et l'orthographe changeante des noms propres constituent une autre difficulté dans une région très composite sur le plan linguistique. Pour faciliter la lecture, nous avons repris la nomenclature administrative et contemporaine des pays concernés, en l'occurrence en français au Niger, au Cameroun et au Tchad, en anglais au Nigeria. Ainsi, nous employons le terme officiel de « Borno » et non celui de « Bornou » ou « Bornu », longtemps utilisé par le colonisateur mais abandonné par certains géographes dès les années 1820, et moins fidèle à la prononciation des Kanouri si l'on en croit les spécialistes de la région (Cohen, 1967). Nous écrivons Adamawa pour désigner un État de la fédération nigérienne, mais Adamaoua pour la région administrative camerounaise. C'est également pour faciliter la lecture que l'on utilise l'appellation Boko Haram (« l'éducation occidentale est sacrilège » en haoussa), même si le groupe récuse cette expression péjorative et se qualifie d'autres noms qui ont changé au cours du temps. Les termes issus des langues locales, enfin, sont traduits en précisant leur origine vernaculaire.

## Organisation de l'étude

L'étude s'organise suivant une trame chronologique.

La première partie décrit et analyse succinctement le fonctionnement du système régional avant la crise engendrée par Boko Haram. On y montre d'abord

.....  
8 Voir le numéro 213 de *La revue Tiers Monde* (2013) : « La mesure du développement. Comment science et politique se conjuguent », ou le numéro 258 d'*Afrique contemporaine* (2016/2) « Gouverner par les nombres en Afrique ».

comment la région étudiée peut être considérée comme un système régional présentant à la fois des potentiels importants et des vulnérabilités multiformes : sont abordés les enjeux environnementaux, les dynamiques du peuplement, les systèmes d'activités et de mobilités ainsi que les échanges qui articulent entre eux les différents éléments du système (chapitre 1). Puis l'accent est mis sur la trajectoire et la situation de développement de l'espace d'étude, sur le rôle des États ainsi que sur les différentes configurations du politique et les fragilités qui y sont associées (chapitre 2).

La deuxième partie considère les conséquences de la crise Boko Haram sur la région du lac Tchad, en envisageant à la fois les perturbations du système et les nouveaux équilibres tels qu'ils se dessinent en 2017. Cette partie aborde la manière dont le mouvement Boko Haram émerge progressivement, puis l'extension du conflit depuis le Nigeria vers les pays voisins, avant de présenter les grandes controverses sur les facteurs explicatifs de la crise (chapitre 3). Les conséquences de la crise sur les systèmes de production, de mobilités et d'échanges sont ensuite analysées (chapitre 4), de même que ses implications en termes de gouvernance, d'équilibres sociopolitiques et de politiques de développement (chapitre 5).

La troisième et dernière partie propose un essai d'analyse prospective. Celle-ci envisage d'abord séparément un certain nombre de variables clés qui permettent de suivre l'évolution du système (chapitre 6). Les variables sur lesquelles les acteurs régionaux ont peu de prise (climat, contexte économique global, démographie) sont distinguées de celles sur lesquelles les choix politiques peuvent avoir le plus d'influence (sécurité et gouvernance ; choix économiques ; peuplement et mobilités ; inégalités, dynamiques culturelles et rapports sociaux). Sont finalement analysés quelques-uns des choix qui s'offrent aux acteurs nationaux et internationaux des politiques publiques de développement. Cette réflexion débouche sur la description de trois *scenarii*, projetant les implications de choix politiques sur l'ensemble des variables du système (chapitre 7).

Deux annexes complètent l'étude en développant une réflexion sur les données sentinelles et les indicateurs possibles pour suivre les dynamiques du système régional du lac Tchad. Le propos est introduit par des questions d'ordre méthodologique sur la nature des données disponibles, leurs limites et les difficultés posées par leur hétérogénéité (cf. annexe 1). Puis sont discutés un certain nombre d'indicateurs possibles pour les principales variables étudiées (cf. annexe 2).

## Références bibliographiques

Cohen R. (1967), *The Kanuri of Borno*, New York, Holt, Rinehart et Winston Inc. p. ix.

Lemoalle J. et G. Magrin (dir.) (2014), *Le développement du lac Tchad – Situation actuelle et futurs possibles*, Collection Expertises collégiales, CBLT, + clé USB, IRD.

Magrin G., J. Lemoalle et R. Pourtier (2015), *Atlas du lac Tchad*, Passages, Paris.

Pérouse de Montclos M.-A. (2017), « Boko Haram: A Jihadist Enigma in Nigeria », in Hentz, J. et H. Solomon (ed.), *Understanding Boko Haram: Terrorism and Insurgency in Africa*, Routledge, Londres.

Pérouse de Montclos M.-A. (dir.) (2015), *Boko Haram: Islamism, Politics, Security, and the State in Nigeria*, Tsehai, Los Angeles.

Pérouse de Montclos M.-A. (2014), “Nigeria’s Interminable Insurgency? Addressing the Boko Haram Crisis”, *Research Paper*, Chatham House, Londres.

Pérouse de Montclos M.-A. (2012), « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Question de Recherche*, n° 40, Centre d’études et de recherches internationales (CERI), Paris.

Seignobos C. et O. Iyébi-Mandjek (dir.) (2000), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Minrest/IRD, Paris.

Zborowski (de) I. (dir.) (1996), *Atlas d’élevage du bassin du lac Tchad*, Wageningen, CIRAD-EMVT, CTA, Montpellier.



# PARTIE 1.

## LA RÉGION DU LAC TCHAD

### AVANT BOKO HARAM

Nous commençons ici par décrire la mise en place, le fonctionnement et les principales dynamiques de la région du lac Tchad avant la crise liée à Boko Haram. Nous verrons au chapitre 2 que cette dernière débute à des dates différentes suivant les espaces considérés au sein de l'aire d'étude.





*Rive méridionale du lac. Un exemple de pluri-activité agricole.*

# Chapitre 1.

## Le système régional : environnement, populations et ressources\*

### CE QU'IL FAUT RETENIR

Avant la crise Boko Haram, la région du lac Tchad pouvait être considérée comme un système régional organisé par des liens migratoires et des circuits d'échanges articulant des zones plus ou moins peuplées, à potentiel agricole et économique important, à des espaces plus fragiles. La pluviométrie, intermédiaire entre celle des décennies humides (1950-1960) et arides (1970-1980), demeure marquée par une forte variabilité qui influence la production des ressources agricoles. Dans ce contexte, les zones les plus vulnérables – espaces pastoraux du nord du Sahel et autres espaces agricoles ou agropastoraux (Borno, Monts Mandara) – sont fortement dépendantes des mobilités saisonnières ou des relations commerciales vers des foyers de peuplement anciens (Diamaré, Komadougou Yobé, pays Moundang et Toupouri), vers des aires de migration récentes fortement dotées en ressources naturelles, comme le lac Tchad ou les pays de la Bénoué, au sud de la zone d'étude. Les deux métropoles de Maiduguri et de N'Djaména (1 million d'habitants chacune) constituent les polarités urbaines principales. Elles sont à la fois des foyers de consommation importants et les pôles qui organisent les relations commerciales à longue distance. Ce système est résilient mais vulnérable, du fait de la croissance démographique, de la variabilité des ressources environnementales et de la fragilité des encadrements politiques.

### 1. Hydrologie et environnement

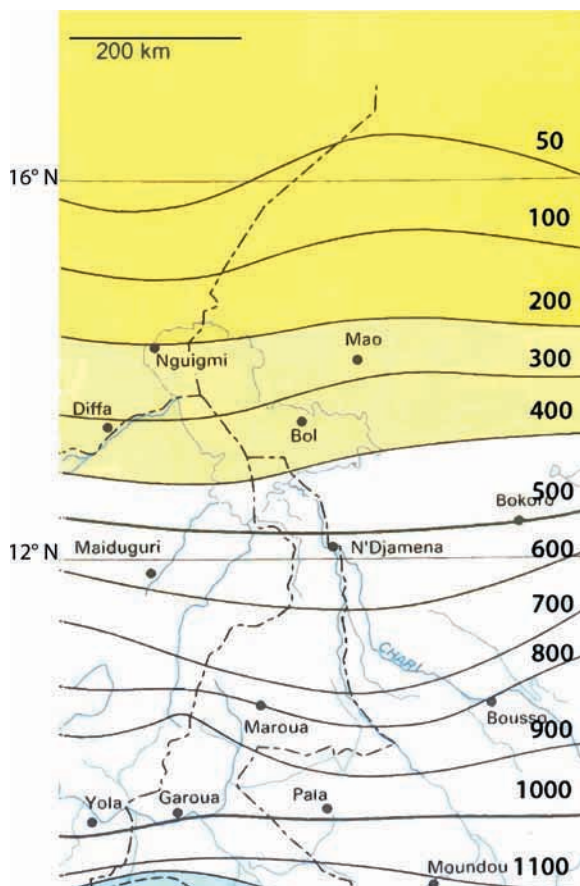
Le climat, et sa variabilité, sont l'un des facteurs qui conditionnent les paysages ainsi que les modes de vie et la stabilité des sociétés. Une bonne connaissance de la pluie, et de l'accessibilité aux eaux de surface qui en résulte, est nécessaire pour comprendre le contexte de l'évolution socioéconomique d'une zone. Ce n'est évidemment pas une connaissance suffisante, et la synergie avec d'autres facteurs, environnementaux et sociaux, est à prendre en compte.

\* Auteurs : Emmanuel Chauvin, Charline Rangé, Jacques Lemoalle, Géraud Magrin, Christine Raimond, Sylvain Aoudou Doua, Hadiza Kiari Fougou, Abdourahmani Mahamadou, Ahmadu Abubakar Tafida et Abdullahi Liman Tukur.

### 1.1. La zone d'étude dans le gradient de pluviométrie : variabilité dans l'espace

La région d'étude couvre près de 10 degrés de latitude et s'avère soumise dans son ensemble au climat tropical, caractérisé par une seule saison des pluies plus ou moins longue et abondante suivant la latitude. La répartition des isohyètes sur la zone d'étude pour la période 1951-1989 est représentée sur le graphique 1 : le gradient pluviométrique dans le centre de la zone est bien marqué, et un faible écart en latitude se traduit au sol par de forts impacts sur la survie des populations. Au cours de la phase de sécheresse du Sahel sur la période 1970-1989, les isohyètes avaient migré vers le sud d'environ 120 km par rapport à leur position de période humide (1951-1969).

Graphique 1. Le gradient Nord-Sud de la pluviométrie sur la zone d'étude (moyenne 1951-1989, en mm/an)



Source : L'Hôte et Mahé, 1996.

La dénomination des zones éco-climatiques au sud du Sahara varie assez fortement selon les auteurs. Dans la zone d'étude, successivement du nord au sud, se trouvent les zones éco-climatiques suivantes selon la terminologie de Le Houérou (1980) ou de FAO/GIEWS<sup>9</sup> 1998 (en italique) :

- saharien avec moins de 100 mm de précipitations annuelles dans le nord de la zone,
- saharo-sahélien avec un total annuel de pluies compris entre 100 et 200 mm,
- sahélien recevant entre 200 et 400 mm de précipitations (*250 – 500 mm*),
- sahélo-soudanien avec 400 à 600 mm (*500 – 900 mm*),
- soudanien recevant entre 600 à 900 mm (*900 – 1 100 mm*).

La zone guinéenne commence au sud de la zone soudanienne. La durée et l'amplitude des pluies décroissent du sud au nord.

Cette diversité de pluviométrie, conjuguée à la variété des natures de sol ou de relief, se traduit par des ressources naturelles variées, et donc des modes d'élevage, de pêche ou de culture extrêmement différents. À cette variabilité dans l'espace s'ajoute une variabilité dans le temps.

### *1.2. La variabilité de la pluie suivant plusieurs échelles de temps*

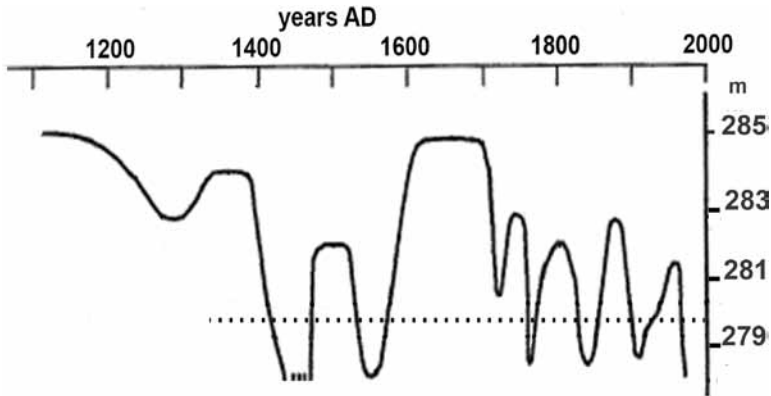
Sur l'ensemble de la zone, l'alternance des saisons des pluies et des saisons sèches résulte de la migration saisonnière de la Zone de convergence intertropicale (ZCIT) qui apporte avec la mousson l'air humide de l'océan Atlantique. Globalement, il pleut au sud de cette zone de convergence, qui progresse vers le nord à partir d'environ 8°N (8<sup>e</sup> parallèle nord – latitude) en janvier-février jusqu'à 17°N en juillet-août. L'importance de la pluie saisonnière dépend de l'ampleur de la migration de la ZCIT : la région au nord du 13<sup>e</sup> parallèle (correspondant à la latitude du centre du lac Tchad) peut être arrosée, permettant ainsi des cultures pluviales de mil et une bonne croissance du fourrage les années humides, ou ne pas recevoir de pluies du tout et, partant, contraindre ses habitants et ses troupeaux à trouver refuge plus au sud comme cela s'est produit en 1972-1973 et en 1984.

Cette variabilité de la pluie peut s'analyser suivant différentes échelles de temps. À l'échelle historique, Maley (1993) a reconstitué approximativement pour le dernier millénaire les niveaux du lac Tchad, qui reproduisent en l'amplifiant la variabilité des pluies sur son bassin versant (cf. graphique 2). Il a existé, par le passé, des épisodes de haut niveau du lac, bien documentés, alternant avec des phases de niveau plus moyen comme celle que l'on observe actuellement.

.....  
9 *Food and Agriculture Organization of the United Nations* (ONUAA – Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) / *Global Information and Early Warning System*.

La période des bas niveaux du lac Tchad durant les décennies 1970 et 1980 n'est pas un événement unique.

Graphique 2. Variations de niveau du lac Tchad au cours des siècles passés



Source : graphique modifié de Maley, 1993.

Les pluies annuelles sur le bassin du lac Tchad ont été calculées à partir des données publiées par le *Climate Research Unit* (CRU, Harris *et al.*, 2014). Par rapport à une moyenne de 992 mm/an pour la période 1901-2006, les écarts peuvent être importants. Depuis 1950, trois périodes ont pu être identifiées (cf. graphique 5, partie 2 – chapitre 4) :

- 1950-1969 : période humide, souvent considérée à tort comme une période normale, avec des pluies (1 087 mm/an) supérieures à la moyenne du siècle (992 mm/an) ;
- 1970-1994 : période sèche, avec une moyenne de 905 mm/an ;
- 1995-2016 : retour à une période de pluviométrie intermédiaire (988 mm/an) proche de la moyenne centennale. Le retour des pluies ne s'est cependant pas traduit par un retour équivalent du débit du Chari (principal tributaire du lac Tchad), sans que cela soit encore expliqué, à notre connaissance.

La plus grande partie de la pluie (soit 95 %), qui tombe sur le bassin versant actif du lac Tchad, repart dans l'atmosphère par évapotranspiration (ET) (évaporation des surfaces humides et transpiration des plantes).

Pour la période 1950-2014, la pluie moyenne sur le bassin du Chari-Logone a été de 987 mm/an, ce qui représente un volume moyen de 603 km<sup>3</sup>/an. Dans le même temps, le débit annuel du Chari à N'Djaména a été de 28,4 km<sup>3</sup>/an, soit un peu moins seulement de 5 % de la pluie reçue. Des améliorations aux

pratiques culturelles adaptées aux divers contextes locaux sont donc nécessaires pour mieux retenir l'eau dans le sol et éviter ainsi les pertes par évaporation.

En première approximation, lorsque la pluie  $P$  sur le bassin varie de 10 % autour de sa valeur moyenne, l'apport annuel  $Q$  au lac par le Chari fluctue de 30 % environ. Il en est de même de la surface en eau du lac. Le lac Tchad, comme certains autres lacs fermés, est qualifié de **lac amplificateur** : de faibles variations des précipitations sur son bassin versant se traduisent par de grandes variations de son niveau et de sa surface. À ce titre, le lac Tchad est un excellent indicateur de la pluie récente sur son bassin et, plus largement, sur l'ensemble de la zone sahélienne et sahélo-soudanienne.

Dans le détail, une étude fine de la relation pluie-débit décrite ci-dessus a montré que, à pluie égale, le débit est plus faible de près de 30 % depuis le début des années 1980. Le comportement hydrologique du système Chari-Léogone a changé.

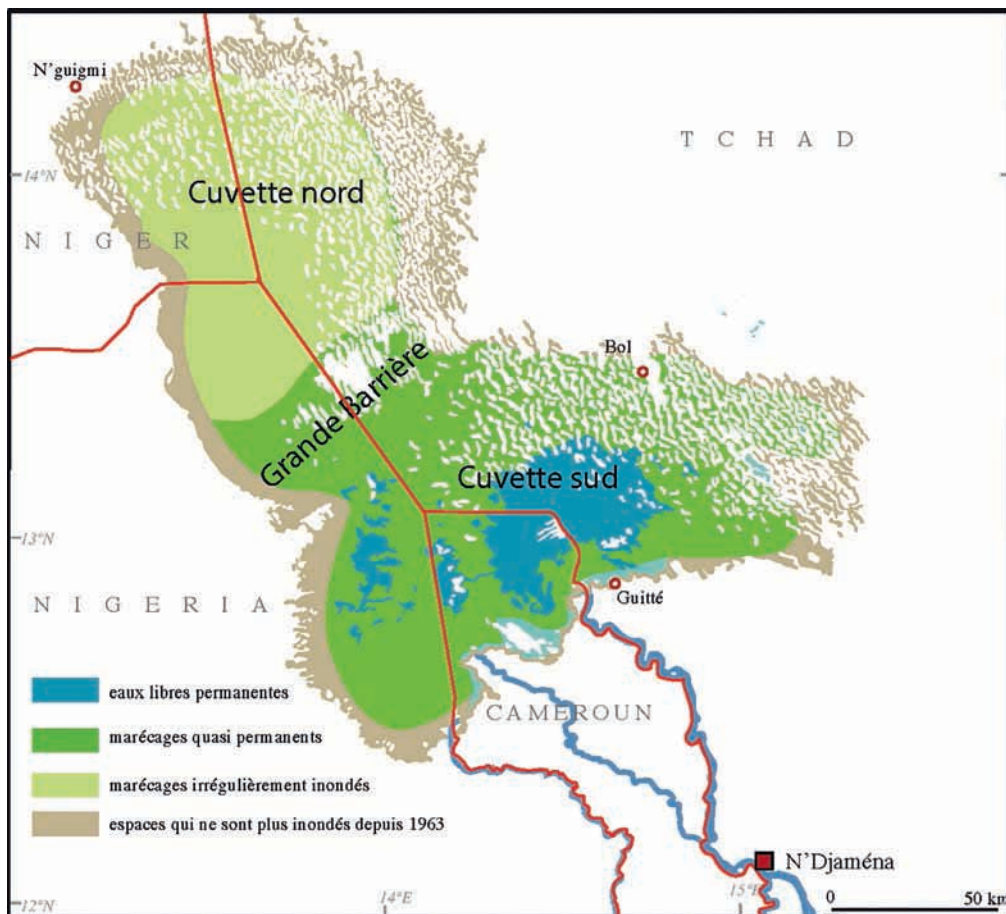
### *1.3. Le lac Tchad*

La surface et le niveau du lac Tchad résultent de l'équilibre entre les apports en eau (apports par les fleuves et secondairement la pluie directe) et les pertes (évaporation principalement et infiltrations vers les nappes souterraines). Les apports principaux sont ceux du Chari (85 % du total), qui eux-mêmes dépendent de la pluie sur le bassin. Les autres tributaires (Komadougou Yobé, El Beïd, Yedseram) en fournissent moins de 10 %, la pluie sur le lac complétant les apports.

Depuis 1950, trois grandes périodes sont à distinguer, la première ayant laissé dans les esprits l'image d'une période heureuse et la deuxième celle d'une phase de sécheresses et de désorganisation de la société dans la cuvette nord (cf. carte 2) :

- **1951-1970** : Grand et Moyen lac Tchad, avec un seul plan d'eau (20 000 à 25 000 km<sup>2</sup>) du delta du Chari à N'Guigmi ; une population autochtone peu nombreuse exploite une ressource modérée mais suffisante, avec des cultures pluviales sur les îles et le pourtour lacustre. Lors des épisodes de Grand Tchad, de l'eau se déverse hors du lac par son exutoire, à savoir le Bahr El Ghazal, vers le nord-est ;
- **1971-1994** : Petit lac Tchad, constitué de deux cuvettes séparées par l'émergence de la Grande Barrière, avec des épisodes de Petit Tchad sec (cuvette nord asséchée toute l'année), de fortes perturbations (notamment sur les troupeaux), surtout dans la cuvette nord et la périphérie du lac. Une cuvette nord du lac soumise à de très fortes variations interannuelles, mais une cuvette sud relativement stable d'une année sur l'autre et une augmentation des surfaces productives par rapport au Moyen Tchad. Ces variations de la pluie et d'état du lac se traduisent par une immigration

Carte 2. Carte schématique des principaux paysages du Petit lac Tchad



Source : Magrin (2014a).

d'origine régionale (incluant des éleveurs qui intègrent le lac Tchad à leurs mobilités) et des migrations internes entre les cuvettes sud et nord, qui caractérisent le Petit lac Tchad irrégulier ;

- **1995-2017** : Petit lac Tchad avec une mise en eau de la cuvette nord chaque année, donc pas de crise majeure (du point de vue hydrologique) pour ce Petit lac Tchad régulier. Les ressources naturelles dans l'ensemble du lac sont abondantes, et le lac est alors exportateur de produits vivriers.

Si l'on considère l'accès aux ressources naturelles du lac comme indicateur des conditions de vie des sociétés vivant sur le lac et son pourtour immédiat, la

période récente depuis les années 1960 peut être résumée par les trois périodes citées plus haut, avec une période 1971-1994 difficile de Petit lac Tchad, marquée par une inondation plus ou moins partielle et irrégulière de la cuvette nord et par des années de sécheresse (1972, 1973 et 1984), lesquelles ont fortement impacté le lac et son bassin.

Depuis 1995 environ, les trois activités (pêche, élevage et culture) sont pratiquées dans les mêmes lieux (multifonctionnalité) et souvent au sein des mêmes familles (multi-activités) en fonction de la succession des conditions de milieu et des ressources disponibles. Les ressources sont abondantes avec un point d'étranglement pour le partage de ces ressources du fait d'une forte population.

### **Encadré 1**

#### **Quelques controverses sur la diminution de surface du lac Tchad. Quelles causes ? Quelle réversibilité ? Quelle solution ?**

Première controverse : quelle est la surface du lac ?

Le lac Tchad est un lac peu profond, constitué de zones d'eaux libres et de marécages permanents, saisonniers ou plus irrégulièrement inondés. Il y a des divergences dans l'estimation de la surface du lac selon que l'on comptabilise les seules eaux libres ou que l'on inclut les surfaces de marécages en eau. Dans ses illustrations du lac Tchad, la NASA<sup>10</sup> (*Africa's disappearing Lake Chad*, 2002, 2009), par exemple, n'a considéré que les eaux libres (environ 2 000 km<sup>2</sup>), négligeant plusieurs milliers de km<sup>2</sup> de marécages donnant lieu à une pêche active et à l'essentiel de la productivité agricole du lac par ses cultures de décrue saisonnières.

D'où cette diminution proclamée de 90 % de la surface du lac, largement diffusée et confortant l'appel à l'aide internationale pour sauver le lac Tchad, notamment en faisant ressurgir sous le nom de Transaqua une idée ancienne de transfert inter-bassin depuis le bassin de l'Oubangui vers le bassin du Chari.

Le point le plus bas atteint par le lac Tchad a eu lieu en mai 1985, où les seules surfaces inondées, couvrant environ 2 000 km<sup>2</sup>, étaient la zone située devant le delta du Chari et quelques mares dans la cuvette sud. Depuis la fin des années 1990, la surface inondée moyenne annuelle est de l'ordre de 10 000 km<sup>2</sup>. Cet état actuel du lac apparaît particulièrement favorable à la productivité du lac (pêche, agriculture et élevage).

.../...

10 *National Aeronautics and Space Administration* (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, États-Unis).



.../...

**Deuxième controverse : quelle est la cause de la diminution de la surface en eau ?**

En 2001, Coe et Fowley publiaient un article attribuant la diminution des apports fluviaux au lac pour moitié à une diminution de la pluie et pour l'autre moitié à l'action de l'homme par des prélèvements pour l'irrigation de 10 km<sup>3</sup>/an. Cette donnée est évidemment erronée puisque de tels prélèvements permettraient d'irriguer environ 500 000 hectares (ha), ce qui ne manquerait pas d'être visible aussi bien sur les images des satellites que sur le terrain. Plus récemment, une étude réalisée pour la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT, 2012) a fourni une estimation des prélèvements pour l'irrigation dans le bassin du Chari-Logone et le lac de 0,6 km<sup>3</sup>/an. Le changement de surface du lac résulte des variations de la pluie sur son bassin.

**Troisième controverse : tendance d'assèchement à long terme ou accident climatique ?**

Par le passé, des épisodes réversibles de Petit lac ont eu lieu indépendamment du changement climatique identifié. Il est donc difficile de dire si le changement global en cours à l'échelle de la planète intervient ou non dans l'état actuel du lac.

Les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour le siècle à venir manquent encore de sécurité pour la région du lac et de son bassin. Mais la hausse très probable des températures et un maintien possible des pluies autour de la moyenne actuelle contribuent à accroître la probabilité de bas niveaux ou d'assèchements dans la cuvette nord du lac. Le lac Tchad est donc fragile.

**Quatrième controverse : faut-il aménager un transfert interbassin depuis le fleuve Oubangui ?**

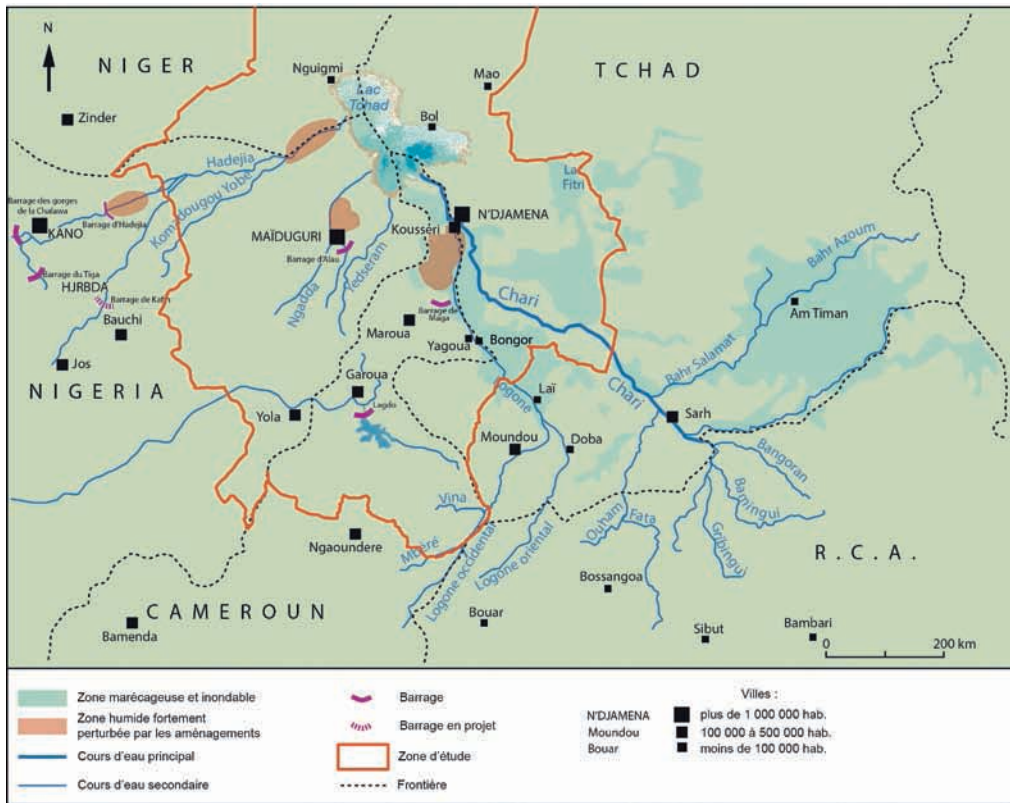
Les chefs d'État membres de la CBLT ont mandaté celle-ci pour étudier la possibilité d'un transfert d'eau depuis le bassin du Congo pour alimenter le lac Tchad. Les incertitudes multiples qui y sont associées (géopolitiques, sociétales, environnementales, impact sur la productivité du lac...) nécessitent des études complémentaires. Par ailleurs, du fait de l'ampleur des travaux nécessaires, le projet monopolise l'attention au détriment de réflexions sur l'adaptation au changement climatique de populations en forte croissance dans l'ensemble du bassin, avec une productivité agricole qui risque de diminuer du fait de l'augmentation de la température.

**1.4. Les autres ressources en eau de la zone d'étude**

Les autres ressources en eau de la zone d'étude sont constituées des eaux de surface, fleuves ou rivières : Chari, Logone, Komadougou Yobé, partie amont de la Bénoué (dont son affluent le Mayo Kebbi), Yedseram et Ngadda au sud du

lac et cours d'eau intermittents des monts Mandara (*mayos* en fulfuldé), plaines d'inondation (Yaéré du Nord Cameroun, zone de déversement du Logone vers le Mayo Kebbi – Olivry, 1986, plaine du Ba Illi, plaine de Massenya, marécages de Hadejia Nguru sur la Komadougou Yobé), mares saisonnières ainsi que des eaux souterraines (cf. carte 3).

Carte 3. Le bassin hydrographique actif du lac Tchad et ses zones humides



Source : Magrin, 2014a.

Tous ces systèmes hydriques peuvent être divisés en un ensemble de terroirs ou de sous-bassins qui peuvent être aménagés ou gérés de façon à fournir des services aux sociétés environnantes, en tenant compte des impacts possibles de l'amont vers l'aval ainsi que de la variabilité intrinsèque du milieu.

Le Chari et le Logone sont deux fleuves à régime tropical caractérisés par une seule crue annuelle de forte amplitude avec un pic fin octobre et un étiage bas de longue durée centré sur avril-mai. Les étiages actuels, plus longs et plus bas

que par le passé, donnent l'impression que les lits des fleuves s'ensablent. Ce qui demande à être confirmé, les quelques mesures disponibles n'allant pas dans ce sens. Hormis durant les années de sécheresse, les fleuves débordent de leur lit durant la crue et contribuent avec la pluie directe à l'inondation des plaines inondables, dont le Yaéré (8 000 km<sup>2</sup>) au Cameroun et le Ba Illi (jusqu'à 4 000 km<sup>2</sup>) au Tchad. À la décrue, le Yaéré se vide vers le lac Tchad par son exutoire, l'El Beïd, et vers le lit du Logone. Ces dernières années, un très grand nombre de nouveaux canaux de pêche ont été creusés par les habitants sur les rives camerounaise et tchadienne entre le fleuve et la plaine inondable, ce qui modifie la chronologie du cycle d'inondation et les services écosystémiques que rendent ces milieux. En amont du Yaéré, le lac Maga collecte des eaux de crue du Logone et de *mayos* issus des monts Mandara pour les restituer au périmètre d'irrigation rizicole de la Semry. Ce réservoir donne également lieu à une pêche active. Les plaines de Firki (Nigeria) et du Diamaré (Cameroun) sont aussi inondées saisonnièrement et exploitées en sorgho repiqué.

La Komadougou Yobé, issue du plateau de Jos au Nigeria à l'ouest du lac Tchad, alimente directement la cuvette nord, mais son apport au lac est réduit (moins de 1 % des apports totaux), avec un débit d'étiage nul durant 5 à 7 mois. Dans sa partie aval, elle forme la frontière entre le Nigeria et le Niger, et son eau est utilisée en partie pour l'irrigation de champs de poivrons.

Descendus des Monts Mandara, les *mayos* (rivières) viennent se perdre dans le Yaéré sans atteindre le Logone lui-même (Olivry, 1986). Du sud au nord, ce sont principalement : le Mayo Boula, le Mayo Tsanaga et son affluent le Kalliao, le plus important avec un débit annuel de l'ordre de 0,25 km<sup>3</sup>/an, et enfin les *mayos* Motorsolo et Ranéo. Ces *mayos* contribuent à la recharge de la nappe de piémont.

Les mares saisonnières, largement réparties dans la zone d'étude, sont importantes pour le bétail : elles réduisent le besoin de déplacements du bétail pour s'abreuver et contribuent ainsi à leur prise de poids. Le surcreusement de certaines d'entre elles augmente leur efficacité.

Outre le réservoir de Maga au Cameroun, déjà cité, il y a peu de barrages dans le bassin du lac Tchad. Au Nigeria, quelques réservoirs dans la partie amont du bassin de la Komadougou Yobé sont utilisés pour la fourniture d'eau douce et l'irrigation. Les principaux réservoirs sont Tiga (2 000 mm<sup>3</sup>) et Challawa Gorge (900 mm<sup>3</sup>). Leur gestion, en modifiant l'amplitude et la chronologie de la crue naturelle, contribue à un dérèglement des pratiques agricoles et des écosystèmes marécageux des Hadejia Nguru Wetlands en aval de ces barrages. Au sud du lac, le barrage d'Alau (106 mm<sup>3</sup>) sur la rivière Ngadda, contribue pour une petite part à l'alimentation de Maiduguri.

Dans le bassin de la Bénoué au Cameroun, la retenue de Lagdo sur la Bénoué (7 700 mm<sup>3</sup>) donne lieu à une pêche active, contribue à la production d'électricité,

à l'irrigation dans la vallée (15 000 ha) et au soutien d'étiage pour la navigation. En 2012, suite à de fortes pluies, les lâchers du barrage ont inondé la vallée, provoqué l'évacuation de 120 000 personnes au Nigeria et entraîné des morts.

Le Mayo Kebbi, affluent de rive droite de la Bénoué, fait partie du bassin du Niger, mais il est surtout alimenté par les déversements de la crue du Logone, au niveau de Léré *via* les lacs de la dépression Toupouri (Fianga, Tikem, N'Gara) également alimentés par la Kabia au Tchad. Le Mayo Kebbi franchit les chutes Gauthiot et rejoint la Bénoué après avoir traversé les lacs Tréné et Léré où des expériences de gestion communautaire des pêcheries ont été développées par la Coopération allemande.

La surface des nappes phréatiques du bassin du Chari se situe entre quelques mètres et quelques dizaines de mètres de profondeur dans les zones de creux piézométriques. On estime que la recharge se fait sous les dunes (Kanem), le long des rives du lac Tchad et des fleuves ainsi que dans la partie basse des *mayos* du Cameroun. Malgré des mesures récentes au Tchad (CBLT-BGR<sup>11</sup>, 2014), la ressource exploitable est mal connue. Des projets de nouvelles études sont en discussion.

La nappe profonde du Pliocène, entre 270 et 330 m de profondeur et de bonne qualité, est exploitée par des forages, parfois artésiens, au Nigeria et au Niger avec un impact mesurable sur le niveau de la nappe.

### *1.5. Autres aspects de l'environnement*

La zone d'étude est relativement plate. Le point bas est constitué par le lac Tchad, dont la surface est à environ 280 m, alimenté par le Chari, dont la pente est particulièrement faible avec un dénivelé de 85 m pour environ 800 km entre Sarh et le lac Tchad. Les quelques points hauts sont situés en bordure sud de la zone d'étude, au Cameroun dans l'Adamaoua, et plus au centre, avec les monts Mandara entre Maroua et la frontière nigériane, zone escarpée culminant à environ 1 500 m. Plus à l'ouest de la zone d'étude, le plateau de Jos (1 200 m) donne naissance à la Komadougou Yobé, dont le cours inférieur est également très plat.

À l'échelle de la zone étudiée, un certain nombre de caractéristiques et de risques pour l'environnement peuvent être identifiés. Ils concernent en particulier :

- la biodiversité et les espèces allochtones ;
- la couverture boisée, soumise à une intense exploitation pour les besoins familiaux ruraux et urbains ;

.....  
11 *Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe* (Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles, Coopération allemande).

- la qualité de l'eau de surface et souterraine, du fait des rejets urbains et d'un usage mal maîtrisé des engrais et pesticides, d'autant plus sensible que le lac Tchad constitue le point de concentration finale de tous les produits véhiculés par l'eau ;
- le risque de pollution pétrolière, si les aménagements ou les exploitations se rapprochent du lac Tchad et autres plans d'eau ;
- la conservation des zones protégées et de la faune sauvage, malgré l'existence de réserves et de parcs nationaux ;
- la mise en application de la Charte de l'eau de la CBLT.

Le risque d'introduction ou de développement d'espèces végétales invasives existe. Le développement de *Prosopis* lorsque la cuvette nord du lac s'est asséchée, en est un exemple. Le développement de *Mimosa pigra*, buisson épineux originaire d'Amérique centrale, est manifeste sur les berges de tous les milieux aquatiques. En revanche, l'extension du *Typha* dans la cuvette sud du lac Tchad ou dans les marais de Hadejia Nguru n'est pas un envahissement, mais un développement résultant d'une stabilisation du niveau de l'eau dans un milieu initialement plus variable.

Le bassin du lac Tchad est, jusqu'à présent, l'un des rares bassins fluviaux africains épargnés par la jacinthe d'eau. L'introduction de cette plante flottante, présente dans le bassin du Congo, serait d'autant plus néfaste pour l'ensemble des milieux aquatiques du bassin qu'ils sont peu profonds. Il convient donc de vérifier régulièrement son absence.

Comme tous les lacs, le lac Tchad reçoit chaque année une certaine quantité de sédiments apportés par les fleuves et le vent. Un programme de recherche serait à mettre en place pour évaluer les apports sédimentaires passés et actuels ainsi que leur répartition dans le Chari et dans le lac. Cela permettrait de mieux adapter aux enjeux véritables les travaux de dragage du Chari et du lac prévus par la CBLT pour faciliter la navigation.

### **1.5.1. Les aires protégées**

Les aires protégées sont importantes à divers titres : la conservation mondiale de la biodiversité, les revenus pour les populations locales et les États (tourisme et droits de chasse). Pour les oiseaux aquatiques migrateurs d'Europe, une bonne capacité d'accueil au cours de leur parcours de migration hivernale et de leur séjour sur place est une condition nécessaire au maintien de leurs effectifs.

L'ensemble du lac Tchad est un site Ramsar<sup>12</sup> pour la conservation des oiseaux d'eau depuis 2008, la partie nigériane étant présentée comme parc national.

La plaine d'inondation du Logone au Tchad et les dépressions Toupouri sont également des sites Ramsar situés dans la zone d'étude, qui comporte en outre la réserve de faune de Mandélie (138 000 ha), laquelle se révèle bien dégradée, et celle de Binder-Léré avec ses lamantins (135 000 ha).

Dans la zone d'étude, les aires protégées sont particulièrement importantes au Cameroun : la région du Nord compte trois parcs nationaux couvrant une superficie totale de plus de 700 000 ha (Faro, Benoué et Bouba Njidda), et la réserve forestière de Beka (3 500 ha). Dans ces paysages de savanes soudaniennes, les aires protégées, les parcs nationaux et les zones de chasse représentent 45 % de la superficie de la région. Il y a sept aires protégées dans la région de steppe soudano-sahélienne de l'Extrême-Nord, dont trois parcs nationaux (Waza, Kalamaloué et Mozogo-Gokoro) et quatre réserves forestières (Laf-Madjam, Kalfou, Mayo Louti et Mayo Sangué) qui occupent près de 10 % de la superficie de la région.

Au Niger, seule une petite partie de la réserve de faune de Termit (10 millions ha) est incluse dans la zone d'étude.

Au Nigeria, se trouvent dans la zone d'étude les réserves de faune de Baturya Wetlands dans la plaine inondable de Hadejia Nguru, et la réserve de Sambisa, importante pour ses connexions avec les éléphants du parc de Waza.

L'ensemble de ces aires protégées fait face à plusieurs menaces dont le braconnage, l'orpaillage, l'empiètement par les activités agricoles, la transhumance et l'insécurité, pour beaucoup liées à un manque de moyens pour leur protection. L'ensemble de ces empiètements pose la question des dimensions considérables de ces aires protégées, dans un contexte de forte croissance de la population et de ses besoins en terres.

### **1.5.2. La mise en œuvre de la Charte de l'eau de la CBLT**

La CBLT est un organisme de concertation pour la gestion des ressources en eau du bassin du lac Tchad, créé en 1964 par les quatre pays riverains du lac (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad). Par la suite, la Libye et la République Centrafricaine (RCA) s'y sont associées, et le bassin conventionnel – la zone opérationnelle de la CBLT – s'est progressivement agrandi pour couvrir actuellement l'ensemble du bassin versant actif du lac Tchad. Les objectifs de la CBLT paraissent ambitieux

.....

12 La Convention de Ramsar, officiellement Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, couramment appelée Convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 à Ramsar (Iran) pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leurs valeurs économique, culturelle, scientifique et récréative. Ladite Convention est entrée en vigueur le 21 décembre 1975.

quand on considère ses moyens humains et financiers propres, qui la rendent dépendante des financements extérieurs. C'est ainsi qu'elle héberge régulièrement des projets de développement du lac lui-même ou de son bassin. Plus récemment, le champ d'action de la CBLT a été étendu à la sécurité (Magrin, 2014a).

La Charte de l'eau du lac Tchad, adoptée en 2012, a précisé et actualisé les règles de gestion concertée (CBLT, 2012). Dans la pratique, les États peuvent décider de travaux ou de politiques influençant les ressources en eau du bassin parfois de façon unilatérale, comme pour les digues récemment construites sur les deux rives le long du Logone avec un impact négatif sur les services écosystémiques des plaines d'inondation, parfois de manière collégiale, comme pour le désensablement du Chari ou le projet de transfert interbassin avec l'Oubangui. Dans la communauté scientifique, certaines de ces initiatives apparaissent comme mal étayées au vu des connaissances disponibles, ce qui n'empêche pas qu'elles reçoivent un avis favorable de bailleurs de fonds nationaux ou internationaux<sup>13</sup>.

## 2. Dynamiques du peuplement et activités

### 2.1. Démographie : une charnière africaine

#### 2.1.1. Les données utilisées

Nous nous appuyons ici sur les derniers recensements des quatre pays étudiés. Ils ont été réalisés aux dates suivantes : Cameroun (1987, 2005), Niger (1988, 2012), Nigeria (1991, 2006), Tchad (1993, 2009).

Ces recensements présentent des limites propres aux zones, dont une part importante de la population, mobile (éleveurs, pêcheurs et même agriculteurs) est peu ou mal prise en compte. En outre, des problèmes géopolitiques ont pu fausser les résultats à des échelles assez locales : l'insécurité dans l'espace du lac Tchad entretenue par les partisans d'Hissène Habré au début des années 1990 n'a pas permis d'y conduire les opérations du recensement de 1993 ; parallèlement, l'occupation nigériane de la fenêtre camerounaise du lac Tchad (1987-2004) n'a pas permis d'y dénombrer correctement la population.

La principale incertitude concerne la population des États fédérés du Nigeria. S'il ne fait aucun doute qu'ils constituent la principale polarité démographique de l'aire d'étude, la mesure précise de la population y est compliquée par l'économie politique nationale. La Constitution nigériane a défini en effet une clé de répartition de la rente pétrolière en fonction de la population des États et des *local governments*, ce qui conduit à des phénomènes de surestimation ou,

.....  
13 Voir *International Conference on Lake Chad*, August 29-31 2017, Abuja, Nigeria. <http://www.lcbconference2017.ng/index.php>

au contraire, de minimisation de la population lors des différents recensements, sur fond de rivalités et de rapports de pouvoir entre territoires et entre groupes. Au Cameroun existent aussi des polémiques récurrentes sur la surestimation des chiffres de la population du Nord-Cameroun, pour des raisons électorales (cet ensemble étant réputé proche du parti au pouvoir à Yaoundé).

### 2.1.2. Un peuplement très inégal

La répartition du peuplement présente des contrastes considérables au sein de la région du lac Tchad étudiée.

Si l'on raisonne à l'échelle des pays, les quatre États nigériens regroupent à eux seuls plus de la moitié de la population de l'aire d'étude, les deux régions camerounaises du Nord et de l'Extrême-Nord près d'un quart, les régions tchadiennes environ 17 % et enfin la région de Diffa au Niger seulement 3 %.

On pourrait penser que le peuplement suit globalement un gradient nord/sud qui reflète le différentiel de pluviométrie : les confins sahélo-sahariens nigériens et tchadiens sont désertiques (4,5 habitants (hab) au km<sup>2</sup> dans la région de Diffa ; 6,6 hab/km<sup>2</sup> dans le Kanem tchadien), le peuplement se concentre au Nigeria et au Cameroun. Cependant, les périphéries méridionales de l'aire d'étude – la région camerounaise du Nord – historiquement très peu peuplées, ont des densités actuelles encore modérées<sup>14</sup>, de l'ordre de 40 hab/km<sup>2</sup>. Un gradient ouest/est s'y ajoute : les hautes densités nigérianes et camerounaises (200 hab/km<sup>2</sup> dans le Gombe ; 140 hab/km<sup>2</sup> dans l'Adamawa nigérian et l'Extrême-Nord camerounais) décroissent vers l'est (60 hab/km<sup>2</sup> dans le Mayo-Kebbi et le tiers dans le Chari Baguirmi, régions du Tchad). À petite échelle, la région du lac Tchad apparaît finalement comme une charnière entre les densités élevées de l'Afrique de l'Ouest et les zones moins peuplées de l'Afrique centrale.

Cependant, des contrastes de peuplement très vigoureux s'expriment à des échelles plus fines (cf. cartes 4 et 5). Ils reflètent des conditions environnementales locales interprétées par les sociétés dans l'histoire, ainsi que les dynamiques de mise en valeur agricole des dernières décennies, tantôt endogènes, tantôt associées à des politiques de développement.

Le Nord-Est nigérian est la partie la plus peuplée de la zone d'étude. L'agglomération de Maiduguri (0,9 million hab en 2006 ; peut-être 1,5 million hab en 2017<sup>15</sup>) et les rives bornouanes du lac Tchad présentent de fortes densités, de même

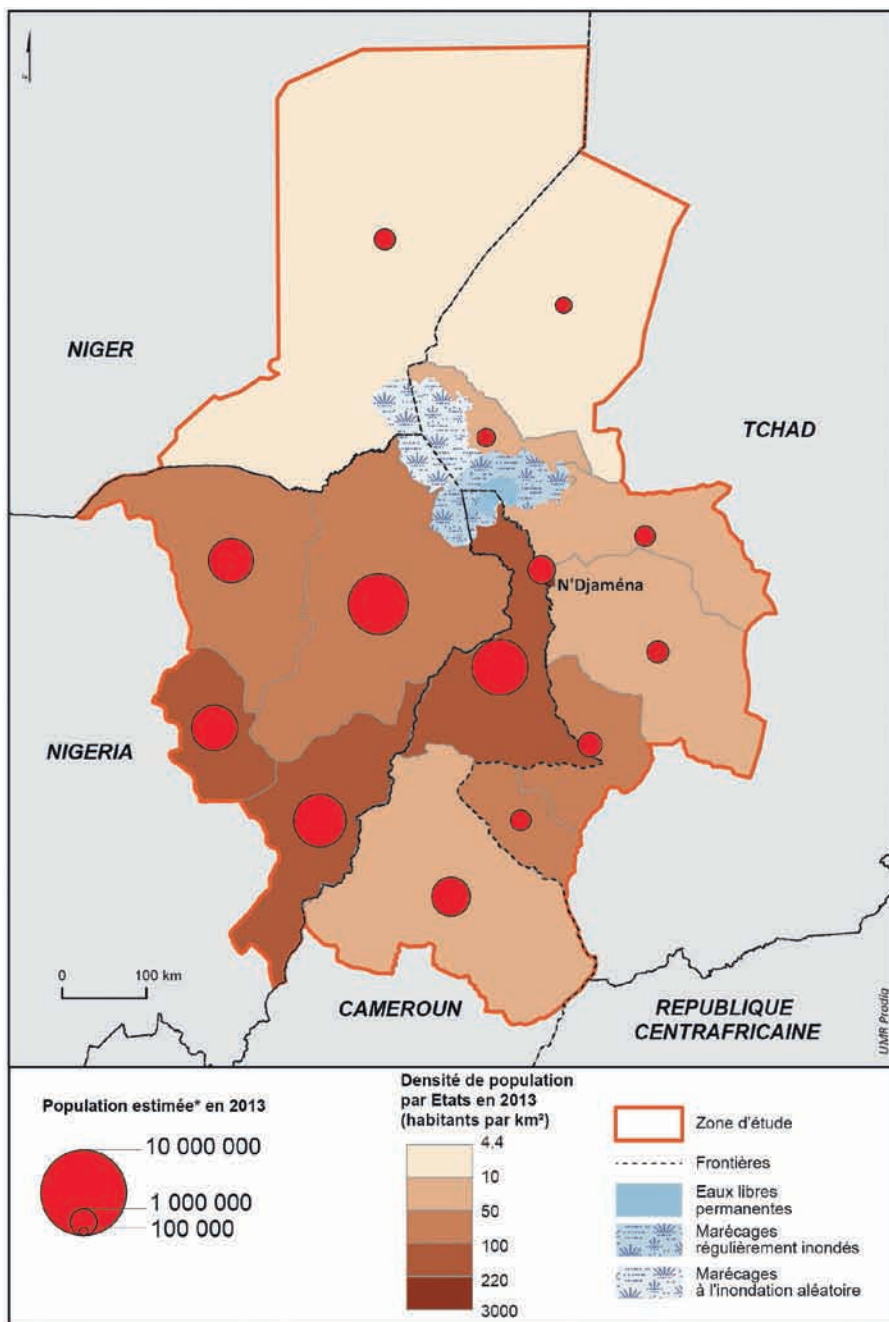
.....

14 Pour cette région du Cameroun, le chiffre des densités à l'échelle régionale ne rend pas compte de la pression localisée sur les ressources naturelles du fait de la forte emprise spatiale des aires protégées.

15 Parmi lesquels un nombre de déplacés internes en avril-mai 2017 allant de 385 000 selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2017) à 640 000 selon les Nations unies : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G17/091/25/PDF/G1709125.pdf?OpenElement>

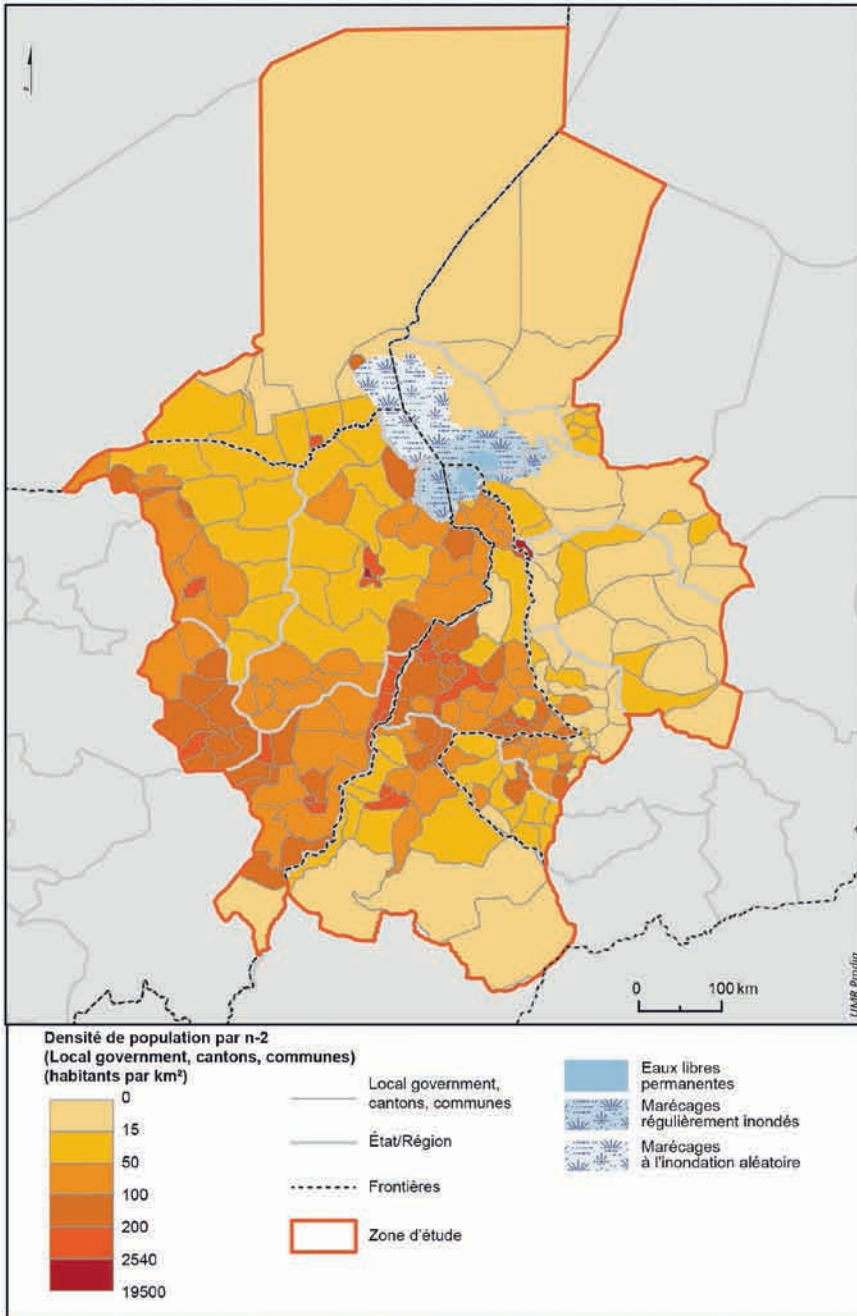


Carte 4. Population et densités par grandes entités administratives



Sources : Estimations à partir des recensements du Cameroun-2005, Niger-2012, Nigeria-2006 et Tchad-2009.

Carte 5. Densités démographiques à l'échelle administrative de base



Sources : Données des recensements du Cameroun (2005), Niger (2012), Nigeria (2006) et Tchad (2009).

que le Gombe et l'Adamawa, qui prolongent les densités élevées du plateau de Bauchi. Cela s'explique par les ressources naturelles disponibles et par la protection jadis assurée par l'empire du Borno. Au nord du lac Tchad, moins favorisé du point de vue de la pluviométrie, le royaume du Kanem a aussi permis l'existence de densités démographiques relativement élevées à cette latitude, concentrées entre Mao, la zone des *ouadis* et les rives nord du lac Tchad.

Au sein d'une région camerounaise de l'Extrême-Nord très peuplée, les monts Mandara ont fonctionné historiquement comme des montagnes refuges pour des populations fuyant les raids des puissances esclavagistes peules contrôlant les plaines, et ont concentré des effectifs importants sur des superficies réduites. Les densités rurales y sont parmi les plus élevées d'Afrique (plusieurs centaines d'habitants au km<sup>2</sup>).

Le sud de la plaine du Diamaré présente aussi des densités rurales très élevées, de part et d'autre de la frontière tchado-camerounaise (populations Mundang, Toupouri, Massa), de même que la plaine du Diamaré autour de Maroua. Ces peuplements s'expliquent par les potentiels agricoles (notamment des plaines à sorghos repiqués) et par des organisations politiques solides au xix<sup>e</sup> siècle.

Les vallées (Bénoué ; basses vallées du Logone et du Chari) et certaines zones humides (lac Tchad, Yaéré) n'ont pas fixé historiquement de peuplements importants dans la région du lac Tchad – sauf exception (polders du Kanem), elles servaient de refuge plus que de foyers de production agricole. Elles sont aujourd'hui souvent l'enjeu d'une course à la terre et à l'eau.

Le lac Tchad, ses rives et ses îles fixent aujourd'hui environ 2 millions d'habitants. C'est une zone historiquement peu peuplée qui a longtemps servi de refuge à des populations refusant l'islamisation et la domination du Kanem puis du Borno (appelées Kouri et Boudouma en français, Yedina côté nigérian). Ces insulaires du lac ont longtemps entretenu l'insécurité sur ses rives, notamment méridionales, qui restèrent désertes jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle (Bouquet, 1990). Le peuplement du lac Tchad s'est effectué en plusieurs étapes à partir des années 1950 (migrations de pêche surtout) et a été accéléré lors des sécheresses sahéliennes des décennies 1970-1980. Le passage au Petit lac a libéré alors de vastes superficies exploitables en décline par l'agriculture et l'élevage. Les rives de la cuvette Sud (Nigeria, Cameroun et Tchad) se sont peuplées rapidement en lien avec l'essor de systèmes agricoles très productifs orientés vers les marchés urbains de Maiduguri et de N'Djaména.

Au Nigeria et au Tchad, le lac Tchad a été un territoire de grands projets de développement depuis les décennies 1960-1970, mais ils ont rencontré de telles difficultés (voire un échec complet au Nigeria<sup>16</sup>) qu'ils n'expliquent pas une

.....  
16 Le *South Chad Irrigation Project* (SCIP) et le *Baga Polder Project*, qui devaient mettre en valeur des dizaines de milliers d'hectares à partir de pompes dans le lac Tchad, n'ont produit que durant quelques années à la fin des années 1970 : le recul des eaux du lac et des dysfonctionnements divers ont conduit à la mise en sommeil rapide de l'aménagement (voir Bertoncin et Pase, 2015).

attractivité migratoire liée à une dynamique de peuplement et d'intensification agricole spontanée, connectée à la demande urbaine. Dans les moyennes vallées du Logone et dans celle du bas Chari (en aval de N'Djaména), de manière plus dispersée dans l'espace et dans le temps, les aménagements hydro-agricoles, publics (Semry, Casier A) et privés, ont soutenu la densification du peuplement rural.

Enfin, au sud de l'aire régionale, les pays de la Bénoué, marches des lamidats peuls historiquement peu peuplés, ont fourni un type de front pionnier complètement différent depuis les années 1970, autour de la culture pluviale du coton encadrée par l'État camerounais à travers la Société de développement du coton (SODECOTON).

### **2.1.3. Une forte croissance démographique**

La région connaît globalement une très forte croissance démographique, soutenue par des soldes naturels élevés (autour de 3 % par an). Dans la région de Diffa, la croissance est plus rapide (+4,3 % par an) qu'à l'échelle nationale (+3,7 % par an) (République du Niger, 2008) ; au Tchad, la croissance annuelle moyenne est de +3,5 % par an ; au Cameroun et au Nigeria, la croissance annuelle de la population est un peu moins rapide (entre +2,5 % et +3 % par an), mais les indicateurs des régions septentrionales qui relèvent de la zone d'étude sont supérieurs.

L'analyse des taux de croissance annuels correspondant à ceux observés entre le dernier et l'avant-dernier recensement présente à l'échelle de la région d'étude des contrastes intéressants (Ngaressem *et al.*, 2014 : 196) : ainsi, l'évolution de la population entre 1993 et 2009 était-elle négative au Kanem tchadien (-0,8 % par an), signalant une forte émigration en lien avec la vulnérabilité climatique et alimentaire structurelle de cet espace. Dans les espaces très peuplés du Borno nigérian ou de l'Extrême-Nord du Cameroun, on se situait légèrement au-dessus du solde naturel (+3,2 % et +3,8 % par an), ce qui signale un solde migratoire équilibré voire positif. Celui de la région du Nord est encore nettement positif entre 1987 et 2005 (+4 % par an), mais il ralentit après la forte période d'installations de nouveaux agriculteurs correspondant au front pionnier organisé autour de la culture du coton (+5,1 % par an entre 1976 et 1987). N'Djaména, la capitale tchadienne, présentait un taux de croissance annuel de 5 %.

En 2017, les déplacements de populations liés à la crise Boko Haram invalident de telles projections. Il est difficile de faire la part des déplacements effectués à l'intérieur d'une maille administrative (par exemple, de la campagne vers le chef-lieu proche), par rapport à ceux recouvrant une plus longue distance. En l'absence de déplacements extra-régionaux de grande ampleur, le plus simple pour évaluer l'évolution de la population régionale consiste donc à appliquer un taux de croissance annuel homogène de +3 %. Il en résulte que la population régionale est passée de 13,5 millions d'habitants à l'avant-dernier recensement (à la charnière des années 1990) à une estimation de 23 millions d'habitants

en 2009 et de 29,3 millions en 2017. À ce rythme, la population régionale aura encore doublé dans 20 ans.

#### 2.1.4. Une urbanisation limitée mais essentielle au fonctionnement du système régional

L'urbanisation<sup>17</sup> est dans l'ensemble limitée dans l'aire étudiée, inférieure (sauf au Tchad) aux moyennes nationales, ce qui reflète la situation du développement. Dans la région de Diffa au Niger, le taux d'urbanisation est de 17 % (21 % en moyenne nationale) (République du Niger, 2008). Les régions camerounaises du Nord (27 %) et de l'Extrême-Nord (24 %) affichent des taux de moitié inférieurs à la moyenne nationale (51 % en 2010). Le taux d'urbanisation des régions tchadiennes situées dans l'aire d'étude est de 35 % (22 % en moyenne nationale), mais de seulement 8,5 % si l'on enlève N'Djaména du calcul (RGPH, 2009). Le calcul du taux d'urbanisation dans les États nigériens est difficile, car le recensement indique seulement la population des *Local governments*, sans distinguer la population des chefs-lieux. À partir des données de la base Geopolis, on peut estimer la population urbaine à 51 % au Borno, 42 % dans l'Adamawa, 34 % au Gombe et 30 % au Yobe, soit une moyenne de 41 %, légèrement supérieure à la moyenne nationale estimée selon les sources entre 40 % (estimations onusiennes habituelles) et 30 % (Geopolis, 2008<sup>18</sup>). Ainsi, au total, la population urbaine représenterait environ 33 % de la population de l'aire d'étude.

Il existait dans la région des villes très anciennes mais de petites dimensions, comme les cités Kotoko établies sur les bourrelets de berge du Logone (Makari, Mani, Goulfeï, Kousseri), les villes capitales du Borno (Njimi, Ngazargamo, Kukawa) ou d'autres villes séculaires comme Mao (Kanem), N'guigmi ou Yerwa (Maiduguri). Le réseau urbain actuel a pour origine principale la logique de contrôle territorial mise en place lors de la colonisation : depuis lors, la reconnaissance étatique du statut urbain et le développement des fonctions administratives vont de pair et constituent un facteur important de croissance des villes. L'évolution territoriale post-indépendance a conduit à la densification de la trame administrative et urbaine : au Nigeria, la formation de l'État du Borno en 1976 s'est accompagnée de la création de nouveaux *local governments*, avec chacun un chef-lieu à statut urbain. La création des États du Yobe, du Gombe et de l'Adamawa en 1991 s'accompagne de la naissance de nouvelles capitales d'États – dont le poids

.....

17 Part de la population urbaine dans la population totale. La définition de l'urbain varie dans les quatre pays considérés. Au Tchad et au Niger, la population urbaine dépend uniquement du statut administratif : est urbaine toute localité érigée au rang de sous-préfecture (Tchad), de chef-lieu de département (Niger). La définition camerounaise considère soit le critère administratif (à partir du chef-lieu de district ou d'arrondissement), ou une certaine taille (5 000 habitants agglomérés) et des fonctions (services publics, marché quotidien).

18 Le calcul effectué par Geopolis se fonde sur une analyse des tâches urbaines des agglomérations de plus de 10 000 habitants.

démographique n'est cependant pas toujours prépondérant. Damaturu, capitale de l'État de Yobe, est beaucoup moins peuplée que Potiskum, à l'ouest, qui dépasse 200 000 habitants (cf. *supra* cartes 4 et 5). Dans les autres pays, les dynamiques territoriales depuis 1960 ont conduit, après une relative stabilité, à la création de nouvelles entités administratives, et ce processus s'est accéléré depuis le début des années 2000 avec l'approfondissement de la décentralisation. Le nombre de villes a augmenté, mais la plupart restent de petites villes.

Outre les fonctions politico-administratives, le principal moteur de la croissance des villes tient au contrôle des échanges avec leurs arrière-pays ruraux et des échanges transfrontaliers, qui sont les deux moteurs économiques régionaux. On distingue différents profils combinant ces fonctions administratives et commerciales :

- à la tête de la hiérarchie urbaine régionale se distinguent indiscutablement Maiduguri et N'Djaména, avec chacune plus d'un million d'habitants en 2012. Maiduguri est depuis longtemps la métropole du nord-est nigérian : elle contrôle et redistribue les flux commerciaux entre Kano et le sud du Nigeria d'une part, le lac Tchad, le Nord Cameroun et N'Djaména et le Tchad d'autre part. C'est un grand centre religieux. Elle dispose aussi de fonctions tertiaires de niveau supérieur (administrations, universités, hôpitaux), mais son tissu industriel est très mince. N'Djaména, capitale du Tchad, concentre les fonctions administratives et commerciales attendues, ainsi que quelques industries. Elle s'est rapidement transformée dans la décennie 2000 (surtout après 2008) sous l'effet de l'investissement de la rente pétrolière. Le secteur tertiaire moderne y a connu une dynamique rapide (banques, téléphonie, hôtellerie), en plus du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui a fourni de nombreux emplois ;
- un deuxième niveau dans la hiérarchie urbaine régionale est constitué de villes cumulant des fonctions administratives de niveau supérieur, une population importante (de l'ordre de 200 000 habitants) et une certaine centralité économique (tertiaire supérieur, industries). On y trouve des villes camerounaises (Garoua, Maroua) et nigérianes (Gombe, Yola) ;
- un troisième niveau est fourni par des villes dont les attributs sont moins complets, mais qui se distinguent par au moins une fonction importante : Potiskum est un carrefour commercial très important entre les pôles du lac Tchad, de Kano et du Centre et Sud du Nigeria ; c'est aussi un des plus grands marchés au bétail d'Afrique de l'Ouest. Mubi, dans l'Adamawa, est largement comparable. Kousseri (population de 140 000 habitants estimée en 2013) est une ville jumelle de N'Djaména et le lieu d'un très intense commerce transfrontalier ;
- un quatrième niveau de la hiérarchie urbaine est fourni par des villes secondaires aux fonctions diversifiées (administration plus ou moins étoffée suivant

l'ancienneté du statut, commerce, parfois sièges d'ONG et de nouvelles universités) polarisant des arrière-pays très étendus, comme Diffa au Niger (18 000 habitants en 2010), Bol, Mao et Massakory au Tchad (autour de 30 000 habitants chacune au recensement de 2009) ; ou des espaces bien peuplés comme Pala et Bongor (autour de 45 000 habitants) et de nombreux chefs-lieux de *local governments* dans les États nigériens ;

- enfin, un réseau assez dense – dans les zones très peuplées ou à l'économie agricole et aux échanges actifs – de petites villes aux allures de bourgs ruraux.

### 2.1.5. Jeune Afrique

La région d'étude constitue l'un des espaces d'Afrique, et donc du monde, où la croissance démographique est la plus rapide et la jeunesse de la population la plus grande. Au Niger, l'âge médian est de 14,8 ans en 2013 (*World population prospects*, 2015), soit le plus bas du monde.

La grande jeunesse de la population induit des besoins très importants en termes d'accès aux services, en particulier d'éducation et de santé, ainsi que d'insertion sur le marché du travail. Le « dividende démographique », dont on parle beaucoup depuis quelques années (Guengant et May, 2011) se concrétise d'autant plus que la baisse de la fécondité est rapide : jusqu'à présent, elle n'a pas été observée de manière significative au Sahel ni dans la région d'étude. L'indice conjoncturel de fécondité est supérieur à 6 (6,7 dans le Nord-Est du Nigeria en 2011, NESTS, 2014 : 155). Il s'explique par un ensemble de causes bien connues : haut niveau de la mortalité infantile, faible niveau d'éducation des filles, mariage précoce (31 % de mariages avant 15 ans dans le Nord-Est du Nigeria [NESTS, *ibid.* : 156]), faible diffusion de la contraception moderne (dans le Nord-Est du Nigeria, 93 % des adultes n'utilisent aucun moyen de contraception, contre 53 % dans le Sud-Est [NESTS, *ibid.* : 157]).

Avant Boko Haram, la précarité des conditions de vie et d'insertion dans la vie active de la jeunesse a constitué un des facteurs explicatifs du banditisme rural (Saïbou, 2010) et de l'entrepreneuriat de la violence, en particulier au Tchad<sup>19</sup> (voir Debos, 2013). De même, les prises d'otage qui ont profondément perturbé les sociétés Mbororo du Cameroun au cours des années 2000, expriment en partie une crise des relations intergénérationnelles (Seignobos, 2011 ; Chauvin et Seignobos, 2013). Boko Haram également.

.....  
19 Les cycles de rébellion observés entre 1965 et 2009 sont animés par des leaders qui mobilisent des jeunes sur des bases ethniques. Faut de succès, les mouvements se terminent souvent par la négociation d'un ralliement en échange de postes dans l'administration et l'armée pour les leaders et leurs troupes. L'insatisfaction devant les promesses non tenues et les inégalités d'accès aux ressources motivent maints retours à la rébellion.

## **2.2. Complémentarités spatiales et dynamiques rurales**

### **2.2.1. Les dynamiques rurales dans la région du lac Tchad : diversité et généricité**

Dans la région du lac Tchad, la population reste très majoritairement rurale. Les activités sont encore peu diversifiées, très largement basées sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, dont dépendent la quasi-totalité des ruraux<sup>20</sup>. Le climat – avec un gradient climatique qui s'étend du soudanien au sud au saharien au nord –, l'hydrologie, le relief et la pédologie conditionnent les formes de mise en valeur. Les zones humides sahéliennes en particulier offrent des ressources exploitables durant la longue saison sèche. L'histoire du peuplement et des pouvoirs conditionne aussi les formes de contrôle et d'accès à la terre et aux ressources naturelles, et donc en partie les formes de mise en valeur. Dans des économies rurales aujourd'hui structurées par le vivrier marchand<sup>21</sup>, la distance aux villes et la qualité des infrastructures de transport confèrent un dynamisme inégal aux agricultures de la région entre les espaces bien reliés aux métropoles régionales, ceux relativement bien connectés aux marchés du Sud et les espaces plus enclavés (cf. *infra* chapitre 1, section 3.). Les investissements des entrepreneurs urbains dans l'agriculture accentuent les inégalités en zone rurale et entrent en concurrence avec l'agriculture familiale, encore très majoritaire, pour l'accès aux ressources. Enfin, les politiques agricoles ont été mises en œuvre de manière différenciée dans l'espace.

La région du lac Tchad présente aussi de grandes constantes. Partout ou presque, l'élevage et l'agriculture – et, dans les zones humides, la pêche – partagent les mêmes espaces. Dans les zones sahéliennes, les pasteurs côtoient historiquement les agriculteurs sédentaires également éleveurs (ou du moins propriétaires de bétail). Dans les zones soudaniennes, la rencontre entre les deux activités ne remonte véritablement qu'aux années 1980. La mobilité des troupeaux reste la base des pratiques d'élevage. La densification du parcellaire agricole, les péjorations climatiques et, depuis les années 1990, la montée de l'insécurité ont même renforcé la nécessité des déplacements.

Partout aussi l'agriculture familiale est diversifiée : diversité des productions, élevage mixte de gros et de petit bétail, diversité des espèces et des cultivars. Cette diversification est autant une stratégie face aux risques des prix et du climat qu'un moyen de valoriser les complémentarités entre les terroirs et entre les calendriers de travail et de la trésorerie. Les activités de transformation, de

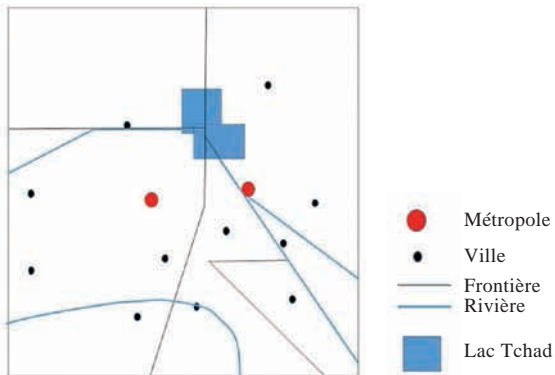
.....  
20 D'autres activités d'exploitation des ressources naturelles peuvent être localement importantes comme les coupes de bois, la chasse, l'orpaillage, l'exploitation du natron, l'artisanat du cuir ou encore la production de la spiruline.

21 Ce terme désigne des productions vivrières majoritairement destinées à la commercialisation vers les marchés urbains nationaux ou régionaux, mais qui peuvent aussi être autoconsommées (Chaléard, 1996).

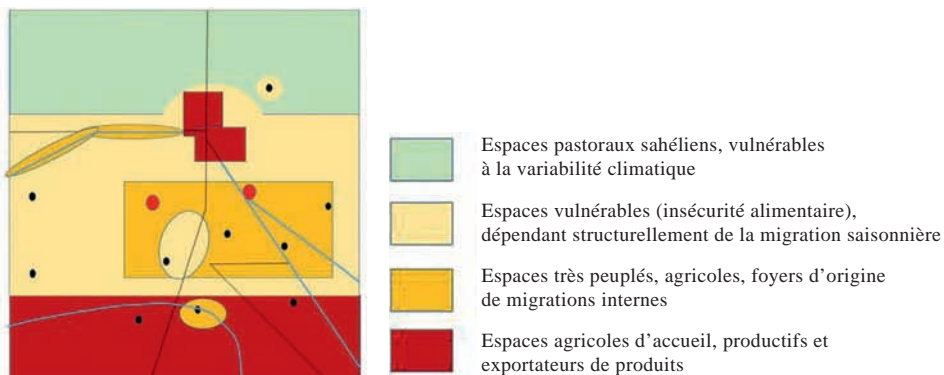


### Schéma 1. Le système régional avant 2013

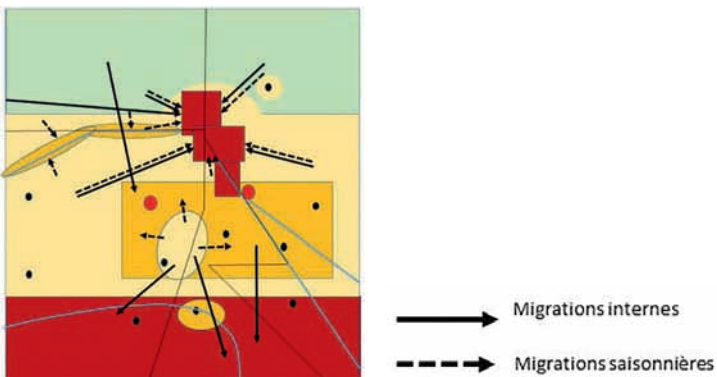
#### Pôles et limites du système régional



#### Les types d'espaces



#### Les migrations rurales



Source : les auteurs.

transport et de commerce des produits agricoles concernent un nombre important d'hommes et de femmes<sup>22</sup> et engagent des niveaux de capital très inégaux.

À l'échelle de la région d'étude<sup>23</sup>, les mobilités des hommes et des troupeaux connectent des espaces bien différenciés et entretiennent entre eux des relations de complémentarité. Nous avons ainsi distingué quatre grands types d'espaces :

- (i) des espaces au peuplement dense et ancien, exportateurs de produits agricoles, lieu d'accueil de travailleurs saisonniers et foyer de départ des résidents ;
- (ii) des espaces d'accueil, exportateurs de produits agro-haliopastoraux, au peuplement récent et présentant encore parfois les aspects de zones pionnières ;
- (iii) des espaces agropastoraux vulnérables, foyers d'origine des migrations ;
- (iv) Des espaces saharo-sahéliens uniquement pastoraux.

La structure du système régional est présentée sous forme de chorème (cf. *supra* schéma 1), qui est une représentation schématique permettant d'appréhender la complexité de ce territoire et de visualiser rapidement les changements induits par la crise Boko Haram. Le chorème est repris dans le schéma pour analyser la déstabilisation du système.

Il s'appuie sur les trois pôles régionaux que sont le lac Tchad et les deux métropoles Maiduguri et N'Djaména, ainsi que sur la répartition des hommes et des ressources en eau, en sols cultivables et en pâturages. Dans ce système, les frontières ne fournissent pas de véritables limites, et la partition classique en zones agroclimatiques ne suffit pas à définir les complémentarités fonctionnelles, qui valorisent aussi des contrastes à des échelles plus fines. Cette situation explique pourquoi une crise, touchant une partie de la région, peut avoir des répercussions à l'échelle régionale.

### **2.2.2. Des espaces très peuplés exportateurs de produits agricoles, lieux d'accueil de travailleurs saisonniers**

Permettant de cultiver en saison sèche et de s'affranchir en partie des aléas climatiques, la petite irrigation le long des berges de la Komadougou Yobé (Niger/Nigeria), du Chari (Cameroun et surtout Tchad en aval de N'Djaména) et des cours d'eaux temporaires (plaines de Mora, de Kolofata et du Diamaré au

.....  
22 De nouvelles recherches seraient utiles pour mieux connaître ces activités non agricoles en milieu rural.

23 Soulignons que la situation de la partie nigériane de l'aire d'étude est la moins bien connue ; la littérature scientifique sur les dynamiques agricoles et rurales du Gombe et de l'Adamawa est particulièrement mince.

Cameroun), ainsi que la culture du sorgho repiqué<sup>24</sup> dans les plaines d'inondation à vertisols<sup>25</sup> (plaines du Firki dans le Borno nigérian, plaines du Diamaré et cuvette de la Bénoué au Cameroun, zone interfluve Logone et Chari et plaine de Massenya au Tchad) ont permis un développement spectaculaire des exportations en céréales et produits maraîchers en réponse à la demande urbaine dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Depuis les années 1980, ces deux pratiques sont devenues localement le pilier de l'économie du fait des péjorations climatiques et des difficultés financières des sociétés d'encadrement cotonnier.

Dans ces espaces anciennement et densément peuplés, la concurrence exercée sur le marché foncier par les entrepreneurs urbains (commerçants, fonctionnaires) explique les difficultés des jeunes générations à accéder à la terre, et incite ces dernières au départ vers les zones d'accueil (lac Tchad, plaines de la Bénoué) ou vers les villes. S'y ajoutent au Cameroun une inégalité et une insécurité foncière historiques : les chefs traditionnels islamo-peuls contraignent les populations chrétiennes ou païennes à s'engager dans des locations sans aucune garantie sur les baux ou dans des systèmes de métayage très dissymétriques (Seignobos et Teyssier, 1997 et 1998).

En l'absence de régulation des marchés des intrants et du crédit, les frais de campagne relativement élevés engagés par l'irrigation (carburant, engrais, semence, main-d'œuvre) et par la culture du sorgho repiqué (emploi d'une main-d'œuvre salariée pour faire face au pic de mise en culture et/ou herbicides) obligent des paysans à s'employer comme manœuvres, voire à louer ou vendre les terres qu'ils ne peuvent pas mettre en culture.

Initialement pensés dans une logique de spécialisation des exploitations familiales, les grands périmètres irrigués du bassin du lac Tchad – *South Chad Irrigation Project* et *Baga Polder Project* (Nigeria), périmètres de la Semry (Cameroun), casiers de Bongor et polders dits modernes sur les rives orientales tchadiennes du lac Tchad (Tchad) –, se sont globalement soldés par des échecs (cf. *infra*), même si certains périmètres ont été réintroduits dans des systèmes de production diversifiés et ont offert certaines années une sécurité appréciable face aux aléas climatiques. Les jeux fonciers autour de la distribution des parcelles ont largement profité aux commerçants, fonctionnaires et autres notables locaux, générant ici aussi inégalités et insécurité foncière (Roupsard, 2000 ; Bertoncin et Pase, 2015).

.....

24 Véritable « révolution verte » (parce que ne nécessitant pas d'engrais), la culture du sorgho repiqué en contre-saison présente le double avantage (i) de valoriser des terres inondables réputées incultes sans apport d'engrais, et (ii) d'assurer une certaine sécurité face aux aléas climatiques (parce qu'elle est indexée sur le bilan des pluies). Des techniques intensives en travail de carroyage, de couverture et d'ensemencement des jachères ont permis de mettre en valeur des sols moins propices et de gagner ainsi de nouvelles terres (Raimond, 2005).

25 Sols dont le taux élevé d'argile gonflante confère une bonne capacité de rétention. Ces terres sont difficilement exploitables en saison des pluies.

### 2.2.3. Des espaces d'accueil de nouveaux agriculteurs, exportateurs de produits agro-haliopastoraux

Depuis les années 1980, le lac Tchad et les plaines de la Bénoué accueillent continuellement de nouveaux migrants qui y trouvent des terres fertiles et de riches pâturages. Ces espaces sont très productifs (maïs, niébé, bétail, poisson fumé pour le lac et bétail, maïs, arachide et coton pour les plaines de la Bénoué). Les migrants ont pu accumuler dans l'agriculture ou la pêche des surplus importants souvent réinvestis dans le bétail confié aux éleveurs transhumants. Avec la rapide croissance démographique, les dysfonctionnements de la gouvernance foncière s'accompagnent de conflits récurrents entre usagers, plus ou moins graves, et favorisent par endroits l'accaparement des ressources (poisson, pâturage, terre) par les individus les mieux placés dans les réseaux de pouvoir économique et politique (Seignobos et Teyssier, 1998 ; Raimond *et al.*, 2010 ; Rangé et Ahmadou, 2015). Ces conflits se doublent de conflits territoriaux complexes, qui s'articulent parfois à des enjeux politiques et de citoyenneté (cf. chapitre 2.3).

L'aire d'attraction du lac Tchad dépasse largement la zone d'étude. Dans un contexte post-sécheresse et d'attrait croissant pour la pêche en lien avec la demande des marchés urbains, les pêcheurs arrivent du Sénégal, du Burkina Faso, du Ghana ou du Mali. Dans le périmètre de la zone d'étude, ils viennent du Nord-Ouest du Nigeria, de l'Est du Tchad ou encore de l'Ouest du Niger pour pêcher ou cultiver le temps d'une saison ou pour s'installer durablement. Un équilibre dynamique s'est instauré, dans une interaction étroite avec l'arrière-pays, entre un environnement très variable, déterminé par le rythme des crues, et des systèmes productifs basés sur la pluriactivité, la multifonctionnalité et la mobilité (Raimond *et al.*, 2014). En raison d'un inégal degré d'exposition aux aléas de la crue, la cuvette Sud du lac Tchad a connu une dynamique de densification démographique continue, quand le peuplement de la cuvette Nord a, de son côté, été plus erratique. Le long des rives Sud, l'imbrication croissante des activités agro-haliopastorales traduit un processus d'intensification du mode d'exploitation qui aboutit à des performances économiques remarquables (Rangé, 2016). À l'est, en revanche, l'enclavement limite les possibilités de développement.

Les plaines d'inondation du Logone constituent une autre grande zone haliopastorale, que les éleveurs rejoignent en saison sèche depuis les pâturages du Cameroun, du Nigeria et du Niger. La pêche y est restée le fait des « autochtones » riverains du Logone qui effectuent de courtes migrations le long du fleuve, et l'agriculture y est secondaire. L'aménagement de canaux de pêche s'accompagne de multiples et récurrents conflits entre éleveurs transhumants et pêcheurs, et entre pêcheurs eux-mêmes. Comme pour le lac Tchad, plus que la variabilité de la crue, ce sont les politiques publiques qui font planer une grande incertitude sur le devenir des territoires et des sociétés de ces zones humides,

entre velléités de « remise en eau » du lac, endiguement du Logone et grands projets agricoles (cf. *infra* partie 2).

Longtemps restées faiblement peuplées mais étroitement contrôlées par de puissants *lamibé*<sup>26</sup> peuls, les plaines de la Bénoué au Cameroun ont connu un mouvement de migration agricole massif, d'abord encadré par l'État dans les années 1970, puis spontané en provenance des terroirs sahélo-soudaniens saturés du Cameroun et du Tchad (Raimond *et al.*, 2010 ; Seignobos, 2010a ; Zelao et Haman, 2012). La concurrence posée à l'élevage par l'avancée continuelle des emblavures est aggravée par la multiplication des zones d'intérêt cynégétique et par l'étendue des aires de conservation (qui couvrent 45 % de la région du Nord). Les conflits sont parfois très violents entre les agriculteurs, les éleveurs transhumants et l'administration chargée de la conservation. Diverses expériences de médiation foncière ont été tentées qui, tout en montrant leurs limites, mériteraient d'être reprises (Seignobos et Teyssier, 1997 et 1998 ; Raimond *et al.*, 2010). Fragilisées par l'insécurité foncière, les sociétés pastorales de la Bénoué ont dramatiquement décapitalisé leur bétail sous l'effet du grand banditisme dans la décennie ayant précédé la crise Boko Haram (cf. chapitre 2.3).

#### **2.2.4. Des espaces agricoles et agropastoraux vulnérables, foyers d'origine des migrations saisonnières et permanentes**

Dans les zones sahéliennes, les espaces où l'agriculture est dépendante des pluies sont vulnérables aux aléas climatiques, et la mobilité est une stratégie historique d'adaptation. Dans les dernières décennies, la baisse de la productivité des cultures pluviales, sous l'effet conjoint de la croissance démographique et des péjorations climatiques, a incité un nombre croissant de jeunes gens à s'installer durablement dans les zones d'accueil ou en ville. Les années de crise climatique, les envois des migrants sont déterminants.

Au niveau des plaines du Kadzell (région de Diffa), de la région de Mao au Tchad, de l'arrière-pays du lac au Tchad et au Cameroun, et d'une grande partie de la région d'étude au Nigeria, les troupeaux sont envoyés en transhumance. Les hommes, en particulier les jeunes, vont travailler en saison sèche au lac, sur la Komadougou Yobé ou dans les plaines à sorgho repiqué. Ils s'y emploient le plus souvent comme manœuvres. Ceux pouvant financer une campagne de culture louent une terre.

Dans les monts Mandara camerounais et leurs prolongements nigériens, très anciens foyers de peuplement, les populations ont historiquement développé des formes de mise en valeur sophistiquées autorisant de très fortes densités de population (Hallaire, 1991), au prix toutefois d'une faible rémunération du travail. Dès les années 1950, la « descente en plaine des montagnards » a

.....  
26 Le chef traditionnel d'un *lamidat* (« chefferie » en langue peul ou territoire de commandement du chef) est appelé *lamido* au singulier, au pluriel *lamibé*.

amorcé une crise agraire précipitée par la suite par les sécheresses des décennies 1970-1980 et l'irrégularité climatique (Boutrais, 1987). Avec les migrations des hommes en plaine et dans les villes, les femmes se sont retrouvées seules à gérer les travaux agricoles sur la montagne. Ne disposant pas de droits sécurisés sur la terre, elles n'ont plus été en mesure d'entretenir les terrasses (Seignobos et Teyssier, 1997).

### **2.2.5. Des espaces saharo-sahéliens uniquement pastoraux**

Plus au nord, dans la zone saharo-sahélienne (Nord du Kanem, région de Diffa au nord de la plaine du Kadzell), l'agriculture devient secondaire et se concentre dans les cuvettes, voire n'est plus possible. Seul l'élevage mobile (chameaux, petits ruminants, zébus) permet de valoriser ces ressources éminemment variables dans l'espace et dans le temps. Depuis les années 1990 et le retour à des précipitations plus favorables, les effectifs de bétail ont fortement augmenté. La conduite des troupeaux est devenue étroitement dépendante de l'accès à des pâturages de saison sèche abondants, fournis par les zones humides (lac Tchad, plaines du Logone, berges inondées de la Komadougou Yobé, cuvettes des zones sahéliennes), et/ou de l'accès aux résidus de récolte.

Ces pasteurs sont très vulnérables à l'évolution des termes de l'échange entre le bétail et les céréales, particulièrement forte et brutale les années de crise climatique. De manière générale, leur vulnérabilité est très inégale, dépendant de leur dotation en bétail, de leur capacité à sécuriser leurs droits sur les ressources et à mobiliser du travail. Dans la région de Diffa par exemple, les éleveurs de chameaux qui rejoignent le lac Tchad en saison sèche dégagent des revenus suffisamment intéressants pour que les jeunes souhaitent se maintenir dans la vie pastorale. Ceux qui sont contraints à de courts parcours sahéliens sont en revanche sujets à une forte insécurité alimentaire et ne survivent que grâce aux migrations saisonnières dans les villes, les chantiers pétroliers ou au lac Tchad (Anderson et Monimart, 2009).

Dans les groupes paupérisés, la conjonction de la disparition de la dot en bétail de la femme, qui lui assurait un capital propre, et de la plus grande fréquence des divorces, laisse certaines femmes dans une grande précarité économique ; la durée des séjours des hommes en transhumance peut s'allonger, obligeant les femmes à assumer une plus grande part du travail sans que cela ne soit compensé par une revalorisation de leur statut ou une meilleure participation aux décisions (Anderson et Monimart, *ibid.*). La taille plus réduite des troupeaux ne permet plus aux pères de céder – autant et aussi vite – de bétail à leurs fils, repoussant leur autonomisation. Cette situation alimente des tensions entre générations, pouvant aboutir à la rupture entre les jeunes et leurs aînés.

Les conflits pour l'accès aux pâturages et aux puits pastoraux, d'autant plus lorsqu'ils s'articulent à des enjeux politiques et de citoyenneté (voir chapitre 1, 6.),

constituent une source majeure de vulnérabilité. Les aménagements de puits « modernes » faisant l'impasse sur la question des droits sur les ressources ont considérablement renforcé les conflits (Thébaud, 2002). Inversement, des aménagements bien conçus et où l'eau est pensée comme un instrument de gouvernance, à l'instar des projets d'hydraulique pastorale financés par l'AFD au Tchad au cours des 25 dernières années, peuvent permettre de gagner de nouveaux pâturages (Jallo *et al.*, 2013). La récurrence de certains conflits agropastoraux, autour de la Komadougou Yobé et dans les plaines du Borno et du Yobe en particulier, est le signe d'une nécessaire évolution dans les modes de conduite, dans les arrangements fonciers entre agriculteurs et éleveurs transhumants et/ou sur le plan des parcours à emprunter.

### 2.2.6. Des espaces connectés

Au sein de ce système régional, les migrations d'installation connectent les espaces vulnérables et ceux où les contraintes foncières forcent les jeunes gens à migrer. Les migrations saisonnières mettent en relation les espaces vulnérables aux zones où l'agriculture et la pêche offrent des emplois en saison sèche (en tant que manœuvre ou exploitant).

Les zébus sont répartis dans toute la région en saison des pluies, mais davantage concentrés en saison sèche au lac Tchad et dans les plaines du Logone et de la Bénoué<sup>27</sup>. En fonction des lieux et des moments, l'usage partagé de l'espace entre agriculture et élevage oscille entre relations de complémentarité (pâturage des troupeaux pendant l'inondation et mise en culture à la décrue ; récolte des résidus de culture pour la commercialisation aux éleveurs) et relations de concurrence (pour l'accès aux terres exondées et pluviales ; accaparement des résidus de culture par les agriculteurs propriétaires de bétail).

Par ailleurs, des migrations connectent les campagnes aux villes. Les migrations saisonnières s'inscrivent le plus souvent dans des stratégies de diversification des économies familiales, les jeunes hommes profitant des réseaux ethno-lignagers pour se livrer à une activité complémentaire en saison sèche (Iyebi-Mandjek, 2013). Étant donné le très faible taux de scolarisation et la faible part d'emplois urbains qualifiés (voir chapitre 2.1), les migrations d'installation peuvent constituer un moyen de s'émanciper de l'autorité des aînés (contrôle des ressources productives, du pouvoir de prise de parole publique et de décision) dans un contexte où leur autonomisation au village et dans les campements est compromise par les contraintes foncières et par la réduction de la taille des troupeaux.

.....

27 Par souci de simplification, nous n'avons pas représenté les transhumances. Pour des illustrations d'une partie de ces transhumances, nous reportons le lecteur à (Réounodji *et al.*, 2015 ; Seignobos, 2000a ; Thébaud, 2002).

### **2.3. Des agricultures en crise ?**

#### **2.3.1. Des pratiques agricoles qui évoluent et ont fait la preuve de leur efficacité**

Les discours dominants sur la région du lac Tchad continuent trop souvent de mettre en scène des paysanneries victimes passives de sécheresses à répétition, d'une croissance démographique insoutenable, et des pratiques « traditionnelles » immuables condamnant l'environnement à la dégradation. Le climat conjugué à la démographie est alors convoqué comme cause directe des conflits et d'une supposée émigration massive<sup>28</sup>. Cette vision, qui animait déjà les administrateurs coloniaux des années 1950 et continue à être mobilisée au service de grands projets d'agriculture spécialisée éventuellement entrepreneuriale (voir *infra* partie 2), ne résiste pas à l'examen des faits.

On l'a vu, quelques grandes zones exportatrices, en étroite interdépendance avec des zones agropastorales vulnérables, assurent une grande partie de l'approvisionnement des villes et des deux métropoles régionales (Maiduguri et N'Djaména). La région offre en outre des formes de mise en valeur parmi les plus originales et spectaculaires d'Afrique subsaharienne, autorisant des densités de population parfois très élevées : « révolution verte » du sorgho repiqué ; terrasses anti-érosives et fine gestion de l'agrobiodiversité dans les monts Mandara ; étroites imbrications des usages agro-haliopastoraux sur les rives du lac Tchad... Autant de pratiques qui relèvent d'une véritable intensification agroécologique, même si elles ne résultent pas tant d'un souci environnementaliste que d'une combinaison complexe de savoir-faire, de droits sur les ressources et de rapports de prix.

Les paysanneries de la région ont aussi apporté des réponses efficaces et durables à un ensemble de changements globaux intervenus conjointement depuis les années 1970-1980 (forte croissance démographique, changements climatiques, urbanisation, libéralisation de l'agriculture et privatisation des sociétés d'encadrement). De nouveaux espaces ont été ouverts à la colonisation agropastorale, grâce à l'appui des sociétés cotonnières dans la Bénoué, et, de manière complètement endogène, au lac Tchad. Les éleveurs ont réorienté leurs parcours de transhumance vers les zones humides et les savanes soudaniennes, et ont joué sur les espèces et les races pour reconstituer leurs troupeaux après les sécheresses des années 1970-1980, valorisant ainsi des pâturages plus difficiles (Seignobos, 2010*a*). Les agriculteurs ont adapté leurs techniques culturales pour mettre en valeur de nouvelles terres jusqu'alors réputées peu favorables (bas-fonds dans les zones sahéliennes, récupération de terres par la technique

.....  
28 Les études d'évaluation pour les projets de transfert des eaux vers le lac Tchad et les études d'évaluation des projets de grande agriculture entrepreneuriale ont notamment recours à ce type d'argumentaire.



du *zai*<sup>29</sup>, carroyage de diguettes pour la mise en culture de vertisols dégradés, aménagements de contrôle de la crue au lac Tchad). Ils ont diversifié les espèces et les cultivars (Raimond *et al.*, 2014), combiné la petite irrigation aux autres systèmes d'apports en eau et recyclé les résidus de culture pour l'alimentation du bétail.

Dans la même période, la recherche agronomique a buté sur la mise au point de cultivars de céréales « résistants à la sécheresse » (Seignobos, 2000a), et les grands périmètres irrigués se sont soldés par des échecs tant techniques qu'économiques et sociaux. Initialement pensés dans une logique de spécialisation agricole, ces aménagements se sont heurtés à de multiples problèmes : salinisation des sols, coûts de production élevés, problèmes de commercialisation, tensions foncières, problèmes de recouvrance des redevances et dégradation des infrastructures... Les cycles « investissements-dégradation-réhabilitation » se sont succédés sans résultats probants (Bertoncin et Pase, 2015).

### 2.3.2. Creusement des inégalités et crise des sociétés rurales

Le constat du dynamisme productif et innovant de la région du lac Tchad n'élimine pas pour autant la question de la crise des agricultures.

Dans de nombreuses régions, la réactivation des mêmes conflits fonciers (canaux de pêche dans les plaines d'inondation du Logone, conflits agropastoraux au Nigeria et dans la Bénoué) crée de l'insécurité foncière et témoigne de profonds dysfonctionnements de la gouvernance. Ces dysfonctionnements profitent aux individus les mieux placés dans les réseaux de pouvoir politique ou économique qui y trouvent des opportunités d'accaparement de la ressource (patrons de pêche au lac Tchad, grands commerçants et fonctionnaires dans les plaines de la Bénoué). Dans certaines régions, le marché de la terre produit en outre de fortes inégalités foncières, souvent au profit des urbains qui investissent dans l'agriculture (Diamaré au Cameroun ; berges irriguées de la Komadougou Yobé et du Chari ; régions rurales autour de Yola, Mubi et Maiduguri). Lorsque les locations se font sans garantie sur les baux, comme dans le Diamaré, le marché locatif relègue dans l'insécurité foncière les populations « allochtones ». Les phénomènes d'inégalités et d'insécurité foncière dans les zones de peuplement ancien et dense confèrent un rôle déterminant aux zones d'accueil (plaines de la Bénoué, lac Tchad). Or, ces espaces sont aujourd'hui convoités par les commerçants et les fonctionnaires, qui trouvent parfois un appui dans la politique agricole, comme avec les agropôles au Cameroun<sup>30</sup>. En dehors du Niger où le code rural de 1993 a permis des avancées certaines – mais insuffisantes –,

.....  
29 Le *zai* est une technique qui consiste à creuser à la houe des microbassins, à y concentrer l'eau et la fumure, puis à semer en poquet le mil ou le sorgho dans les microbassins.

30 Deux agropôles de plusieurs centaines d'hectares ont ainsi été récemment créés dans la Bénoué.

les législations foncières en vigueur en milieu rural (voir *infra* encadré 2) sont inadaptées et favorisent les comportements opportunistes de la part d'acteurs influents.

L'intérêt de l'élevage pastoral comme principale activité de valorisation durable d'une végétation sahéenne naturelle fragile et irrégulière est aujourd'hui largement reconnu. Seul le Niger a toutefois entériné cette reconnaissance dans une loi sur le pastoralisme (voir encadré 2). Au Nigeria au contraire, les lois de 1965 et de 1976 instituant des réserves pastorales dans le nord du pays n'ont jamais été vraiment appliquées : sur 417 réserves de pâturage initialement prévues, seules 113 réserves ont vu le jour. Elles ont, pour la plupart, disparu sous l'effet de l'avancée des cultures, du manque d'entretien, de la spéculation foncière, de la négligence des autorités et de la prolifération de constructions illégales (Kuna et Jibrin, 2016).

Dans les États du centre du pays vers lesquels des éleveurs du nord allongent ou déplacent leurs parcours depuis les années 1970, les conflits meurtriers entre agriculteurs et éleveurs transhumants se sont en outre multipliés dans la dernière décennie dans l'indifférence des responsables politiques (Higazi et Yousuf, 2017). Si la situation est moins dramatique au Cameroun et au Tchad, aucun code pastoral ne sécurise à ce jour les pasteurs. Dans les quatre pays considérés, la question de la place de l'élevage dans les zones densément cultivées et celle des priorités d'usage (conservation, projets pétroliers) reste entière.

Par ailleurs, l'absence de régulation des marchés du crédit et des intrants constitue un facteur important de marginalisation socioéconomique. L'absence de régulation des marchés vivriers a largement joué dans les crises alimentaires de la dernière décennie au Niger (Olivier de Sardan, 2008). Ainsi, les crises climatiques ou les fermetures momentanées de frontière sont autant de moments d'accélération des processus de paupérisation et de creusement des inégalités. L'élevage pastoral est un cas d'école de ces processus, avec le transfert – suite aux grandes sécheresses –, du bétail des pasteurs vers les urbains et les agriculteurs plus aisés, reléguant un grand nombre d'éleveurs au rôle de berger ou les obligeant à migrer en ville (Thébaud, 2002).

**Encadré 2**

## **La législation foncière en milieu rural dans les pays riverains du lac Tchad**

Héritées du régime colonial, les législations foncières des indépendances instituent en Afrique francophone le principe de domanialité (les terres non immatriculées sont la propriété de l'État). Elles tolèrent les droits d'usage des populations rurales, mais nient aux autorités coutumières toute responsabilité officielle, à l'exception du Niger (rôle reconnu dans la résolution des conflits fonciers). Conçues sur le modèle de la propriété privée avec le titre foncier pour référence, ces législations relèguent les populations rurales dans l'insécurité juridique et l'illégalité. Inadaptées, elles ont été peu appliquées. Seul le Niger a réformé sa législation foncière. Au Tchad et au Cameroun, les législations en vigueur datent respectivement de 1967 et de 1974. Au Nigeria, la grande loi foncière de 1978 (*Land use act*), toujours en vigueur, confie la gestion des terres rurales aux collectivités locales et aux gouverneurs des États. Des projets de réforme foncière sont en cours dans ces trois pays.

Adopté en 1993 après une large concertation nationale, le code rural du Niger offre une reconnaissance juridique des droits fonciers coutumiers (Kandine, 2011). La loi sur le pastoralisme de 2010 le complète. Elle reconnaît aux éleveurs des droits prioritaires sur leurs « terroirs d'attache » et matérialise des aires de pâturage. Des commissions foncières regroupant les représentants de l'État, les autorités coutumières, les élus locaux et les représentants des organisations de producteurs ont été créées au niveau local (villages, communes et départements). Malgré des avancées juridiques certaines, le code rural présente des limites dans son application qui tiennent notamment au faible poids des commissions foncières, structurellement dépendantes d'appuis financiers extérieurs, face aux chefs coutumiers. Les acquisitions foncières à grande échelle des élites (politiques, hommes d'affaires) et des investisseurs étrangers échappent en outre à ces commissions.

En comparaison, le projet de code domanial et foncier en cours d'élaboration au Tchad apparaît en retrait (Berger et Cotula, 2015). Il confirme le principe de propriété éminente de l'État sur toutes les terres non immatriculées. En subordonnant la pleine protection juridique à l'obtention d'un titre, il vise la transformation des droits coutumiers en droits de propriété privée. Il est pourtant désormais connu que cette transformation relègue les jeunes, les femmes, les migrants et les pasteurs dans l'insécurité foncière. Les acquisitions foncières des investisseurs étrangers sont interdites dans les zones frontalières sans que ces zones ne soient définies. La question pastorale a fait l'objet d'un projet spécifique voté par la majorité parlementaire, mais retiré par le chef de l'État (Idriss Déby) fin 2014 à la suite des protestations de l'opposition et d'une partie de la société civile.

.../...

.../...

Au Cameroun, la réforme foncière en cours a explicitement pour objectif de faciliter les concessions de terres aux investisseurs (MINEPAT<sup>31</sup>, 2009). Des réserves foncières visant à permettre la mise en œuvre de grands projets agropastoraux (*ibid.*) sont en cours de création. Par ailleurs, le Cameroun a reconnu des prérogatives aux collectivités décentralisées en matière de gestion des ressources naturelles dans un décret de 2009, mais le transfert effectif de compétences tarde à venir.

Au Nigeria, un comité technique présidentiel sur la réforme foncière a été mis en place en 2009. L'accent a été mis sur l'élaboration d'un cadastre et sur les titres fonciers. Une évaluation systématique de la gouvernance foncière a été récemment réalisée (Adeniyi, 2013). Elle suit le « cadre d'analyse de la gouvernance foncière » élaboré par la Banque mondiale pour répondre à la demande internationale en terres et pour favoriser le transfert de la main-d'œuvre hors du secteur agricole<sup>32</sup>.

Les inégalités foncières et la marginalisation socioéconomique sont autant de sources de vulnérabilité accrue face aux aléas climatiques et économiques. Plus que de nouvelles « offres techniques », les populations rurales sont demandeuses de législations foncières adaptées, de plus de sécurité sur les prix, et d'un accès facilité au crédit et aux intrants, ainsi que d'infrastructures de transport. Pour ces raisons, elles sont souvent favorables sur le principe à l'agriculture contractuelle (Roupsard, 2000). Les sociétés cotonnières ont de fait joué un rôle moteur dans le développement de la partie méridionale de la région du lac Tchad au Cameroun et au Tchad, pour l'équipement en culture attelée et la mécanisation notamment. Depuis quelques années, quelques agro-industries (brasserie, farine) commencent à s'installer dans la région. Pour que les dispositifs contractuels bénéficient aux agriculteurs familiaux, l'intervention de l'État et l'accompagnement par les agences d'aide restent des conditions primordiales (Burnod et Colin, 2013).

### **3. Les circulations marchandes, moteur du système régional**

La région du lac Tchad est structurée par des flux d'échanges régionaux<sup>33</sup>, internes et externes. Sa centralité et sa position de carrefour en Afrique en font un espace de circulations très ancien (Bouquet, 1990). Comme ailleurs au Sahel, les dynamiques économiques de la colonisation ont contribué à une inversion

31 Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

32 [http://siteresources.worldbank.org/INTLGA/Resources/LGAF\\_2pager\\_Fr\\_080912\\_website.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTLGA/Resources/LGAF_2pager_Fr_080912_website.pdf)

33 Cette partie sur les circulations marchandes n'insiste pas sur les échanges strictement locaux comme souvent ceux issus du maraîchage périurbain.

territoriale : principalement orientés vers la Méditerranée, *via* le commerce trans-saharien, les flux se sont trouvés massivement polarisés vers le Golfe de Guinée. Cette tendance persiste même si des recompositions sont en cours, du fait de la vigueur des trafics sahélo-soudaniens et de la mise en concurrence du Golfe de Guinée avec d'autres façades maritimes (Bennafla, 2000). Au niveau interne à la région d'étude, les échanges transfrontaliers n'ont cessé de se densifier au cours des dernières décennies sous l'effet de facteurs multiples. Ils sont dans l'ensemble polarisés par le Nigeria, lieu de production et de transit de biens manufacturés mondialisés et grand consommateur de produits agropastoraux de la région du lac Tchad.

### *3.1. Les déterminants des échanges*

#### **3.1.1. Des différentiels**

Quatre différentiels jouent un rôle central dans les échanges structurant cette région.

Le premier différentiel est d'ordre agroécologique, lié au gradient climatique entre milieux arides (Sahara et Sahel) et plus humides (zone soudanienne). L'importance dans la région de circuits marchands très anciens valorisant ces complémentarités a été identifiée dans les années 1960 et qualifiée de secteur intermédiaire de l'économie<sup>34</sup> (Couty et Duran, 1968). Ces circuits préfigurent les échanges régionaux agricoles informels, aujourd'hui moteur économique du système de la région du lac Tchad.

Le deuxième différentiel, d'ordre démographique, résulte de la coexistence d'espaces à faibles densités de population, notamment favorables à l'élevage extensif (Niger, Tchad), et de fortes densités humaines comme au Nigeria. De grands pôles démographiques et économiques extérieurs – Kano, villes littorales – exercent une polarisation prépondérante sur la région d'étude.

Le troisième différentiel, de nature monétaire, a été identifié comme un enjeu majeur dès l'époque coloniale (Chapelle, 1987). Il a montré une forte instabilité après les indépendances, en raison d'une monnaie nigériane fluctuante au gré des conjonctures d'une économie nationale influencée par les cours du pétrole – contrairement au franc CFA (d'Afrique de l'Ouest au Niger, d'Afrique centrale au Cameroun et au Tchad), stable du fait de son arrimage au franc français puis à l'euro depuis 2002.

Le quatrième, le différentiel réglementaire et douanier, existe entre des pays appartenant à diverses organisations régionales et n'appliquant pas toujours les

.....

34 Intermédiaire entre secteur vivrier destiné à l'autosubsistance et économie moderne vouée à l'exportation vers le marché mondial.

mêmes règles au sein d'une même organisation (CEDEAO<sup>35</sup> pour le Nigeria et le Niger ; CEMAC<sup>36</sup> et CEEAC<sup>37</sup> pour le Tchad et le Cameroun). La région du lac Tchad apparaît ainsi comme une charnière complexe, où l'intégration régionale progresse très difficilement (Magrin, 2014a).

### **3.1.2. Une intégration régionale « par le bas »**

À l'opposé, la région du lac Tchad apparaît comme le théâtre d'une véritable intégration régionale « par le bas » (Magrin, 2014a), fondée sur l'importance et le dynamisme des échanges informels, animés par des réseaux marchands transcendant les frontières nationales.

Par rapport à ces échanges, le rôle des agents est ambivalent. Les représentants de divers « corps habillés » (militaires, douaniers, agents des Eaux et Forêts) sont omniprésents sur les lieux de circulation et d'échanges (points frontaliers, principaux axes et marchés), où les taxes sans base légale sont abondamment prélevées. Ces taxes représentent une part importante du coût du transport. Elles sont une marque de (dys)fonctionnement de l'État au quotidien. En même temps, en contribuant aux différentiels de prix, elles peuvent favoriser les passages en fraude et contribuer à la rentabilité du commerce transfrontalier pour ses opérateurs. Les consommateurs en sont les principales victimes, puisqu'ils en paient le prix.

Parmi les prélèvements officiels, les droits de douane sont perçus principalement sur les produits importés arrivant par les ports de Lagos (Nigeria) et Douala (Cameroun) (les échanges agricoles régionaux ne sont pas ou peu imposés) ; les taxes prélevées sur les marchés à partir des productions rurales régionales fournissent des revenus décentralisés prélevés surtout par les mairies et/ou les pouvoirs coutumiers.

### **3.1.3. Des facteurs d'accélération des échanges**

L'intensification des échanges au cours des dernières décennies s'explique par l'augmentation de l'offre, stimulée par celle de la demande, et par des améliorations dans les réseaux de communication.

Comme ailleurs en Afrique, l'essor du vivrier marchand a parfois répondu à la crise des cultures d'exportation anciennes (arachide au nord du Nigeria, coton au Nord-Cameroun et au sud-ouest du Tchad) (Magrin, 2001). Au Nord-Cameroun par exemple, les cultures de l'arachide, du maïs ou de l'oignon du Diamaré se sont développées dans ce contexte. L'intensification des systèmes agricoles et

.....  
35 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

36 Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale.

37 Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

l'exploitation de zones humides (plaines à sorgho repiqué, lac Tchad) ont aussi permis de répondre à la demande urbaine).

L'augmentation de la demande est la conséquence directe de l'urbanisation croissante et des changements d'habitudes alimentaires dans les grandes villes, où la consommation de produits maraîchers, de viande et de poisson frais augmente. Pour les échanges de tous les produits, le contexte macro-économique favorable des années 2000 a également joué dans l'intensification commerciale : les chantiers pétroliers puis la redistribution de la rente ont stimulé la consommation, au Tchad notamment. Cette intensification est plus ancienne au Nigeria.

### ***3.2. Les zones, lieux et lignes d'échanges***

Du point de vue des échanges, la région du lac Tchad peut être lue comme structurée par trois pôles (cf. *infra* carte 6) : le lac Tchad d'abord, pôle rural émetteur de produits agro-haliopastoraux dont il est un grand producteur, mais aussi espace animé par des flux d'échanges liés aux différentiels frontaliers ; les deux métropoles régionales ensuite, à savoir Maiduguri et N'Djaména, plus d'un million d'habitants chacune, pôles de consommation et de redistribution, notamment depuis et vers les grandes villes du sud du Nigeria.

#### **3.2.1. Les pôles émetteurs**

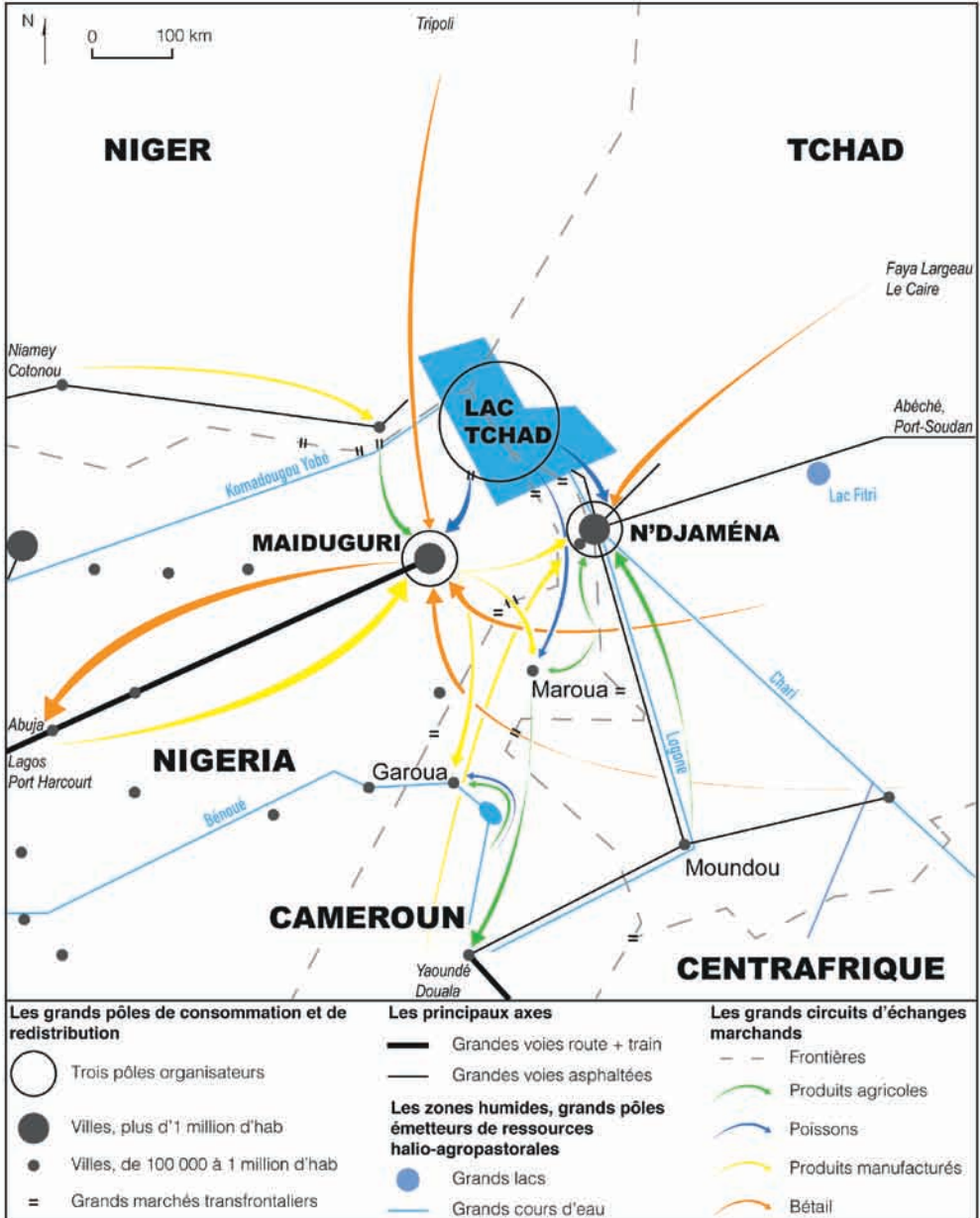
Les zones rurales émettrices nettes de produits agricoles – qui produisent en année normale plus qu'elles ne consomment – sont souvent celles densément peuplées (vallées partiellement irriguées comme la Komadougou Yobé, basses vallées du Logone et du Chari, plaines à sorgho repiqué du Diamaré au Cameroun, de Massenya au Tchad, de Firki au Borno) ou à peuplement pionnier (lac Tchad, plaines de la Bénoué).

Dans le sens littoral Atlantique – intérieur circulent des produits manufacturés importés par les ports nigériens ou camerounais (en provenance notamment d'Asie : motos, appareils de télécommunications, véhicules, etc.), ou des productions de l'industrie nigérienne (carburant de contrebande, savon, sucre, huile, produits brassicoles, ciment, etc.). Maiduguri était, avant la crise de Boko Haram, le grand centre de redistribution de ces marchandises vers le Niger, le nord du Cameroun et le Tchad. Une autre voie alimente la région en produits manufacturés à partir du port de Douala, *via* N'Gaoundéré et l'axe routier menant à N'Djaména *via* Garoua, Maroua et Kousséri. Un troisième axe, moins important, a pour origine le Niger et les ports du Bénin ou du Togo (véhicules d'occasion).

#### **3.2.2. Les pôles de consommation et lieux de redistribution**

Les plus grandes villes fournissent des débouchés pour les produits alimentaires et manufacturés, tout particulièrement Maiduguri et N'Djaména, et à un degré moindre des villes comme Mubi, Yola, Gombe, Potiskum, Maroua et Garoua.

Carte 6. Les circulations avant Boko Haram, moteur d'un système régional tripolaire autour du lac Tchad



Source : E. Chauvin.



Les villes frontalières sont d'importants points de passage des flux, et fonctionnent souvent en binôme de part et d'autre de la frontière : Kousseri (Cameroun) et N'Djaména (Tchad) ; Banki (Nigeria) et Amchidé (Cameroun) ; Gambaru (Nigeria) et Fotokol (Cameroun) ; Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) ; Figuil (Cameroun) et Léré (Tchad).

Grands centres urbains et villes frontalières accueillent d'importants marchés permanents, ainsi que des entrepôts qui permettent le stockage des productions et jouent ainsi un rôle de réexportation vers d'autres localités, notamment nigérianes. Ce sont les lieux centraux des réseaux marchands transnationaux, et donc de résidence des grands commerçants qui les commandent.

Aux côtés de ces principaux marchés urbains figurent des marchés urbains secondaires et des marchés ruraux, généralement hebdomadaires, souvent spécialisés autour de productions agricoles, pastorales et halieutiques. Les marchés ruraux jouent un rôle de collecte des productions de leur arrière-pays respectif, en plus de permettre l'approvisionnement en produits agricoles et manufacturés des ruraux des environs. Au sein du réseau des marchés hebdomadaires existent des hiérarchies et des spécialisations. Les positionnements géographiques par rapport aux bassins de production, aux débouchés de consommation et surtout vis-à-vis des principales voies de communication, déterminent en grande partie la hiérarchie entre ces marchés agricoles locaux. Pour le poisson, dans le lac Tchad, Doro Lelewa au Niger, Darak au Cameroun et Baga Kawa au Nigeria étaient des hauts lieux de transformation en poisson fumé et de commercialisation. Pour l'élevage, Massakory (Tchad) est un grand marché à l'interface entre le Kanem, le lac Tchad et les plaines à sorgho repiqué du nord de N'Djaména. Mubi (Adamawa) joue un rôle équivalent pour le bétail, en plus de valoriser une position quasiment tri-frontalière, face à la frontière camerounaise et non loin du Tchad. Figuil (Cameroun), pôle majeur du commerce des arachides (achetées dans le Nord-Cameroun et tout le sud-ouest du Tchad, et vendues selon la demande au sud du Cameroun, au Gabon ou au Nigeria), jouit d'une position comparable, sur la frontière tchadienne.

### **3.2.3. Les transports**

Si les conditions de transport s'améliorent lentement dans la région du lac Tchad par la modernisation des infrastructures et la diffusion de nouveaux moyens de transports, cet espace reste cependant marqué par la médiocrité de son réseau.

Depuis une soixante d'années, plusieurs améliorations sont notables dans le secteur du transport de voyageurs et de marchandises. Au sein de l'espace lacustre, dans les années 1950 ont été introduites des pirogues à moteur, les « hors-bords », lesquels permettent un gain de vitesse et de capacité de charge, les pirogues à pagaie, moins chères et plus maniables, ne disparaissant pas pour autant. Sur terre, des tronçons ferrés furent construits dans les années

1960-1970, au Nigeria entre Maiduguri et les grandes villes du sud (Kaduna, Lagos, Port Harcourt) (1964), au Cameroun entre N'Gaoundéré vers Douala (1974). Parallèlement, le réseau routier s'est amélioré, lentement, au gré des conjonctures économiques parfois favorables des pays producteurs de pétrole. Le réseau nigérian fut largement goudronné à la fin des années 1970. Le réseau tchadien a depuis rattrapé son retard, par le bitumage de l'axe N'Djaména-Guitté (1994), et surtout, dans les années 2000, des différents axes partant de N'Djaména vers Moundou, Ngaoundéré, Sarh et Abéché. Partout, dans les années 2000, la diffusion de la moto peu chère originaire d'Asie a représenté une révolution en termes d'accès à la mobilité pour les ruraux et les habitants des espaces périurbains (Seignobos, 2014).

Les réseaux nigériens et camerounais n'ont pas connu de réhabilitation routière d'aussi grande ampleur qu'au Nigeria et au Tchad. Au Cameroun, Maroua est relié par des voies routières goudronnées de bonne qualité aux localités proches (Garoua, Mora, Yagoua, Mokolo), mais reste isolée des villes plus lointaines (Kousséri et N'Djaména, Ngaoundéré) en raison de la dégradation avancée de portions routières (Mora-Kousséri, Garoua-Ngaoundéré). Au Niger, la seule route d'importance dans la région d'étude lie Niamey à Diffa. La reconstruction de la route Diffa-N'guigmi a été entamée par la *China National Petroleum Company* (CNPC) en 2012, mais interrompue à la fin de l'année 2013 à cause de la montée de l'insécurité. Après la localité de Kinzayde (60 km à l'est de Diffa), une très mauvaise piste de 70 km mène au lac. Des pistes permettent la circulation dans la cuvette Nord du Lac en saison sèche, surtout lors des années de faible crue.

La différence de qualité entre les divers réseaux nationaux est toutefois à nuancer. Si les routes nigérianes ont largement été goudronnées, leur entretien fait défaut, rendant des voies peu praticables, comme la route nord-sud d'Abadan à Dikwa, de même que les pistes qui longent le lac<sup>38</sup>. Au Tchad, les routes qui longent le nord du lac sont en très mauvais état, entre Massakory et Bol, et plus encore de Bol à la frontière nigérienne.

### **3.2.4. L'animation des circuits : les réseaux marchands**

Les circuits d'échanges sont principalement animés par des réseaux diasporiques qui ont essaimé sur les quatre pays de la région d'étude et se rattachent à des appartenances régionales et ethniques : Hausa, Kanouri, Arabe, Peul, Fezzanais.

Ces réseaux sont marqués par une certaine stabilité. Ils jouaient déjà un rôle important dans le commerce précolonial, en lien avec les régions de la zone forestière et les circuits transsahariens d'échanges avec la Méditerranée. Le commerce des Hausa et des Kanouri s'est implanté de longue date hors du

.....

38 On note la même situation pour les axes Ngaoundéré-Garoua et Maroua-Kousséri, qui sont d'anciens axes bitumés rarement réhabilités. L'axe Garoua-Maroua a été réhabilité à plusieurs reprises, en 2010 pour la dernière fois.

Nigeria, notamment tout au long de la route du pèlerinage menant à La Mecque et au fur et à mesure de la progression des États centralisés précoloniaux vers leurs marges. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les commerçants originaires de la Libye et du Soudan sont arrivés dans la région, en jouant un rôle de relais dans le commerce avec les pays arabes (cola, peaux, etc.) (Igue, 1995). À la même époque, les commerçants peuls et kanouri, bien implantés dans les lamidats du Nord-Cameroun, ont étendu leurs réseaux dans les espaces limitrophes.

Au-delà des appartenances ethniques, les réseaux commerçants se structurent suivant une logique économique, répondant à l'évolution des productions, des marchés et des débouchés. Ils jouent de leur appartenance, n'hésitant pas à se déclarer d'une communauté ou d'une autre en fonction des opportunités. Les réseaux commerciaux se lient aux pouvoirs nationaux et locaux, à travers des relations clientélistes et des soutiens politiques.

Par ailleurs, d'autres acteurs participent au commerce régional. Des réseaux de femmes commerçantes sont, par exemple, spécialisés dans la vente de fruits à N'Djaména, Bongor, Léré ou Pala (Tchad). Des commerçants ont migré récemment dans la région du lac Tchad, comme les Arabes originaires d'Ati réfugiés au lac Tchad pour fuir la répression d'Hissène Habré dans les années 1980. De manière plus transversale, le développement du vivrier marchand, des cultures de contre-saison et du maraîchage incitent de plus en plus les producteurs à vendre directement leurs récoltes dans les grands marchés permanents.

### *3.3. Les principaux circuits d'échanges*

#### **3.3.1. Les circuits des espaces agricoles les plus excédentaires**

Depuis les espaces les plus productifs, denses ou accueillant des migrants, principalement les rives du lac Tchad, les plaines de la Bénoué et du Logone, de nombreux flux partent en direction des villes et des espaces déficitaires en production.

Au lac, les flux partant de la cuvette Sud sont plus importants que ceux de la cuvette Nord.

La cuvette Nord pâtit de sa faible accessibilité routière et de son éloignement des lieux de consommation. Des produits sont néanmoins commercialisés *(i)* vers N'Djaména, par des commerçants et à travers les ventes de la Société pour le développement du lac Tchad (SODELAC) à l'Office national pour l'alimentation et la sécurité alimentaire (ONASA), *(ii)* vers le Nord (Kanem, Bahr El Gazal, Borkou) et le Niger, souvent à dos de chameau, ainsi que *(iii)* vers le Nigeria et le Cameroun en pirogue à travers le lac (Magrin, 2015). Depuis la cuvette Sud, des flux plus importants empruntent de meilleures voies de communication. Les productions des rives nigérianes du lac sont en très grande partie tournées vers Maiduguri, celles du Tchad vers N'Djaména et celles du Cameroun vers Kousséri

et Maroua. Malgré son poids démographique, le Nigeria n'absorbe pas toutes les productions du lac, car les prix sont parfois moins élevés sur ses marchés qu'au Cameroun et au Tchad, tout particulièrement pour les céréales. La région nigérienne de Diffa est toutefois plus clairement tournée vers le Nigeria à travers des flux de niébé, d'oignon et de poivron.

La plaine du Logone produit surtout du riz, des produits maraîchers et du taro (pays Kim), commercialisés principalement à N'Djaména pour la rive tchadienne, Maroua et Kousseri pour les périmètres de la rive camerounaise ; le sud-ouest du Tchad exporte vers les grandes villes camerounaises de l'arachide, du maïs et des oignons (depuis Binder), destinés au marché nigérian ou camerounais. La région du Nord exporte du maïs et de l'arachide vers le sud du Cameroun. Le coton est exporté également vers le sud et les ports côtiers camerounais.

### **3.3.2. Les circuits du gros bétail**

Pour le gros bétail, comme pour le commerce de peaux<sup>39</sup>, le Nigeria et ses grandes villes constituent les principaux débouchés de la région du lac Tchad. Maiduguri est le grand lieu de regroupement du bétail régional et de réexpédition par train des animaux vers Kano, Lagos et les autres grandes villes du Nigeria (Ilorin, Onitsha, Jos, Ibadan). Aux frontières nigérianes, une série de marchés drainent les flux provenant des pays voisins : Geidam, Damasak, Malam Fatori sur la façade du Niger ; Gambarou, Sigal, Djilbé, Banki, Kerawa, Mubi, Sorao sur la façade camerounaise.

Pour atteindre le Nigeria, les flux s'organisent en deux ou trois grands axes :

- le bétail du Niger est acheminé du nord vers N'Guigmi. Les voies se scindent ensuite entre les marchés situés le long du lac Tchad (Karamga) d'une part, et ceux situés à l'est de Diffa (N'Guel Kollo) d'autre part ;
- le cheptel tchadien, réputé être de loin le plus important de la région, entre au Cameroun par trois principales voies : (i) la voie Nord, *via* les marchés de Massakory, Karmé, Dourbali, N'Djaména et un passage par N'Gueli à destination de Gambarou ; (ii) la voie centrale, à travers les marchés de Guelendeng, Abba-Liman, Bongor, Léré à destination de Banki ; (iii) la voie Sud depuis Pala-Doumrou pour rejoindre Mubi. Le bétail vient parfois de loin pour nourrir le géant nigérian, notamment de Roro, l'un des plus grands marchés à bétail du Tchad, situé dans le Moyen Chari, à l'interface de l'espace pastoral sahélien, du Salamat et du sud du Tchad ;

.....  
39 Bien que de bien moindre importance économique, le commerce de peaux est une filière ancienne, qui alimentait déjà le commerce précolonial régional. Ce vieux trafic est particulièrement développé au Tchad, autour de deux pôles, à savoir Sarh et Guelendeng, à destination de Banki et de Mubi (Nigeria), la collecte ayant lieu jusqu'au Soudan et en Centrafrique.

- le bétail camerounais, dont les effectifs sont parfois complétés par des troupeaux venus du Tchad (voire par extension de RCA), traverse le nord du Cameroun, les grands marchés à bétail se concentrant aux alentours de Maroua (entre Banki et Guider ; à l'exception d'Adoumri vers Garoua). Au sein du réseau marchand du Nord-Cameroun, Bogo et Molvouday jouent un rôle particulièrement important de regroupement et de réexpédition du bétail vers le Nigeria<sup>40</sup>.

### 3.3.3. Les circuits des produits manufacturés

Les circuits de produits manufacturés empruntent des itinéraires variés et changeants, en fonction de l'activité fluctuante des forces de l'ordre et des préférences des chauffeurs qui effectuent la route entre le Nigeria et les autres pays de la sous-région.

Le trafic du Nigeria à destination du Cameroun et du Tchad est assuré par des jeunes surnommés « cascadeurs » au Cameroun, habitués aux routes dangereuses. Ils connaissent parfaitement les contournements à effectuer pour échapper aux brigades de contrôle cherchant à réguler le trafic et surtout à lui imposer des prélèvements. L'arrivée massive des motos au milieu de la décennie 2000 a modifié les formes du trafic de produits manufacturés en provenance du Nigeria. Auparavant, il s'organisait principalement à vélo, les cyclistes pouvant transporter jusqu'à deux à trois sacs de sucre de 50 kilos ou 200 litres de carburant par voyage. Au Cameroun par exemple, le carburant de contrebande, surnommé « *zoua zoua* », affiche des prix deux fois plus bas que ceux pratiqués par les stations-service. D'autres trafics sont l'œuvre de petits commerçants et de « débrouillards », comme ceux des télévisions, des radios, des médicaments, des étoffes, de la lingerie et des produits de beauté.

À ce trafic dispersé s'ajoutent les circuits de transport de produits manufacturés plus formels, lesquels sont acheminés par des camions circulant sur les grandes voies routières régionales. Les principaux importateurs sont de grands commerçants installés dans les principales villes de la région (N'Djaména, Maroua, Garoua, Diffa, etc.).

### 3.3.4. Les circuits du poisson

Des débarcadères et des marchés au poisson s'organisent autour des principales zones de pêche, du lac Tchad et des pêcheries de la Bénoué et du Logone. L'amélioration des moyens de transport, la diffusion d'une nouvelle technique de conservation dans les années 1950 par les Ibo (*banda*, fumage) (Couty et Duran, 1968 ; Bouquet, 1990, t. 2 : 294 ; Jolley *et al.*, 2001) et l'adoption d'une

.....  
<sup>40</sup> L'exportation du bétail sur pied vers les plateaux de l'Adamaoua au Cameroun et les marchés du sud du pays a longtemps été limitée par une barrière sanitaire, et aussi pour éviter la concurrence entre les élevages de l'Adamaoua et ceux du Nord-Cameroun.

nouvelle technique de pêche depuis le Mali (*dumba*<sup>41</sup>) (Krings, 2004) ont permis d'accroître la production et d'allonger les circuits de commercialisation.

Autour du lac, avant les violences dues à Boko Haram, le plus important marché au poisson était Baga Kawa au Nigeria, qui concentrait les flux avant de les redistribuer vers les villes du Nigeria. Les autres principaux marchés sont : Doro Léléwa et Gadirra au Niger ; Darak et Blangoa au Cameroun ; Kinasserom, Fitiné et Guitté au Tchad. Les flux de poissons issus du lac Tchad sont polarisés par Maiduguri, secondairement par N'Djaména (notamment en poissons frais). Le poisson fumé a pour destination les villes du sud du Nigeria ; le poisson séché est vendu surtout dans le nord du Cameroun et en Centrafrique.

Dans la zone de pêche du bas Logone, Maroua est la polarisation centrale du commerce du poisson séché, de collecte et de réexpédition vers les localités proches, de Bogo, Mora, Mokolo, Mubi, Garoua, Yagoua. Le poisson séché du Logone se heurte plus au sud à la concurrence du poisson fumé issu des pêcheries de la Bénoué et du Mayo-Kebbi. Ces dernières ravitaillent le marché frontalier de Badadji, secondairement Pitoa, Guider et Garoua, qui servent à la diffusion du poisson fumé jusqu'au sud du Cameroun (Yaoundé).

## Références bibliographiques

Adeniyi P. (2013), *Improving Land Sector Governance in Nigeria. Implementation of the Land Governance Assessment Framework*, Synthesis Report.

Anderson S. et M. Monimart (2009), *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa*, Niger oriental, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres.

Bennafla K. (2000), « Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques », *Autrepart*, n° 16 : pp. 67-86.

Berger T. et L. Cotula, (2015), *L'heure est-elle au changement ? Commentaires sur le projet de Code Foncier et Foncier du Tchad*, IIED, Tearfund, Royaume-Uni.

Bertoncin M. et A. Pase (2015), « Irrigation et développement dans le bassin tchadien. Un modèle à inventer », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Passages/République du Tchad/IRD, Paris.

Bouquet C. (1990), *Insulaires et riverains du lac Tchad*, 2 tomes, L'Harmattan, Paris.

.....  
41 Il s'agit de barrages réalisés avec des nasses juxtaposées. Bien placés en travers de seuils, ces dispositifs permettent de capturer presque toute la ressource d'une zone donnée, au détriment des pêcheurs situés en aval.

Boutrais J. (1987), *Mbozo-Wazan : Peul et montagnards au Nord du Cameroun*, ORSTOM, Paris.

Burnod P. et J.-Ph. Colin (eds.) (2012), “Large Agriculture Investments and Inclusion of Small Farmers: lessons of case studies in 7 countries”, *Land Tenure Working Paper 23*, CIRAD/FAO.

CBLT (Commission du bassin du lac Tchad) (2012), *Charte de l'eau du bassin du Lac Tchad*, 38 p. + annexes.

CBLT-BGR, Vassolo S., K. Seeber, C. Wilczok, D. Daïra, A. Magaji Bala et A. Hamit (2014), “Groundwater Quality Investigations in the Kanem and Bahr el Ghazal Regions, Chad”, *Lake Chad Basin Sustainable Water Management Report N° 5*, BGR-CBLT, Hanovre-N'Djamena.

Chaléard J.-L. (1996), *Temps des villes, temps des vivres – L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala (coll. Hommes et sociétés), 661 p.

Chapelle J. (1987), *Souvenirs du Sabel*, L'Harmattan, Paris.

Chauvin E. et C. Seignobos (2013), « L'imbroglio centrafricain, État, rebelles et bandits », *Afrique contemporaine*, vol. 248, n° 4, pp. 119-148.

Couty P. et P. Duran (1968), *Le commerce du poisson au Tchad*, ORSTOM, Paris.

CRU – Harris I., P.D. Jones, T.J. Osborn et D.H. Lister (2014), “Updated High-Resolution Grids of Monthly Climatic Observations – the CRU TS3.10 Dataset”, *International Journal of Climatology* 34, pp. 623-642.

Debos M. (2013), *Le métier des armes au Tchad – Le gouvernement de l'entre-guerres*, Karthala, Paris.

FAO/GIEWS (1998), *Sahel Weather and Crop Situation 1998*.

<http://www.fao.org/docrep/004/w8946e/w8946e00.htm#definitions>, relevé du 15 septembre 2017.

Guengant J.-P. et J.-F. May (2011), « L'Afrique subsaharienne dans la démographie mondiale », *Études* 2011/10 (Tome 415) : pp. 305-316.

Hallaire A. (1991), *Paysans montagnards du Nord-Cameroun : les monts Mandara*, ORSTOM, Paris.

Higazi A. et Z. Yousuf (2017), *Political Unsettlement and Farmer-Pastoralist Conflicts in Nigeria*, Conciliation Resources/PSRP.

Igue J. (1995), *Le territoire et l'État en Afrique. Les dimensions spatiales du développement*, Karthala, Paris.

Iyébi-Mandjek O. (2013), *Mobilités, migrations, territoire et identités au Nord-Cameroun*, habilitation à diriger des thèses, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vol. 3.

- Iyébi-Mandjek O. (2000), « Sorghos et civilisations agraires », in Seignobos C. et O. Iyébi-Mandjek (dir.), *Atlas de la Province Extrême-Nord Cameroun*, IRD, Paris.
- Jallo B., C. Hesse, J. Swift, M. Monimart et S. Krätli (2013), *Secteur de l'hydraulique pastorale au Tchad – Évaluation et capitalisation de 20 ans d'interventions de l'AFD*, AFD, Coll. Ex-Post – Évaluation et capitalisation, Paris.
- Jolley T.H., C. Béné et A.E. Neiland (2001), “Lake Chad Basin Fisheries. Policy Formation and Policy Formation Mechanisms for Sustainable Development”, *EC Fisheries Cooperation Bulletin*, 14 (1-4) : pp. 31-33.
- Kandine A. (2011), *Gestion décentralisée ou locale du foncier ? Le cas du Niger*, Comité technique « Foncier et développement ».
- Krings M. (2004), “Fishing for Naira. Some Social Trends in Lake Chad Fishery. An Overview”, in Krings M. et E. Platte (eds.), *Living with the Lake*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Studien zur Kulturkunde 121: pp. 204-226.
- Kuna M.J. et I. Jibrin (eds.) (2016), *Rural Banditry and Conflicts in Northern Nigeria*, Abuja, Centre for Democracy and Development, 447 p.
- L'Hôte Y. et G. Mahé (1996), *Afrique de l'Ouest et centrale, précipitations moyennes annuelles (période 1951-1989), carte à l'échelle 1/6 000 000*, ORSTOM, Paris.
- Le Houérou H.N. (1980), “The Rangelands of the Sahel”, *Journal of Range Management*, 33: pp. 41-46.
- Magrin G. (2015), « Un grand pôle d'échanges du Sahel central », in Magrin G., J. Lemoalle et R. Pourtier (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Passages, Paris : pp. 124-126.
- Magrin G. (2014a), « Les défis pour le lac Tchad de la gouvernance des ressources en eau à l'échelle du bassin », in Lemoalle J. et G. Magrin (dir.) : *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, IRD Éditions, coll. Expertise collégiale, Marseille, pp. 502-538 (clé USB).
- Magrin G. (2014b), « Autour du lac Tchad : l'intégration régionale dans tous ses états », in Gana A. et Y. Richard (dir.), *La régionalisation du monde – Construction territoriale et articulation local/global*, IRMC/Karthala, Paris : pp. 233-252.
- Magrin G. (2001), *Le sud du Tchad en mutation, des champs de coton aux sirènes de l'or noir*, Sépia-Cirad, Paris.
- Maley J. (1993), Chronologie calendaire des principales fluctuations du lac Tchad au cours du dernier millénaire, le rôle des données historiques et de la tradition orale, pp. 161-163, in Barreteau D. et C. Von Graffenried (dir.), *Datation et Chronologie dans le Bassin du lac Tchad*, ORSTOM, Bondy.
- MINEPAT 2009, *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi*, République du Cameroun.
- NESTS (2014), *North-East States Transformation Strategy*, Shamsuddeen Usman and Associates, Abuja.



Ngaressem G.M., G. Magrin, M. Waziri, A. Mbagogo et M. Abdourahamani (2014), « La population du lac Tchad d'après les recensements : densification et attraction différenciée » In Lemoalle J. et G. Magrin (dir.) : *Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Editions, coll. Expertise collégiale : pp. 178-220 (clé USB).

Olivier de Sardan J.-P. (2008), « La crise alimentaire vue d'en bas – Synthèse des recherches menées sur sept sites au Niger », *Afrique contemporaine*, Vol. 225, n° 1 : pp. 217-294.

Olivry J.-C. (1986), *Fleuves et rivières du Cameroun*, ORSTOM-MESRES, Paris-Yaoundé.

Raimond C. (2005), « La diffusion du sorgho repiqué dans le bassin du lac Tchad », in Raimond C., E. Garine et O. Langlois (dir.), *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, IRD, Paris : pp. 207-241.

Raimond C., C. Rangé et H. Guérin (2014), « La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement durable pour le lac Tchad ? », in Lemoalle J. et G. Magrin (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles, Expertise collégiale*, IRD, Marseille : pp. 423-474.

Raimond C., C. Ardit, R. Kenga, A. Moussa, C. Seignobos et E. Garine (2014), « Le développement a-t-il influencé l'agrobiodiversité dans le bassin tchadien au cours du xx<sup>e</sup> siècle ? Histoire d'une conservation par les échanges », in Baldi S. et G. Magrin (dir.), *Échanges et communication dans le bassin du lac Tchad*, XV<sup>e</sup> colloque Mega-Tchad, université orientale, Naples : pp. 313-336.

Raimond C., C. Breton, A. Abouya et A. Moussa (2010), « Planification territoriale et accès aux ressources naturelles. Retour sur la démarche participative des opérations de sécurisation foncière dans le Nord-Cameroun », *Annales de géographie*, 6 (676) : pp. 639-656.

Rangé C. (2016), *Multi-usage des ressources et mobilités : l'intensification dans une zone humide sahélienne – Le lac Tchad vu par sa fenêtre camerounaise*, thèse de doctorat (directeur de thèse : Hubert Cochet), AgroParisTech, Paris.

Rangé C. et B. Amadou (2015), « La gouvernance locale des ressources naturelles. Un besoin de légitimation des autorités et des territoires », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Passages/République du Tchad/IRD, Paris : pp. 150-152.

Réounodji H., C. Rangé et H. Guérin (2015), « L'élevage au lac Tchad – Une oasis pastorale diversifiée », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Passages/République du Tchad/IRD, Paris : pp. 114-116.

République du Niger (2008), *Monographie de la région de Diffa*, région de Diffa, direction régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire.

Roupsard M. (2000), « Production cotonnière », in Seignobos C. et O. Iyébi-Mandjek (dir.), *Atlas de la Province Extrême-Nord du Cameroun*, IRD, Paris.

Saïbou I. (2010), *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et trans-frontalier dans le bassin du lac Tchad*, Karthala, Paris.

Seignobos C. (2014), « La moto chinoise : une révolution urbaine et rurale », in Baldi S. et G. Magrin (dir.), *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad*, actes du colloque de Naples du réseau Mega-Tchad, Naples 13-15 septembre 2012, Università degli studi di Napoli « l'orientale », Napoli : pp. 243-262.

Seignobos C. (2011), « Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun – Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales Mbororo », *Afrique contemporaine*, vol. 239, n° 3 : pp. 35-59.

Seignobos C. (2010a), « Une négociation foncière introuvable ? L'exemple du Mayo-Rey dans le nord du Cameroun », *Annales de géographie* : pp. 657-677.

Seignobos C. (2010b), « Changer l'identité du bétail ? Modifier ou enrichir les pâturages ? Le nouveau dilemme des éleveurs Mbororo, Cameroun, RCA et Tchad », in Seiny-Boukar L. et P. Boumard (dir.), *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, actes du colloque du PRASAC (Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale), Garoua, Cameroun, 20-23 avril 2009.

Seignobos C. (2000a), « Les transhumances », in Seignobos C. et O. Iyébi-Mandjek (dir.), *Atlas de la Province Extrême-Nord du Cameroun*, IRD, Paris.

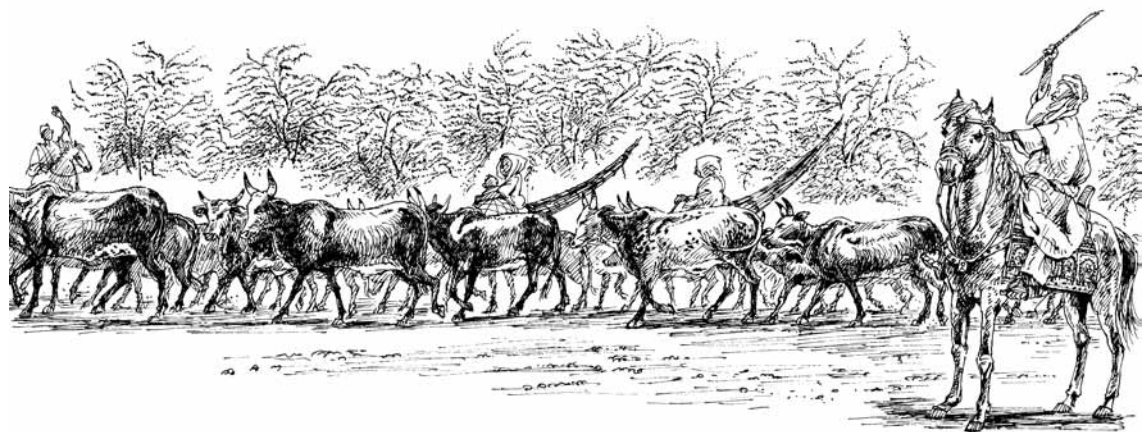
Seignobos C. (2000b), « Sorghos et civilisations agraires », in Seignobos C. et O. Iyébi-Mandjek (dir.), *Atlas de la Province Extrême-Nord du Cameroun*, IRD, Paris.

Seignobos C. et A. Teyssier (1998), « Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun », *Observatoire du foncier 2*.

Seignobos C. et A. Teyssier (1997), « Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun », *Observatoire du foncier 1*.

Thébaud B. (2002), *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sabel : Peuls du Niger oriental et du Yagha burkinabé*, Karthala, Paris.

Zelao, A. et B. Haman (eds) (2012), *Le Cameroun septentrional en transition – Perspectives pluridisciplinaires*, L'Harmattan, Paris, 350 p.



*Transhumants arabes près du lac Tchad.*

## Chapitre 2.

# Développement et gouvernance : un espace fragile\*

### CE QU'IL FAUT RETENIR

Périphériques, à l'exception de l'agglomération de N'Djamena, les régions de la zone d'étude semblent souvent avoir été négligées par les pouvoirs centraux. Dans des contextes de grande pauvreté, la sécheresse des années 1970 puis la crise économique des années 1980 ont en outre porté un coup fatal aux projets de développement de la période post indépendances, laissant une place prépondérante aux activités du secteur informel. Les velleités de relance des politiques publiques à la faveur du contexte macroéconomique favorable des années 2000-2014 n'ont pas suffi à modifier réellement l'accès des populations aux biens publics : les États rentiers de la région sont faibles et ont peu de prise sur le développement. Pour gouverner un espace aux frontières extrêmement poreuses, les gouvernements ont dû composer avec les pouvoirs locaux des chefs coutumiers et des autorités religieuses. Malgré certaines différences, qui tiennent pour beaucoup aux héritages coloniaux, la trajectoire de ces régions est marquée par une vie politique agitée, de nombreux conflits fonciers, un banditisme et une corruption endémiques, des tensions récurrentes au niveau inter et infra-étatique. Ainsi, les vulnérabilités de la population sont multifformes. Obligeant à prendre en compte la complexité de leur histoire dans la durée, elles ne peuvent se réduire à des problèmes purement ethniques ou religieux car les clivages et les inégalités au sein des sociétés de la région révèlent aussi toute l'importance des classes d'âge, des statuts sociaux et des rapports de genre.

### 1. Le développement dans la région avant Boko Haram : des périphéries nationales en voie d'intégration (trop) lente ?

Pour appréhender la situation du développement dans la région d'étude avant la crise Boko Haram, il convient d'abord d'identifier différentes séquences plus ou moins favorables au développement depuis les indépendances. Nous

.....  
\* Auteurs : Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Géraud Magrin, Emmanuel Chauvin et Charline Rangé.

considérerons ensuite la place des espaces appartenant à la région d'étude au sein de leurs territoires nationaux respectifs du point de vue des projets du développement et de l'accès aux services.

## *1.1. Les relations avec les centres nationaux et leur évolution*

### **1.1.1. L'influence des contextes économiques d'ensemble**

Depuis l'indépendance de 1960, quatre phases peuvent être identifiées du point de vue de la promotion du développement, dont les bornes chronologiques varient en fonction des pays considérés dans cette étude.

La première phase se situe dans une conjoncture macro-économique globalement favorable à la mise en œuvre de projets de développement portés par les États, malgré des troubles politiques qui se déroulent loin de la région d'étude (guerre du Biafra au Nigeria de 1967 à 1970, rébellions du Front de libération nationale du Tchad à partir d'octobre 1965). Elle dure jusqu'au début des années 1980 au Nigeria (contre-choc pétrolier en 1984) et au Cameroun, mais s'interrompt dès les années 1970 au Niger et au Tchad, frappés par la sécheresse.

La deuxième phase correspond à une période de crise du développement : sécheresses au Sahel et conflit au Tchad se surimposent à la crise économique africaine, marquée par la baisse des prix des matières premières, et donc des rentes étatiques, la crise de la dette et la mise en place des Plans d'ajustement structurel (décennies 1980-1990). Ceux-ci se traduisent notamment par une réduction des effectifs de la fonction publique et des sociétés parapubliques en charge de l'encadrement agricole, de type sociétés cotonnières, ainsi que par la quasi mise sous tutelle économique des États par les institutions de Bretton Woods.

La troisième phase connaît une embellie, à partir du début des années 2000 : effets des annulations de dette, hausse des prix des matières premières (notamment du pétrole, dont le Nigeria et le Cameroun sont des producteurs anciens, auxquels s'ajoutent, en 2003 le Tchad et, en 2011 le Niger<sup>42</sup>), et hausse également des investissements mondialisés, permettant la relance des politiques publiques de développement. La rivalité géopolitique entre partenaires traditionnels et pays émergents se traduit par une certaine émulation dans le champ de l'aide. À partir de 2009, la montée des violences dans l'État de Borno pèse sur l'agenda du développement.

Une quatrième phase se dessine enfin avec la baisse du prix des matières premières à l'automne 2014. Elle coïncide avec l'intensification des violences, leur extension du nord-est du Nigeria vers les zones frontalières des pays voisins :

.....

42 La rente historique du Niger est fournie par l'uranium de l'Aïr, dont le prix a augmenté avec la flambée du prix du pétrole en 2008, avant de baisser après la catastrophe nucléaire de Fukushima, en mars 2011.

le développement est alors remplacé par l'urgence humanitaire dans les espaces les plus affectés ; ailleurs, l'effort de développement porté par l'État s'essouffle à cause de la crise économique.

### 1.1.2. Des périphéries nationales ?

Deux facteurs principaux expliquent la place des espaces appartenant à la zone d'étude par rapport à leur territoire national : leur position géographique et leur poids démographique (cf. carte 7). Au Tchad, ces espaces représentent 29 % de la population et sont le centre de gravité politico-économique ; dans les trois autres pays, ils appartiennent aux périphéries nationales (Igué, 2006) et représentent respectivement 30 % de la population du Cameroun, 9 % de celle du Nigeria, et seulement 3 % de celle du Niger.

Les périphéries nationales, négligées par les premières politiques de développement post-indépendance mettant l'accent sur la consolidation des États nations à partir des régions centrales, sont caractérisées par une tension entre une certaine marginalité et une vitalité économique liée aux dynamiques d'échanges transnationales (Grégoire et Labazée, 1993).

#### Cameroun

Le Nord et l'Extrême-Nord du Cameroun sont fort éloignés des centres de gravité politico-économiques du pays, le triangle Yaoundé, Douala et les hautes terres de l'ouest : 1 000 km séparent Yaoundé de la fenêtre camerounaise du lac Tchad, et la falaise de l'Adamaoua a longtemps opposé une sérieuse barrière aux communications entre le nord du Cameroun et le reste du territoire national. Le nom donné à la région la plus septentrionale du pays, « Extrême-Nord », loin des formes politiquement correctes du marketing territorial contemporain, en dit long sur l'image de cet espace vu de Yaoundé.

La région du Nord a cependant été un espace de projet dans les décennies 1960-1970. Le père de l'indépendance, Ahmadou Ahidjo, était originaire des environs de Garoua, et le Nord eut une place importante dans le projet national du développement, avec des investissements dans les transports (le chemin de fer arrive à Ngaoundéré en 1974) et le réseau routier, les infrastructures urbaines (surtout à Garoua), le barrage de Lagdo pour la fourniture d'électricité et un projet hydro-agricole (arrêté en raison de la crise des années 1980), et accessoirement le tourisme. Le développement rural fut largement confié à la société de développement du coton (SODECOTON), créée en 1974, tandis que les périmètres irrigués rizicoles de la Semry sur le Logone étaient censés contribuer à l'autosuffisance alimentaire nationale (Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000), avant de se recentrer sur des objectifs plus modestes de sécurité alimentaire régionale.

La décennie 1980 marque un tournant avec la crise économique, le changement de régime à Yaoundé et l'accession au pouvoir de Paul Biya en 1982. Le

Nord Cameroun, d'abord suspect politiquement, semble s'éloigner des priorités nationales. À l'intérieur de l'ensemble Nord camerounais, des contrastes très importants s'observent entre certains espaces plutôt favorisés dans l'accès aux services : les villes en général (notamment les plus grandes, telles Garoua et Maroua), et des espaces marginaux, comme par exemple la zone du lac Tchad, sous-administrée jusqu'à l'occupation de la zone de Darak par le Nigeria, entre 1987 et 2004.

Durant les années 2000, l'équilibre des forces au niveau national – avec une alliance tacite entre le parti du président Biya et les chefs traditionnels et grands commerçants du Nord, face aux forces dissidentes de l'Ouest – s'accompagne d'un certain *statut quo* économique dans le Nord (Muñoz, 2008). Après le retrait nigérian de la fenêtre camerounaise du lac Tchad, la présence de l'État y est un peu renforcée. La filière cotonnière est confrontée à de grandes difficultés, du fait de la variation des prix du coton et, parfois, du détournement de la production vers le Nigeria, comme en 2011 (Seignobos, 2014).

De fait, dans les représentations communes au Nord et à l'Extrême-Nord du Cameroun<sup>43</sup>, le sentiment d'injustice vis-à-vis du Sud est fort : sous-emploi, accès inégal à la fonction publique, aux services et infrastructures (routes, eau potable, éducation, santé, électricité). Il constitue une explication fréquente, donnée localement, à l'enrôlement de jeunes dans Boko Haram.

## Niger

La région de Diffa, à l'Extrême-Est du Niger, est aussi une lointaine périphérie, à 1 200 km de Niamey, soit deux jours de route au mieux, et le poids démographique limité de cette région concourt à sa marginalité.

Après la construction d'une route goudronnée entre Zinder, Diffa et Nguigmi atteint en 1975, ainsi qu'une campagne de forages pastoraux réalisée à la même époque, la région a peu bénéficié d'investissements publics en dehors des flux réguliers d'aide alimentaire en faveur du Manga et du Kadzell, structurellement déficitaires en céréales. Les crises écologiques (sécheresses) et politiques (coups d'État à répétition dans les années 1990-2000, suivis d'un gel de l'aide internationale) n'ont pas été favorables à des investissements dans cette région périphérique.

.....

<sup>43</sup> Exprimé par exemple dans le mémorandum du Grand-Nord de 2002 (cf. encadrés 4 et 5).

Carte 7. La région d'étude et les États riverains du lac Tchad



Sources : Atlas du Cameroun (2006) ; Atlas du Nigeria (2003) ; Atlas du Tchad (2006), éditions du Jaguar, Atlas jeune Afrique.

Durant la séquence 2000-2014, la région de Diffa s'est retrouvée intégrée sur la scène nationale du développement (cf. encadré 3). Elle était un des fiefs du président Mamadou Tandja (1999-2010). En outre, elle a vu le développement simultané d'un projet pétrolier (2009-2011) et la mise en place d'une aire protégée, la réserve naturelle nationale du Termit Tin-Touma (Magrin et van Vliet, 2014).



**Encadré 3**

**Les progrès du développement dans la région de Diffa (2000-2014)**

« La réalisation par la CNPC du projet pétrolier (2009-2011) a consisté à construire des champs de pétrole sur le territoire de la commune de Ngourti et de les relier par un oléoduc d'orientation est nord-est / ouest sud-ouest à une raffinerie située près de Zinder, dont la production est destinée au marché national (Dittgen, 2012). Ce projet, les infrastructures qu'il a réalisées (aérodrome, réfection et entretien de pistes), ainsi que les dynamiques sociales qu'il a déclenchées – revendications des autorités communales appuyées par des ONG environnementales face aux impacts de l'activité et à des études d'impact jugées peu satisfaisantes – ont concouru à mieux intégrer la marge de l'Est nigérien dans le champ politique national, même si cela n'a pas empêché des tensions, comme les émeutes des 27-28 avril 2013 à Diffa. En mai 2013, comme en réponse à ces revendications, la modification du code pétrolier de 2007 permet d'étendre aux collectivités territoriales départementales et régionales les 15 % des recettes pétrolières dont bénéficient les collectivités locales des zones concernées par les activités extractives, ce qui permet à N'guigmi et Diffa, en plus de Ngourti, de bénéficier de recettes additionnelles.

La région de Diffa bénéficia pourtant durant les années 2000 de nettement plus d'investissements publics que dans les décennies précédentes. Des barrages furent construits sur le bassin de la Komadoukou Yobé, permettant l'aménagement de bras morts. Un grand périmètre irrigué fut créé à Ngagam, entre N'guigmi et Bosso, utilisant des forages. Les centres urbains bénéficièrent aussi d'investissements : en 2008-2009, Diffa a reçu divers aménagements urbains (voirie, éclairage, etc.) ; un lycée technologique y a été ouvert en 2012, doté de deux filières, Techniques pétrolières et Électronique, de même qu'une école normale – Diffa était jusqu'alors le seul chef-lieu de région à en être privé. Le bitumage de la route Diffa – N'guigmi, qui n'avait jamais été reprise depuis sa construction en 1975, et était devenue impraticable, a été engagé en 2013. Durant la même période, Dosso, érigé en département, a reçu, en plus d'un préfet, un médecin pour son centre de santé, un palais de justice de première instance ; l'adduction d'eau potable a été élargie aux villages riverains, et le réseau électrique étiré au bourg frontalier nigérien de Malam Fatori. »

Source : Ngaressen et Magrin, 2014 : 229.

**Nigeria**

Le Nord-Est du Nigeria est tout autant une périphérie, au sens où il est très éloigné des lieux centraux de l'économie nationale – la mégapole de Lagos, le delta pétrolifère du Niger, la capitale fédérale Abuja ainsi que, au nord, la région métropolitaine de Kano. S'ils pèsent démographiquement au sein de la région du lac Tchad, les quatre États du Nord-Est pèsent peu démographiquement, mais surtout économiquement, au niveau fédéral.

L'appartenance au territoire le plus peuplé de la sous-région a permis la mise en place précoce – par rapport aux voisins francophones – d'un réseau de transports performant. Le chemin de fer et la route permettent notamment l'essor du commerce de poisson fumé depuis le lac Tchad. Dans les années 1970, en plein boom pétrolier, les rives nigérianes du lac Tchad sont le théâtre d'une grande opération d'aménagement hydro-agricole, désormais citée parmi les plus fameux éléphants blancs de l'histoire du développement : le *Baga Polder Project* et le *South Chad Irrigation Project* (SCIP) ont pour enjeu de transformer la rente pétrolière en céréales (Ngaresses et Magrin, 2014). Le passage au petit lac Tchad, lié aux sécheresses, et la crise de l'État nigérian, amplifiée par le contre-choc pétrolier, entraînent l'échec de ce projet (Bertoncin *et al.*, 2015).

Si l'espoir de relancer le projet demeure parmi les riverains et les fonctionnaires locaux (Bertoncin et Pase, 2012), il n'est guère évoqué par le gouvernement nigérian. Celui-ci soutient certes les efforts de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) en faveur du projet de transfert interbassin (NESTS, 2014), mais sans produire d'argumentaire détaillé quant à ses implications possibles sur le développement du lac Tchad et du nord-est nigérian. Les espoirs de développement du nord-est résident plutôt dans les prospections pétrolières, intensifiées dans les années 2000 – en même temps qu'au Niger, au Cameroun et au Tchad. Cependant, depuis 2009, l'agenda sécuritaire prend le dessus sur celui du développement.

## Tchad

Les régions tchadiennes de l'espace d'étude ont un statut différent, du fait de leur proximité avec la capitale. Le lac Tchad a donné son nom au pays et il ne se trouve qu'à une centaine de kilomètres de N'Djaména, seule capitale à faire partie de la zone d'étude. L'interfluve Chari-Logone, assez densément peuplé, est un trait d'union entre la capitale et le sud du pays, peuplé et richement doté en ressources (historiquement cotonnier, il est devenu pétrolier depuis 2000). Le Sud-Ouest tchadien appartient à la fois à la région d'étude, en raison de ses fortes relations migratoires et commerciales avec le Cameroun (et au-delà le Nigeria), et au Tchad méridional. C'est un berceau de la culture cotonnière et l'un des espaces où elle obtenait les meilleurs rendements. C'est aussi l'un des espaces où elle se maintient le mieux malgré le déclin profond qui affecte la CotonTchad depuis le début des années 2000.

Ces régions tchadiennes sont aussi très diversifiées, puisqu'elles s'étendent de la zone saharienne (nord du Kanem) à la zone soudanienne (Mayo-Kebbi Ouest), en passant par la zone humide du lac Tchad et la capitale N'Djaména.

Du point de vue du développement, on distingue donc :

- le Kanem, bénéficiaire de projets d'hydraulique pastorale, de projets de mise en valeur des ouadis et d'aide alimentaire régulière ;
- le lac Tchad lui-même, dont les rives nord de la cuvette sud autour de Bol furent un espace de projet important de la décennie 1950 à la décennie 1970, autour de l'aménagement des polders. Après une période de stagnation, sur fond de conflits civils tchadiens, les projets soutenus par différents bailleurs, au premier rang desquels la Banque africaine de développement (BAD), ont repris au cours des années 2000 (réhabilitation des polders avec maîtrise totale de l'eau et extension de semi-polders avec maîtrise partielle de l'eau) (Ngaressesem et Magrin, 2014) ; les rives sud tchadiennes, à l'inverse, fournissent un exemple original de développement endogène (Lemoalle et Magrin, 2014 ; Rangé, 2016) ;
- la capitale N'Djaména, après avoir été marquée par les conflits (destructions importantes entre 1979 et 1982 ; combats sporadiques en 2006 et 2008) a connu des investissements publics importants après 2008, dans un contexte marqué par le haut niveau des revenus pétroliers. Ceux-ci se sont fortement concentrés dans la voirie urbaine de la capitale (Magrin, 2013) et les bâtiments publics (Conseil d'État, musée, hôpital de la mère et de l'enfant, lycées...). Certains de ces édifices ont été financés par de nouveaux partenaires, dont la Chine (nouvelle Assemblée nationale, inaugurée en 2013) ;
- la région du Mayo Kebbi Ouest a longtemps dépendu de la conjoncture cotonnière, quand le Mayo Kebbi Est dépendait des aménagements agricoles dans la plaine du Logone, et de la valorisation de la position de carrefour entre Cameroun Tchad – Tchad du Sud – N'Djaména, renforcée par la construction de la route goudronnée N'Djaména – Bongor – Moundou, en 2000 ; cette région se caractérise aussi par la densité des ONG, partiellement liée au climat de concurrence religieuse entre Églises protestante et catholique.

## *1.2. Une région en marge du développement*

### *1.2.1. Des pays pauvres*

La région d'étude appartient à quatre pays parmi les plus pauvres du monde. Ceux-ci présentent de manière générale des indicateurs bas de développement et d'accès aux services. En termes d'Indicateur de développement humain (IDH), deux situations peuvent être distinguées : le Tchad (183<sup>e</sup>) et le Niger (185<sup>e</sup>) sont depuis longtemps à la fin du classement mondial, qui compte 186 pays en 2014. Le Cameroun (150<sup>e</sup>) et le Nigeria (151<sup>e</sup>) sont au milieu du groupe des pays de l'Afrique subsaharienne qui occupe globalement les dernières places mondiales.

Au Tchad, 10 ans d'ère pétrolière – dont les revenus sont intégrés dans cet indicateur à travers le produit intérieur brut (PIB) par habitant – n'ont pas permis d'améliorer la situation, ce qui en dit long sur la faiblesse des indicateurs socio-sanitaires et sur les difficultés de mobiliser la rente pétrolière au service du développement<sup>44</sup>. Au Nigeria, l'importance et l'ancienneté de la rente pétrolière n'ont pas permis le développement à cause de son foyer de population et surtout des difficultés multiples à gérer les tensions sociopolitiques internes et à construire un État pourvoyeur de biens publics (corruption, dysfonctionnements divers). Le revenu par habitant en 2015 est compris entre 360 USD (Niger) et 2 640 USD (Nigeria), le Tchad (775 USD) et le Cameroun (1 250 USD) sont en situation intermédiaire. L'espérance de vie à la naissance est comprise entre 50 et 55 ans, la mortalité infantile entre 50 et 100 pour mille.

### 1.2.2. Des régions pauvres

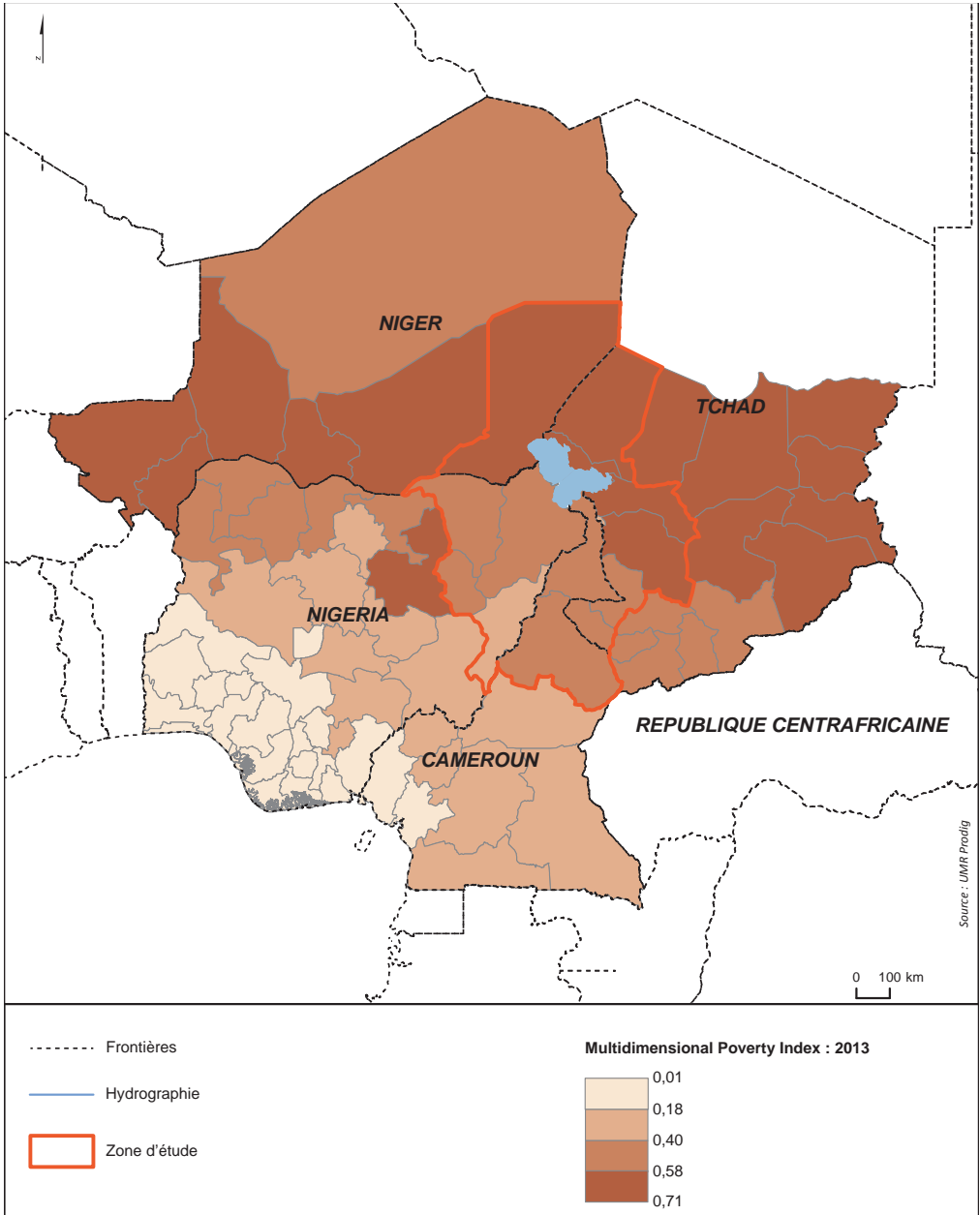
Si l'on situe les régions d'étude dans la charnière Afrique de l'Ouest / Afrique centrale (cf. carte 8), l'intensité de la pauvreté mesurée à travers l'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM)<sup>45</sup> obéit largement au zonage agroclimatique : la bande sahélienne est la plus pauvre (Kanem, Diffa) et la pauvreté décroît vers le Golfe de Guinée. Le Borno et l'Adamawa au Nigeria présentent les taux de pauvreté parmi les plus faibles au sein de la zone d'étude, ce qui est une perspective rarement envisagée lorsqu'il s'agit d'expliquer le phénomène Boko Haram.

Les espaces appartenant à la région d'étude présentent globalement des indicateurs d'accès aux services inférieurs à leurs moyennes nationales, et se situent souvent parmi les derniers rangs des classements par région. N'Djaména, au Tchad, fait seule exception. Cependant, des progrès ont parfois été observés, résultats des efforts d'investissement des États et des partenaires au développement, surtout dans la période qui va du début des années 2000 à l'intensification et à l'extension de la crise Boko Haram.

.....  
44 L'IDH est un indicateur composite qui prend en compte outre le niveau de vie, les résultats en matière d'éducation et de santé.

45 L'IPM intègre plusieurs indicateurs relatifs à la santé (mortalité infantile, nutrition), l'éducation (nombre d'années de scolarité, sortie d'école), l'accès aux services de base (eau potable, électricité, sanitaires), la qualité de l'habitat, les sources d'énergies, les biens mobiliers...

Carte 8. La pauvreté régionale mesurée par l'Index multidimensionnel de pauvreté



Source : [www.opbl.org.uk](http://www.opbl.org.uk), University of Oxford, 2013.

### 1.2.3. Des niveaux d'accès aux services globalement faibles

L'accès aux services demeure difficile, en particulier pour les populations les plus pauvres et pour celles qui vivent loin des villes et bourgs, où l'offre est concentrée. Partout, les difficultés à pourvoir les infrastructures en personnel qualifié (d'éducation et de santé notamment) reflète l'éloignement physique et symbolique de l'aire d'étude par rapport aux régions centrales des pays concernés (à l'exception, au Tchad, de N'Djaména et du Mayo-Kebbi) : les fonctionnaires refusent souvent des affectations dans des contrées présentées comme inquiétantes et reculées, d'autant plus qu'aucun système d'incitation ne compense l'éloignement ; les retards des systèmes éducatifs expliquent, entre autres facteurs, que le nombre de fonctionnaires originaires de ces régions soit réduit. À une échelle fine, certains lieux apparaissent comme particulièrement peu attractifs pour les fonctionnaires, comme le lac Tchad pour son insalubrité, ou les monts Mandara (Cameroun, Nigeria) confinés à l'isolement.

#### Éducation

Les taux de scolarisation primaire et d'alphabétisation sont bas, dans l'ensemble.

Au Niger, le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 57 % dans la région de Diffa, le situant à peu près dans la moyenne nationale. Au Cameroun, le taux d'alphabétisation des 15-24 ans dans l'Extrême-Nord, en 2007, était de 47 %, taux le plus faible du pays (dans dix régions sur quatorze au total, il est supérieur à 90 %) (République du Cameroun, 2010).

Au Tchad, une fracture socioculturelle anciennement identifiée, entre populations musulmanes au rapport à l'école plus difficile et populations animistes et chrétiennes ouvertes depuis longtemps à l'école occidentale (Khayar, 1976), s'observe encore. Le taux brut de scolarisation autour du lac (région du Lac, Hadjer el Hamis) est inférieur de moitié à la moyenne nationale (45 % / 91 %). Les taux bruts d'accès à l'école primaire<sup>46</sup> sont nettement plus élevés au Mayo-Kebbi (110 % environ) qu'au Chari Baguirmi voisin (65 % environ). Le taux d'achèvement du primaire est de 76 % au Mayo-Kebbi Ouest, contre 15 % seulement au Chari Baguirmi.

On retrouve ce clivage Nord/Sud au Nigeria où, en pays musulman, le colonisateur britannique a interdit les écoles de missions chrétiennes et laissé les jeunes de la région continuer d'aller dans des écoles coraniques qui ne les ont guère préparé aux défis de la modernité à l'indépendance<sup>47</sup>. Avec 54 % de la

.....  
<sup>46</sup> Ce taux exprime le total des inscriptions dans un niveau d'éducation, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau. Il dépasse 100 % en cas d'inscription d'enfants plus âgés que l'âge normal.

<sup>47</sup> En 1937, par exemple, les 36 838 écoles coraniques de la province de Sokoto accueillait 210 285 élèves, contre 2 000 dans les écoles du gouvernement (Tibenderana, 1988 : 226).

population du Nigeria, si l'on en croit les résultats du recensement de 1963, le Nord ne fournissait ainsi que 3 % des effectifs d'élèves dans le secondaire. Le boom pétrolier des années 1970 n'a pas permis de combler ce différentiel. Dans le Nord-Est du Nigeria<sup>48</sup>, le taux brut de scolarisation dans le primaire était de 47,7 % en 2013, moitié moins que dans les États du Sud, et en dernière position nationale (NESTS, 2014 : 158).

Dans l'ensemble des régions autour du lac Tchad, les taux bruts de scolarisation dans le secondaire sont également faibles, inférieurs à 10 % au Tchad et au Niger, à l'image de scores nationaux également bas (Ngaressesem et Magrin 2014 : 238). Le taux d'achèvement du secondaire est de 6,8 % dans le Chari Baguirmi (et seulement de 2,8 % pour les filles), contre 33 % dans le Mayo-Kebbi Ouest (de 10,8 % pour les filles). Au Nord-Est du Nigeria, le taux de scolarisation dans le secondaire est de 30 %, ce qui le situe au dernier rang parmi les six ensembles statistiques nationaux.

La situation des filles concernant l'éducation présente des différences sensibles. Ainsi, au Niger, les écoles de la région de Diffa comptent 48 % de filles, et 43 % dans le secondaire. Au Cameroun, l'Extrême-Nord présente l'indice de parité filles-garçons dans l'enseignement primaire le plus bas du pays (0,2, contre 1 à Douala et Yaoundé, et 0,7 à l'échelle nationale) (République du Cameroun, 2010 : 17). Au Nord-Est du Nigeria, filles représentaient 35 % des élèves scolarisées dans les *local governments* riverains du lac Tchad, en 2009 (Ngaressesem et Magrin, *ibid.* : 237). Le taux d'alphabétisation des femmes serait de 37 %, avant dernier rang national devant le Nord-Ouest (NESTS, *ibid.* : 157). Au Tchad, le taux d'achèvement du primaire dans le Chari-Baguirmi est de 21 % pour les garçons, mais de seulement 9 % pour les filles. Dans des régions majoritairement chrétiennes, comme le Mayo-Kebbi, les filles sont davantage inscrites à l'école, mais l'écart avec les régions musulmanes s'érode le long du cursus, car l'abandon scolaire des filles est également très important.

Cette situation ainsi que les écarts importants observés par rapport aux régions centrales des différents pays nourrissent d'importantes frustrations. Elles se sont notamment exprimées au Cameroun dans un mémorandum rédigé par des personnalités originaires des régions du Nord (cf. encadré 2).

Ce tableau plutôt sombre doit être mis en perspective par rapport aux évolutions significatives observées depuis les années 1960, et notamment depuis le début des années 2000. Au Tchad, dans les régions du Lac et de Hadjer Lamis, dans les années 1970, il n'y avait que 20 écoles ; en 2010-2011 elles en comptent 571. En 1976, autour du lac, n'existaient que trois collèges situés à Bol (Tchad),

.....  
<sup>48</sup> Les statistiques nigérianes ne distinguent souvent pas les États individuellement, mais considèrent six grands ensembles régionaux. Le Nord-Est regroupe, en plus des quatre États considérés dans cette étude (Borno, Yobe, Gombe, Adamawa), les États de Bauchi et de Taraba.

Nguigmi (Niger) et Makari (Cameroun). En 2011, les seules régions tchadiennes du lac (Lac et Hadjer Lamis) comptent 29 collèges et 14 lycées ; 13 dans les *Local Government Areas* (LGA) nigériens du Borno, 14 dans la région de Diffa au Niger. Le ratio élèves-maîtres y est de 27, et celui d'élèves par classe, de 29. Les écoles sont relativement bien pourvues en maîtres et salles de classe (Ngaressem et Magrin, 2014), même si leur accès est parfois difficile pour les populations dispersées ou mobiles (éleveurs, pêcheurs).

#### **Encadré 4**

### **Extraits du mémorandum du Grand-Nord (Cameroun, 2002)**

*« Si dans la province du Nord il y a un lycée pour 94 000 habitants, dans la province du Sud c'est un lycée pour 17 000 habitants. Ces chiffres sont fortement aggravés par le fait que l'enseignement privé est très faible dans le Grand-Nord du fait de la grande faiblesse des revenus des populations. À titre d'exemple, en 2000-2001 les effectifs de l'enseignement privé ont été de 231 771 élèves dans la province du Centre, de 288 455 élèves dans la province du Littoral et seulement de 47 133 dans la province de l'Extrême-Nord, de 27 624 dans la province du Nord, et de 21 866 élèves dans l'Adamaoua.*

*[...] Il faut par ailleurs relever, pour le déplorer, que ces établissements publics connaissent une carence chronique d'enseignants : l'État ne recrute pas en nombre suffisant des enseignants originaires du Grand-Nord et ceux originaires du Sud refusent de travailler dans le Grand-Nord. Malgré cette situation alarmante bien connue des pouvoirs publics, le gouvernement ne seulement ne fait aucun effort significatif pour réduire cet écart grâce aux fonds publics, mais refuse d'orienter vers le Grand-Nord l'aide extérieure destinée à la construction des établissements scolaires.*

*[...] Dans l'enseignement supérieur, le Grand-Nord est complètement absent de la direction des six universités du pays. Pas un seul recteur, et sur les vingt-trois doyens de faculté, un seul du Grand-Nord. Tout ceci, conjugué à l'appauvrissement des parents, hypothèque dangereusement la formation universitaire de nos enfants : moins de 2 % d'étudiants des universités sont du Grand-Nord. »*

Un autre changement important réside dans la densification de l'offre en matière d'enseignement supérieur dans la région. Celle-ci est déterminante pour élargir les perspectives des jeunes de ces régions et former les cadres dont elles ont besoin. Le Nigeria dispose depuis longtemps d'un dense réseau d'universités, dont celles de Maiduguri et Yola, dans le Nord-Est, les plus importantes. Les plus grandes sont financées par le budget fédéral, et donc tributaires de fonds publics, eux-mêmes liés aux variations de la rente pétrolière. Au Cameroun, la



création d'une université à Maroua en 2008, avec d'abord l'École normale supérieure et l'Institut supérieur du Sahel, puis les facultés quelques années après, a été perçue comme une étape importante dans la reconnaissance des problèmes du grand Nord par le gouvernement de Yaoundé.

Au Tchad, la création d'une École supérieure des sciences exactes et appliquées, à Bongor, en 2003, puis d'une université à Pala, en 2014, au sein d'un mouvement général de création d'universités dans tout le pays, témoigne de cette volonté de décentralisation de l'enseignement supérieur, tout comme la création d'une université à Diffa au Niger, en 2014. L'irrégularité des financements publics et la faiblesse des ressources humaines nationales entravent néanmoins le fonctionnement de ces institutions.

## Santé

De façon très significative, les taux de mortalité infantile ont à peine diminué depuis la période des indépendances : ils variaient entre 160 et 222 morts pour 1 000 naissances, avant l'insurrection de Boko Haram en 2009, contre 240 à la fin des années 1950 (National Population Commission, 2008 ; Cohen, 1967). Le Yobe, par exemple, au recensement de 2006, ne comptait que 61 docteurs, 40 sages femmes et 460 dispensaires pour 2,3 millions d'habitants. Faute d'hôpitaux et de maternités, les femmes devaient accoucher chez elles, ce qui a largement contribué à la mortalité infantile liée aux complications sanitaires<sup>49</sup>.

L'accès aux services demeure également à des niveaux très bas, malgré des progrès apparent de l'encadrement sanitaire. Au Cameroun, en 2004, le taux de mortalité infanto-juvénile (avant 5 ans) est de 205 pour 1 000 dans le Nord (plus haut niveau national, la moyenne s'établissant à 144), immédiatement suivi par l'Extrême-Nord. À Douala, ce taux est de 75 pour 1 000. Le Yobe nigérian, par exemple, comptait 1 docteur pour 37 704 habitants (norme OMS : 10 000) et 1 sage-femme pour 57 500 femmes en âge de procréer (norme OMS : 5 000). Au Tchad, la situation s'avère parfois pire : dans le district sanitaire de Baga Sola, sur le lac, on compte 1 médecin pour 60 000 habitants, une sage-femme pour 19 000 femmes ; et seulement 1 médecin pour 102 330 habitants dans le Mayo-Kebbi Est et le Chari Baguirmi (Ngaresssem et Magrin, 2014). Ceci est à mettre en perspective avec la moyenne nationale qui est de 1 médecin pour 32 000 habitants en 2009 et 1 sage-femme pour 10 500 femmes en âge de procréer<sup>50</sup>.

.....

49 Comme au Nord-Ouest du Nigeria, près de la moitié des naissances comptabilisées dans le Nord-Est étaient ainsi enregistrées à domicile. D'après le *National Living Standards Survey* de 2010, une minorité de femmes (moins de 39 % et de 25 %, en cas de naissances de filles ou de garçons respectivement) bénéficiait d'une assistance médicale pour accoucher (NESTS, 2014 : 135).

50 <http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/savoirscommuns/15-Savoirs-Communs.pdf>

Les quelques améliorations observées depuis les années 2000, n'ont pas suffi à changer sensiblement la situation sanitaire. Au Tchad, par exemple, en 2005, le district sanitaire de Bol comptait 13 centres de santé et un hôpital de 19 lits ; en 2013, scindé en deux, le district sanitaire comptait 23 centres de santé, 2 hôpitaux avec, au total, 49 lits (Yemadji, 2015 : 90).

Enfin, des initiatives régionales intéressantes ont aussi été menées en matière de santé, afin de relever des défis liés aux mobilités transfrontalières : depuis 2001, le PAIBLT<sup>51</sup> (BAD/CBLT) lutte contre le sida en ciblant en particulier les populations vulnérables, du fait de leur mobilité, notamment les pêcheurs, éleveurs, commerçants, migrants et prostituées (Yemadji, *ibid.*).

### Alimentation en eau potable

Le Niger et le Nigeria semblent bénéficier d'un meilleur accès à des sources d'eau améliorées (puits modernes, forages, fontaines publiques, robinets intérieurs) que le Tchad, et surtout le Cameroun.

Dans la région de Diffa au Niger, en 2004, 106 mini-adductions d'eau potable et 983 points d'eau modernes assurent un accès à l'eau potable à 78,5 % de la population régionale (Ngaressem et Magrin, 2014). Au Nigeria, des forages mobilisant la nappe profonde sont exploités depuis longtemps, non parfois sans quelques difficultés (Ngaressem et Magrin, *ibid.*), et 60 % des ménages auraient accès à de l'eau potable dans le Nord-Est, ce qui le situe en quatrième position sur les six ensembles nationaux (NESTS, 2014 : 224).

Au Tchad, l'accès à l'eau potable varie selon les régions. Il s'établit à 30 % seulement au Lac et à Hadjer Lamis, à 39 % et 45 % dans le Mayo-Kebbi (Ouest et Est) et à 62 % dans le Chari Baguirmi. Au Cameroun, l'accès à l'eau potable ne concerne en 2010 que 23 % de la population dans le Nord et 29 % dans l'Extrême-Nord (13<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rangs sur les 14 régions, pour une moyenne nationale de 43,9 %) (République du Cameroun, 2010).

#### 1.2.4. La menace du sous-emploi

Le sous-emploi constitue un aspect important de la pauvreté de la région du lac Tchad, même si ses manifestations relèvent de formes assez génériques en Afrique. La situation se comprend en confrontant la demande émanant de la structure démographique avec l'offre d'emploi. Ainsi, la forte poussée démographique induit une arrivée massive de jeunes sur le marché du travail, et on estime, pour la partie tchadienne, en 2015, dans la région d'étude, les cohortes d'entrants à 80 000 (jeunes atteignant l'âge de 15 ans), à 142 200 au Cameroun,

.....  
51 Projet d'appui à l'initiative du bassin du lac Tchad.

à 10 380 au Niger, et à 315 000 au Nigeria<sup>52</sup> ! Pour que ces jeunes trouvent leur place dans la société, il faudrait créer autant d'emplois chaque année, en admettant que ceux existant suffisent à employer la population active de manière satisfaisante, ce qui est loin d'être le cas.

L'emploi formel, urbain ou rural, est très limité. La situation de l'emploi formel porte encore les stigmates de la crise économique des décennies 1980-1990. Partout, celle-ci a fait reculer l'emploi public et privé ; le gel de tout recrutement dans la fonction publique prévaudra jusqu'aux annulations de dette des années 2000 (INS Niger, 2006). Au Cameroun, le phénomène de « retour au village » des jeunes partis travailler dans les villes du sud et la réorientation des investissements des urbains vers les campagnes a contribué à l'aggravation des tensions foncières. Les difficultés de mobilité, de santé ou d'instabilité familiale rendent encore plus complexe la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes (Le Bissonnais, 2010).

Au Nigeria, le taux de chômage dans le Nord est estimé à 31,9 %, ce qui représente le plus haut niveau national, pour une moyenne de 23,9 % (Nests, 2014 : 27). Au Cameroun, le taux de sous-emploi des jeunes est le plus élevé dans le Nord et l'Extrême-Nord, à 82-84 %, contre 46-48 % à Douala Yaoundé et 60-70 % dans les autres régions (République du Cameroun, 2010 : 12).

Les activités économiques relevant de l'informel et situées à l'interface entre urbain et rural, dans le champ des échanges transfrontaliers (commerce, transport, manutention, restauration, boucherie, etc.), ou encore dans celui des petits services de la communication (téléphonie mobile), ont apparemment constitué un horizon d'insertion socioprofessionnelle majeur pour les jeunes. Cependant, ces activités sont très volatiles et parfois à la limite de la légalité. L'ensemble des petits métiers polarisés autour des gares routières et des conducteurs de « clandos », de motos chinoises, a ainsi constitué un vivier pour des bandes organisées de coupeurs de routes et celles de Boko Haram (Seignobos, 2014). Le potentiel de ces activités, en termes d'emploi, les marges de progrès et les trajectoires socioprofessionnelles positives auxquelles elles donneraient accès sont encore mal connues.

Ainsi, le sous-emploi et l'autonomisation socioéconomique plus tardive des jeunes (visible dans le recul de l'âge du mariage) sont devenus des préoccupations importantes pour les bailleurs de fonds et les décideurs politique du Sud et du Nord (Filmer et Fox, 2014 ; Banque mondiale, 2008), qui ont conduit à la création de multiples fonds, offices et plans d'appui à l'emploi des jeunes au Cameroun, au Tchad et au Niger dans la dernière décennie. Au Cameroun, en 2011, un plan de recrutement de 25 000 jeunes dans la fonction publique a été

.....

52 Nous partons ici des chiffres des cohortes d'entrants proposés par le rapport *World Population Prospects 2012* (United Nations, 2013), et retenons pour chaque pays le pourcentage correspondant au poids de la population située dans l'aire d'étude au sein de la population totale.

très médiatisé, sanctionnant la fin de l'ajustement structurel et l'ouverture d'une nouvelle ère<sup>53</sup>. Il ciblait les 17-40 ans, soit une population évaluée à 7 258 000 personnes (INS Cameroun, 2011). Les recrutements ont eu lieu, mais sans les budgets de fonctionnement leur permettant de travailler. Au Niger, le chantier pétrolier de Diffa a créé des emplois dans la région, mais a aussi suscité de fortes contestations sociales à Diffa (cf. encadré 5).

### Encadré 5

#### **Emploi des jeunes autochtones et chantiers pétroliers dans la région de Diffa (Niger)**

*« En novembre 2008, 265 jeunes manœuvres non qualifiés avaient déjà été recrutés par les pétroliers, dont 57 originaires de la commune de N'Gourti. Les conditions de travail et de rémunération sont l'objet de controverses : tantôt attirantes pour les uns, notamment les jeunes ruraux les plus pauvres, tantôt inacceptables, voire dégradantes, pour d'autres jeunes pasteurs plus nantis ou de jeunes chômeurs urbains peu rompus aux travaux pénibles. À titre indicatif, un manœuvre non qualifié gagne actuellement 60 000 FCFA par mois, nourri et logé, pour l'installation du matériel et en gagnera 100 000 lorsque les travaux auront effectivement démarré. Les récriminations portent à la fois sur le salaire, la nourriture (en quantité et en qualité), le rythme de travail, le logement, etc. Certaines autorités dénoncent un comportement "d'enfants gâtés", qui démissionnent avant même d'avoir réellement travaillé, faisant courir le risque que "les Chinois", découragés, ne fassent appel à de la main-d'œuvre étrangère. À terme, 1 500 créations d'emplois sont attendues pour les trois années à venir, dont 500 qualifiés. Lors de la phase d'exploitation, il sera question de 400 emplois permanents et de 800 emplois temporaires.*

*Alors, réelle opportunité à saisir ou illusion ? Il est trop tôt pour le dire, mais déjà, on peut constater une grande inégalité dans l'accès aux informations clés : avantages réels, qualifications requises, processus de constitution et de suivi des dossiers. Les gens de Melek sont encore loin d'avoir une notion claire des démarches à accomplir pour bénéficier des embauches liées aux sites pétrolifères. Ici à Melek, pas de motos, pas de téléphone cellulaire (pas de réseau), pas de ligne de taxis brousse, pas de radio communautaire, pas de marché proche. Seul le téléphone satellitaire (le "Thuraya") permet de communiquer, à grands frais, d'avoir des nouvelles de la famille. Cet isolement n'aide pas à s'adapter aux changements en cours et fait l'objet d'une prise de conscience d'un décalage croissant des Oulêd Sliman au regard d'autres communautés pastorales, comme les Arabes Mobamid. »*

*Source : Anderson et Monimart, 2009.*

53 Les premiers recrutements importants dans la fonction publique depuis les années 1980-1990 ont également été réalisés durant la même période au Niger, au Tchad, mais aussi au Sénégal et dans la sous-région, bénéficiant du contexte macro-économique favorable *post* ajustement. Au Cameroun, l'annonce de la création de ces emplois correspond aussi à la campagne présidentielle.

Cependant, comme pour l'accès au service, la situation de l'emploi n'a été que superficiellement modifiée par la conjoncture économique relativement favorable qui prévaut depuis 2000. Celle-ci aurait non seulement créé peu d'emplois – la Banque mondiale reconnaît que la croissance fondée sur les investissements directs étrangers dans le secteur extractif et l'agriculture s'est révélée trop peu inclusive –, mais surtout elle a principalement bénéficié aux régions métropolitaines méridionales, et donc peu à la région du lac Tchad.

## 2. Des États faibles aux modes de gouvernance hybrides

Tant le Nigeria anglophone que le Niger, le Tchad et le Cameroun francophones sont des États faibles et rentiers qui ont peu de prise sur le développement de la région. Pour gouverner un espace aux frontières extrêmement poreuses, ils ont donc dû composer avec les pouvoirs locaux, notamment les chefs coutumiers et les autorités religieuses. Les différences entre les quatre pays tiennent, elles, aux héritages coloniaux et à l'évolution postindépendance de régimes restés autoritaires au Tchad et au Cameroun, mais qui sont plus ouverts au pluralisme au Niger et surtout au Nigeria, dans un cadre fédéral décentralisé. Le déclin de l'autorité des chefs coutumiers, les dysfonctionnements des collectivités locales et l'absence de vision programmatique des partis politiques en compétition pour le contrôle du pouvoir n'en ont pas moins fini par aligner par le bas des modes de gouvernance hybrides.

### 2.1. Des différences d'un pays à l'autre

En dépit des différences de culture politique entre pays anglophones et francophones, le Nigeria, le Niger, le Tchad et le Cameroun présentent certaines caractéristiques communes, par exemple, en ce qui concerne leur tendance à la gérontocratie masculine. On y retrouve notamment des éléments de gouvernance qui, conjugués à l'insurrection de Boko Haram, expliquent en grande partie les fondements et la prolongation de la crise : injustices sociales, corruption endémique, autoritarisme, abus des forces de sécurité, anémie des appareils administratifs, fraude électorale... Le Nigeria, le Niger, le Tchad et le Cameroun font ainsi figure d'*anocracies* qui se caractérisent par un fonctionnement népotiste des institutions, un penchant marqué pour le clientélisme au détriment de la performance, une très faible présence de l'État dans les campagnes, le poids plus ou moins important des chefferies coutumières et des autorités religieuses, la persistance de tensions ethno-régionalistes et, parfois, le recours à la force armée pour contester des gouvernements considérés comme illégitimes dans un contexte de concentration ou d'absence de séparation des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires (Pérouse de Montclos, 2009).

Mais il existe aussi de fortes différences entre les quatre pays. Contrairement au Niger, au Tchad et au Cameroun, le Nigeria n'a jamais connu de partis uniques

ou de présidents à vie. Ceci explique en grande partie la vitalité de son système partisan, qui est beaucoup plus développé que dans les pays voisins. Malgré les accusations de fraude électorale, le Nigeria et le Niger sont en outre plus démocratiques, au regard de la durée des mandats de leurs présidents, respectivement élus depuis 2015 et 2011, et avec une véritable alternance de pouvoir à Abuja, une première depuis l'indépendance. Au contraire, la longévité des régimes en place au Tchad et au Cameroun, en l'occurrence depuis 1990 et 1982, témoigne d'une fossilisation de la vie politique, d'ailleurs non garante de stabilité. En effet, N'Djamena s'est vue menacée par des rébellions armées en 2006-2008, sans parler de voisinages explosifs en Centrafrique et au Darfour. Au Tchad, le pouvoir s'est conquis et se maintient par la force des armes (Debos, 2013). Le Cameroun, lui, n'est ni vraiment une démocratie ni vraiment une dictature, un entre-deux parfois qualifié de « démocratie ».

Indépendamment des modes de gouvernance, des facteurs structurels, notamment géographiques, démographiques et historiques, expliquent également les différences d'un pays à l'autre. Hormis l'agglomération de N'Djaména, les régions autour du lac Tchad sont très éloignées des capitales. Au Nigeria, du temps de la colonisation, par exemple, le Borno à dominante kanouri était gouverné depuis Kaduna, chef-lieu de la région Nord en pays haoussa, à 800 kilomètres de là. Pour conforter leur pouvoir, les Britanniques s'étaient surtout appuyés sur le califat de Sokoto. Les administrateurs coloniaux avaient en conséquence appris à parler haoussa mais pas kanouri, langue qu'ils trouvaient trop compliquée. À Maiduguri, ils devaient communiquer par le biais d'interprètes. S'ils finirent par se familiariser avec les émirs peuls et haoussa, ils gardèrent leurs distances avec le sultan du Borno, notamment Umar Ibn Muhammad El-Kanemi, qui n'apprit jamais l'anglais en trente années de pouvoir, de 1937 à 1967. Les officiers de la Coloniale séparaient ainsi les deux entités en parlant des « *provinces du Nord Nigeria et du royaume indépendant du Borno* » (Sharwood Smith, 1969 : 248).

En 1914, la fusion avec le Sud a encore accentué la distance avec la capitale, désormais à Lagos, à 1 200 kilomètres de Maiduguri à vol d'oiseau et plusieurs jours de voyage, avant que les deux villes soient finalement reliées par le chemin de fer, en 1964. Sur le plan politique, les dirigeants du Sud et du Nord n'eurent pas l'occasion de se rencontrer avant l'établissement d'un Conseil législatif à Lagos en 1946. En pratique, les musulmans des régions septentrionales ont donc continué à vaquer à leurs affaires, sans se mêler de l'agitation nationaliste des sudistes. À l'indépendance en 1960, leur leader Ahmadu Bello préféra ainsi rester Premier ministre de la région Nord plutôt que de devenir chef du gouvernement à Lagos. Il fallut en outre attendre la création d'un État du Nord-Est, en 1968, pour que les dirigeants du Borno et de l'Adamawa puissent contourner Kaduna et communiquer directement avec les instances nationales à Lagos puis Abuja, la nouvelle capitale créée *ex nihilo* par la junte militaire, en 1975.

L'illettrisme a, par ailleurs, contribué à isoler les régions proches du lac Tchad en empêchant leurs habitants de concourir à des postes dans la fonction publique au niveau national, un problème qui, dans une certaine mesure, a également affecté les populations musulmanes du Nord du Cameroun et du Tchad. Au Nord-Nigeria, les Britanniques avaient interdit aux missions chrétiennes de s'établir dans les aires de culture islamique et d'y ouvrir des écoles susceptibles de favoriser les idées nationalistes, de déstabiliser l'aristocratie conservatrice du califat de Sokoto et du sultanat du Borno, qui étaient devenus les meilleurs alliés de Londres. Pour des raisons d'économie, ils ont en outre très peu investi dans le secteur de l'éducation publique : avec le Nyasaland (actuel Malawi), le Nigeria était, toutes proportions gardées, la colonie d'Afrique dont l'administration leur coûtait le moins cher avant la Seconde Guerre mondiale (Ellis, 2016 : 14).

Le curriculum que les Britanniques ont développé dans le Nord visait explicitement à prévenir l'exode rural des masses (*talakawa* en haoussa) à la recherche d'emplois salariés en ville, sachant que les postes de direction dans la fonction publique indigène étaient de toute façon réservés à l'aristocratie (*sarauta*), suivant un principe héréditaire. Résultat, l'enseignement s'y est fait en haoussa ou en kanouri alors que, dans le Sud, les enfants apprenaient l'anglais dès l'école primaire. Faute d'instituteurs anglophones, il fallut attendre 1956 pour que le gouvernement du Nord-Nigeria introduise l'anglais au niveau du primaire et que soient limités les enseignements en langues vernaculaires au haoussa et au yorouba. L'administration territoriale de la région avait elle-même du mal à recruter des autochtones qualifiés : sur 3 318 postes exécutifs à l'indépendance, en 1960, par exemple, 911 étaient restés vacants, 71 % étaient occupés par des Britanniques ou des Nigériens du Sud, et seulement 2 % avaient été attribués à des agents originaires du Nord (Tibenderana, 2003 : 105).

Ce différentiel d'accès à l'éducation et à la fonction publique a contribué à attiser les tensions régionalistes qui s'ensuivirent. Les « Nordistes » craignaient la domination des « Sudistes » et commirent à leur encontre des pogroms qui devaient déboucher sur la guerre de sécession du Biafra en 1967. Après le premier coup d'État de 1966, les musulmans du Nord du Nigeria ont en quelque sorte compensé leur handicap en s'emparant du pouvoir par la force, comme au Tchad après la chute en 1975 du président François Tombalbaye, qui était un chrétien du Sud. À l'exception d'un intermède parlementaire en 1979-1983, les dictatures qui se sont succédées au pouvoir à Lagos puis à Abuja, jusqu'en 1999, ont été largement dominées par des hommes du Nord, la carrière militaire nécessitant moins de qualifications que dans la fonction publique. À cet égard, le Nigeria a suivi une trajectoire très différente de celle du Cameroun, où le président Paul Biya a plutôt cherché à réduire l'influence des *lamibé* peuls (cf. section 3.3).

## *2.2. De la décentralisation en guise de démocratisation*

Aujourd'hui, le Nigeria est indéniablement le plus décentralisé des quatre pays riverains du lac. Héritant d'un mode de colonisation qui n'a pas suivi le modèle britannique d'administration indirecte, le Niger, le Tchad et le Cameroun francophones sont organisés en républiques unies et indivisibles. À la différence de la fédération nigériane, leur découpage territorial ne détermine pas le mode de redistribution des ressources de l'État, et leurs circonscriptions administratives sont dépourvues de toute personnalité morale. En dépit des politiques officielles de décentralisation et de déconcentration des services, leurs collectivités territoriales sont rarement élues. Elles dépendent beaucoup des subsides et des instructions du centre, n'ayant pas d'autonomie financière<sup>54</sup>. Le Niger est découpé en régions, départements et communes, organisés en vertu de lois datant de 2001 et 2008 ; le Cameroun, depuis 2004, est organisé en régions (anciennement provinces), départements et arrondissements (autrefois appelés districts), placés respectivement sous l'autorité de gouverneurs, préfets et sous-préfets ; le Tchad, de régions administratives qui remplacent les préfetures depuis 2002, et qui sont divisées en départements, sous-préfetures et cantons – les deux premiers échelons sont dirigés par des gouverneurs et des préfets.

Beaucoup plus peuplé, le Nigeria obéit en revanche à un gouvernement dit « en trois tiers », avec une présidence à Abuja, des États fédérés et des collectivités locales, les LGA. Pour des raisons de convenance politique s'y superposent aussi de grandes « zones géopolitiques » qui n'ont aucune existence légale dans la Constitution de 1999, et qui sont au nombre de six, dont le Nord-Est avec les États du Borno, de l'Adamawa, du Yobe, de Gombe, du Taraba et du Bauchi. Contrairement au Niger, au Tchad et au Cameroun, les contre-pouvoirs régionaux y sont extrêmement forts sur le plan administratif et législatif<sup>55</sup>. Les États fédérés disposent d'assemblées élues, élisent leur gouverneur et votent leurs propres lois. Dans le Nord, à dominante musulmane depuis la fin de la dictature militaire en 1999, certains en ont ainsi profité pour rétablir le domaine d'application pénale de la charia, en vigueur du temps des Britanniques, un dispositif cependant resté inopérant dans le Borno. En outre, les États fédérés récupèrent la moitié des revenus redistribués par le pouvoir central. En sus des allocations auxquelles ils ont droit, leurs gouverneurs gardent en effet la mainmise sur les fonds théoriquement

.....

54 Au Niger, les maires ont pour la première fois été élus en 2005, mais ils n'ont pas pu terminer leur quinquennat à cause du coup d'État de 2010. À la suite d'élections locales en 2012, leur mandat, qui devait expirer en 2017, a été prolongé de six mois en six mois, faute de moyens pour organiser un nouveau scrutin. Quant aux conseillers régionaux, leur calendrier électoral devait suivre celui des maires, mais ils n'ont été mis en place à Diffa qu'en 2011. Au Tchad, les premières élections communales se sont tenues en juillet 2012 dans une sélection de villes, par exemple à Bol, où les conseillers municipaux ont été élus pour six ans avec un exécutif renouvelé tous les trois ans et composé d'un maire et de deux adjoints.

55 Dirigé par un président dont la durée du mandat n'est jamais fixée d'avance, le forum inter-partisan des 36 gouverneurs de la fédération constitue un lobby informel mais très puissant.



dévolus aux collectivités locales<sup>56</sup>. De plus, ils manipulent souvent les élections afin de mettre en place des assemblées régionales qui tiennent lieu de Parlements croupions, toutes leurs dépenses devant être approuvées par les gouverneurs. Ces derniers sont quasiment inamovibles avant la fin de leur mandat, car les procédures de mise en accusation à leur encontre aboutissent rarement, ceci sans même parler des enquêtes pour corruption au niveau fédéral<sup>57</sup>.

Par rapport aux situations observées au Niger, au Tchad et au Cameroun, la force des contre-pouvoirs régionaux au Nigeria complique évidemment la mise en œuvre de politiques de développement cohérentes sur le plan national. Au sortir de la guerre de sécession du Biafra, en 1970, la volonté d'apaiser les tensions a abouti à une extraordinaire prolifération d'entités administratives, avec un système fédéral passé de trois à trente-six États entre 1963 et 1996, et de 301 à 774 LGA entre 1976 et 1999. En 1967, l'ancienne région Nord a, par exemple, été divisée en six États, dont le Nord-Est qui, centré sur Maiduguri, a lui-même été redécoupé en trois en 1976, avec le Borno, Bauchi et le Gongola. En 1991, le Gongola devait à son tour être subdivisé entre l'Adamawa et le Taraba, tandis que le Yobe était retranché du Borno en prenant le nom de la rivière Komadougou Yobe qui le traversait. En 1996, enfin, le Bauchi se séparait du Gombe.

L'argent facile du boom pétrolier des années 1970 a ainsi permis aux juntes militaires, à l'époque au pouvoir, de financer la multiplication de gouvernements locaux, à contrecourant des efforts des Britanniques, qui avaient cherché à regrouper des districts pour réduire leurs coûts administratifs et compresser la masse salariale pendant la période de dépression économique des années 1930. Non sans paradoxes, ce processus de « fédéralisation jacobine » a alors diminué la force des contre-pouvoirs d'États devenus de plus en plus nombreux, petits et financièrement dépendants des ressources redistribuées par le pouvoir central. La tendance est particulièrement marquée dans le Nord-Est, qui ne génère que 5 % de ses revenus, tout en pesant pour 30 % de la surface et 14 % de la population du pays (NESTS,

.....  
56 Constitutionnellement, 26,72 % des revenus collectés par le fédéral doivent être reversés aux 36 États fédérés, et 20,6 % aux 774 LGA du Nigeria. Mais l'argent dû aux collectivités locales n'est pas donné directement par Abuja. Il passe par l'intermédiaire des gouverneurs, officiellement chargés de superviser la gestion des budgets municipaux, et qui en capturent une majeure partie, en dépit d'une loi de 2005, le *Monitoring of Revenue Allocation to Local Government Act*, interdisant de telles pratiques. Dans le même ordre d'idées, les gouverneurs sont censés reverser aux LGA 10 % des revenus générés localement, mais se gardent bien de le faire.

57 Il y a eu des exceptions dans les États du Plateau en 2004 et 2006, du Bayelsa en 2005, d'Ekiti, d'Oyo et de l'Anambra en 2006 ou de l'Adamawa en 2014. Mais le gouverneur du Plateau, Joshua Dariye, a par exemple réussi à gagner son procès contre huit des vingt-quatre députés de l'Assemblée de l'État, qui avaient voté sa destitution en 2006. Il est alors revenu au pouvoir malgré les pressions d'Abuja et de l'agence de lutte contre la corruption, l'*Economic and Financial Crimes Commission* (EFCC), qui le poursuivaient pour blanchiment d'argent. En pratique, les gouverneurs des États sont plutôt vulnérables aux revirements d'alliances et aux victoires en justice de leurs opposants locaux pour faire annuler les résultats des élections.

2014 : 3). En pratique, le Borno, l'Adamawa, le Yobe et le Gombe sont très dépendants des subsides d'Abuja. C'est également le cas de leurs collectivités locales<sup>58</sup>. Avec une surface de 2 600 km<sup>2</sup> pour 205 000 habitants en moyenne, celles-ci font figure d'entités fantoches, sans pouvoirs décisionnels ni moyens financiers. Elles sont d'ailleurs très critiquées par les politiciens du Sud, qui leur reprochent de ne pas générer de revenus, et d'être concentrées dans les régions du Nord<sup>59</sup>.

À l'échelle du Nigeria, les conseils des LGA sont en fait rarement élus, en dépit des dispositions constitutionnelles qui laissent aux gouverneurs des États le soin d'organiser leur élection et de décider la durée de leur mandat, au cas par cas. En 1976, 1988, 1990 et 1999, les élections municipales avaient joué un rôle important au plan national car elles avaient servi de test démocratique avant les scrutins législatifs et présidentiels, qui devaient marquer la fin des dictatures militaires et le retour au pouvoir des civils. En général, cependant, les élections locales mobilisent peu. La plupart du temps, les représentants des LGA sont choisis et nommés par les gouverneurs des États, en violation d'un décret de 1991 (*Amendment Decree No. 3*) qui, précisément, vise à garantir l'indépendance des conseils municipaux. Sur un total de 36 États fédérés, 27 n'auraient ainsi organisé aucune élection locale depuis la fin de la dictature militaire en 1999<sup>60</sup>. Beaucoup ont préféré mettre en place des comités intérimaires, les *caretaker committees*, qui sont souvent présidés par le fonctionnaire le plus gradé de l'administration locale, et dont le mandat est statutairement limité à six mois, ce qui permet aussi aux gouverneurs de s'approprier leur budget plus facilement.

Le management des collectivités locales se caractérise ainsi par une grande instabilité. De 1999 à 2015, par exemple, les présidents des 27 LGA de l'État du Borno ont été en poste pour des durées cumulées qui, en moyenne, étaient inférieures à cinq ans, deux fois moins que pendant la période coloniale, si l'on en croit les estimations de l'anthropologue Ronald Cohen, à partir d'un échantillon de 38 chefs de districts<sup>61</sup>. Depuis la fin de la dictature militaire, le Borno n'a par ailleurs connu que deux scrutins locaux, en 2003 et 2008. À chaque fois, le parti du gouverneur, à savoir le *All People's Party* (APP) puis le *All Nigeria People's Party* (ANPP), y a remporté la présidence de toutes les collectivités locales, à

.....  
58 Les 17 LGA du Yobe, par exemple, comptent un peu plus de fonctionnaires que le gouvernement de l'État, avec 30 000 et 28 000 employés respectivement. Mais leur budget annuel n'est que d'une trentaine de milliards de naira, près de trois fois moins que celui de l'État du Yobe en 2016. Entretiens avec des officiels du Yobe à Abuja le 14 mai 2016.

59 Certains ont même demandé leur élimination pure et simple des circuits financiers fédéraux lors d'une conférence nationale à Abuja en 2014. Bien des responsables des LGA du Nord préféreraient être directement subventionnés par le pouvoir central plutôt que par l'intermédiaire des États. Une récente réforme constitutionnelle de la fin 2017 semble aller en ce sens et prévoit d'abroger les comptes joints (*joint accounts*) qui lient les LGA aux États.

60 Entretien à Abuja, le 14 mai 2016.

61 Le calcul a été fait par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, à partir des registres disponibles auprès de la commission des LGA à Maiduguri en 2016. Voir aussi Cohen R. (1964).

l'exception d'une poignée en 1999, en l'occurrence à Kwaya Kusar, Chibok, Hawul, Jere et Biu, qui ont voté pour le *People's Democratic Party* (PDP). Depuis lors, les autorités ont annoncé à plusieurs reprises, en 2014 et 2017, la tenue d'élections locales, qui n'ont jamais vu le jour, entre autres du fait de l'insécurité. En pratique, le gouverneur s'est contenté de nommer des *caretaker committees* qui, statutairement, ont dû être régulièrement dissous, encore récemment en mars et septembre 2016, puis de nouveau en mars 2017.

L'État de Yobe, voisin du Borno, est tout aussi significatif. De 1999 à 2008, ses dix-sept LGA ont été dirigés par des *caretaker committees* renouvelés tous les six mois. À la suite d'élections locales, tenues en 2009 et 2012, le gouverneur a considéré que l'organisation des scrutins coûtait trop cher et qu'il fallait étendre le mandat des conseils municipaux de trois à quatre ans, comme à Lagos<sup>62</sup>. En décembre 2015, les comités intérimaires des 17 LGA de l'État ont de nouveau été dissous et leurs membres, tous des hommes, reconduits dans leurs fonctions dès le mois suivant. Les élections qui se sont finalement tenues en février 2017 ont été qualifiées de « farce ». Le parti au pouvoir (*All Progressives Congress* – APC) a remporté le contrôle de toutes les collectivités locales tandis que l'opposition (PDP) a renoncé à présenter le moindre candidat et que les électeurs n'ont guère pris la peine de se rendre aux urnes. Depuis la fin de la dictature militaire, le Gombe et l'Adamawa ont pour leur part organisé des municipales en 1999, 2003, 2007, 2011 et 2015. Comme les électeurs avaient été conviés aux urnes après les scrutins nationaux et régionaux, leur vote n'avait fait que ratifier le choix des caciques locaux au moment des primaires. Dans le Gombe et l'Adamawa, les collectivités locales ont toujours été remportées par le parti du gouverneur en place, le PDP ou les différentes variantes de l'actuel APC<sup>63</sup>.

Dans un tel contexte, la classe politique est accusée d'être prête à tout pour rester au pouvoir, et il convient de relativiser la vitalité démocratique du Nigeria comparativement au Niger, au Tchad et au Cameroun. En effet, les partis politiques n'y ont pas plus de programmes et d'idéologies que les mouvances présidentielles du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) ou du Mouvement patriotique du salut (MPS) au Tchad. Le plus souvent, il s'agit de coalitions d'intérêts régionaux réunis pour se partager les prébendes de l'État. La différence est qu'au Tchad, l'opposition se retrouve dans de petites formations qui n'ont pas d'influence au niveau national, tandis qu'elle est concentrée dans

.....

62 Entretien du gouverneur Ibrahim Geidam avec Marc-Antoine Pérouse de Montclos à Abuja, le 10 mai 2016.

63 En 2015, dans le Gombe, les bulletins à compter avaient été déposés dans les commissariats de police et non dans les bureaux de la commission électorale de l'État, facilitant la fraude. Dans l'Adamawa, la commission électorale a, quant à elle, attendu le dernier moment pour sélectionner les candidats présentés par les deux factions du PDP, ce qui les a empêchés de faire campagne.

certaines régions des autres pays riverains du lac, actuellement le pays Zarma au Niger, le Sud-Ouest anglophone au Cameroun et le Sud-Est au Nigeria.

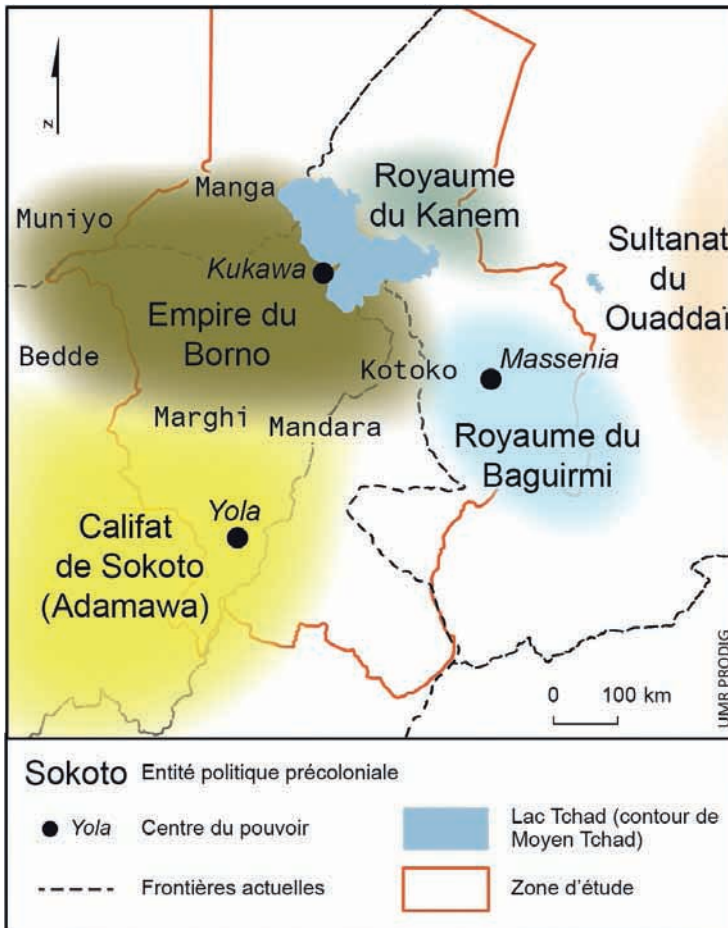
Ces configurations politiques, de pair avec des problèmes de corruption que l'on retrouve à des degrés divers à tous les niveaux de l'administration dans la zone d'étude, ont évidemment compromis la crédibilité et la légitimité des pouvoirs publics. Dans les quatre pays riverains du lac, le déficit démocratique et le défaut d'État ont, en quelque sorte, poussé la population à se tourner vers d'autres formes d'autorité. En l'absence de véritables syndicats et partis d'opposition, chefferies coutumières et organisations religieuses ont notamment servi à pallier les défaillances de la classe politique, à régler les litiges locaux et à relayer des revendications sociales, sous une forme parfois sectaire et violente. Dans des régions majoritairement musulmanes autour du lac Tchad, les représentants de l'Islam officiel étaient cependant trop divisés et compromis, avec des gouvernements corrompus, pour pouvoir se substituer à l'État et assumer le rôle démocratique qu'ont joué les mosquées au moment du printemps arabe en Égypte, ou les églises, pour sortir du communisme en Pologne.

### *2.3. L'importance des chefferies coutumières : l'Empire du Kanem-Borno, l'émirat de l'Adamawa et le califat de Sokoto*

Outre le royaume du Baguirmi au Tchad, deux entités politico-religieuses ont joué un rôle important avant la colonisation et laissé des traces jusqu'à aujourd'hui : l'Empire du Kanem-Borno, qui a rayonné sur l'ensemble de la zone d'étude, y compris le Borno et le Yobe, et le califat de Sokoto qui, établi par les djihadistes d'Ousmane dan Fodio au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, s'est étendu à travers les États nigériens de l'Adamawa et du Gombe, avec des prolongements dans le nord du Cameroun jusqu'à la plaine du Diamaré et l'actuelle région de l'Adamaoua (cf. carte 9).

Fondé au <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle et islamisé à partir du <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle, l'Empire du Kanem-Borno s'est d'abord développé sous la dynastie des Sefuwa, ou Saifawa, une des plus longues qu'ait jamais connues l'Afrique. Avant de prendre le nom de sultan (*Shebu*) sous l'égide des Kanemi, qui renversèrent les Sefuwa au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, son roi (*Mai*) était déjà une autorité politique, spirituelle, militaire et judiciaire tout à la fois. Il faisait la guerre, levait l'impôt, bénissait les cérémonies religieuses, réglait les affaires de divorce et administrait ses sujets par le biais de gouverneurs appelés *Fuguma* dans la capitale, *Zarma* au sud, *Yerima* ou *Arjinoma* dans les régions septentrionales, *Galadima* ou *Kaghustemma* à l'Ouest et *Kaigama*, *Mustrema* ou *Kasalma* à l'Est (Hogben et Kirk-Greene, 1966 : 310 ; Tijani, 2010 : 204). Longtemps itinérant, le palais royal était géré par des intendants (*sugurum* en kanouri) qui étaient habituellement des esclaves domestiques ou des eunuques, très prisés parce qu'ils ne pouvaient pas avoir de descendants susceptibles de revendiquer le trône. Sous la tutelle du représentant (*chima gana*) d'un seigneur (*chima kura*) assigné à la cour du *Mai*, les fiefs ruraux et agricoles étaient quant à eux gouvernés par des chefs, les *bulama* (ou *blama*), qui étaient

Carte 9. Les anciens royaumes dans l'aire d'étude vers 1875



Source : Sellier, 2011.

appelés *mbarma* en cas de création de nouveaux villages. Les campements des nomades et des éleveurs peuls ou arabes Choa, enfin, étaient placés sous l'autorité d'un *chima jilibe* (en fulfulde).

Après la perte du Kanem au  $xiv^e$  siècle, région aujourd'hui au Tchad, le sultanat du Borno s'est recentré au sud du lac et s'est davantage centralisé car la dynastie des Sefuwa n'a plus eu besoin de partager le pouvoir avec des clans venus du nord. Le royaume a connu son apogée aux  $xv^e$  et  $xvi^e$  siècles lorsqu'il s'étendit vers Zinder au Niger, conquiert le pays haoussa jusqu'à Kano, prit le contrôle des routes caravanières en direction de la Libye et cassa la résistance de groupes païens comme les *So* le long de la rivière Komadougou. Les *Mai* les

plus connus de l'époque, Ali Gaji Dunomami Zainammi puis Idris Alauma, en profitèrent pour consolider leur pouvoir en confiant le commandement de leur armée à des esclaves (*kachalla*) plus faciles à contrôler que les nobles (*kaigamawa*) pourvus de titres et privilèges héréditaires (Tijani, 2010 :158). Le Borno ne devait cependant pas tarder à décliner du fait de ses rivalités internes, des attaques incessantes des Touaregs au nord, de la poussée continue des Peuls venus de l'ouest et des pressions des abolitionnistes européens, qui tarirent les débouchés du commerce des esclaves. En 1808, le *Mai* perdait sa légitimité et sa réputation d'invincibilité lorsque sa capitale Birnyi Gazargumo fut mise à sac par les djihadistes peuls d'Ousmane dan Fodio.

La dynastie des Sefuwa fut alors renversée par un religieux, Muhammad al-Amin al-Kanemi, qui établit sa nouvelle capitale à Kukawa et réorganisa le royaume sur une base militaire en tirant parti de son aura islamique. Sous la conduite du sultan (*shehu*), la cour fut ainsi réduite à un petit nombre de conseillers qui étaient généralement constitués de neuf clercs musulmans et qui se réunissaient en conclave (*majlis*) pour désigner les dauphins et traiter des plus hautes affaires de l'État. Muhammad al-Amin al-Kanemi entreprit également de casser les privilèges de la noblesse kanouri en laissant ses descendants nommer et destituer eux-mêmes les chefs (*chima*), quitte à confisquer leurs biens en cas de désobéissance. Les règles de succession héréditaires furent remises en cause et les fiefs d'autrefois furent alternativement confiés à des princes (*abba*), des capitaines d'origine servile (*kachalla*) ou des courtiers (*koguna*). Les nobles (*maina*) n'occupèrent plus de fonctions administratives : certains ne furent plus autorisés à collecter des impôts dans leurs propres fiefs, tandis que d'autres durent se contenter de porter des titres honorifiques tels que le « seigneur du Nord-Ouest » (*Galadima*) ou le « commandant des janissaires » (*Kaigama*) (Cohen, 1967 : 28).

Au sud du sultanat du Borno, l'émirat (ou *lamidat*) de l'Adamawa est apparu plus tardivement, au XIX<sup>e</sup> siècle. Prolongement du djihad des Peuls de Sokoto jusque dans l'Adamaoua camerounais, il a été fondé par un des commandants d'Ousmane dan Fodio, Modibbo Adama, qui lui a donné son nom en conquérant le Fombina (les « terres du Sud » en fulfulde) et qui a établi en 1841 sa capitale à Yola sur la rivière Bénoué, un affluent du fleuve Niger (Abubakar, 1977). À l'instar du sultanat du Borno, l'émirat de l'Adamawa a tiré sa légitimité de l'Islam et s'est développé sur la base d'une aristocratie militaire et d'une économie de prédation reposant sur l'esclavage. Mais il s'est revendiqué d'un djihad révolutionnaire et est resté le vassal du califat de Sokoto. Ainsi, les revenus de l'Empire du Borno étaient reconnus comme la propriété personnelle du sultan, alors que ceux de l'Adamawa étaient censés être reversés à un trésor public (*bait al-mal*). Tandis que le *Shehu* ne devait jamais être vu en public et ne parlait à son peuple qu'à travers un rideau, le *Lamido* était plus accessible et rendait davantage de comptes à ses sujets musulmans, suivant en cela l'exemple d'Ousmane dan

Fodio, qui considérait l'isolement des dirigeants comme une forme d'oppression (Hodgkin, 1975 : 249 ; Nigerian Administration Research Project, 2008 : 65-80). Autre différence importante, l'Empire du Borno n'a pas attendu l'arrivée du colonisateur pour s'effondrer et passer à partir de 1893 sous la coupe de Rabeh, un seigneur de guerre venu du Soudan mahdiste (Mohammed, 2006).

#### *2.4. Les spécificités de l'Indirect Rule britannique*

Paradoxalement, c'est le système d'administration indirecte (*Indirect Rule*) des Britanniques qui a modernisé, sécularisé et consolidé les émirats de la région, en s'appuyant sur leurs autorités traditionnelles pour lever l'impôt et maintenir l'ordre à peu de frais. Dans le Borno, où ils arrivèrent tardivement en provenance du Bauchi, les Anglais allèrent même jusqu'à restaurer en 1902 la fonction du *Shebu* en kidnappant littéralement un arrière petit-fils de Muhammad al-Amin al-Kanemi, Bukar Garbai, qui avait été assigné à résidence pour payer une indemnité de guerre exorbitante aux Français déjà présents à Fort-Lamy au Tchad, après avoir défait Rabeh (Dusgate, 1985 : 152)! Pour des raisons stratégiques, Londres a également soutenu les revendications irrédentistes du sultan du Borno et de l'émir de l'Adamawa pour mettre la main sur les territoires allemands du Nord du Cameroun en 1916, et annexer les régions de Dikwa et Mubi, qui furent administrées par le Nigeria dans le cadre d'un mandat de la Ligue des Nations puis de l'ONU, entre 1922 et 1961 (Hiribarren, 2016 : 135 et 178).

À leur manière, les Français au Niger, au Tchad et, à la suite des Allemands, au Cameroun ont aussi cherché à trouver des relais parmi les chefferies coutumières, essentiellement dans les rangs des musulmans, quoi qu'il en soit par ailleurs de leur approche plus directe de la colonisation de l'Afrique. Mais c'est dans la région Nord du Nigeria que l'*indirect rule* a connu son paroxysme avec l'établissement d'autorités indigènes (*Native Authorities*) à qui furent confiées des fonctions de justice, de gestion foncière et de police. Dans le cadre d'une colonisation au moindre coût, l'objectif était en effet de laisser les émirs et les chefs de districts se charger de la collecte de l'impôt pour le compte des Britanniques. Devenues des sortes de fermiers généraux, les autorités coutumières furent ainsi rémunérées sous la forme d'un pourcentage sur le produit des taxes, puis d'un salaire fixe quand les revenus fiscaux ont augmenté et que le colonisateur a voulu faire encore davantage d'économies (Tukur, 2016 :150, 284). Au final, les Britanniques décidèrent de rémunérer les émirs à hauteur de 5 % des revenus de leurs *Native Authorities*, un taux en l'occurrence équivalent à celui que les chefs traditionnels perçoivent aujourd'hui de leurs LGA.

Dans le Borno, la réorganisation du territoire consista aussi à fixer et urbaniser le pouvoir du sultan dans une nouvelle capitale construite *ex-nihilo* en 1907, Maiduguri. Les fiefs d'autrefois furent fusionnés en vingt-et-un districts et placés sous la responsabilité de subalternes (*ajia*), nommés par le *Shebu* et obligés

d'habiter en ville afin de rester sous le contrôle des Britanniques (Cohen, 1971). Dans les campagnes, furent maintenus des chefs de cantons (*bulama*) et de villages (*lawan*), qui existent encore aujourd'hui et que l'on appelle *lawane* du côté camerounais. À Maiduguri, le conseil du *Shebu* devint un véritable cabinet constitué de départements administratifs sous la direction d'un vizir, le *waziri*. Le sultan perdit cependant son autonomie politique (Cohen, 1970 : 196). Son administration fiscale fut supprimée en 1914 et ses courtiers furent remplacés par des chefs de districts pour collecter l'impôt, notamment la taxe sur le bétail (*jangali*) qui fournissait environ les deux-tiers des revenus de la *Native Authority*. Les tributs saisonniers dus au *Shebu* et la taxe sur les récoltes d'hiver furent quant à eux fusionnés dans un impôt de capitation unique et annuel (*baraji*) afin d'éviter le paiement d'un loyer sur la terre, susceptible d'inciter les paysans à réduire les surfaces cultivées (Lugard, 1922 : 246 et 250).

L'émirat de l'Adamaoua a connu un sort identique. D'un côté, le *Lamido* des Peuls a vu ses prérogatives rognées par les Britanniques tandis que la majeure partie du Fombina passait sous la coupe des Français au Cameroun, à l'exception de Yola. D'un autre côté, le colonisateur a cherché à tirer parti du degré avancé de développement politique des institutions islamiques de l'émirat pour administrer des populations païennes qui étaient moins structurées et où il était plus difficile d'identifier des interlocuteurs viables. Comme dans le sultanat du Borno, la chefferie coutumière a ainsi été mobilisée en vue de collecter l'impôt et de faciliter le recrutement de policiers « indigènes », métier qui suscitait particulièrement peu d'enthousiasme (Rotimi, 2005 : 77-161). Au nom de la charia, qui fut codifiée et même développée par le colonisateur, les émirs ont notamment conservé d'importants pouvoirs en matière de justice et de gestion des terres<sup>64</sup>.

En vertu d'un arrêté passé en 1910 et révisé en 1916, la *Land and Native Rights Proclamation*, l'attribution de droits d'usage foncier a été placée sous le contrôle des gouverneurs britanniques. Dans le cadre de l'*indirect rule*, l'objectif était de protéger les autochtones en interdisant l'achat de terres par des étrangers, notamment les compagnies européennes qui avaient fait tant de mal dans des économies de concessions comme le Congo belge. En pratique, ce dispositif a pu décourager les gros investissements fonciers par des multinationales de l'industrie agroalimentaire, et il explique en grande partie pourquoi l'élevage traditionnel de la région ne s'est pas développé sous la forme de coopératives, à la différence des ranches des colonies de peuplement de l'Afrique de l'Est. Dans le Nord du Nigeria, les chefs traditionnels ont ainsi continué de gérer les jachères des villageois et la redistribution des terres vacantes en échange d'un tribut. Dans le Borno, les *bulama* ont notamment gardé leur mainmise sur

.....  
<sup>64</sup> Avant la colonisation, ceux-ci allaient jusqu'à louer ou vendre le domaine foncier (*waqf*) qui, théoriquement, relevait du califat de Sokoto (Chafe, 1999 : 79).



l'allocation des champs cultivés ou en friche à des chefs de ménage, leurs héritiers ou des nouveaux venus (Cohen, 1967 : 80).

### *2.5. Le déclin des autorités traditionnelles à l'épreuve des indépendances*

À l'Indépendance, le Nigeria était certainement le pays de la région qui avait laissé le plus de pouvoirs aux chefferies coutumières, relativement au mode de colonisation directe des Français au Tchad, au Niger ou au Cameroun. Soucieux de sauvegarder l'unité nationale et d'endiguer les tentations sécessionnistes, les coups d'État militaires et jacobins qui s'ensuivirent eurent cependant raison du conservatisme régionaliste de la période coloniale. En pleine guerre du Biafra, la junte abolit en 1968 le système des *Native Authorities*, nationalisa les « polices indigènes », prit le contrôle des services pénitenciers et confia aux États fédérés la gestion des tribunaux appliquant la justice traditionnelle. Dans le Nord, en particulier, les émirs y perdirent leur droit de veto. Le boom pétrolier acheva le processus. En 1976, la grande réforme de l'administration territoriale, qui introduisit les LGA, déposséda les chefs coutumiers de leurs dernières prérogatives en matière de justice et de collecte de l'impôt, tandis qu'une loi de 1978, le *Land Use Decree*, les priva d'une bonne partie de leurs droits fonciers en nationalisant les terres agricoles et en confiant leur gestion aux États fédérés et aux collectivités locales. Si la Constitution de 1979 devait encore évoquer le pouvoir consultatif des autorités traditionnelles, celle de 1999 n'a même plus mentionné leur existence.

À force de rogner le pouvoir des chefs coutumiers ou de les laisser se compromettre dans des affaires frauduleuses, le Nigeria a ainsi fini par atténuer les différences qui le séparaient du Tchad, du Niger ou du Cameroun. Au Niger, après l'Indépendance, les chefferies traditionnelles avaient en l'occurrence continué de recouvrer l'impôt et de rendre justice dans les localités dépourvues de tribunaux en milieu rural. Reconnues comme une institution de la République en vertu d'une ordonnance de 1993 et de la constitution de 1999, elles ont très officiellement participé à la gestion de sultanats, provinces, cantons, groupements, villages, tribus et quartiers dont les délimitations se sont superposées à celles des circonscriptions administratives. Au début des années 2000, leurs pouvoirs coutumiers ont cependant été diminués par un processus de décentralisation qui prévoyait de confier une partie de leurs prérogatives à des conseils municipaux.

Au Tchad, certains chefs traditionnels ont par ailleurs été suspendus ou révoqués au lendemain de la proclamation d'une République, en 1958. Réhabilités à partir de 1969, ils sont ensuite devenus des auxiliaires de l'administration, reconnus par la constitution de 1996 et une loi de 2008. Les attributions des sultans et des chefs de cantons, de tribus, de groupements, de villages (*bille*) ou de campements de nomades (*ferik*) ont consisté à concourir au maintien de l'ordre, superviser la tenue d'un état civil, participer au recensement de la

population, faciliter la collecte des impôts, sensibiliser les habitants aux bienfaits de la scolarisation des enfants, appréhender les criminels en fuite, proposer des médiations en matière civile, régler les petits litiges et surveiller les activités des ONG installées sur leur territoire.

Au Cameroun, enfin, les autorités postindépendance ont d'abord confirmé les prérogatives des chefs traditionnels. En 1969, par exemple, un décret conférait à leurs procès verbaux une valeur juridique qui ne pouvait être contestée que par un recours devant le sous préfet ou les tribunaux appliquant le droit moderne. Les chefs coutumiers avaient ainsi autorité pour célébrer les mariages, veiller à la tenue de l'état civil et rendre justice dans les affaires foncières et civiles, notamment les successions. Mais en 1977, un autre décret devait transférer certains de leurs pouvoirs aux maires et limiter leur influence à des départements pour les sultans (*lamibé*), des groupements, des cantons ou des arrondissements pour les chefferies dites de deuxième degré (les *lawane* ou *blama* dans le Nord) et des villages ou des quartiers pour les chefs de troisième degré (les *djaworo*). Sous prétexte de veiller à la moralité des candidats et de démocratiser les successions en imposant un principe de délibération, l'administration ne s'est pas non plus privée d'interférer dans le choix des chefs et, à l'occasion, d'imposer ses propres hommes. Ce processus d'intégration à l'appareil du parti-État a été parachevé par la loi constitutionnelle de 1996, qui a garanti la représentation des autorités traditionnelles dans les conseils régionaux jusque-là inopérants, et un arrêté de 2013, qui a prévu de rémunérer au cas par cas les chefs de troisième degré, les derniers à ne pas avoir été encore salariés.

Comme au Nigeria, les chefs coutumiers du Cameroun ont ainsi été « fonctionnalisés ». Devenus des auxiliaires rémunérés par l'administration, certains en ont profité pour conforter leur position d'intermédiaires. Mais beaucoup y ont également perdu en légitimité et en influence, à mesure qu'ils étaient associés à des manipulations politiques, qu'ils n'étaient plus autorisés à prélever un tribut, que leurs sujets s'urbanisaient et que la population n'avait plus besoin d'eux pour immatriculer les terrains disponibles en ville<sup>65</sup>. D'une certaine manière, leur sort s'est rapproché de celui des chefs de première classe (les *paramount rulers*) du Nord-Est du Nigeria, désormais payés par les collectivités locales, à hauteur de 5 % des allocations versées aux LGA, et qui doivent obtenir l'approbation des gouverneurs des États pour nommer ou introniser des vassaux au niveau des districts. Dans un cas comme dans l'autre, la politisation de la chefferie a fragilisé l'institution coutumière, avec une multiplication de titres honorifiques et un taux de rotation important du fait des interférences des autorités locales, notamment au Nigeria au sortir de chaque élection municipale.

.....  
65 Les *lamibé* de Ngaoundéré et Banyo se sont par exemple compromis en soutenant le parti présidentiel, qui devait perdre les élections locales dans la région en 1992 et 1997 (Adama, 2014 : 188-189).

### 3. Sociétés, conflits et insécurités

Au-delà de différences qui tiennent aux pratiques de gouvernance et au mode d'organisation des États, les sociétés qui vivent autour du lac Tchad se caractérisent par une très grande insécurité sur le plan politique et pas seulement économique ou alimentaire. Leurs vulnérabilités sont multiformes et obligent à prendre en compte la complexité de leur histoire dans la durée. Ainsi, une lecture purement ethnique ou religieuse des problèmes de la région serait réductrice (cf. encadré 6). Dans des contextes de domination masculine et de corruption endémique, les inégalités sociales font aussi apparaître des clivages qui tiennent aux classes d'âge et aux statuts des genres. De plus, les tensions s'exercent à plusieurs niveaux : interétatique, national et local. Les ressources agropastorales, enfin, nourrissent de nombreux conflits fonciers et un banditisme endémique.

#### **Encadré 6**

#### **L'ethnie, une notion à géométrie variable**

La notion d'ethnie peut être trompeuse pour comprendre la conflictualité et les rapports de domination dans la zone d'étude. Les anthropologues eux-mêmes ne s'accordent pas toujours sur les définitions. De plus, les identités dites ethniques sont bien trop fluides et mouvantes pour qu'on puisse leur assigner un territoire et les cartographier correctement. Dans le Borno, par exemple, le pays kanouri est censé inclure Maiduguri, alors que l'agglomération, très cosmopolite, brasse des populations de toutes origines et que la langue kanouri y est vraisemblablement devenue minoritaire. Loin d'être monolithiques, les conglomerats ethniques sont en outre travaillés de l'intérieur par des clivages liés à la position sociale, à l'âge et/ou au sexe. Enfin, les identités communautaires sont souvent manipulées à des fins politiques qui interdisent toute lecture essentialiste et rigide du fait ethnique. Dans la zone d'étude, on retiendra simplement que la région des monts Mandara, à la lisière du Cameroun et du Nigeria, est certainement la plus hétérogène sur le plan linguistique.

### **3.1. Au-delà de l'ethnie : une histoire tumultueuse**

Historiquement, les populations de la région ont vécu sous la menace des razzias, des conquêtes au nom de l'Islam et de crises nutritionnelles qui se jouaient évidemment des frontières internationales, telles qu'elles existent aujourd'hui<sup>66</sup>. L'esclavage, notamment, a beaucoup marqué les grands royaumes qui vivaient de son commerce, tels le Borno, le Fombina et le Baguirmi, autant que les petites entités précoloniales qui ont dû adapter leur fonctionnement politique pour échapper aux razzias, par exemple à Biu et dans les monts Mandara (MacEachern, 2001). Sont ainsi apparus des groupes dominants comme les Kanouri, majoritaires dans les actuels États du Borno et (sans doute) du Yobe, ou les Peuls, restés minoritaires dans l'Adamawa et le Gombe. Les différences n'en ont pas moins été importantes. Autant les Kanouri disaient descendre d'un migrant yéménite qui serait venu de l'Est et qui aurait fondé la dynastie des Sefuwa au VIII<sup>e</sup> siècle, autant les Peuls du Fombina sont arrivés plus tardivement du Nord-Ouest du Nigeria, au XIX<sup>e</sup> siècle. À la différence d'Ousmane dan Fodio, qui combattit d'abord les musulmans haoussas du Gober à la frontière du Niger, Modibo Adama est en l'occurrence parti à la conquête de populations « païennes », qu'il n'a guère cherché à convertir afin de les maintenir dans l'esclavage (Azarya, 1978 : 25, 35). Alors qu'ils se fondaient dans les masses haoussa à Sokoto et Kano, les Peuls sont restés une minorité visible dans l'Adamawa et le Gombe, où ils ont conservé l'usage de leur langue, maintenu leur monopole de la connaissance du Coran, et revendiqué les privilèges d'un peuple élu et seul habilité à communiquer avec Dieu.

De ce point de vue, il importe de noter que les sociétés de la région ne sont certainement pas aussi homogènes qu'on veut parfois le croire. Historiquement, par exemple, les Peuls de l'Adamawa, connus sous le nom de Fulani au Nigeria et de Fulbe au Cameroun, ont à la fois capturé des esclaves en attaquant les monts Mandara à l'Est, et accueilli des populations qui venaient de l'Ouest en fuyant les razzias des djihadistes de Sokoto dans le Gombe et le Bauchi. Appelés Kanowri ou Yerwa au Nigeria, Sirata dans le canton de Kolofata au Cameroun, Kanembou au Tchad, et Beri-Beri, Mober ou Manga au Niger, les Kanouri se sont quant à eux étendus en absorbant des communautés « païennes », comme les Gamergu de Dikwa. L'ethnonyme de ces derniers désigne en l'occurrence un peuple qui vient peut-être des aborigènes So et qui avait pour coutume de s'appeler Málghwa ou Malguwa ; ils auraient donné naissance aux Kotoko et aux Mandara, ou Wandala, un ensemble très composite et surtout présent au Cameroun (Cyffer *et al.*, 1996 : 49-66 ; Seignobos et Iyébi-Mandjek, 2000). Les

.....  
66 Il est même probable que la population du Nord-Nigeria ait diminué tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle du fait de l'effet conjugué de la disette, de l'exploitation des esclaves et des guerres du califat de Sokoto. En 1914, par exemple, la famine y faisait près de 85 000 victimes dans le Borno, où elle poussait 25 000 Nigériens à chercher refuge et nourriture dans les pays voisins, tandis qu'elle tuait 50 000 personnes rien que dans la province de Kano, dont 30 000 venues du Niger français (Tukur, 2016 ; Mansell Prothero, 1956).

groupes dits dominants ont eux-mêmes été travaillés de l'intérieur par de fortes divisions. Chez les Kanouri, les *Mai* de la dynastie des Sefuwa étaient issus du clan des Magumi et les nobles (*maina*) exploitaient les paysans (*tala*) ; chez les Peuls, les divisions se sont creusées entre les vachers des campagnes, les *Bororoji*, et l'aristocratie des villes, les *Fulani Gida*.

Certaines populations ont aussi continué de résister. Sur les îles du lac Tchad, par exemple, les Boudouma ne se sont jamais soumis à l'autorité des sultans du Borno ou du Kanem et ils ont refusé de se regrouper en villages, notamment pour échapper à l'impôt colonial. Les résistances ont également été fortes dans les monts Mandara, l'Adamaoua camerounais et le Gombe, qui sont bien plus mélangés sur le plan ethnique que les régions septentrionales des actuels États nigériens du Borno et Yobe. En effet, les différenciations sociales y ont pris un tour religieux car les descendants d'esclaves se sont souvent convertis à la chrétienté pour échapper à la religion de l'oppresser. Ainsi, les populations issues de groupes païens et considérés comme des « mécréants » (*kirdi*) n'ont montré aucune solidarité de classe avec la paysannerie des hommes libres kanouri (*tala*) pour contester la noblesse du Borno (*kantuoma*) (Cohen, 1964). De même sur le plan politique, les minorités des territoires britanniques du Nord du Cameroun craignaient tant la domination des Kanouri et des Peuls qu'en novembre 1959, elles votèrent à 60 % contre la perspective d'une annexion par un Nigeria indépendant. Pour les rassurer (et s'en débarrasser), Londres dut leur concéder la création de cinq *Native Authorities* théoriquement soustraites à la tutelle du sultan du Borno et de l'émir de l'Adamawa. C'est à ces conditions seulement qu'elles acceptèrent de voter en faveur du Nigeria lors d'un second référendum, organisé en février 1961 et qui consacra leur séparation du Cameroun (Hare, 2013).

Les clivages ethniques, linguistiques et religieux ne suffisent cependant pas à expliquer la conflictualité de la zone. Les antagonismes opposent également des catégories socioprofessionnelles qui, elles-mêmes, ne sont pas homogènes. Les éleveurs, notamment, ont suscité de nombreuses tensions foncières car leurs troupeaux ravageaient régulièrement les champs des cultivateurs au moment des saisons de transhumance, vers le sud, d'octobre à février, puis vers le nord, de mai à juin. Parmi les populations pastorales, les Peuls connaissent aussi des conflits internes. La complexité des sociétés de la région invite ainsi à nuancer les représentations fondées sur des divisions ethniques, qui ont souvent pris une couleur religieuse. En pratique, les phénomènes d'exclusion travaillent les communautés ethno-linguistiques de l'intérieur et mettent en évidence d'autres types de vulnérabilité, plutôt basés sur l'âge, le sexe ou le revenu. Aujourd'hui, les fruits de la croissance économique des pays riverains du lac ne sont clairement pas redistribués aux pauvres et aux femmes, dans des contextes de domination masculine et de corruption endémique où, à force de détournements, les services publics de base demeurent anémiques. Le constat s'applique autant au fédéralisme à la nigérienne qu'au centralisme nigérien, tchadien ou camerounais.

### **3.2. Des tensions interétatiques**

Les soubresauts de la vie politique ont également entretenu l'insécurité des populations riveraines du lac Tchad. À un niveau interétatique, d'abord, le Nigeria a généralement entretenu de bonnes relations diplomatiques avec le Niger. Mais il en a été tout autrement avec le Tchad et le Cameroun. À partir de 1978, le Nigeria a voulu jouer un rôle de gendarme régional et interférer dans la guerre civile au Tchad, quitte à tenter d'y appuyer une faction armée contre une autre. En 1983, il devait par ailleurs disputer au Tchad la souveraineté de quelques îles du lac et envoyer son armée en prendre le contrôle, sous le commandement de l'actuel chef de l'État, Muhammadu Buhari, qui était à l'époque à la tête de la troisième division blindée de Jos. En 1994-1996, le Nigeria combattait le Cameroun à propos d'une frontière contestée sur la péninsule pétrolière de Bakassi dans le Sud. Il fallut attendre un règlement de la Cour internationale de Justice et la signature de l'accord de paix de Greentree, en juin 2006, pour que les deux pays résolvent leur contentieux, qui concernait également quelques rectifications de frontière du côté de Gwoza, ainsi que l'occupation d'une bonne partie de la fenêtre camerounaise sur le lac Tchad, depuis 1987.

Comme dans la quasi-totalité des cas en Afrique, ces conflits interétatiques ont été peu meurtriers, relativement aux guerres civiles qui ont embrasé la région, sans parler de l'insurrection de Boko Haram. Mais ils ont entravé les possibilités de coopération entre quatre pays qui se trouvaient sur la ligne de césure entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), avec le Nigeria et le Niger d'un côté, le Tchad et le Cameroun de l'autre. Proposé en 1994 par le président de la Centrafrique, le seul projet susceptible de fédérer les États de la région, celui de la remise en eau du lac, semblait difficilement réalisable du fait de son impact environnemental, de son coût astronomique et de la faiblesse des flux commerciaux dans la zone. Les décideurs n'ont, jusqu'à présent, pas pu financer la construction d'un canal de 300 km pour transférer les eaux de l'Oubangui vers le Chari et le lac Tchad (Magrin et Lemoalle, 2015 ; Magrin, 2016). En pratique, la CBLT est donc restée quasiment une coquille vide qui n'a repris du service que pour élargir son mandat à la lutte contre le terrorisme et permettre le montage institutionnel de la coalition des armées de la *Multinational Joint Task Force* (MNJTF) contre Boko Haram, en 2015<sup>67</sup>.

.....  
67 Établie en 1964 avec son siège à N'Djaména, la CBLT devait coordonner la gestion des ressources hydrauliques des quatre pays riverains du lac. Mais elle a *de facto* cessé de fonctionner entre 1979 et 1987 du fait de la guerre civile au Tchad. De surcroît, elle n'a pas non plus réussi à surmonter ses difficultés de financement. En effet, ses ressources dépendent de la santé économique et du bon vouloir des États concernés. Elles sont d'autant plus irrégulières que les financements, qui proviennent à hauteur de 53 % du Nigeria, 27 % du Cameroun, 12 % du Tchad et 8 % du Niger, ne sont pas calculés au prorata de la superficie du lac, dont environ la moitié appartient au Tchad, un quart au Nigeria, un sixième au Niger et un douzième au Cameroun.

### *3.3. Au niveau national : le sentiment de marginalisation des périphéries*

Au niveau national, les populations riveraines du lac ont également souffert des soubresauts de la vie politique. La position périphérique de régions éloignées de l'emprise des forces gouvernementales a en effet été propice aux rébellions. Dès 1964, les guérilleros du mouvement de libération Sawaba devaient ainsi s'emparer brièvement de la localité de Bosso au Niger (Pérouse de Montclos, 2015). À partir de 1978, les régions riveraines du lac ont par ailleurs servi de refuge à la « troisième armée » du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT). Quelques années plus tard, le Mouvement populaire pour la libération du Tchad (MPLT) devait aussi y installer des bases arrière du côté nigérian et y recruter des combattants parmi les populations du lac et du Kanem. En 1990, au moment de la chute de la dictature de Hissène Habré, les partisans de l'ancien président s'y sont regroupés au sein du Mouvement pour la défense de la démocratie (MDD). Depuis lors, le lac n'a jamais cessé d'être une zone de repli pour des rebelles toubous, des déserteurs de l'armée tchadienne et des contrebandiers en tous genres<sup>68</sup>.

Du fait de leur éloignement, les régions riveraines du lac Tchad ont également pu nourrir un sentiment de marginalisation et d'isolement, voire d'abandon plus ou moins délibéré. Indéniablement, leur manque d'attractivité a beaucoup contribué au désintérêt des puissances coloniales, puis des pouvoirs post indépendance. Le potentiel économique était plus au Sud vers la mer, tandis que la population locale a longtemps continué de survivre sur la base d'une agriculture de subsistance très dépendante des aléas climatiques<sup>69</sup>. Avec Yola en 1841, Fort-Lamy (N'Djaména) en 1900 et Yerwa (Maiduguri) en 1907<sup>70</sup>, les villes de la région étaient récentes et peu en mesure de rivaliser avec les grandes métropoles de la côte. Après avoir perdu la main sur le commerce transsaharien, qui s'est réorienté vers Kano à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Borno a notamment souffert de l'introduction d'une économie marchande et coloniale qui a donné un poids prépondérant aux ports, devenus le passage obligé des cultures d'exportation, comme l'arachide.

À la différence du Niger et du Tchad, enclavés et majoritairement musulmans, le malaise est particulièrement perceptible au Nigeria et au Cameroun, deux

.....  
<sup>68</sup> Outre Boko Haram, on parle à présent d'une résurgence du Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN) et des Forces armées révolutionnaires du Sahara (FARS) dans le Nord de la région de Diffa. En septembre 2016, les FARS auraient été reprises en main par Adam Tcheke Koudigan, qui s'est présenté comme l'héritier du chef de la première rébellion toubou des années 1990, Barka Wardougou, mort deux mois auparavant.

<sup>69</sup> Dans les campagnes du Borno, au moment de l'indépendance, la nourriture représentait encore en moyenne 60 % des dépenses de ménages, dont les revenus provenaient de l'artisanat plutôt que de la vente de produits agricoles (Cohen, 1967 : 77-82).

<sup>70</sup> Les anciennes capitales des sultanats du Borno à Kukawa ou du Kanem à Njimi ont laissé peu de traces.

pays dont les ressources économiques et politiques sont concentrées dans des régions à dominante chrétienne, sur la façade maritime. En effet, au Sud abondent les stéréotypes sur l'arriération et l'obscurantisme de musulmans sahéliens, qui seraient incapables d'affronter les défis du développement et de la modernité dans un monde global. Au Cameroun, l'avantage conféré aux gens du Nord en leur permettant d'accéder aux postes de la fonction publique avec un niveau brevet plutôt qu'un niveau bac, imposé partout ailleurs, est vécu comme un sentiment d'injustice par les gens du Sud, qui le décrivent encore aujourd'hui. Au Nigeria, les « Sudistes » accusent quant à eux les musulmans sahéliens d'être des « parasites sociaux » qui, du temps des dictatures militaires, auraient accaparé le pouvoir et siphonné les ressources pétrolières du pays, sur la côte. Exacerbé par la guerre de sécession du Biafra, le ressentiment est si prononcé qu'en 1990, les auteurs d'une tentative de coup d'État menée par le major Gideon Gwarzo Orkar et financée par des fundamentalistes chrétiens du delta du Niger devaient demander l'expulsion des États du Borno, de Bauchi, de Katsina, de Kano et de Sokoto, en dehors de la fédération nigériane.

Dans le cas du Nigeria comme du Cameroun, il serait cependant hasardeux de spéculer sur une volonté de discrimination à l'encontre des populations riveraines du lac Tchad. Le Nord du Cameroun a indéniablement pâti des troubles du début des années 1990. Les guerres civiles du Tchad y ont disséminé des armes et laissé des séquelles<sup>71</sup>. À la suite de rumeurs sur une conspiration « nordiste » en 1983, le président Paul Biya a par ailleurs entrepris de casser les fiefs peuls et de démanteler le Nord en trois provinces, tout en promouvant un Premier ministre Kirdi à la tête du pays, Luc Ayang. Également imputée aux « Nordistes », la tentative de coup d'État de 1984 a néanmoins conduit le gouvernement à reconstruire ses réseaux clientélistes en s'appuyant sur le pouvoir des *lamibé* et des Arabes Choa. En 1992, l'introduction du multipartisme a ainsi permis de rebattre les cartes. À l'Indépendance, le président Ahmadou Ahidjo avait plutôt misé sur les Kotoko et laissé dans l'opposition des Arabes Choa, dont le colonisateur français se méfiait déjà du fait de leur soutien à la révolte mahdiste de Rabeh dans le Borno. Son successeur Paul Biya a, au contraire, soutenu les Arabes Choa, qui ont massivement adhéré au parti au pouvoir, le RDPC, tandis que les Kotoko rejoignaient une petite formation de l'opposition, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) (Issa, 2012 ; Gwoda et Zélao, 2012).

Des garde-fous constitutionnels ont également été introduits pour faire respecter les grands équilibres politiques à l'échelle du pays. Depuis 1982, des quotas sont censés réserver des postes de l'administration aux provinces septentrionales les plus défavorisées sur le plan de la scolarisation. En 1992, a par ailleurs

.....  
71 En 2015, les Kotoko et les Massa de Kousseri se sont ainsi disputés à Kawadji une parcelle de terre qui avait été concédée par le gouvernement camerounais au Haut-commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) pour accueillir des réfugiés tchadiens, en 1979.



été instauré un poste de président de l'Assemblée nationale, systématiquement attribué à des hommes du Nord. Au Nigeria, le système fédéral garantit pour sa part une redistribution équitable des ressources du pouvoir central, suivant un mode de calcul assez compliqué, qui pondère la contribution budgétaire de chaque État avec sa population, sa surface, ses besoins en développement et divers autres critères. L'histoire mouvementée du pays ne témoigne pas d'une exclusion systématique des « Bornouans », mais plutôt de relations politiques fluctuantes avec le gouvernement, généralement bonnes de 1960 à 1979, plus tendues pendant la Seconde République, jusqu'en 1983, puis de nouveau apaisées, jusqu'à la fin de la dictature militaire en 1999.

À l'indépendance, le Nord-Est du Nigeria est bien représenté dans les cercles du pouvoir à Lagos. L'Adamawa a son ministre fédéral avec Muhammadu Ribadu (1909-1965), qui détient le portefeuille des mines, de l'énergie et des affaires foncières entre 1954 et 1959, puis de la défense, 1960-1965. Le Bauchi, qui comprend à l'époque le Gombe, fournit même le chef du gouvernement, Sir Abubakar Tafawa Balewa (1912-1966), qui devient Premier ministre en 1957. Quant au Borno, il compte plusieurs ministres kanouri à Lagos, tels Zanna Bukar Dipcharima (1917-1969) pour les travaux publics en 1957-1958, le commerce en 1959-1963, puis les transports en 1964-1966, ou Waziri Ibrahim (1926-1992) pour la santé en 1959-1963, puis le développement économique en 1964-1966. La hiérarchie traditionnelle du sultanat n'est pas non plus absente avec son wali, Muhammad Isa Ngileruma (1908-1968), au ministère des Ressources naturelles et, surtout, son vizir, Sir Kashim Ibrahim (1910-1990), premier « indigène » à devenir gouverneur du Nord-Nigeria en 1962<sup>72</sup>.

Après le premier coup d'État de 1966, les régimes militaires qui se succèdent au pouvoir prennent également soin de ne pas négliger le Nord-Est. En effet, les juntas de Yakubu Gowon (1966-1975), Olusegun Obasanjo (1976-1979), Muhammadu Buhari (1984-1985), Ibrahim Babangida (1985-1993) et Sani Abacha (1993-1998) sont toutes dirigées par des musulmans originaires de zones sahéliennes, ou bien associées à ces derniers. Brièvement détenu en 1966, Sir Kashim Ibrahim devient, par exemple, le conseiller personnel du général Hassan Katsina, son successeur à la tête de la région Nord. C'est le retour à des régimes parlementaires qui, par le jeu des élections, révèle certaines tensions avec Lagos puis Abuja pendant les Seconde, Troisième et Quatrième Républiques, respectivement en 1979-1983, 1992-1993, et depuis 1999. En 1979, le *Great Nigeria People's Party* (GNPP) de Waziri Ibrahim, candidat aux présidentielles, remporte

.....  
72 Après avoir participé à la fondation du parti au pouvoir dans le pays, le *Northern People's Congress* (NPC), celui-ci avait en l'occurrence été élu député, en 1952, et avait fait partie des quatre nordistes choisis pour prendre des responsabilités ministérielles à Lagos, d'abord à la tête des services d'assistance sociale, puis de l'éducation. Il était ensuite revenu à Kaduna pour être ministre du Développement et du Cadastre de la région Nord, en 1955.

ainsi les États du Borno et du Gongola contre le *National Party of Nigeria* (NPN), alors au pouvoir dans le pays. En 1993, le Nord-Est semble mieux loti car les deux seuls partis autorisés à concourir aux présidentielles sont représentés par des musulmans kanouri : Bashir Tofa est originaire de Kano et candidat de la *National Republican Convention* (NRC) ; Babagana Kingibe est un « Bornouan » qui préside le *Social Democratic Party* (SDP). Mais le vote régional est divisé, avec une victoire du SDP dans le Borno et de la NRC dans le Bauchi. La junte d'Ibrahim Babangida annule de toute façon le résultat des élections et le général Sani Abacha, qui est lui-même un Kanouri de Kano, s'empare du pouvoir par un coup d'État, fin 1993.

À la fin de la dictature militaire, en 1999, le Nord-Est est de nouveau partagé entre des États acquis à l'APP, dans l'opposition, ou au PDP, au pouvoir à Abuja. À la différence de l'Adamawa, le Borno et le Yobe paraissent notamment incarner la résistance au changement démocratique, depuis que le pouvoir est revenu à un président chrétien du Sud, Olusegun Obasanjo. Fiefs de l'APP, surnommé *Abacha People's Party* en référence au dictateur Sani Abacha, le Borno et le Yobe vont ainsi continuer de voter massivement pour l'opposition, en particulier aux présidentielles en faveur de Muhammadu Buhari, un musulman du Nord-Ouest et un ancien militaire au pouvoir en 1984-1985, avant de se convertir aux mérites de la démocratie et de concourir pour le compte de l'ANPP, en 2003 et 2007, puis du *Congress for Progressive Change* (CPC), en 2011.

### *3.4. Des conflits politiques à l'échelle locale*

Les populations riveraines du lac connaissent également de nombreux conflits politiques à l'échelle locale. Sans même parler des guerres civiles du Tchad ou des rébellions touarègues et toubous du Niger, qui ont pu affecter les régions riveraines du lac, le Cameroun a ainsi connu de sérieux affrontements entre Arabes Choa et Kotoko, lors des premières élections législatives multipartites qui se sont déroulées en 1992, dans le département du Logone et Chari. Les heurts ont également révélé des tensions qui tenaient à des questions foncières, épargnant les Peuls qui n'avaient pas de problèmes d'empiètement avec les Arabes Choa, à la différence des Kotoko. À l'occasion, les disputes ont aussi touché les chefs coutumiers, du fait du rôle que ceux-ci ont continué de jouer dans l'attribution des droits d'usage sur la terre<sup>73</sup>. Dans les faits, les modes de gouvernance hybrides du fédéralisme nigérian ou du centralisme nigérian, tchadien et camerounais ont vite montré leurs limites, pour ce qui était de réguler les conflits politiques à l'échelle locale.

.....  
73 En janvier 2007 dans le district de Zina, par exemple, des affrontements entre Mousgoum et Kotoko ont fait plus d'une dizaine de morts, à propos d'une succession contestée au niveau de la chefferie de Lahaye.

Au Nigeria, par exemple, le système dit du « consociationalisme » est censé protéger les minorités par des quotas, et veiller à une répartition équitable des postes et des ressources, grâce à un principe de rotation régionale (*zoning*). Mais en pratique, il consiste surtout à garantir les droits des autochtones, au détriment des migrants venus d'autres régions du pays, et des immigrants originaires du Niger, du Tchad ou du Cameroun. Dans chaque État de la fédération, les citoyens du cru bénéficient ainsi d'un accès privilégié à l'éducation, à la santé, aux postes de la fonction publique, et à l'exploitation des terres, en vertu d'une loi de 1978, le *Land Use Act*. Autour du lac Tchad, par exemple, les migrants haoussas ont rencontré de nombreuses difficultés pour s'installer et cultiver les espaces rendus disponibles par le retrait des eaux<sup>74</sup>. En pratique, les chefs traditionnels ont continué d'y superviser les droits d'usage coutumiers et les collectivités locales se sont en quelque sorte dessaisies elles-mêmes de leurs prérogatives foncières. Dans un pays sans cadastre, la gestion des terres rurales a donc reposé sur une mémoire orale, qui a parfois ouvert la voie à des contestations par la force.

D'une manière générale, la fragmentation de la structure administrative du Nigeria, passée de trois à trente-six entités fédérées depuis l'indépendance, n'a pas mis un terme à la domination de certains groupes. Lorsque l'État du Nord-Est a été créé, en mai 1967, les Kanouri du Borno ont, par exemple, obtenu que le chef-lieu administratif soit à Maiduguri plutôt que Bauchi, afin de préserver leur emprise sur un nouvel ensemble où ils étaient minoritaires. Lorsque l'État du Yobe a vu le jour, en août 1991, le choix de sa capitale s'est également porté sur la localité de Damaturu, en pays kanouri, plutôt que sur Potiskum, ville plus peuplée et mélangée sur le plan ethnique. Les autorités ont argué que Damaturu était mieux placée, à l'instar de Dutse, qui, à la même époque, était devenue le chef-lieu de l'État du Jigawa, au détriment d'une agglomération plus importante comme Hadejia<sup>75</sup>. En réalité, ni Damaturu ni Dutse n'étaient plus centrales que Potiskum ou Hadejia. Le choix de Damaturu visait surtout à compenser les Kanouri de la perte du Yobe, qui avait été retranché du Borno au profit des Peuls, des Haoussa et des minorités Ngizim, Bole et Karekare.

Dans des régions à dominante musulmane, le fédéralisme à la nigériane n'a pas non plus réussi à protéger les autochtones convertis au christianisme, qui ont parfois été victimes d'émeutes ou de pogroms, notamment les Saya de la collectivité locale de Tafawa Balewa dans le sud de l'État de Bauchi (Caron, 2015 :

.....  
74 Pour cela, ils ont dû arguer qu'outre leur nationalité nigériane, ils étaient des pionniers et que les autochtones ne pouvaient revendiquer un droit de primauté sur des terres jusqu'alors inexploitées, car inondées. En tant que musulmans, les Haoussa ont également souligné que les privilèges ethniques des Kanouri allaient à l'encontre des enseignements de Dieu, qui plaçait tous les croyants sur un pied d'égalité (Kings, 2004).

75 Entretien de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec le gouverneur du Yobe, Abuja, mai 2016.

27-44). Dans bien des États du Nord, le principe dit du *zoning* consiste à confier le poste de vice-gouverneur à des chrétiens, une règle qui n'est pas écrite dans la Constitution, mais qui vise à rassurer les minorités confessionnelles. C'est, par exemple, le cas du Gombe, depuis la fin de la dictature militaire en 1999. Inversement, les États où les chrétiens sont plus nombreux, vers le Sud et la Middle Belt, ont souvent des gouverneurs chrétiens et des vice-gouverneurs musulmans, à l'exemple du Taraba et, dans une moindre mesure, de l'Adamawa, où le vice-gouverneur chrétien Boni Haruna (1999-2007, APP) a remplacé son coéquipier musulman, Abubakar Atiku, lorsque celui-ci fut nommé vice-président d'Olusegun Obasanjo à Abuja.

Le Borno et le Yobe comptent en revanche parmi les États dont tous les gouverneurs et vice-gouverneurs élus étaient musulmans, à l'instar du Bauchi depuis l'élection d'Abubakar Tatari Ali, en 1979. L'absence de volonté de rééquilibrage des pouvoirs est tout aussi manifeste sur le plan ethnique. Depuis 1979, tous les gouverneurs élus dans le Borno viennent du Nord, en l'occurrence avec un Kanouri Mober (Mohammed Goni, GNPP) et un Arabe Choa (Asheikh Jarma, NPP) pendant la Deuxième République, puis trois Kanouri pendant la Quatrième République : deux de Maiduguri (Mala Kachalla pour l'APP et Kashim Shettima pour l'APC) et un de Ngala (Ali Modu Sheriff, ANPP). Pour faire bonne mesure, les vice-gouverneurs sont souvent choisis parmi les musulmans Babur et Bura de l'émirat de Biu dans le Sud du Borno. Dans le Yobe, les Kanouri ont également fourni tous les gouverneurs de la Quatrième République avec Bukar Abba Ibrahim et Ibrahim Geidam, qui représentaient respectivement les circonscriptions sénatoriales de l'Est et de l'Ouest de l'État. La seule exception a été Mamman Bello Ali, un Karekare de Potiskum, élu par défaut en 2007, et qui est mort d'une leucémie, en 2009, avant d'achever son mandat.

Il convient de distinguer le Borno et le Yobe du Gombe et de l'Adamawa. Indéniablement, la représentation politique de ces deux derniers est plus équilibrée, situation qui tient aussi à un peuplement plus mélangé sur le plan ethnique et confessionnel. Depuis 1999, par exemple, le Sud du Gombe, moins musulman qu'au Nord, a réussi à envoyer deux sénateurs chrétiens à Abuja. En revanche, le Sud du Borno, où les chrétiens sont semble-t-il majoritaires dans certaines collectivités locales, n'a jamais élu que des sénateurs musulmans. Les tensions politiques avec les autochtones convertis au christianisme y étaient déjà plus sensibles, avant même le début de la crise de Boko Haram (cf. encadré 7).

Encadré 7

### L'État du Borno : un cas patent de cristallisation des tensions politiques autour de questions ethniques et religieuses

En vertu des règles du « consociationalisme », les natifs chrétiens du Sud du Borno disposent théoriquement de droits que ne peuvent revendiquer les migrants chrétiens venus d'autres régions du Nigeria. Mais ils se plaignent depuis longtemps de restrictions concernant, entre autres, la construction d'églises, l'entretien des cimetières, la nomination de leurs chefs traditionnels, et le temps de parole dans les médias locaux. Issus des missions chrétiennes, nationalisés après la guerre du Biafra puis, pour certains, privatisés, leurs établissements scolaires sont, par exemple, davantage taxés que les écoles coraniques, qui bénéficient d'une totale exemption fiscale pour respecter les pratiques traditionnelles de la région<sup>76</sup>. Les restrictions portent aussi sur les recrutements et les promotions au sein de la fonction publique territoriale.

Historiquement, les minorités chrétiennes et autochtones du Sud du Borno ont eu accès aux écoles de missions que les Britanniques avaient interdit dans les fiefs musulmans et toléré dans les terres dites « païennes ». Sachant que le colonisateur avait très peu investi dans l'éducation publique, 60 % des écoles primaires de la région Nord étaient ainsi tenues par des missions chrétiennes à l'indépendance, en 1960. Dans le même ordre d'idées, 60 % des élèves du primaire et 66 % de ceux du secondaire étaient chrétiens<sup>77</sup>. Or, le boom pétrolier des années 1970, qui a financé l'expansion de l'instruction publique, n'a pas permis de combler le retard pris par les musulmans. Aujourd'hui encore, le différentiel reste important entre le Sud et le Nord du Borno, en termes d'effectifs scolaires et du nombre d'enseignants ou d'établissements dans le primaire et le secondaire.

Les autochtones chrétiens arguent que leur meilleur niveau de qualification devrait leur ouvrir des positions plus importantes dans l'administration territoriale. En principe, les quotas du consociationalisme garantissent à chaque collectivité locale un certain nombre de postes de ministres (*commissioners*), de directeurs de cabinet (*permanent secretaries*) et d'adjoints (*ministerial secretaries*) dans la fonction publique de chacun des États de la fédération. Ces règles ne s'appliquent cependant pas au niveau des directeurs de l'administration territoriale, censés être recrutés au mérite, et qui sont généralement une demi-douzaine par ministère. En pratique, les minorités chrétiennes et autochtones du Borno se plaignent en conséquence de voir leur avancement bloqué à un stade intermédiaire par des cadres musulmans et kanouri mieux connectés à la classe politique locale.

.../...

76 Historiquement, le sultan du Borno accordait ainsi des certificats de « dégrèvement » (*mabram*) qui autorisaient les « marabouts » (*mallamai*) à ne pas payer d'impôts, une disposition théoriquement étendue aux pauvres, en cas de famine ou d'épidémie.

77 En 1965, seulement 8 % des enfants des zones sahéliennes allaient à l'école, contre 40 % dans des provinces plus méridionales et davantage christianisées comme Ilorin, la Benue et le Plateau (Tibenderana, 2003 : 145, 191, 219).

.../...

Le débat a pris un tour à la fois confessionnel et politique. Certains Kanouri du Nord du Borno arguent qu'ils ont désormais des diplômes plus élevés, car ils vont jusqu'à l'université, tandis que les chrétiens des minorités du Sud, plus pressés de trouver un emploi, arrêteraient leurs études au niveau des lycées techniques (*polytechnics*) ou des écoles normales (*colleges of education*). Il est difficile de le savoir, faute de connaître l'origine géographique des étudiants sur le campus de Maiduguri et dans les autres établissements publics ou privés du pays. Se sentant exclus des cercles du pouvoir, les chrétiens des minorités du Sud du Borno ont aussi de bonnes raisons de vouloir continuer leur formation jusqu'à l'université pour trouver un meilleur emploi. En vertu du système d'*indirect rule* des Britanniques, l'aristocratie kanouri du Nord a quant à elle bénéficié pendant longtemps d'un accès privilégié aux fonctions exécutives de l'administration locale, ce qui l'incitait moins à poursuivre des études<sup>78</sup>.

### *3.5. Les ressources agropastorales, enjeux de la criminalité et des conflits fonciers*

Au-delà des antagonismes politiques qui ont pu prendre un tour ethnique et religieux, les populations riveraines du lac Tchad connaissent également des formes d'insécurité qui tiennent au banditisme de grand chemin, au vol de bétail et à des litiges fonciers autour du contrôle et de la gestion des ressources agropastorales. En l'absence de données judiciaires et policières, il est difficile de spéculer sur l'évolution des niveaux de criminalité dans les quatre pays de la région. Quoiqu'il en soit de la crise de Boko Haram, le ressenti des populations locales évoque souvent une augmentation des vols de bétail et des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La sécheresse sahélienne des années 1970 a en effet poussé les troupeaux vers les terres agricoles du Sud. Cependant, la sédentarisation progressive des populations pastorales et l'aménagement de corridors de transhumance ont parfois contribué à réduire les antagonismes, par exemple dans certains espaces au Cameroun. D'après la base de données de *Nigeria Watch*, les États du Nord-Est du Nigeria recensent moins de conflits agropastoraux que les régions plus au Sud, peut-être parce qu'ils connaissent les densités de population les plus faibles du pays, avec une moyenne de 90 habitants par kilomètre carré (Pérouse de Montclos, 2016, chapitre 3).

.....  
78 Selon une estimation de 1982, les Kanouri du Nord occupaient 14 % des postes de la fonction publique territoriale, alors que seulement 6 % de leurs enfants étaient passés par l'école publique ou l'université, le secteur éducatif privé étant négligeable (Gubio, 1983 : 125).

### 3.5.1. Les coupeurs de route : la résurgence des années 2000

Le banditisme rural et transfrontalier n'a rien de nouveau dans la région du lac Tchad. Il s'inscrit dans le temps long des razzias (Seignobos, 2013), mais connaît assurément, comme à d'autres périodes historiques, une résurgence et un renouvellement dans les années 2000 (Issa, 2010).

Les activités des coupeurs de routes se sont diversement développées dans la région du lac Tchad. Schématiquement, les rives du lac Tchad, le Sud-Est du Niger et le Nord-Est du Nigeria ont été relativement épargnés par les coupeurs de route, à l'inverse du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun et du Sud du Tchad. Dans la première zone, des routes menant aux marchés ont régulièrement été le théâtre d'embuscades des *konta konta* (coupeurs de route, en haoussa), comme Karamga, Gadirra, Koita Mota et Kouklea dans la partie nigérienne du lac. Le vol de bétail a perduré, par exemple au Niger le long d'un axe méridien traversant la vallée fossile de la Dilia, voire s'est amplifié côté Nigeria à l'extrême Sud du Gombe, au-delà de notre région d'étude (Taraba, Nassarawa, Plateau, Benoué) (Olayoku, 2014). Mais l'ampleur des attaques armées au lac, au Nigeria et au Niger est restée sans commune mesure avec le phénomène *zargina* (coupeurs de route, en peul) dans le Nord du Cameroun et le Sud Tchad, devenu, dans le prolongement de la Centrafrique, un enjeu sociopolitique majeur (Chauvin et Seignobos, 2013). Dans cette seconde zone, les bandes de coupeurs de route essaient, dès le début des années 1980, entre le Sud du Tchad et le Nord-Ouest de la Centrafrique, avant d'étendre leur rayon d'action, notamment au Nord et à l'Extrême-Nord du Cameroun, après 1995 (Seignobos, 2011). Dans les années 2000, le niveau de criminalité rurale transfrontalière explose. Les *zargina* deviennent la hantise des voyageurs, régulièrement dépouillés, et alimentent l'angoisse des éleveurs, victimes de vols de bétail et d'enlèvements, les kidnappés étant gagés sur le cheptel.

Le bilan chiffré des attaques est impossible à établir, mais ici ou là quelques relevés des services vétérinaires donnent un ordre de grandeur de l'ampleur du phénomène. Dans la région du Nord du Cameroun, entre 2006 et la mi-2007 seulement, des centaines de personnes ont été tuées ou séquestrées, des centaines de milliers de bovins ont dû fuir la région et les rançons payées se sont chiffrées en milliards de francs CFA (Djalla, 2007). Les bandits sont rompus à l'emploi des dernières sophistications techniques entrées dans le bassin du lac Tchad, en matière d'armes de guerre, de communication (téléphone portable et satellitaire, Internet) et de transports (moto). Les bandes se composent de professionnels des armes (rebelles, militaires, etc.) et d'éleveurs qui forment le gros de la troupe, qui s'allient à des commerçants et aux élites politiques locales (chefs de cantons, de campement, etc.) pour revendre le bétail volé sur les marchés.

Bien que plus affaiblis depuis les années 2010, sans jamais disparaître, les coupeurs de route, version années 2000, ont laissé des traces. Ils ont réactivé la voie d'un contrôle réticulaire des zones rurales les plus enclavées par la

razzia de bétail, de biens et d'hommes. Ils ont suscité des réactions armées, dont certaines furent défaites, comme les milices anti-zargina recrutées chez les éleveurs, quand d'autres perdurent, comme la Brigade d'intervention rapide (BIR), unité d'élite de l'armée camerounaise, constituée contre les zargina, et qui sert aussi à la consolidation du pouvoir central. Ils ont prospéré sur les contradictions de sociétés pastorales, notamment peules mbororo, marquées par de fortes inégalités sociales et intergénérationnelles, dans lesquelles les jeunes ont vu dans la prise des armes au sein des coupeurs de route un moyen de révolte, d'accès à la liberté et de capitalisation rapide.

### **3.5.2. Les conflits fonciers : faible régulation et politisation**

La région du lac Tchad est aussi le lieu de nombreux conflits autour de la terre et des ressources naturelles qui, sans nécessairement déboucher sur des phénomènes violents, peuvent être source d'insécurité foncière et de blocage au développement lorsque le dispositif de régulation ne fonctionne pas. Le recours à la violence questionne la légitimité et l'effectivité des différentes institutions de régulation des conflits. Il constitue souvent un moyen pour contraindre l'administration à jouer son rôle d'arbitre dans le jeu foncier, comme dans la zone cotonnière camerounaise (Seignobos et Teyssier, 1998). Pour les pasteurs peules des plaines de la Bénoué, en proie à l'insécurité foncière et au grand banditisme, le recours à la violence armée pour défendre leur accès aux aires protégées doit être mis en perspective avec l'absence d'arène de débat concernant les priorités d'usages de l'espace et la très forte distance à l'État de certains groupes ayant fui les insécurités dans les pays voisins.

Les conflits fonciers qui renvoient à des enjeux de contrôle territorial peuvent faire l'objet d'une montée en puissance localisée de la violence, se soldant parfois par la perte de vies humaines. Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, les épisodes de succession ou de création de chefferies et les campagnes municipales sont propices au déploiement de ce type de conflits violents (Mbarkoutou, 2016). Tout autour du lac Tchad, l'incertitude sur le mouvement des eaux entretient des conflits fonciers et territoriaux auxquels la décentralisation (au Niger et au Cameroun) ou le redécoupage politico-administratif (au Tchad) confèrent de nouveaux enjeux (Rangé et Ahmadou, 2015). Les communautés Boudouma figurent souvent parmi les protagonistes de ces conflits violents, qu'elles s'affrontent entre elles, avec les Arabes Assalé et les Kanembou au Tchad ou avec les Mober (Kanouri) au Niger. Pour ces insulaires marginalisés dans les institutions du pouvoir local et/ou national, les revendications sur la terre et les ressources naturelles se doublent de revendications touchant à leur citoyenneté.

Lorsqu'ils s'articulent à d'autres clivages sociaux (politiques, religieux, etc.) et trouvent un espace de politisation, les conflits fonciers peuvent devenir un ingrédient central des crises sociopolitiques. Ils ont ainsi constitué un élément déterminant de l'extension spatiale des affrontements de Kousseri entre Arabes



et Kotoko aux campagnes du Logone et Chari, et de leur prolongation de 1992 aux années 1995-1996 (Issa, 2012). Au Nigeria, les conflits meurtriers entre agriculteurs et éleveurs sont devenus récurrents depuis une dizaine d'années dans l'État de l'Adamawa et dans ceux du centre du pays, selon un enchaînement causal complexe, dans lequel les conflits inter-ethniques et inter-religieux urbains jouent un rôle important (Higazi et Yusuf, 2017)

Autre exemple, au Niger, dans la région de Diffa, les conflits autour de l'eau entre Arabes Mohamid et Peuls-Toubou se sont par la suite politisés autour de revendications d'autochtonie. Dans la décennie 1990, suite à l'arrivée massive d'éleveurs arabes Mohamid fuyant les persécutions du régime d'Hissène Habré au Tchad, des rivalités armées sont nées autour du contrôle des puits. De graves conflits ont ressurgi en 2006 (déplacements forcés, spoliation de biens immobiliers, etc.), alors que l'avancée économique et politique rapide des Arabes Mohamid en ville suscitait la convoitise. Les chefs traditionnels et les personnalités politiques peules et toubou se sont saisis alors des conflits autour des puits pour remettre en question la citoyenneté des Arabes Mohamid. L'État nigérien a décidé de l'expulsion de ces derniers, avant de revenir sur sa décision, suite à la mobilisation de la diaspora arabe à travers des associations et la presse (Anderson et Monimart, 2009).

## Références bibliographiques

- Abubakar S. (1977), *The Lamibe of Fombina: A Political History of the Adamawa, 1809-1901*, Zaria, Ahmadu Bello University Press.
- Adama, H. (dir.) (2014), *De l'Adamawa à l'Adamaoua : histoire, enjeux et perspectives pour le Nord Cameroun*, L'Harmattan, Paris.
- Anderson S. et M. Monimart (2009), *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental*, IIED, Londres.
- Azarya V. (1978), *Aristocrats Facing Change: the Fulbe in Guinea, Nigeria, and Cameroon*, University of Chicago Press, Chicago.
- Banque mondiale (2008), *Youth and Employment in Africa: the Potential, the Problem, the Promise*, Africa Development Indicators. Washington, DC : World Bank Group, <http://documents.worldbank.org/curated/en/953751468009960130/Youth-and-employment-in-Africa-the-potential-the-problem-the-promise>
- Bertoncin M. et A. Pase (2012), *Autour du lac Tchad – Enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau*, L'Harmattan, Paris.

Bertoncin M., Pase A. et M. Waziri (2015), « L'irrigation sur les rives nigérianes : grands projets contrariés et hybridation contemporaine », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Paris : Passages/ République du Tchad/ IRD.

Caron B. (2015), « Minorités et conflits identitaires au sein de la fédération nigériane : une analyse linguistique et géopolitique », *Hérodote* n° 159.

Chafe K. S. (1999), *State and Economy in the Sokoto Caliphate: Policies and Practices in the Metropolitan Districts, 1804–1903*, Ahmadu Bello University Press, Zaria.

Chauvin E. et C. Seignobos (2013), « L'imbroglie centrafricain. État, rebelles et bandits », *Afrique contemporaine*, vol. 248, n° 4.

Cohen R. (1971), "From Empire to Colony: Bornu in the XIXth and XXth Centuries", in Turner, V. (ed), *Colonialism in Africa, 1870-1960, vol. 3*, Cambridge University Press, Cambridge.

Cohen R. (1970), "The Kingship in Bornu", in Crowder, M. et I. Obaro (dir.), *West African chiefs: their changing status under colonial rule and independence*, Africana Pub. Corp., New York.

Cohen R. (1967), *The Kanuri of Bornu*, Holt, Rinehart and Winston, New York.

Cohen R. (1964), "Conflict and Change in a Northern Nigerian Emirate", in Zollschan, G. et W. Hirsch (dir.), *Explorations in Social Change*, Routledge & Kegan Paul, Londres.

Cyffer N., D. Löhr, E. Platte et A. I. Tijani (1996), "Adaptation and Delimitation: some Thoughts about the kanurization of the Gamergu", *Berichte des Sonderforschungsbereichs*, vol. 268, n° 8.

Debos M. (2013), *Le métier des armes au Tchad : le gouvernement de l'entre-guerre*, Karthala, Paris.

Dittgen R. (2012). « La CNPC en Afrique médiane : comparaison des expériences de gestion environnementale au Soudan, au Niger et au Tchad », in van Vliet G. et G. Magrin (dir.), *Une compagnie pétrolière chinoise face à l'enjeu environnemental au Tchad*, Paris, coll. Focales, n° 9, AFD, Paris.

Djalla D. (2007), *Rapport sur l'ampleur et les conséquences des difficultés liées à l'insécurité que vivent les éleveurs dans la province du Nord*, ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, Garoua.

Dugate R. (1985), *The Conquest of Northern Nigeria*, Cass, Londres.

Ellis S. (2016), *This Present Darkness. A History of Nigerian Organized Crime*, Hurst, Londres.

Filmer D. et L. Fox (2014), *L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne*, collection « L'Afrique en développement », Banque mondiale (co-publication avec l'AFD), Washington, D.C.

Grégoire E. et P. Labazée (1993), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest – Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala, ORSTOM, Paris.

Gubio B. M. (1983), *Kanuri Resistance to Western Education: Causes and Implications for Socio-Economic Development of Borno State*, Kano, Bayero University, Master.

Gwoda A. et A. Zélao (dir.) (2012), *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes*, L'Harmattan, Paris.

Hare J. (2013), *Last Man in: The End of Empire in Northern Nigeria*, Neville & Harding, Benenden (Kent).

Higazi A. et Z. Yousuf (2017), *Political Unsettling and Farmer-Pastoralist Conflicts in Nigeria*, Conciliation resources/PSRP.

Hiribarren V. (2016), *A History of Borno: Trans-sabaran African Empire to Failing Nigerian State*, Hurst, Londres.

Hogben S. et A. Kirk-Greene (1966), *The Emirates of Northern Nigeria: a Preliminary Survey of their Historical Traditions*, Oxford University Press, Londres.

Hodgkin T. (1975), *Nigerian Perspectives: an Historical Anthology*, Oxford University Press, Oxford.

Igué J. (2006), *L'Afrique de l'Ouest entre espace, pouvoir et société. Une géographie de l'incertitude*, Karthala, Paris.

INS Cameroun (2011), *Jeunes et marché du travail au Cameroun en 2010*.

INS Niger (2006), *Rapport Emploi, chômage et pauvreté au Niger*.

Issa S. (2012), *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, L'Harmattan, Paris.

Issa S. (2010), *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Karthala, Paris.

Khayar I. (1976), *Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad)*, Maisonneuve, Paris, 140 p.

Krings M. (2004), « Farming the Frontier – Hausa Migrants and the Politics of Belonging on the Former Lake Floor of Lake Chad (Nigeria) », in Krings M. et E. Platte (ed.), *Living with the Lake. Perspectives on History, Culture and Economy of Lake Chad*, Köln, Rüdiger Köppe.

Kuna M. et I. Jibrin (eds.) (2016), *Rural Banditry and Conflicts in Northern Nigeria*, Centre for Democracy and Development, Abuja.

Le Bissonnais A. (2010), *Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger : état des lieux et pistes d'action*, Coll. Études et travaux, série en ligne n° 26, Éditions du Gret, Paris.

- Lemoalle J. et G. Magrin (dir.) (2014), *Le développement du lac Tchad – Situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD, CBLT, coll. Expertise collégiale.
- Lugard F. (1922), *The Dual Mandate in British Tropical Africa*, W. Blackwood and Sons, Londres.
- MacEachern S. (2001), « State Formation and Enslavement in the Southern Lake Chad Basin », in DeCorse C. (dir.), *West Africa During the Atlantic Slave Trade: Archaeological Perspectives*, Leicester University Press, New York.
- Magrin G. (2012), « L'imbroglie territoriale du lac Tchad à l'épreuve de l'incertitude hydrologique », *Revue scientifique du Tchad*, 11 (1).
- Magrin G. (2013), *Voyage en Afrique rentière – Une lecture géographique des trajectoires du développement*, Publications de la Sorbonne, Paris.
- Magrin G. (2016), "The Disappearance of Lake Chad: History of a Myth", *Journal of Political Ecology* 23. [http://jpe.library.arizona.edu/volume\\_23/Magrin.pdf](http://jpe.library.arizona.edu/volume_23/Magrin.pdf)
- Magrin G. et J. Lemoalle (2015), « Les projets de transfert d'eau vers le lac Tchad : des utopies initiales aux défis contemporains », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Paris, Passages, République du Tchad, AFD, IRD.
- Magrin G. et G. van Vliet (2014), *La Réserve du Termit Tin-Toumma et l'exploitation pétrolière au Niger : état des lieux et pistes d'action, Appui du CIRAD à la mise en œuvre du PCBR (Partenariat pour la conservation de la biodiversité sahélo-saharienne de la Réserve naturelle nationale de Termit et Tin-Toumma)*, rapport de mission n° 1, Noé Conservation International, Montpellier, CIRAD, Paris.
- Mansell Prothero R. (1956), « The Population Census of Northern Nigeria 1952: Problems and Results », *Population Studies* vol. 10, n° 2.
- Mbarkoutou M. H. (2016), *Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'Extrême-Nord du Cameroun*, PNUD/UNESCO.
- Mohammed K. (2006), *Borno in the Rabih Years, 1893–1901: the Rise and Crash of a Predatory State*, University of Maiduguri, Maiduguri.
- Muñoz J.-M. (2008), « Au nom du développement : ethnicité, autochtonie et promotion du secteur privé au Nord Cameroun », *Politique africaine* n° 112.
- National Population Commission (2008), *Nigeria Demographic and Health Survey 2008*, Abuja, Federal Republic of Nigeria.
- NESTS (2014), *North East States Transformation Strategy*, Shamsuddeen Usman & Associates, Abuja.
- Ngaressem G. et G. Magrin (2014), « Investissements publics et accès aux services : un Lac sous équipé ? », Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, IRD Éditions, coll. Expertise collégiale, Marseille.

Nigerian Administration Research Project (2008), “Muhammad Bello and the Tradition of Manuals of Islamic Government and Advice to Rulers”, in al-Bili, Uthman Sayyid Ahmad Ismail (dir.), *Some Aspects of Islam in Africa*, Reading, Ithaca Press.

Olayoku P. A. (2014), « Trends and Patterns of Cattle Grazing and Rural Violence in Nigeria (2006-2014) », *IFRA-Nigeria working papers series*, n° 3.

PANEJ (2015), *Plan d'action national pour l'emploi des jeunes, PANEJ 2016-2020*, BIT/PNUD, ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Yaoundé.

Pérouse de Montclos M.-A. (dir.) (2016), *Violence in Nigeria: A qualitative and quantitative analysis*, Ibadan, IFRA-Nigeria, Leiden, African Studies Centre, Wapos Series n° 3.

Pérouse de Montclos M.-A. (2015), « Boko Haram et la souveraineté du Nigeria : une histoire de frontières », *Hérodote* n° 159.

Pérouse de Montclos M.-A. (2009), “Towards A New Type of Regime In Sub-Saharan Africa: Democratic Transitions but no Democracy”, *Études de l'IFRI*, Paris.

Rangé C. (2016), *Multi-usages des ressources et mobilités : l'intensification dans une zone humide sabélienne – Le lac Tchad vu par sa fenêtre camerounaise*, thèse de doctorat AgroParisTech, spécialité : géographie humaine, économique et régionale (agriculture comparée), sous la direction d'H. Cochet, 12 février, 671 p.

Rangé C. et B. Amadou (2015), « La gouvernance locale des ressources naturelles. Un besoin de légitimation des autorités et des territoires », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Passages/ République du Tchad/ IRD, Paris.

République du Cameroun (2010), *Rapport national de progrès des objectifs du millénaire pour le développement*, Institut national de la statistique, MINEPAT, Yaoundé.

République du Niger (2008), *Monographie de la région de Diffa*, région de Diffa, Direction régionale de l'aménagement du Territoire et du développement communautaire.

Rotimi K. (2005), “Enabling the Police: The 1928 Princely-Liaison Officer Scheme and its Aftermath”, in Yakubu A. M. (dir.), *Northern Nigeria: a century of transformation, 1903–2003*, Kaduna, Arewa House.

Seignobos C. (2014), « La moto chinoise : une révolution urbaine et rurale », in Baldi S. et Magrin G. (dir.), *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad*, actes du colloque de Naples du réseau Mega-Tchad, Naples 13-15 septembre 2012, Università degli studi di Napoli « l'orientale », Naples.

Seignobos C. (2013), « L'enrichissement par la razzia dans le bassin du lac Tchad du XIX<sup>e</sup> siècle à 2012 », *In* Baroin C. et C. Michel (dir.) (2012), *Richesses et sociétés* (actes du neuvième colloque de la Maison archéologie et ethnologie René Ginouvès, Nanterre, juin, De Boccard, Paris.

Seignobos C. (2011), « Le phénomène zargina dans le Nord du Cameroun », *Afrique contemporaine*, n° 239.

Seignobos C. et O. Iyébi-Mandjek (dir.) (2000), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Minrest/IRD, Paris et Yaoundé.

Seignobos C. et A. Teyssier (1998), *Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun*, Observatoire du foncier.

Sellier J. (2011), *Atlas des peuples d'Afrique*, La Découverte, Paris.

Sharwood Smith B. (1969), *Recollections of British Administration in the Cameroons and Northern Nigeria, 1921–1957: But Always as Friends*, Duke University Press, Durham (N.C.).

The World Bank (2008), *Youth and Employment in Africa, the Potential, the Problem, the Promise*.

Tibenderana P.K. (2003), *Education and Cultural Change in Northern Nigeria, 1906–1966: a Study in the Creation of a Dependent Culture*, Fountain Publishers, Kampala.

Tibenderana P.K. (1988), *Sokoto Province under British Rule: 1903–1939: a Study in Institutional Adaptation and Culturalization of a Colonial Society in Northern Nigeria*, Ahmadu Bello University Press, Zaria.

Tijani K. (2010), *Dynamics of Administrative Change in Pre-Colonial Borno*, University of Maiduguri, Maiduguri.

Tukur M. (2016), *British Colonisation of Northern Nigeria, 1897-1914: A Reinterpretation of Colonial Sources*, Amalion Publishing, Dakar.

United Nations (2013), *World Population Prospects. The 2012 Revision*, United Nations, New York.

Yemadji N. (2015), « La santé au lac Tchad : contraintes environnementales et risques liés à la mobilité », *in* Magrin G., J. Lemoalle et R. Pourtier (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Paris.



PARTIE 2.  
BOKO HARAM  
ET LA SITUATION EN 2017





*Combattants de Boko Haram à moto dans les Monts Mandara.*

## Chapitre 3.

# L'émergence de Boko Haram et la diffusion progressive du conflit\*

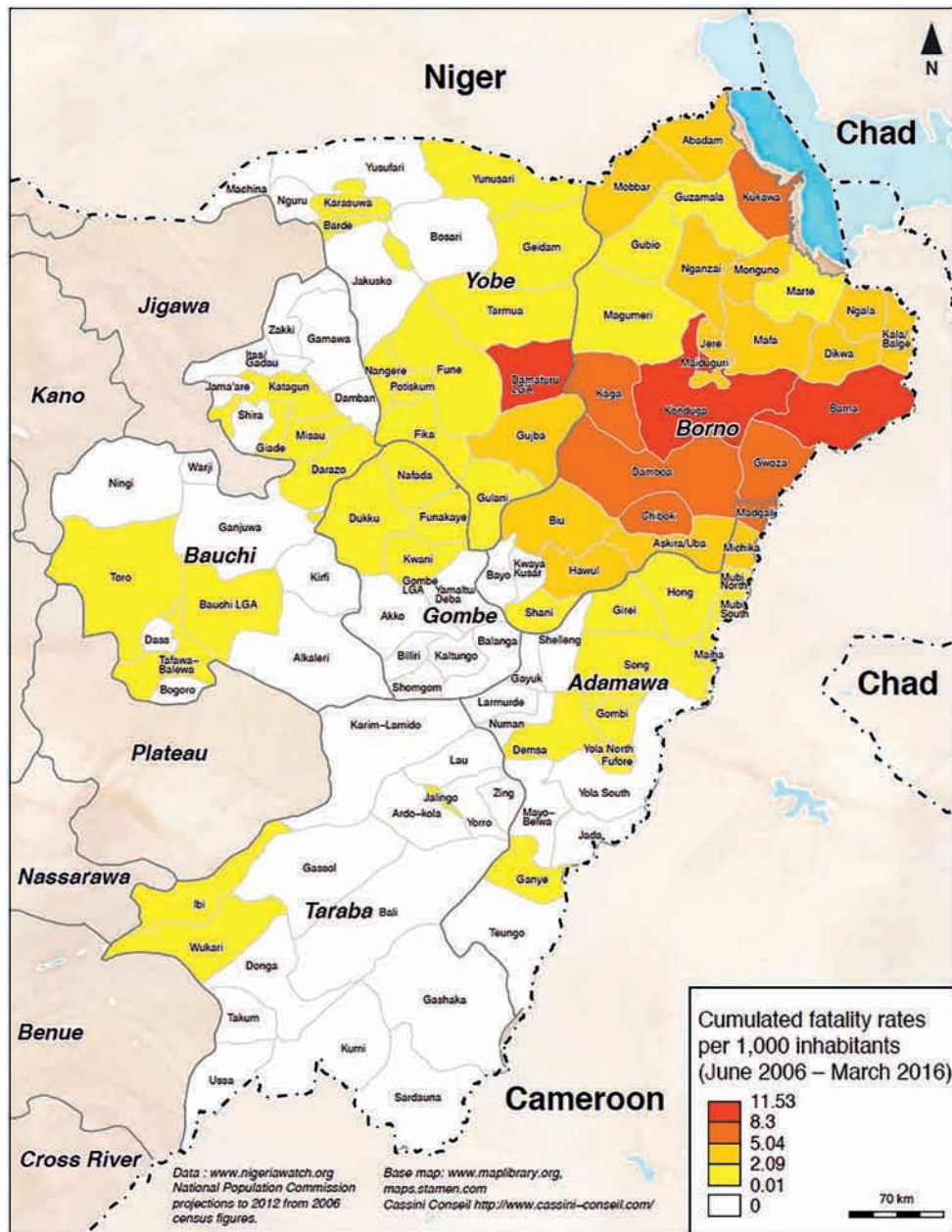
### CE QU'IL FAUT RETENIR

Secte islamiste devenue mouvement de lutte armée, Boko Haram s'est d'abord développé au Nigeria avec des bases arrière dans les pays voisins. À partir de 2014-2015, le théâtre d'opération des insurgés s'est étendu au Cameroun, puis au Niger et au Tchad, de pair avec la mise en place d'une coalition antiterroriste. Très fragmenté, le groupe s'est alors replié dans les maquis de la région en continuant de mener des attaques, notamment à travers des attentats suicides. Sa capacité de résilience interroge directement les causes de l'insurrection. L'explication du conflit par le changement climatique n'est guère probante, pas plus que la thèse de l'endoctrinement salafiste, qui a joué un rôle très marginal dans la poursuite des hostilités. Bien que majoritairement composé de Kanouris, Boko Haram n'est pas non plus un front de libération ethnique. Dans un contexte de grande pauvreté, il convient plutôt de s'intéresser aux conditions sociales et politiques de son émergence et de sa radicalisation. La corruption, les dysfonctionnements de l'État, la brutalité de la répression militaire et les dégâts qu'elle a causés dans la population civile ont été des facteurs essentiels de l'insurrection et de son prolongement.

Dans une région déjà très vulnérable, l'insurrection de Boko Haram à partir de 2009 a mis en évidence la faiblesse des États des quatre pays riverains du lac. Elle n'a pas suivi une évolution linéaire et a vraiment commencé à s'étendre du Nigeria vers le Cameroun puis le Niger et le Tchad à partir de 2014-2015. Le conflit a eu des effets désastreux pour la population et les activités économiques. Il a également nourri de grandes controverses sur les causes de l'insurrection, avec des débats qui ont parfois inspiré les agendas des réponses militaires et humanitaires de la communauté internationale.

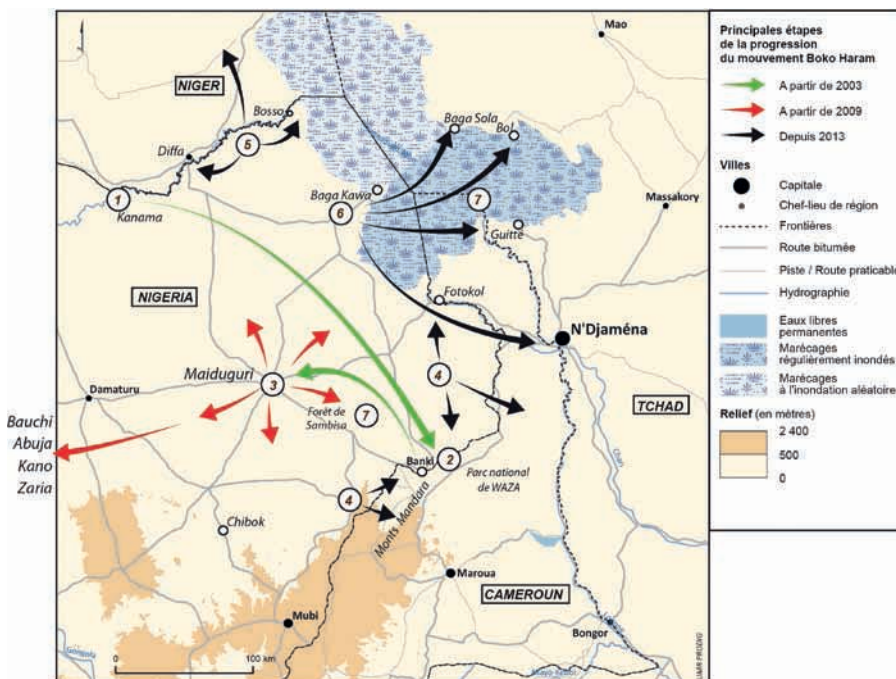
.....  
\* Auteur : Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Carte 10. Taux cumulés de décès pour 1 000 habitants résultant directement des affrontements entre Boko Haram et les forces de sécurité dans le Nord-Est du Nigeria (2006-2016)



Sources : M.-A. Pérouse de Montclos, IRD, <http://www.nigeria-watch.org>

Carte 11. Les principales étapes de la progression du mouvement Boko Haram (2003-2017)



Sources : M.-A. Pérouse de Montclos, IRD, <http://www.nigeriawatch.org>

Les principales étapes militaires de la progression du mouvement Boko Haram (2003-2017)

- ① 2003 : basés à Kanama sur la frontière du Niger, les « Talibans du Nigeria » attaquent des postes de police puis fuient l'armée en direction des Monts Mandara au Cameroun.
- ② 2004 : pourchassés par l'armée, les « Talibans du Nigeria » rejoignent le prêcheur le plus radical de Maiduguri, Mohamed Yusuf, et forment le noyau le plus extrémiste d'une secte qui n'a pas encore de nom et que l'on moquera ensuite sous l'appellation péjorative de Boko Haram (« l'Education occidentale est sacrilège »).
- ③ 2009 : à la suite des escarmouches avec les forces de l'ordre, Mohamed Yusuf appelle au djihad et est exécuté sans autre forme de procès par la police. L'armée intervient et la répression fait un millier de morts à Maiduguri, dont une majorité de civils. Sous l'égide de son nouveau leader Abubakar Shekau, le groupe plonge alors dans la clandestinité et étend son rayon d'action au Nigeria avec des attentats terroristes et des attaques retentissantes à Bauchi en 2010, Abuja en 2011, Kano en 2012 et Zaria en 2014.
- ④ Depuis 2013 : tandis que la proclamation d'un état d'urgence exacerbe la violence dans les campagnes des États du Borno, de Yobe et de l'Adamawa au Nigeria, l'accord de non-agression mutuelle qui prévalait à la frontière du Cameroun est rompu avec l'enlèvement d'une famille française dans la réserve naturelle de Waza. Les otages sont échangés contre des commandants de Boko Haram aux mains des forces camerounaises. Les insurgés multiplient bientôt leurs attaques dans les Monts Mandara.
- ⑤ Depuis 2015 : de pair avec la mise en place d'une coalition antiterroriste, la situation se dégrade au Niger, où Boko Haram vise essentiellement Diffa, Bossou et les petits villages le long de la rivière Komadougou.
- ⑥ Depuis 2015 : le Tchad est à son tour touché par la secte. Déjà présents sur les îles du lac, les combattants de Boko Haram montent des attentats-suicides à N'djaména, Guitté, Bo et Baga Sola.
- ⑦ Depuis 2017 : la secte continue de se fragmenter. Ses deux principales factions opèrent depuis la forêt de Sambisa et les marécages du lac Tchad.

## 1. L'évolution et l'extension du conflit : 2003-2017

Le conflit lié au djihad de Boko Haram n'a pas eu des effets uniformes dans le temps et dans l'espace. Dans le Nord-Est du Nigeria, le Borno a indéniablement été l'État le plus impacté par les affrontements (cf. carte 10). Le Tchad, en revanche, a été le moins touché des quatre pays riverains du lac, deux ans après le Cameroun puis le Niger. L'encadré 8 résume quelques-unes des caractéristiques de la secte Boko Haram depuis qu'elle est entrée dans la clandestinité et qu'elle est devenue un groupe terroriste.

En 2003-2004, l'histoire de Boko Haram a démarré à Kanama, le long de la frontière du Niger, puis dans les monts Mandara, au Cameroun, avec des djihadistes appelés les « Talibans du Nigeria » (cf. carte 11). Pourchassé par l'armée nigériane, le groupe a rejoint un prêcheur radical de Maiduguri, Mohamed Yusuf. Originaire du Yobe, celui-ci a alors développé la mouvance connue aujourd'hui sous le nom de Boko Haram, un sobriquet donné par les autochtones à partir de 2006, puis par les journalistes locaux au moment de la première grande confrontation avec les forces de sécurité nigérianes, en 2009. La violence a ensuite pris l'ampleur d'une guerre civile avec la proclamation d'un état d'urgence dans les États dits BYA (Borno, Yobe et Adamawa) en 2013, puis le déploiement des troupes de la coalition multinationale (*Multinational Joint Task Force* – MNJTF) à partir de 2015.

Il convient cependant de noter que, dès ses débuts, Boko Haram avait quelques adeptes au Niger, au Tchad et au Cameroun. Jusqu'en 2014, les pays voisins du Nigeria étaient préservés des combats car ils servaient de base arrière aux insurgés, qui avaient passé une sorte de pacte de non-agression mutuelle avec les autorités locales. Ainsi, on assistait en 2015 à une extension de l'aire d'opération militaire de Boko Haram, mais pas de l'influence de la secte, en tant que telle. Ce point, extrêmement important, amène à admettre que le groupe a su très tôt s'insérer dans les populations et les conflits des pays riverains du lac pour y recruter des fidèles. Au-delà des récits médiatiques sur le fractionnement de la secte suivant des clivages idéologiques, il apparaît donc qu'il n'y a pas un seul Boko Haram mais au moins quatre, suivant les différentes dynamiques locales qui ont déterminé le développement de l'insurrection au Nigeria, au Niger, au Tchad et au Cameroun.

**Encadré 8**

**Boko Haram, de la secte au mouvement terroriste**

Né vers 2003 en pays kanouri dans la région frontalière du Borno, à l'extrême Nord-Est du Nigeria, aux confins de la République du Niger, du lac Tchad et du Nord du Cameroun, Boko Haram était d'abord une secte qui n'avait pas de nom, et qui s'est caractérisée par son intransigeance à l'égard des autres musulmans. Installé dans la ville nigériane de Maiduguri, son fondateur et leader spirituel, Mohamed Yusuf, réclamait l'instauration d'un État islamique, en vue d'appliquer correctement sa version intégriste de la charia. Le jeune prédicateur avait initialement suivi les enseignements d'un mouvement d'inspiration wahhabite, apparu dans la région en 1978 et parfois qualifié d'« éradicateur » *izala* en raison de son nom officiel : la « Société pour l'éradication des innovations maléfiques et le rétablissement de l'orthodoxie » (*Jama'at Izalat al-Bida wa Iqamat al-Sunna*). Vers 2005, Mohamed Yusuf rompit avec ce groupe, l'accusant de s'être compromis avec les dirigeants corrompus de l'État nigérian. Pour leur part, les Izala répudièrent le leader de Boko Haram car ce dernier n'avait pas les diplômes requis par l'Arabie saoudite pour enseigner l'islam.

La secte bascula ensuite dans la clandestinité et le terrorisme, après l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf par la police nigériane, en 2009. Reprise en main par un imam autoproclamé, Abubakar Shekau, la « Congrégation des Compagnons du Prophète pour la propagation de la tradition sunnite et la guerre sainte » (*Jama'atu Ablis-Sunnah Lidda'awati Wal Jibad*) est aujourd'hui plus connue sous le nom de Boko Haram (« l'éducation d'inspiration occidentale est un sacrilège »), sobriquet qu'elle récuse. Avec la proclamation d'un état d'urgence et l'établissement de milices paragouvernementales en 2013, le groupe a commencé à massacrer des civils pour les dissuader de collaborer avec les forces de sécurité. Parallèlement, il s'est criminalisé et a viré au brigandage en attaquant des banques, en rançonnant les commerçants et en kidnappant des notables ou les rares expatriés encore présents dans la zone. Privé de chef charismatique depuis la disparition de Mohamed Yusuf, il s'est également fractionné, certains de ses éléments contestant la brutalité d'Abubakar Shekau, lui reprochant de tuer essentiellement des musulmans. Dès 2012, apparaissait ainsi une dissidence appelée *Ansaru* ou, de son nom complet, la « Communauté des défenseurs des musulmans noirs » (*Jama'at Ansar Al Muslimin Fi Bilad al-Sudan*). Tandis que se mettait en place une coalition antiterroriste internationale avec les forces armées du Nigeria, du Tchad, du Niger et du Cameroun, début 2015, une partie des combattants de Boko Haram prêtait allégeance à l'organisation État islamique (souvent désignée par son acronyme arabe, Daech), se faisant désormais appeler « Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest » (*Wilayat Gharb Ifriqiyyah*).

### 1.1. De la période de prédication jusqu'à l'état d'urgence : 2003-2013

L'influence de Mohamed Yusuf ne s'est pas limitée à Maiduguri et à l'arrière-pays bornouan dans une région aux frontières poreuses. Sous la forme de prêches, de tracts ou d'incursions armées, il en existait des traces au Cameroun et au Niger, dès avant l'exécution extrajudiciaire du fondateur de la secte, en 2009. En 2003, les djihadistes, connus sous le nom de Talibans du Nigeria, étaient ainsi apparus à Kanama, sur la frontière du Niger, avant d'être poursuivis par l'armée, de se réfugier dans les monts Mandara au Cameroun puis de se fondre dans le paysage et de rejoindre le prédicateur le plus véhément de Maiduguri, Mohamed Yusuf, à qui ils prêtèrent allégeance. Celui-ci eut le plus grand mal à les contrôler et fut plusieurs fois arrêté par les autorités. En effet, les Talibans du Nigeria avaient des ambitions panislamiques dépassant très largement le cadre de l'État du Borno. Ils allèrent, par exemple, attaquer des commissariats de police à Kano, peu avant les élections générales de 2007.

À l'époque, Mohamed Yusuf n'est pas du tout dans la clandestinité. Prêcher renommé, il agit ouvertement et est sous l'influence d'un mouvement d'inspiration salafiste wahhabite qui est apparu au Nigeria en 1978, et qui est parfois qualifié d'« éradicateur » en raison de son nom officiel : la Société pour l'éradication des innovations maléfiques et le rétablissement de l'orthodoxie (*Jama'at Izalat al-Bida wa Iqamat al-Sunna*). Mohamed Yusuf est toutefois plus radical et virulent. Alors que les Izala acceptent d'aller voter et soutiennent des candidats aux élections, il rejette entièrement le modèle d'une démocratie parlementaire, héritée de la colonisation, importée d'Occident et accusée de pervertir l'âme des musulmans car elle promeut un gouvernement par et pour le peuple, plutôt qu'un califat<sup>79</sup>. Le leader de Boko Haram tire ainsi sa popularité de sa dénonciation de la corruption des élites nigérianes. Hostile aux confréries soufies, dominantes dans la région, il conforte également sa légitimité religieuse en prétendant avoir une stature internationale et en faisant référence à la doctrine de salafistes étrangers, comme le grand mufti d'Arabie saoudite, Abd al-Aziz Bin Baz, pour qui la charia ne pouvait sanctionner le principe du suffrage universel qu'à partir du moment où le gouvernement obéissait déjà à la charia, ou bien si une élection devait permettre de renverser un régime impie.

79 Rien ne saurait mieux résumer l'opposition entre les deux mouvements que de comparer les personnalités de leurs fondateurs. Mohamed Yusuf (1970-2009) est un jeune prêcheur qui vient des campagnes du Yobe et qui n'a aucune expérience du pouvoir. Ismaila Idris Ibn Zakariyya (1937-2000) est, en revanche, un cheikh aguerri lorsqu'il fonde le mouvement Izala à Jos en 1978. Originaire de Goskorom, un petit village de l'État du Plateau, il a démarré sa carrière officielle en prêchant dans la prison de Kakurdi à Kaduna et en devenant aumônier des armées, d'abord à Ibadan en 1974, puis à Kontagora et Jos, avant d'être renvoyé de son poste en 1978 du fait de ses discours enflammés contre les confréries traditionnelles des soufis (Ben Amara, 2014, pp. 129-130).

Vers 2005, Mohamed Yusuf rompt avec les Izala, qu'il accuse de s'être compromis avec les dirigeants nigériens. Pour leur part, les Izala répudient le leader de Boko Haram parce que ce dernier n'a pas les diplômes requis par l'Arabie saoudite pour enseigner l'islam. Pendant sa phase de prédication (*dawa*), jusqu'en 2009, la secte dispose de ses propres mosquées, prêche dans les marchés, tente de ré-islamiser l'ensemble de la région et cherche à s'insérer dans les circuits de contrebande afin de financer ses activités et de disposer de bases arrières dans les pays voisins du Nigeria. À la lisière du Cameroun, le complexe d'Amchidé-Banki est typique de ces abcès de fixation qui attirent les fidèles de Boko Haram pour, tout à la fois, faire du commerce, se ravitailler, vilipender les « mauvais » musulmans et prêcher la charia dans une localité réputée pour ses débits de boissons et ses prostituées.

Les pays voisins du Nigeria acquièrent cependant une nouvelle profondeur stratégique après l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf en 2009, quand le groupe proclame le djihad, plonge dans la clandestinité, monte ses premières opérations terroristes et étend ses attaques jusqu'à Abuja, Kano et Zaria, à partir de 2011-2012. Sous l'égide de son nouveau chef, Abubakar Shekau, la « brutalisation » de Boko Haram va de pair avec sa criminalisation. Parce qu'elle ne peut plus récolter de fonds dans ses mosquées, qui ont été détruites, la secte s'attaque alors aux banques, extorque des impôts de guerre et rackette les commerçants locaux en enlevant leurs enfants pour obtenir des rançons. En milieu rural, elle est également rejointe par des bandits armés et des voleurs de bétail qui profitent du chaos pour avoir leur part du butin. Chrétien et originaire du delta du Niger dans le Sud du Nigeria, le président Goodluck Jonathan semble incapable d'enrayer la progression du mouvement, qui contrôle plusieurs collectivités locales du Borno et du Yobe, dès 2012. Délibérément sabotées par un gouvernement peu sensible aux souffrances de populations en majorité musulmanes, les tentatives de négociation d'une amnistie échouent. Corrompue et démotivée, l'armée ne contrôle bientôt plus que les grandes villes de la sous-région.

Le conflit s'aggrave encore davantage avec la proclamation d'un état d'urgence dans les États BYA en 2013. En effet, l'armée nigérienne sort des villes et commence à bombarder les campagnes, provoquant des dégâts humains, qui sont parfaitement assumés et qui n'ont rien de « collatéraux ». Chassé de Maiduguri, Boko Haram reprend le maquis et s'installe notamment à la lisière du Cameroun dans la forêt de Sambisa, une réserve naturelle qui a d'abord servi de terrain d'entraînement à la police puis à la garde nationale du régime d'Ibrahim Babangida dans les années 1980. Autre facteur d'aggravation du conflit, l'armée nigérienne entreprend de compenser son manque de connaissance de la zone en soutenant des milices locales, les CJTF, pour débusquer les insurgés cachés au sein de la population. Le Cameroun suit bientôt avec l'apparition sur la frontière de comités de vigilance villageois qui, à défaut d'arrêter les incursions de Boko



Haram, ont surtout pour objectif d'alerter les autorités de la présence d'individus suspects.

Les insurgés cherchent alors à dissuader les paysans de rejoindre les milices paragouvernementales en démarrant une campagne de terreur et en multipliant les atrocités, quitte à se couper de leur base sociale. De leur côté, les CJTF du Nigeria et les comités de vigilance villageois du Cameroun se rendent coupables d'abus, de vols, de braconnages et de violations des droits de l'homme. La caution des autorités leur permet en effet de régler des comptes personnels, de racketter la population et de harceler les femmes. Initialement appréciés des déplacés camerounais et des réfugiés nigériens, les comités de vigilance villageois sont bientôt suspectés de connivence avec Boko Haram et voient leur popularité s'effondrer. Il en va de même de certains membres des CJTF de Maiduguri.

Au Nigeria, la différence est que les milices paragouvernementales jouent aussi un rôle très politique. En effet, elles sont les lointaines héritières des services d'ordre des partis qui, à coups de haches et de couteaux, s'étaient disputé le pouvoir à l'Indépendance, notamment à Kano avec les *Yan Banga* (« *Youth Vanguard* » en haoussa) de l'opposition face aux *Mabaukata* (« *Madmen* ») du NPC. Ainsi, les CJTF de Maiduguri ont intégré des membres du gang « *Ecomog* » qui avait permis au gouverneur du Borno de remporter les élections régionales d'avril 2003 et 2007. Elles ont également fourni des services de sécurité à son successeur qui, dans l'opposition au niveau national, était désireux de pallier les défaillances d'une police restée sous le contrôle du gouvernement de Goodluck Jonathan à Abuja. Dans le nord du Cameroun, en revanche, les comités de vigilance villageois, qui étaient issus des groupes mis en place contre les coupeurs de route, ne sont pas intervenus dans les primaires du RDPC ou les élections municipales de septembre 2013.

## ***1.2. L'internationalisation du conflit : 2014-2015***

L'internationalisation du conflit se joue à deux niveaux. Sur le plan médiatique, d'abord, avec l'enlèvement des lycéennes de Chibok, en avril 2014. Propulsée par les réseaux sociaux et le lobby de la *Christian Association of Nigeria* (CAN), l'affaire acquiert rapidement une notoriété mondiale et finit par devenir le symbole d'un conflit qui, jusque là, était largement resté ignoré du grand public. L'effet de loupe médiatique à propos de l'enlèvement des filles de Chibok en dit cependant long sur la méconnaissance de la zone. En effet, la mobilisation internationale en faveur des lycéennes, qui n'étaient en fait pas toutes chrétiennes, donne le sentiment d'un traitement différencié, en fonction de la confession des victimes, majoritairement civiles et musulmanes dans une région à dominante musulmane. Ainsi, les médias n'avaient pas évoqué l'affaire des cinquante écoliers musulmans brûlés vifs dans l'incendie

du dortoir d'un lycée de Buni Yade, attaqué peu auparavant par Boko Haram, dans l'État de Yobe, en février 2014. De même, les Kanouri du Borno ont ensuite rencontré beaucoup de difficultés pour propager, en avril 2016, la nouvelle de l'enlèvement de trois cents enfants musulmans à Damasek, en décembre 2015.

Paradoxalement, le retentissement médiatique de l'affaire de Chibok donne à Boko Haram une dimension internationale que la secte n'avait pas. Des journalistes imaginatifs spéculent notamment sur de prétendus liens avec les cartels de la drogue en Amérique latine ou les réseaux de la traite en Italie. En réalité, ce sont surtout les migrants Ibo venus du Sud qui, dans le Borno, tiennent le commerce des médicaments contrefaits et du Tramadol, un antalgique utilisé par les combattants de Boko Haram<sup>80</sup>. Au Nigeria comme au Cameroun, les trafics de drogues dures et les laboratoires d'amphétamines se concentrent dans les villes portuaires de la côte atlantique et trouvent historiquement leurs sources dans les milieux marchands ou militaires<sup>81</sup>. Avec 8 % des toxicomanes recensés au Nigeria, le Nord-Est est au contraire la région la moins touchée par le problème, selon les statistiques officielles<sup>82</sup>. Concernant les lycéennes de Chibok, aucune preuve n'établit le fait que l'une d'elles ait été revendue ou forcée de se prostituer à l'étranger. Au Nigeria, les réseaux de la prostitution internationale partent de la région de l'Edo, dans le Sud, à dominante chrétienne, et ne passent pas par le Borno, où la prostitution locale est très différente (cf. encadré 9).

.....

80 Le Tramadol peut provoquer des phénomènes de dépendance se rapprochant de ceux de la morphine. En France, ce médicament est vendu sur ordonnance et ses molécules ont la particularité de se retrouver sous forme naturelle dans un arbuste du Borno, le pêcher africain (*Sarcocephalus latifolius*). Voir aussi Bärbel, 2004, pp. 227-243.

81 Des témoignages font état de l'organisation du commerce de Tramadol par des membres des BIR depuis Maroua. Au Nigeria, le trafic d'héroïne a quant à lui été initié par des officiers de la marine nationale en stage en Inde, en 1975 (Pérouse de Montclos, 1998, p. 6).

82 NESTS (2014, p. 166), d'après des statistiques de la *National Drug Law Enforcement Agency* publiées en 2008.

**Encadré 9**

**La prostitution dans le Borno, une affaire locale**

Dans le Borno, la prostitution s'organise autour de « maisons de femmes » (*zoworti* en kanouri ou *gidan mata* en haoussa) qui abritent aussi des travailleuses célibataires et indépendantes. L'industrie du sexe est tenue sur place par des « présidentes » de syndicats (*maira* ou *shugaba* en kanouri, *kaltam* en arabe choa, *magajiya* en haoussa et *makira* ou *mra saba* en kotoko), généralement veuves ou divorcées (*kamba* ou *zowor* en kanouri) (Platte, 2004, pp. 244-267 ; 2000, pp. 197-211). Elle n'implique pas de proxénètes et recourt peu à des intermédiaires transsexuels ou travestis (*yan daudu* en haoussa) pour rabattre le client. Les prostituées musulmanes de la région sont rarement des célibataires non mariées et jamais des jeunes filles vierges (*budurwa* en kanouri). Les chrétiennes, elles, ne sont pas des autochtones du Borno, notamment de Chibok, mais plutôt des femmes Idoma, Tiv ou Ibo venues du Sud du Nigeria, les *akwatu* ; celles-ci se font payer d'avance, à l'instar des *balangnoma* haoussa (littéralement « celles qui lèvent le jupon ») et à la différence de la tradition des courtisanes du cru (*karwa* en kanouri ou *karuwai* en haoussa), qui vivent de cadeaux, choisissent leurs partenaires et ne pratiquent pas de prix fixes.

Quoiqu'il en soit des spéculations hasardeuses sur les connections de Boko Haram avec des réseaux internationaux de la prostitution et du trafic de drogues, la mobilisation en faveur de la libération des lycéennes de Chibok révèle surtout l'impuissance des autorités nigérianes, qui ont d'abord nié l'enlèvement. L'affaire devient un argument de campagne électorale au moment des présidentielles de 2015. Conjuguée à l'enlèvement de quelques Occidentaux au Nigeria et au Cameroun, à partir de 2014, elle oblige le gouvernement de Goodluck Jonathan à changer d'attitude et à faire appel à ses voisins immédiats et plus lointains, essentiellement les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, pour lutter contre le terrorisme. Jusqu'en 2013, les autorités avaient prétendu que l'insurrection était une simple affaire de troubles intérieurs, cherchant à se prémunir contre des interférences extérieures qui risquaient de mettre en lumière les exactions des militaires et la mauvaise gestion de la crise. Par la suite, les autorités ont cependant présenté Boko Haram comme un prolongement d'al-Qaïda ou de l'État islamique en Irak et en Syrie, afin de justifier l'échec d'une armée nigériane profondément corrompue et démoralisée.

Parallèlement, le gouvernement de Goodluck Jonathan essaie de gagner des voix en distribuant quelques vivres par le biais de la *National Emergency Management Agency* (NEMA) et de ses branches locales, les *State Emergency Management Agencies* (SEMA). Sous l'égide de la *Presidential Initiative for the North East* (PINE), inaugurée à Maiduguri en novembre 2014, les projets de

relance de l'économie de la région, eux, n'existent que sur le papier. Ils ont surtout pour objectif de chiffrer le coût de la reconstruction, ne s'intéressent pas aux questions de mauvaise gouvernance et se concentrent sur des aspects purement techniques à propos du développement des infrastructures (PINE, 2014). Le *Victims Support Fund* (VSF), établi à Abuja en juillet 2014, a pour mandat de lever des fonds en vue d'assister les populations déplacées par le biais de la NEMA ou des collectivités locales. Il n'est pas opérationnel, met plus d'un an à entrer en fonction, cible des communautés plutôt que des individus, soutient quelques maternités, finance des programmes de soutien psychologique, distribue du matériel scolaire et fournit des uniformes pour 21 300 écoliers du Borno et de l'Adamawa, une goutte d'eau à l'échelle des besoins recensés<sup>83</sup>.

### *1.3. L'élection de Muhammadu Buhari : 2015*

Dans un tel contexte, Goodluck Jonathan perd les présidentielles de mars 2015. Pour la première fois depuis l'indépendance du Nigeria, on assiste ainsi à un changement de régime qui se fait par les urnes et non par l'assassinat politique ou le coup d'État militaire. Paradoxalement, cette alternance démocratique résulte très largement de la crainte qu'inspire un groupe djihadiste favorable à l'établissement d'une théocratie et foncièrement hostile au principe parlementaire d'un gouvernement par et pour le peuple. En effet, les assauts de Boko Haram, les reculades de l'armée, les scandales de corruption et l'affaire de Chibok ont provoqué un tel sentiment d'humiliation nationale qu'ils ont poussé les électeurs, chrétiens comme musulmans, à voter pour un ancien militaire qui leur paraissait mieux placé pour relever le défi terroriste : Muhammadu Buhari. Dans le même ordre d'idées, la menace djihadiste a, pour la première fois depuis la fin de la dictature militaire en 1999, conduit l'opposition à transcender ses divisions pour constituer une plateforme commune, l'APC, qui réunit des dissidents du PDP, de l'ANPP, de l'*Action Congress of Nigeria* (ACN) et du CPC, l'éphémère formation de Muhammadu Buhari au moment des présidentielles de 2011.

Autre paradoxe, moins heureux celui-là, la victoire démocratique de l'APC revient à instaurer une situation de quasi-parti unique dans le Nord à dominante musulmane du Nigeria. Un tel résultat est d'autant plus fâcheux que le Borno manque cruellement d'expérience en matière de pluralisme politique à l'échelle locale, même s'il a su historiquement affirmer son identité contre le pouvoir central au niveau national (cf. chapitre 2.2). À l'indépendance, les émirs à la tête des *Native Authorities* avaient ainsi manipulé les polices locales pour réprimer leurs opposants ; les leaders d'un éphémère *Bornu Youth Movement* avaient en conséquence dû fuir au Tchad à la suite d'affrontements à Maiduguri en 1958 (Cohen, 1971, p. 567). En 1999, la fin du régime militaire n'a alors pas mis un terme aux violences politiques. Sous les couleurs de l'APP, Mala Kachalla a d'abord été élu

.....  
83 Entretiens avec des officiels du VSF à Abuja en mai 2016.

à la tête du Borno grâce au sponsor d'un « investisseur », Ali Modu Sheriff, qui s'était enrichi en faisant des affaires avec la dictature du général Sani Abacha. En 2003, le gouverneur sortant, qui s'était vainement représenté sous les couleurs de l'*Alliance for Democracy* (AD), dut céder la place à son parrain, le sénateur Ali Modu Sheriff (ANPP). Ce dernier accapara le pouvoir pendant deux mandats, jusqu'en 2011. Très controversé, il fut accusé à maintes reprises d'avoir armé une milice privée, dite Ecomog, manipulé la question de la charia, enflammé les tensions religieuses, financé Boko Haram et approuvé l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf afin d'éliminer un témoin compromettant et susceptible de dévoiler ses activités frauduleuses.

Autrefois ministre des finances d'Ali Modu Sheriff, son successeur, Kashim Shettima, n'a pas non plus laissé de place à l'opposition locale et fut soupçonné de nombreux conflits d'intérêts. Spécialiste d'économie agricole à l'université de Maiduguri et ancien directeur régional de la *Zenith Bank*, il s'est ainsi empressé en 2011 de nommer ses collègues banquiers à des postes clés, avec Yunus Marami aux finances et Adamu Lawan aux travaux publics et au logement. La *Zenith Bank* a également continué de gérer les actifs de l'État du Borno, alors qu'il s'agissait d'un groupe privé, fondé en 1990 par le magnat d'affaires Jim Ovia, et particulièrement bien connecté au pouvoir depuis la nomination de son ancien directeur Godwin Emefiele à la tête de la Banque centrale du Nigeria, en 2014. Kashim Shettima, enfin, était suspecté de mener à Maiduguri des opérations immobilières pour son propre profit, ce dont auraient témoigné les expropriations liées à des projets inachevés de logements sociaux. Ceux-ci furent ensuite partiellement occupés par les populations déplacées à Shettima Ali Monguno Teachers Village (300 maisons prévues pour des instituteurs à Pompomari By Pass), Legacy Garden (90 appartements de trois pièces dans le quartier de Bulumkuttu sur la route de Damaturu), New Trailer Park (300 résidences familiales près du campus de l'Université), Bakassi Housing Estate (1 000 maisons en banlieue le long de la route de Biu) et les complexes de Damboa Road et Gubio Road (environ 500 maisons chacun)<sup>84</sup>.

En 2015, la victoire électorale du président Muhammadu Buhari permet alors de conforter l'emprise de Kashim Shettima sur le Borno, mais aussi de remporter les autres États du Nord-Est qui, à l'exception de deux d'entre eux, passent sous le contrôle de l'APC<sup>85</sup>. En pratique, le PDP ne jouera pas le rôle d'un parti d'oppo-

.....  
<sup>84</sup> Les opposants de Kashim Shettima soulignent que son prédécesseur avait au moins réussi à terminer les travaux des complexes résidentiels de Gamboru Road. Voir aussi le *Daily Trust* du 14 septembre 2013.

<sup>85</sup> Brièvement tenu par l'APP de 1999 à 2003, le Gombe a réélu son gouverneur PDP, Ibrahim Dankwambo. Avec une plus forte présence chrétienne, le Taraba, quant à lui, a toujours voté PDP depuis la fin de la dictature militaire. Dans l'Adamawa, en revanche, le gouverneur Murtala Nyako avait quitté le PDP et rejoint l'APC en novembre 2013, avant d'être renversé par une procédure de mise en accusation, en juillet 2014. Dans le Bauchi, le gouverneur ANPP, Isa Yuguda, avait quant à lui rejoint le PDP en avril 2009 et été réélu en avril 2011 avant de céder la place à un avocat de l'APC en mai 2015, Mohammad Abdullahi Abubakar.

sition. Confiné dans ses fiefs du delta du Niger et du Sud-Est du Nigeria, il n'est plus que l'ombre de ce qu'il a été et, à partir de 2016, se voit dirigé par l'ancien gouverneur du Borno, Ali Modu Sheriff, qui a quitté l'APC fin 2014 et qui, toujours aussi controversé, contribue largement à l'implosion en diverses factions de l'ancienne formation présidentielle de Goodluck Jonathan. Dans les États BYA, en particulier, les réseaux du PDP servent surtout à justifier l'implantation nationale du parti, un critère indispensable pour être légalement autorisé à concourir aux présidentielles de 2019. Payés par leurs instances exécutives, ses représentants sur place ont une fonction purement honorifique et ne se donnent même pas la peine de présenter des candidats aux élections locales du Yobe en 2017.

La victoire du président Muhammadu Buhari permet cependant de marquer des points contre Boko Haram. Elle a pour effet immédiat de regonfler le moral des troupes. Plus important encore, elle redonne de l'espoir aux populations du Borno, qui se sentaient délaissées par le gouvernement de Goodluck Jonathan et qui sont désormais mieux disposées à coopérer avec les forces de sécurité, un préalable indispensable pour lutter contre un ennemi « invisible ». Musulman originaire du Nord-Ouest du Nigeria et ancien gouverneur militaire du Borno en 1975-1976, Muhammadu Buhari donne le sentiment d'être plus sensible aux problèmes de la région. La relation de Goodluck Jonathan avec les gouverneurs des États BYA était désastreuse, compliquant encore davantage la mise en place d'une stratégie commune contre Boko Haram. Muhammadu Buhari, lui, est sur la même longueur d'onde que les autorités locales. Aussitôt élu, il emmène ainsi Kashim Shettima en tournée lors des visites officielles qu'il effectue dans les pays voisins.

#### *1.4. La fragmentation de Boko Haram : 2015-2017*

À l'étranger, le nouveau président est soucieux d'aplanir les différents avec le Niger, le Tchad et le Cameroun afin de mieux coordonner les efforts des armées de la coalition antiterroriste, la MNJTF. Sa réputation d'intégrité rassure la communauté internationale et, conjuguée à l'effondrement des prix du baril de pétrole, la baisse des revenus de l'État le contraint à passer des accords avec la Banque mondiale et à ouvrir la voie à l'arrivée d'une aide humanitaire plus consistante dans le Nord-Est du Nigeria. Paradoxalement, l'internationalisation de la réponse à la menace djihadiste pousse aussi Boko Haram à chercher des alliés extérieurs. Début 2015, une faction du groupe prête allégeance à l'État islamique. Son alliance ne dépasse cependant guère le stade de la communication audiovisuelle. Sur le terrain militaire et financier, elle ne se traduit pas par une professionnalisation du mode opératoire des insurgés, par l'importation d'armements plus sophistiqués ou par des échanges de combattants avec d'autres groupes djihadistes au Sahel ou en Libye.

Au contraire, Boko Haram continue d'agir comme une insurrection *low cost*, avec très peu de moyens. Quoiqu'en ait dit le président Muhammadu Buhari en

décembre 2015, le groupe n'est pas « *techniquement défait* ». Ainsi, il ne renonce pas à attaquer des positions militaires et ne s'en prend pas uniquement aux civils (Pérouse de Montclos, 2017a). Mais ses attentats-suicides, qui constituent l'arme du pauvre par excellence, se révèlent particulièrement inefficaces par rapport aux autres cas connus dans le monde<sup>86</sup>. Pour près d'un tiers d'entre elles, les attaques du groupe ratent leur cible, ne font aucune victime ou ne tuent que leur auteur (Warner et Matfess, 2017). Ces échecs s'expliquent rarement par des problèmes techniques. Pour la plupart, ils sont la conséquence des fouilles des miliciens ou du renoncement des insurgés, qui refusent au dernier moment de sacrifier leur vie, ou encore profitent de l'occasion pour échapper aux griffes de Boko Haram et se rendre d'eux-mêmes aux autorités, phénomène qui n'est pas sans poser des questions sur la capacité d'endoctrinement de la secte.

En pratique, le groupe perd ainsi du terrain et doit se replier dans les bosquets de la forêt de Sambisa et les marécages du lac Tchad. Parallèlement, il ne cesse de se fragmenter en de multiples factions. En 2017, Boko Haram n'est toujours pas « *techniquement défait* » et, pour sporadiques qu'elles soient, les attaques des insurgés continuent de déstabiliser l'ensemble de la région.

## 2. Les controverses sur les causes du conflit

Conséquence immatérielle et moins directement visible du conflit, l'insurrection a par ailleurs suscité de nombreuses controverses qui ont mis en évidence la fragilité des États de la région, la puissance des théories « *conspirationnistes* » et la virulence des stéréotypes ethniques ou religieux. Les débats sur les causes profondes de la rébellion ont tourné autour des questions d'environnement, de pauvreté, d'islam, d'allégeance communautaire, de mauvaise gouvernance et de corruption. À défaut de parvenir à des conclusions consensuelles, ils ont largement inspiré les réponses apportées par les autorités civiles et militaires, y compris au niveau de la communauté internationale quand les spécialistes de la lutte antiterroriste ont privilégié une lecture religieuse du conflit en promouvant une stratégie de « *dé-radicalisation* » pour remettre les musulmans de la région dans le droit chemin d'un islam placé sous la tutelle du politique.

### 2.1. Le rôle contesté de l'environnement

Pour certains commentateurs, le conflit de Boko Haram serait une conséquence de la dégradation de l'environnement car la sécheresse des années 1970 a paupérisé la paysannerie et précipité vers les villes des jeunes au chômage et supposément prêts à tomber entre les griffes des réseaux salafistes et/ou terroristes. Les inquiétudes liées au changement climatique ont en effet nourri une

.....

<sup>86</sup> En général, les attentats-suicides sont dix à quinze fois plus meurtriers que les attaques classiques (Pape, 2006)

vision malthusienne qui postule une explosion de violence du fait de la pression démographique et de la raréfaction des ressources. Devenu un symbole mondial de la dégradation de l'environnement, le lac Tchad serait un cas d'épèce en la matière. À partir de données éparses, irrégulières, hétérogènes et non appareillées, des chercheurs prétendent par exemple qu'on aurait assisté à une montée des conflits autour de la gestion de l'eau au cours des années 1980 et 1990 (Okpara *et al.*, 2015, pp. 308-325). Leur démonstration est cependant peu convaincante car ils éliminent de leur étude les années où il n'y a pas eu de sécheresse, ce qui empêche toute possibilité de comparaison avec des périodes dites « normales ».

Outre que le Sahel a bien davantage été ravagé par les guerres civiles des années 1970, il est évidemment très difficile de prouver un lien de causalité directe et même indirecte entre le changement climatique et le recours à la violence de Boko Haram qui doit beaucoup à la mauvaise gouvernance du Nigeria et aux bavures de la répression militaire. Le lac, d'abord, a repris du volume et n'était plus en train de diminuer quand la secte est montée en puissance (Magrin *et al.*, 2015). De plus, des études montrent que les catastrophes naturelles peuvent aussi provoquer un sursaut de solidarité nationale et réduire le risque de guerre civile<sup>87</sup>. Les mécanismes de production des conflits ne jouent sûrement pas dans un seul sens. Ainsi, la récession des eaux du lac a mis à découvert de nouvelles terres qui ont été l'objet de compétitions et qui ont provoqué l'afflux de migrants venus d'autres régions du Nigeria et d'aussi loin que du Mali au cours des années 1970 et 1980. Mais la reprise en eau du lac a également provoqué un regain de tensions en inondant des villages entiers (Platte, 2001, pp. 71-81).

Surtout, les conflits fonciers du Sahel doivent autant aux variations du climat qu'à la corruption, à la spéculation, au comportement prédateur des autorités et aux empiètements des agriculteurs ou des éleveurs (Benjaminsen *et al.*, 2012, pp. 97-111). Ils ont clairement une origine humaine, sachant que le développement de projets d'irrigation et de cultures plus consommatrices en eau n'ont pas été pour rien non plus dans les tensions observées autour du lac Tchad depuis les années 1970. Au vu de la multiplicité des causes sociales, économiques et politiques de la violence, il n'est pas vraiment possible de mettre l'émergence de Boko Haram sur le compte du changement climatique et il serait encore plus hasardeux d'imaginer qu'un renflouement du lac permettrait de mettre un terme aux activités des combattants de la secte, qui profitent justement des marécages de la zone pour se cacher et échapper aux forces de la coalition internationale.

.....  
87 Ainsi, les pays qui souffrent le plus de catastrophes dites naturelles ne sont pas ceux qui enregistrent le plus grand nombre de guerres civiles (Slettebak, 2012, pp. 163-176). Pour une étude qui, dans la même revue académique, entend à l'inverse démontrer une relation positive entre sécheresse et propension à la guerre civile, voir Devitt et Tol (2012, pp. 129-145).



## **2.2. La pauvreté en arrière-plan**

De nombreux observateurs tablent davantage sur le rôle de la pauvreté pour expliquer le conflit et son évolution. Ils ont partiellement raison suivant le cadre temporel auquel s'applique leur analyse. En tant que telle, la pauvreté n'est pas à l'origine des Talibans du Nigeria en 2003 ou de la première version de Boko Haram, avant l'exécution extra-judiciaire de son fondateur en 2009. Mais elle a ensuite poussé des jeunes dans les rangs des contestataires, et les hostilités ont certainement exacerbé la paupérisation des populations du Borno dans une sorte de cercle vicieux qui a vu la misère et l'insurrection s'alimenter l'une et l'autre. Dans tous les cas, il convient cependant de ne pas trop spéculer sur la capacité de l'aide au développement et d'un éventuel enrichissement des Bornouans à démobiliser les combattants, à prévenir de futurs conflits et à désamorcer d'autres rébellions sous la bannière du coran (Pérouse de Montclos, 2005, pp. 135-149). En effet, on sait que les périodes de croissance économique peuvent aussi être génératrices de tensions sociales.

Plusieurs éléments invitent à nuancer le rôle de la pauvreté. D'abord, Boko Haram ne s'est pas développé dans les zones les plus démunies de la région et les milieux les plus défavorisés de la population : ses initiateurs étaient des citadins de Maiduguri et le Borno n'était pas l'État le plus pauvre de la fédération nigériane avant l'insurrection de 2009 (Pérouse de Montclos, 2012). Si la pauvreté avait été l'élément déterminant de la révolte, la secte aurait dû naître du côté de Diffa au Niger ou de Maroua au Cameroun, région la moins scolarisée et la plus misérable du pays, avec les trois quarts de sa population sous le seuil de la pauvreté en 2014 (cf. carte 12). En outre, les premiers éléments des Talibans du Nigeria puis de Boko Haram n'étaient nullement des indigents ; certains étaient des enfants de l'élite. Pour peu que l'on veuille accorder beaucoup d'importance au rôle que jouent les endoctrinements de type wahhabite, il convient aussi de noter que les fondamentalistes Izala ont plutôt recruté dans la bourgeoisie commerçante et éduquée des centres urbains, par opposition aux masses paysannes et analphabètes qui, plus enclines à suivre l'enseignement des confréries soufies traditionnelles, ont refusé de se priver de main-d'œuvre en cloîtrant leurs femmes à la maison. En effet, le modèle salafiste renvoie aux origines du prophète à Médine, la ville par excellence, si bien que certains islamologues évoquent même une incompatibilité avec le monde rural, en particulier la vie nomade des bédouins et des populations pastorales, qui empêche de se retrouver en groupe pour prier à la mosquée (Planhol, 1968, p. 24).

C'est seulement dans un second temps que les prédicateurs de Boko Haram ont attiré les milieux défavorisés de Maiduguri et des campagnes bornouanes. Dans son discours contre l'exploitation et la corruption des musulmans au pouvoir, Mohamed Yusuf a notamment su exploiter la frustration de jeunes chômeurs qui

n'avaient pas accès à des services publics de base et qui se sentaient abandonnés par l'État, dans une région historiquement dénuée d'infrastructures. Depuis son sanctuaire (*markaz*) de Maiduguri, il a par exemple proposé de financer des micro-entreprises avec des prêts qui lui ont permis tout à la fois de recruter des fidèles endettés et de mettre en évidence les lacunes de l'État et du secteur privé dans une société qui n'était pas islamique<sup>88</sup>.

La réaction des autorités a également contribué à précipiter dans les bras des protestataires les petites gens du secteur informel, en particulier les vendeurs ambulants et les chauffeurs des mototaxis appelés *okada* ou *abacha*. Après s'être brouillé avec Mohamed Yusuf à l'occasion des élections de 2007, le gouverneur du Borno, Ali Modu Sheriff, a ainsi mis en place une opération de police nommée Flush (« nettoyage ») afin d'imposer le port du casque et d'interdire les deux-roues avec lesquelles les fidèles de la secte le contestaient en défilant dans les rues de Maiduguri. Résultat, de nombreux chauffeurs de motos taxis n'ont plus été en mesure d'exercer leur métier. Beaucoup n'avaient pas les moyens d'acheter un casque et se sont mis à porter un turban en signe de protestation<sup>89</sup>.

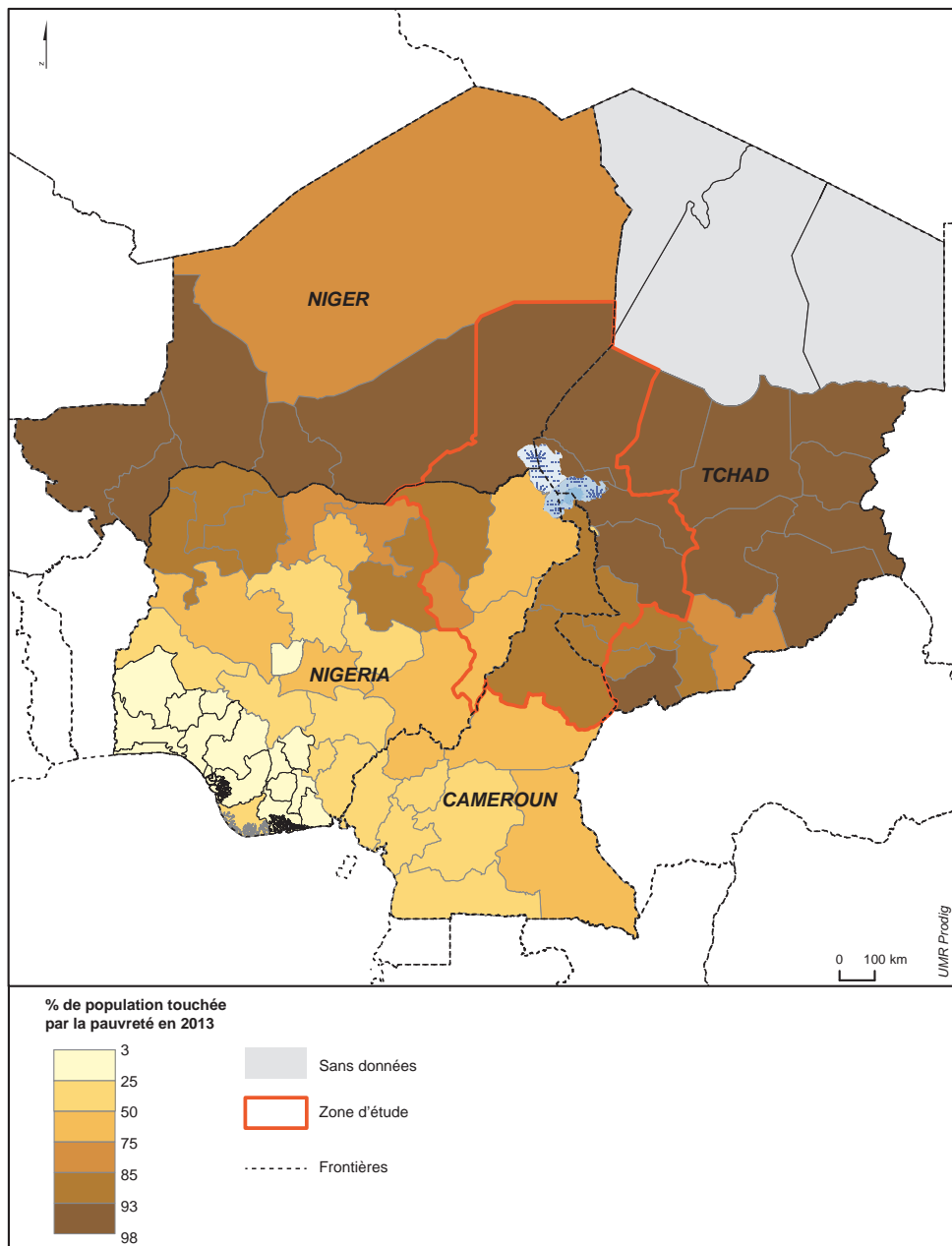
On prétend que 40 % d'entre eux auraient alors rejoint le groupe. Suite à l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf en juillet 2009, un décret en date du 7 juillet 2011 a confisqué jusqu'à 34 000 *abacha* à Maiduguri et dans la banlieue de Jere (Anyadike, 2015, p. 9). Les 5 000 tricycles (*keke na pep*) fournis à la place par le gouvernement ont surtout profité aux supporters d'Ali Modu Sheriff et n'ont guère permis aux chauffeurs de mototaxis de retrouver un travail.

---

88 L'accès au crédit est notoirement difficile. D'après une enquête réalisée par la Banque mondiale en 2011, par exemple, seulement 20 à 30 % des ménages du Nord-Est du Nigeria avaient un compte en banque et à peine 0,1 % avaient obtenu un prêt pour démarrer ou développer une entreprise (NESTS, 2014, pp. 33 et 102 ; Mustafa, 2016, p. 11).

89 L'enchaînement des événements qui allaient provoquer le grand basculement de Boko Haram dans la violence rappelle à cet égard le djihad d'Ousmane dan Fodio qui, en 1804, a démarré sous la forme d'une révolte fiscale contre l'oppression d'un émir qui venait justement d'interdire le port du turban, du voile... et des armes. Dans les deux cas, on aussi beaucoup fait usage des étendards porteurs de sourates du Coran.

Carte 12. La pauvreté dans la région du lac Tchad



Source : [www.opbi.org.uk](http://www.opbi.org.uk), University of Oxford, 2013 (à partir des données du recensement de 2006 au Nigeria, 2009 au Tchad, 2005 au Cameroun et 2012 au Niger).

Après la déclaration d'un état d'urgence en 2013, l'aggravation des hostilités, la fermeture *de facto* des frontières, le durcissement des sanctions économiques contre les insurgés et la montée en puissance de la coalition antiterroriste à partir de 2015 ont à leur tour exacerbé le chômage de jeunes susceptibles de basculer dans la rébellion pour subvenir à leurs besoins et participer au pillage général de la région. La paupérisation de la région est en l'occurrence allée de pair avec la criminalisation du groupe, qui a multiplié les attaques de banques, les enlèvements et les rackets pour se financer, à défaut d'être soutenu par des subsides de la mouvance d'al-Qaïda ou de Daech. Pendant cette période, la crise économique et le déclasserment social de segments entiers de la population sont effectivement devenu un moteur essentiel de la rébellion, qui a recruté de plus en plus de jeunes motivés par la rapine, notamment en milieu rural.

### *2.3. L'Islam sur la sellette*

Plutôt que d'insister sur le rôle de l'environnement ou de la pauvreté, d'autres observateurs se focalisent pour leur part sur la question de l'endoctrinement religieux, au risque d'occulter les problèmes de mauvaise gouvernance. Leur discours repose sur deux principaux types d'explications : une guerre de civilisation contre les chrétiens et/ou le dévoiement d'un islam qui se serait radicalisé au contact des idées salafistes, notamment le wahhabisme d'Arabie saoudite, tel qu'il a pu être diffusé par les fondamentalistes Izala du Nigeria. La secte se serait ainsi développée sur la base d'une opposition entre un islam « noir », soufi, traditionnel, syncrétique, tolérant et prétendument pacifique, d'une part, et un islam arabe, exogène, intégriste, « radical » et belliqueux, d'autre part.

En réalité, les Sahéliens n'ont certainement pas attendu les prédicateurs wahhabites et les financements saoudiens du boom pétrolier des années 1970 pour mener des guerres saintes en prétendant vouloir purifier la communauté des croyants. De Sokoto au Macina, les grands djihads du XIX<sup>e</sup> siècle ont été portés par des confréries soufies qui ont ensuite collaboré avec le colonisateur et qui, devenues parties prenantes de l'establishment, sont aujourd'hui conspuées par de jeunes imams, du fait de leurs compromissions avec des régimes séculaires et corrompus (Pérouse de Montclos, 2017b, pp. 19-29). Imaginer qu'il n'y aurait pas eu d'islam dit « radical » sans des influences wahhabites étrangères relève du contresens historique. Certains auteurs y voient même une forme de mépris, opposant abusivement le fétichisme maraboutique des Africains noirs aux pratiques religieuses de musulmans arabes qui sont tout aussi imprégnés de croyances dans les forces de l'invisible, les esprits djinns et le « mauvais œil » (Amselle, 2017, p. 19).

Dans tous les cas, le peu que l'on sait de la trajectoire et du profil social des combattants de Boko Haram recrutés après 2009 ne confirme pas l'importance de l'endoctrinement islamiste. La presse a fait grand cas du rôle joué par les élèves coraniques, qui sont méprisés et assimilés à des mendiants appelés talibés au Sénégal (de la racine *talib* en arabe, qui désigne un étudiant) ou *almajirai* au Nigeria (un mot

haoussa dérivé du migrant *almubajirun* en arabe). Mais ces écoles itinérantes (*tsangaya* en haoussa, *djanguirde* en fulfuldé) professent un enseignement traditionnel et sont justement tenues par des marabouts (*mallam*) que récuse le discours salafiste de Boko Haram. En réalité, l'insurrection de la secte peut bien autant être mise sur le compte des défaillances de l'école publique et prétendument laïque.

Ainsi, au Nigeria, seulement un insurgé sur dix dit avoir rejoint le groupe par conviction religieuse, après un passage à la mosquée ou à l'école coranique (Pérouse de Montclos, 2016 ; Botha et Abdile, 2016). Au Cameroun, la secte ne semble pas non plus avoir touché les milieux intégristes et wahhabites du Logone-et-Chari, qui étaient traités péjorativement de Mahabous (« dissidents ») par les Mousgoum et qui vivaient cloîtrés dans des quartiers comme Madagascar et Hillé Haoussa à Kousseri (Noray, 2002, p. 122). Dans le département du Mayo-Sava, l'endoctrinement djihadiste a surtout concerné les Mandara de Kerawa, qui se considéraient comme de meilleurs musulmans que leurs rivaux de Mora et Mémé. Dans le département voisin du Mayo-Tsanaga, en revanche, les recrutements se sont opérés sur des bases communautaires autour de collaborations issues du commerce de contrebande avec le Nigeria, en particulier dans les localités de Tourou, Mabas, Zelevet, Mozogo et Achighachia, où il a parfois suffi de distribuer un peu d'argent pour attirer des jeunes au chômage.

Majoritairement musulmanes, les populations locales ne se sont d'ailleurs pas fait d'illusions sur la sincérité des motivations des « fous de Dieu ». Si elles ont dénoncé la déviance doctrinale de Boko Haram et sa méconnaissance des textes censés justifier le djihad, elles ne semblent pas avoir imputé le développement du conflit à un problème de radicalisation religieuse. À en croire des sondages réalisés au Cameroun, par exemple, elles ont plutôt mis en évidence des raisons qui tenaient à l'appât du gain, à la frustration ou à des motifs de vengeance (Dynamique mondiale des jeunes, 2015)<sup>90</sup>. Les perceptions locales se distinguent certes de l'analyse proposée à un niveau macro. À l'international, la théorie de la guerre des civilisations insiste ainsi sur les conflits entre chrétiens et musulmans le long d'une ligne de fracture entre le Nord et le Sud du Nigeria, dans la ceinture centrale du pays, la *Middle Belt*, et non dans le Borno.

En l'absence de données sur les allégeances confessionnelles depuis le recensement de 1953, il est en fait difficile de savoir combien le Nigeria compte de chrétiens ou de musulmans. D'après un sondage d'Afrobarometer en 2006, par exemple, 44 % des 2 198 adultes interrogés disaient être musulmans et 54 %, chrétiens. Mais une enquête démographique et de santé menée auprès de 9 966 personnes en 2003 avait donné des pourcentages de 50 et 48 % (Odumosu *et al.*, 2009, p. 13). Tablant sur une population de 160 millions d'habitants en 2010, une base de données confessionnelle, la *World Christian Data Base*, affichait quant à

90 Plutôt que la radicalisation religieuse, les facteurs socioéconomiques ou politiques sont aussi les premiers cités par les populations des zones frontalières de huit pays du Sahel, si l'on en croit des sondages jamais publiés et contestés du fait de leur absence de représentativité.

elle des proportions similaires pour les chrétiens et les musulmans, 46 %, avec un pourcentage plus important d'animistes, de près de 8 %<sup>91</sup>. Les analystes du *Pew Research Center*, enfin, établissaient les pourcentages de chrétiens et de musulmans à 46 % et 52 % en 2008 (Lugo, 2010, p. 147).

Il apparaît que depuis la période coloniale, le Nord du Nigeria a connu une extraordinaire poussée de la présence chrétienne<sup>92</sup>. Il est donc fort possible que la résurgence du djihadisme à travers Boko Haram témoigne aussi du rejet d'une modernité globale qui renvoie à un modèle de développement économique et démocratique d'inspiration chrétienne. Dans une région à majorité musulmane, il n'en reste pas moins que la secte a surtout tué des civils, en l'occurrence musulmans plutôt que chrétiens. Dans le même ordre d'idées, le discours de Boko Haram a essentiellement ciblé les « mauvais » musulmans. Indéniablement, d'autres facteurs ont contribué à l'insurrection, quoiqu'il en soit par ailleurs des idées reçues sur l'islamisation de l'Afrique, les guerres de religions et la « radicalisation » de l'islam.

#### *2.4. Une révolte de la jeunesse ou un problème ethnique ?*

Boko Haram peut, de fait, s'interpréter aussi comme une révolte de la jeunesse contre le pouvoir des Anciens : politiciens, notables, clercs de l'islam officiel, etc. Un accès plus facile aux femmes a également pu attirer des hommes célibataires et incapables d'assumer les frais d'un mariage, sachant que les salafistes condamnent le coût exorbitant de dots africaines héritées de traditions préislamiques (cf. encadré 10). Mais les clivages générationnels et les rapports de genre n'expliquent pas tout. D'une manière générale, l'insurrection a surtout été un révélateur des tensions sociales de la région, par exemple lorsqu'il s'agissait d'utiliser l'étendard d'un islam révolutionnaire pour régler des comptes personnels ou purger des disputes communautaires. Parce qu'elle est née dans le Borno et le Yobe, la secte est essentiellement composée de Kanouri. Certains observateurs ont donc voulu y voir l'expression d'une revendication ethnique. En effet, les mouvements djihadistes de la région sont souvent assimilés à un groupe en particulier. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le califat de Sokoto a été considéré comme un Empire peul du fait de la domination des Fulani d'Ousman dan Fodio. À Kano en 1980, l'insurrection de la secte Maitatsine a également été interprétée comme une révolte des Gwari contre la domination des Haoussa<sup>93</sup>.

Pour autant, Boko Haram n'a pas été un front de libération ethnique. Les anthropologues rencontrent d'ailleurs quelques difficultés à définir une identité kanouri qui s'est historiquement construite en agrégeant divers types de populations sous

91 <http://www.worldchristiandatabase.org/wcd>

92 On estime que la région compte aujourd'hui un tiers de chrétiens. Un siècle auparavant, les deux tiers de ses 9 millions d'habitants étaient musulmans si l'on en croit un rapide recensement britannique du protectorat du Nord-Nigeria en 1911. Mais le tiers restant n'était pas chrétien (Ostien, 2012, Pérouse de Montclos, 2013, pp. 53-63 ; Smith, 1965, pp. 117, 149).

93 Le mot « maitatsine » proviendrait ainsi de la langue gwari et non haoussa pour désigner « celui qui maudit » (Hiskett, 1994, p. 130).

la coupe du sultan du Borno. En fait de nationalisme ou de royalisme kanouri, ce sont surtout les Britanniques qui ont soutenu les revendications irrédentistes du Borno pour gagner le référendum conduit sous la supervision des Nations unies dans le Nord du Cameroun en 1961. Le gouvernement nigérian a ensuite repris l'argument à son compte pour affirmer sa souveraineté sur certaines îles du lac Tchad, devant la Cour internationale de Justice, en 2002. En revanche, Boko Haram n'a jamais demandé la restauration de l'Empire du Borno. Au contraire, ses leaders se sont réclamés du djihad victorieux d'Ousman dan Fodio par opposition à Muhammad Al-Kanemi, le clerc musulman qui avait refusé de prêter allégeance à Sokoto et sauvé la dynastie des Saifawa de l'invasion peule en 1808.

### **Encadré 10**

#### **Boko Haram et les femmes**

À ses débuts, Boko Haram a voulu suivre les préceptes salafistes et confiner les femmes au rôle de mères au foyer. Mais les circonstances en ont bientôt décidé autrement quand le groupe est entré dans la clandestinité et a basculé dans la violence terroriste. Les kidnappings et les pratiques d'esclavage sexuel se sont développés à partir de 2012, lorsque Abubakar Shekau a annoncé des représailles, à la suite des mauvais traitements que les épouses de la secte avaient subi en prison (Apard, 2015, p. 146). À mesure que le conflit évoluait, les femmes sont alors devenues des victimes, des messagères, des logisticiennes, des espionnes et des combattantes tout à la fois. Elles présentaient un avantage tactique car les militaires étaient culturellement réticents à les fouiller et elles pouvaient donc franchir plus aisément les barrages routiers, tant et si bien que Boko Haram a aussi eu recours à des hommes déguisés en femmes pour approcher ses cibles. De plus, les femmes ont servi à renouveler les forces vives du groupe, qui a surtout perdu des combattants de sexe masculin, comme dans tous les conflits du monde. Enfin, la mobilisation internationale en faveur de la libération des lycéennes de Chibok a ouvert les yeux des djihadistes sur la valeur marchande et stratégique des filles, en tant que monnaie d'échange et support médiatique.

Le premier cas d'attentat-suicide commis par une femme a été recensé dans le Gombe en juin 2014<sup>94</sup>. Depuis lors, le phénomène a pris une ampleur inégalée en comparaison avec d'autres organisations terroristes connues pour leur embrigadement des femmes, notamment les Tigres Tamouls au Sri Lanka. Les femmes ont ainsi constitué plus de 56 % des 434 auteurs d'attentats-suicides recensés entre avril 2011 et juin 2017 (Warner et Matfess, 2017). Leurs attaques ont beaucoup marqué les esprits, permettant à Boko Haram de renforcer sa réputation de cruauté, de détermination, d'audace et de résilience face à la coalition militaire des quatre pays du lac.

.....  
94 En juin 2014, sur le port d'Apapa à Lagos, un autre attentat-suicide a été commis par une femme, revendiqué par Abubakar Shekau, mais la responsabilité de Boko Haram est contestée par les services de sécurité.

Ainsi, les membres de Boko Haram ont répudié l'autorité religieuse du *Shebu* du Borno, perçue comme un valet de l'impérialisme puis des élites corrompues du Nigeria postindépendance. À la suite de la révolte mahdiste de Rabeh, écrasée par les Français venus de Fort-Lamy en 1900, celui-ci avait d'abord été rétabli sur son trône par le colonisateur, en 1902. Mais les conditions rocambolesques de sa restauration avaient entaché sa légitimité. En effet, tant les Allemands débarqués à Douala que les Anglais en provenance du Bauchi soutenaient chacun leur candidat issu de la dynastie des Kanemi : les premiers avec Sanda Mandara, un sultan mis en place par les Français juste avant leur départ de Dikwa et du Nord du Cameroun ; les seconds avec Bukar Garbai, un homme qu'ils avaient soustrait à l'influence des Français (Dusgate, 1985, p. 152). Autrement dit, le Borno tombé sous le joug colonial s'était retrouvé avec deux *Shebu* !

Un siècle plus tard, les interférences et les manipulations politiques du gouverneur de l'État du Borno, Ali Modu Sheriff, ont également contribué à décrédibiliser l'autorité religieuse et coutumière du sultan. En février 2009, par exemple, la mort de Mustapha Ibn Umar Kyari Amin al-Kanemi n'a pas été pour rien dans le soulèvement de Boko Haram en juillet suivant, du fait que son successeur, Umar Garbai Abba Kyari, était un homme-lige du gouverneur et n'avait ni la volonté politique ni le prestige requis pour proposer sa médiation avec les insurgés (Pérouse de Montclos, 2012). Ali Modu Sheriff a ensuite aggravé le problème en assignant aux autorités traditionnelles une fonction de renseignement qui les a désignées comme les collaborateurs d'une « armée d'occupation », ceci tout en continuant d'interférer dans la nomination des chefs coutumiers, par exemple, en mars 2010, en divisant l'ancien émirat de Dikwa en deux nouvelles entités, Bama et Dikwa, chacune avec un *shebu*.

Dans un tel contexte, nous pouvons supposer que Boko Haram a exprimé la frustration de Kanouri, qui avaient perdu leur gloire passée et ne se reconnaissaient plus dans les héritiers de l'empire du Borno. Le déclin est indéniable face au succès des commerçants haoussa. La langue kanouri, par exemple, est devenue minoritaire à Maiduguri, à mesure que l'agglomération devenait cosmopolite avec l'arrivée des victimes de la sécheresse au Sahel, des réfugiés des guerres civiles du Tchad et des migrants attirés par le boom pétrolier des années 1970<sup>95</sup>. Pour autant, les Kanouri n'ont jamais été victimes de discriminations politiques à l'échelle de la fédération nigériane (cf. chapitre 2, section 3.3). Leur sentiment de déclassement n'a rien à envier à celui de la minorité peule du Gombe et de l'Adamawa, qui doit désormais obéir à la règle électorale de la majorité depuis la fin de la dictature militaire en 1999.

.....  
95 On estime qu'à peine un tiers des habitants de Maiduguri parle encore le kanouri, l'arabe choa ou les langues tchadiques de la région. Les deux tiers ont le haoussa pour langue natale. Même les Kanouri admettent qu'ils préfèrent enseigner le haoussa à leurs enfants pour réussir dans la vie. Pour les minorités de la région, le haoussa est aussi attractif car il n'est pas associé à la domination de la noblesse kanouri du Borno (Bross, 2002).



Le mouvement Boko Haram, lui, a toujours tenu un discours panislamique. Ses leaders ont insisté sur la défense de la communauté des croyants, l'*oumma*, et non d'un groupe ethnique en particulier. Pour « libérer » les musulmans de l'oppression des autorités traditionnelles et modernes du Borno, les hommes de Boko Haram ont ainsi pris soin de nommer des émirs qui n'étaient pas kanouri dans les aires qu'ils contrôlaient à Dikwa et Gwoza<sup>96</sup>. Dans l'arrondissement de Goulfey au Cameroun, par exemple, leur émir, Mahamat Abacar Saley, était un Kotoko qui avait commencé en 2011 à répandre la parole de Mohamed Yusuf après avoir suivi une formation islamique au Soudan, au Tchad et au Nigeria.

Boko Haram s'est, de fait, étendu bien au-delà des aires linguistiques kanouri, avec l'établissement de cellules secrètes à Kano, dans le Kogi et à Bauchi. La secte a compté dans ses rangs des éleveurs peuls de diverses origines, des bouchers Gwoza du Sud du Borno, des Tiv de la Bénoué et des Arabes Choa (ou Shuwa) du Nord du Nigeria ou du Cameroun, une population que certains historiens rattachent aux Arabes Baggara (« vachers ») du Soudan et aux Barma du Baghuirmi. À partir de la fin 2014, le groupe a également commencé à recruter des pêcheurs Boudouma des îles du lac Tchad. En 2012, une dissidence de Boko Haram, appelée Ansaru<sup>97</sup>, s'est par ailleurs implantée dans le Nord-Ouest du Nigeria. Dans tous les cas, la thèse d'une révolte ethnique paraît bien trop réductrice pour expliquer les ressorts du conflit.

## *2.5. Mauvaise gouvernance et dysfonctionnements de l'État*

La mauvaise gestion de la crise, l'option du tout répressif et la contestation de la légitimité des élites au pouvoir ont été des éléments moteurs de l'insurrection (cf. encadré 12). Initialement, les prêches de Boko Haram en faveur d'une application stricte de la charia sont devenus populaires parce qu'ils dénonçaient les injustices sociales, la débauche des nantis et la corruption du gouverneur Ali Modu Sheriff. Un tel discours n'était pas sans ambiguïté. Ainsi, Mohamed Yusuf avait beau décrier les méfaits d'un État « laïc », il avait aussi des fidèles au sein du gouvernement du Borno, notamment le ministre des Affaires religieuses, et il avait lui-même touché des émoluments de la part des autorités pour organiser l'extension de la charia au domaine pénal. Autre contradiction, il imputait la corruption de la classe dirigeante à la démocratie parlementaire mise en place avec le retour des civils au pouvoir en 1999. Or, le problème puise ses racines dans une tradition ancienne de pratiques clientélistes qui, pour un subordonné, consistent entre autres à nommer ses enfants du nom de son patron. Appelées *takwara* en haoussa ou *juwuna* en kanouri et arabe choa, ces

.....

96 Entretiens de Marc-Antoine Pérouse de Montclos dans le Borno et l'Adamawa, en 2016 et 2017.

97 Le nom complet est : la « Communauté des défenseurs des musulmans noirs » (*Jama'at Ansar Al Muslimin Fi Bilad al-Sudan*).

relations de vassalité permettent de régler les litiges de façon informelle, plutôt que de passer par des tribunaux onéreux et corrompus. Mais elles créent également des obligations réciproques de protection et d'entraide qui nourrissent les réseaux clientélistes du pouvoir (Krings, 2004, p. 283).

Ainsi la corruption au Nigeria est-elle bien antérieure au boom pétrolier des années 1970, qui entraîna un afflux massif et soudain de devises étrangères. Dans le Borno à l'ère coloniale, il était assez fréquent de verser des bakchichs pour obtenir un poste dans la fonction publique (Cohen, 1967, p. 107 ; Tignor, 1993, pp. 175-202). Les Britanniques, quant à eux, avaient parfois déposé des chefs accusés de détournements de fonds et, trois ans avant l'indépendance en 1960, entreprirent de renvoyer ou d'emprisonner de nombreux responsables accusés de prévarication (Cohen, 1970, p. 198)<sup>98</sup>. Ces affaires étaient si courantes qu'elles expliquent le fort taux de rotation des fonctionnaires de l'administration territoriale du Borno : sur un échantillon de 38 chefs de districts recensés en 60 ans, Cohen (1964, p. 503) montre par exemple que 14 avaient été limogés et 16 transférés sur d'autres postes.

Le problème venait aussi de la répression d'actes qui, autrefois, n'étaient pas considérés comme des bakchichs mais comme des tributs ou des obligations religieuses dans le cadre de la dîme, la *zakat*. Avant l'introduction de frais de justice, les plaignants avaient par exemple l'habitude de donner des cadeaux aux juges (*alkali*) des tribunaux coutumiers et islamiques. Pour les rémunérer à moindre coût, les Britanniques ont alors autorisé les magistrats et les greffiers à continuer de toucher une partie des amendes et des peines qu'ils imposaient, de l'ordre de 10 % en cas de recouvrement d'une dette ou de versement de compensations à la famille d'une victime. De tels procédés ont pu aboutir à une inflation des sentences et ont poussé le colonisateur à salarier le personnel judiciaire au sortir de la Première Guerre mondiale. Les pratiques de versement de cadeaux n'en ont pas moins perduré jusqu'à nos jours.

À l'indépendance, le jeu des élections a ensuite contribué à renouveler les réseaux clientélistes et les échanges de services, cette fois en vue d'obtenir un maximum de voix. Le parti au pouvoir dans la région Nord du Nigeria n'a ainsi pas hésité à manipuler les résultats du recensement de 1963 pour demander une part plus importante des revenus de la fédération, par exemple dans le Gombe et le Taraba sur le Plateau du Mambilla, où il revendiquait 143 000 électeurs de sexe masculin, alors qu'on n'en avait compté que 88 500 (Hare, 2013, pp. 38, 143-145, 187). L'enjeu était d'autant plus important que, lors d'un premier dénombrement opéré en 1962, il avait perdu la majorité démographique qui conditionnait le nombre de sièges auxquels il pouvait prétendre au niveau national (cf. encadré 11). Le premier coup d'État militaire de 1966 et la guerre du Biafra ont alors opacifié le mode de gestion de l'État en consacrant

.....  
<sup>98</sup> Voir aussi les souvenirs du gouverneur britannique Sharwood Smith (1969, p. 256).

le recours au « secret-défense ». Sous prétexte de protéger les intérêts des régions septentrionales les moins éduquées et les moins développées, le processus de fédéralisation du Nigeria et la mise en place de quotas de recrutement ont également favorisé les avancements sur la base du clientélisme plutôt que de la compétence ou de l'expérience professionnelle.

### **Encadré 11**

#### **De la corruption par les statistiques : l'exemple précoce des recensements au Nigeria**

Les recensements de 1962 et 1963 sont le premier exemple connu de manipulation des statistiques à des fins frauduleuses dans le Nigeria postindépendance. Prématurément annoncés au bout d'un délai record de huit semaines, les résultats de 1962 furent d'abord révisés à la hausse, passant d'un total de 42 à 52 millions d'habitants, puis annulés à cause des protestations des Sudistes, redevenus minoritaires<sup>99</sup>. En 1963, les autorités ont donc dû multiplier le nombre d'agents recenseurs, passé de 45 000 à 180 000, et employer davantage de femmes alphabétisées du Sud pour mieux compter les foyers musulmans et illettrés dans le Nord<sup>100</sup>. Les unités de recensement ont cependant été annoncées à l'avance, ce qui a pu faciliter les manipulations. En outre, les opérations n'ont duré que quatre jours, contre deux semaines précédemment. Les Nordistes en ont profité pour reprendre l'avantage, avec près de 54 % d'un total avoisinant désormais les 56 millions d'habitants. Ce pourcentage allait même monter jusqu'à 64 % d'une population de 80 millions d'habitants au recensement de 1973, dont les résultats furent tout aussi controversés et officiellement annulés en 1975.

.....

99 Les résultats, en l'occurrence, ne reflétaient pas la cession de territoires du Sud du Nigeria au Cameroun en 1961. À 6 % par an, le taux de croissance démographique était quant à lui anormalement élevé, sans doute du fait de l'inflation des chiffres plutôt que du sous-dénombrement du dernier recensement organisé par les Britanniques, en 1953. De plus, il y avait eu de nombreuses irrégularités : les femmes recluses dans les foyers musulmans du Nord avaient été sous-estimées, un « village » de 20 000 âmes avait miraculeusement été « découvert » à Eket dans le Sud-Est, des recenseurs avaient dû être suspendus pour avoir compté deux fois les mêmes personnes et les politiciens avaient fait pression sur leurs électeurs en prétendant que de leur participation dépendait l'amélioration des services de base en milieu rural. (Udo, 1968, pp. 97-105 ; Yesufu, 1968, pp. 106-16 ; Mansell Prothero, 1956, pp. 166-183).

100 Les musulmans du Nord se sont préoccupés de recenser les femmes tardivement car, à l'Indépendance, le nombre de sièges parlementaires leur étant alloué était fixé par région et non par habitant. Les musulmans du Nord ont été autorisés à voter pour la première fois par un décret militaire de 1976, un droit ensuite inscrit dans la Constitution de 1979, qui institua un suffrage universel direct pour les élections présidentielles.

Avec la Seconde république, en 1979, le retour des civils au pouvoir n'a pas mis un terme au problème. Au contraire, l'épreuve des élections a exacerbé le clientélisme en incitant la classe dirigeante à acheter des voix et à surfacturer les contrats publics pour rétribuer ses soutiens. Les États du Borno et du Gongola accordèrent ainsi leurs suffrages à un homme d'affaires kanouri, Waziri Ibrahim, qui avait été impliqué dans un scandale de pots de vins avec l'avionneur américain Lockheed en 1975 (Panter-Brick, 1978, pp. 166-197). Quant aux grands programmes de développement agricole, ils tombèrent rapidement à l'arrêt, ruinés par la corruption puis démantelés par les objectifs de privatisation des plans d'ajustement structurel des années 1980. Soutenu par un prêt de 21 millions USD de la Banque mondiale en 1976, le *National Livestock Development Project* visait par exemple à promouvoir l'élevage en créant des aires de transhumance et de pâturage sur 115 000 hectares. Mais les infrastructures prévues dans le Nord-Est n'ont pas été entretenues, ou ne furent jamais mises en place<sup>101</sup>.

En 1983, le coup d'État de Muhammadu Buhari visait à purger la classe dirigeante, alors que le Nigeria s'enfonçait dans la crise économique. Les politiciens les plus compromis de la Seconde république furent emprisonnés... puis relâchés par le général Ibrahim Babangida, qui renversa Muhammadu Buhari, en 1985 (Ellis, 2016, p. 138). Certains furent même promus au gouvernement, qui leur restitua les biens confisqués. Le régime devint si corrompu qu'il dut faire le ménage dans ses propres rangs, en renvoyant par exemple un gouverneur militaire du Borno, Mohammed Lawan Maina, qui avait engagé des dépenses faramineuses lors d'une visite officielle du prince Charles et du général Ibrahim Babangida à Maiduguri, en 1990 (Siollun, 2013, p. 182). Arrivée au pouvoir par un autre coup d'État en 1993, la junte de Sani Abacha, un Kanouri, acheva ensuite de vider les caisses de l'État, en plaçant les fonds détournés sur des comptes offshore.

Dans un tel contexte, le retour des civils au pouvoir, en 1999, laissa un moment espérer un renouvellement et un assainissement de la classe politique. La Quatrième république cependant ne tarda pas à décevoir : en effet, les militaires surent se recycler dans les différentes instances de l'État, tandis que le jeu de la compétition électorale, conjugué à une plus grande transparence démocratique, mettait en évidence les pratiques de corruption pour acheter des voix ou récompenser les amis. En revendiquant une application plus stricte de la charia, les prêches de Mohamed Yusuf surent tout à la fois capitaliser sur la demande de justice sociale, le ressentiment des pauvres contre les nantis et la frustration des Kanouri, qui se sentaient exclus du pouvoir depuis l'élection à la tête du Nigeria, en 1999, d'un ancien général chrétien et yorouba, Olusegun Obasanjo.

.....  
101 De façon symbolique, même la plus vieille réserve forestière du pays (connue sous le nom de Gidan Jaja et créée en 1919 avant d'être transformée en aire de transhumance à Zamfara en 1957) a sombré, malgré un financement de l'Union européenne et de la coopération américaine jusqu'en 1997 (Kuna et Ibrahim, 2016, p. 207).

À partir de 2009, l'exécution extra-judiciaire du leader de la secte et la brutalité de la répression militaire firent le reste, en légitimant le djihad et en poussant des jeunes à rejoindre les rangs des rebelles pour échapper à une arrestation arbitraire et à une mort lente par la torture en prison (cf. encadré 12). Conduits par l'auteur, courant 2015, et confirmés par d'autres sources, début 2016, les entretiens menés avec des combattants de Boko Haram ont ainsi montré qu'une petite minorité seulement disait avoir rejoint le groupe pour gagner de l'argent ou par conviction religieuse, en l'occurrence quand la secte avait encore l'occasion de prêcher dans ses mosquées. La très grande majorité avait plutôt pris les armes pour se protéger ou pour venger des parents tués par les forces de sécurité, éléments contrevenant au récit que l'on fait habituellement des ressorts d'un grand complot djihadiste à l'échelle mondiale (Pérouse de Montclos, 2016b, pp. 878-895 ; Botha et Mahdi, 2016 ; UNDP, 2017). En pratique, le détournement des fonds destinés à équiper l'armée avait également permis à Boko Haram de marquer des points face à des soldats démoralisés et sous-payés, leurs salaires ayant été captés par des officiers véreux. Grâce à la corruption des forces de sécurité, les insurgés purent acheter ou récupérer des armes abandonnées par des troupes en retraite. Au sein de l'armée nigériane, les détournements de fonds avaient par ailleurs nourri le ressentiment des soldats contre leur hiérarchie et encouragé, dans les cas d'indiscipline les plus manifestes, des mutineries et des désertions.

### **Encadré 12**

#### **Quand la répression et les sanctions économiques alimentent l'insurrection et la crise humanitaire**

Les exactions des forces de l'ordre et les excès de la lutte contre le terrorisme ont pu être contreproductifs. C'est à la suite de bavures policières contre des membres de la secte qui refusaient de porter des casques de motos que, dans un premier temps, Mohamed Yusuf a appelé au djihad, en 2009. Son exécution extra-judiciaire a ensuite conduit le groupe à entrer dans la clandestinité et à chercher vengeance. En 2013, la déclaration d'un état d'urgence et l'extension des opérations de l'armée, des villes vers les campagnes, ont alors provoqué une explosion du nombre de victimes au Nigeria. Avec la MNJTF début 2015, enfin, la mise en place d'une coalition antiterroriste a étendu l'aire du champ de bataille et s'est accompagnée d'une augmentation très nette des attentats-suicides perpétrés par Boko Haram dans les quatre pays de la région (Warner et Matfess, 2017, p. 9). Après une phase d'apprentissage à partir de 2009, puis une certaine accalmie en 2013, on a assisté à une recrudescence du phénomène à partir de 2014-2015, en particulier contre des cibles civiles.

.../...

.../...

À cet égard, il convient de souligner que les insurgés ne sont pas seuls responsables des violences. À la suite d'un massacre commis par l'armée nigériane à Baga sur le lac Tchad en juin 2013, la Commission nationale des droits de l'homme mettait ainsi en garde contre la « crise humanitaire » que l'emploi de la force et les abus de la lutte antiterroriste n'allaient pas manquer de provoquer (National Human Rights Commission, 2013). La suite des événements lui donna raison. En dix années de conflit, de 2006 à 2016, les forces de sécurité nigérianes ont tué au moins la moitié des 33 000 morts civils et militaires, recensés par la base de données *NigeriaWatch* de l'université d'Ibadan à partir des articles de la presse locale et des rapports des organisations de défense de droits de l'homme<sup>102</sup>.

Un tel résultat n'est guère surprenant car, à l'échelle de l'ensemble du pays, la police et l'armée sont connues pour avoir la gâchette facile, en toute impunité, sans se préoccuper des règles de sommation. Les études du groupe de recherche *NigeriaWatch* montrent ainsi que les forces de sécurité nigérianes tirent et tuent dans plus de la moitié des cas de violences létales (émeutes, confrontations communautaires, assassinats ciblés, etc.) où elles interviennent, proportion qui a pu monter jusqu'à 80 % en ce qui concerne les militaires (Pérouse de Montclos, 2016a, pp. 112-140). Autrement dit, les événements prennent un tour encore plus sanglant lorsqu'elles arrivent pour restaurer l'ordre, pacifier la situation et, en principe, sauver des vies. Dans le cas de la lutte contre Boko Haram, le développement d'une stratégie de la terre brûlée, la fermeture des frontières et l'évacuation de certaines zones ont aussi alimenté la crise nutritionnelle en empêchant les fermiers, les éleveurs, les pêcheurs et les commerçants de vaquer à leurs occupations. Destinées à priver les insurgés de leurs sources de ravitaillement, les sanctions économiques de la coalition antiterroriste ont considérablement entravé les capacités de résilience de la population.

## *2.6. Un conflit exacerbé par la corruption et la suspicion*

Les impératifs de la lutte contre le terrorisme et du secret défense ont exacerbé la corruption dans le Nord-Est du Nigeria. En 2013, la proclamation d'un état d'urgence a notamment contribué à opacifier la gestion des ressources publiques. Sous l'égide de Ngozi Okonjo-Iweala, une ministre des Finances venue de la Banque mondiale, Abuja avait certes entrepris de publier tous les mois dans la presse les montants versés aux trente-six États de la fédération. Mais les vœux de transparence du pouvoir central ont vite montré leurs limites à l'échelon local. Au mieux, les assemblées des États ont publié des prévisions en début d'année budgétaire. En effet, la loi de responsabilisation fiscale (*Fiscal Responsibility*

.....  
102 <http://www.nigeriawatch.org/index.php?html=7>

*Act*) ne s'impose qu'au niveau fédéral. Quant au bureau de la dette (*Debt Management Office*), il n'a guère les moyens de réfréner les velléités d'emprunt des États fédérés et des collectivités locales, qui se sont souvent retrouvés au bord de la banqueroute en contournant toutes les règles de prudence pour obtenir des crédits à des taux prohibitifs.

Le gouvernement du Borno, lui, est le seul de la fédération nigériane à s'être dispensé de publier le moindre budget, qu'il s'agisse de ses revenus, de ses emprunts, de ses dépenses courantes ou de ses investissements en capital<sup>103</sup>. Comme les autres États, il disposait déjà d'une ligne budgétaire spéciale, le *security vote*, où il pouvait puiser des fonds de façon discrétionnaire. Officielle, cette caisse noire existe au niveau de toutes les collectivités locales du Nigeria et on estime que ses décaissements totalisent 5 % des dépenses gouvernementales à l'échelle du pays (Anderson et Matthew, 2017, p. 8). Sous divers prétextes sécuritaires, elle sert généralement à coopter des concurrents, à récompenser les alliés ou, au contraire, à éliminer les gêneurs en payant des hommes de main pour exécuter des basses besognes (Albin-Lackey 2007 ; Egbo, 2012, pp. 597-614).

Dans le cas du Borno, elle a permis au gouverneur Kashim Shettima (ANPP) de nourrir les clientèles du pouvoir et, selon plusieurs observateurs, de financer à Maiduguri l'achat de terrains, de stations services et de logements par le biais d'hommes-liges. Le *security vote* a aussi suppléé aux manquements du président Goodluck Jonathan (PDP), qui contrôlait la police nationale et qui était suspecté de laisser délibérément la situation s'envenimer dans le Nord-Est du Nigeria, fief de l'opposition. Le dispositif a notamment servi à financer des opérations de l'armée et des patrouilles de la CJTF, dont certains miliciens ont été placés sous la coupe d'un avocat ministre de la justice et successeur pressenti de Kashim Shettima, Kaka Shehu Lawan<sup>104</sup>.

Autre effet pervers de la lutte contre le terrorisme, la répression a attisé le ressentiment à l'égard d'autorités accusées de massacrer la population, d'abandonner les civils à leur triste sort, d'avoir passé des accords secrets avec les insurgés, et de chercher à prolonger le conflit pour régler des comptes et gagner de l'argent. La suspicion a pris différentes formes dans les quatre pays riverains du lac. À Maiduguri, en juillet 2009, le gouverneur Ali Modu Sheriff a d'abord été soupçonné d'avoir ordonné l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf afin d'éviter tout procès susceptible de révéler ses arrangements passés avec les militants de Boko Haram pour gagner les élections régionales d'avril 2003 et 2007. À N'Djaména, en août 2015, la population a ensuite suspecté les autorités

103 Voir, par exemple, les données des 35 autres États en ligne sur [yourbudget.com](http://yourbudget.com)

104 Dans l'État voisin du Yobe, les versements du *security vote* en faveur de l'armée ou de la police ont apparemment été plus irréguliers, sur une base *ad hoc*, et auraient cessé après l'élection de 2015, quand le président Muhammadu Buhari est arrivé au pouvoir et s'est engagé à soutenir directement l'effort des militaires. Entretien de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec le gouverneur du Yobe, Ibrahim Geidam, à Abuja, en mai 2016.

d'avoir prestement exécuté, dès le lendemain de sa condamnation à mort, le cerveau des attentats-suicides de juin, Bana Faye (alias Mahamat Moustapha), afin de masquer sa collusion avec des militaires tchadiens pour se procurer des armes et leur revendre des voitures volées au Nigeria.

Dans leur version « complotiste », les populations du Sud du Nigeria et du Cameroun ont également soupçonné les Nordistes de l'opposition de soutenir Boko Haram pour déstabiliser, voire renverser les gouvernements des présidents Goodluck Jonathan et Paul Biya, tous deux chrétiens. À Abuja, au moment de la campagne pour les élections de 2015, les autorités ont laissé entendre que Muhammadu Buhari était un Frère musulman partisan de la charia. Boko Haram a été perçu comme l'expression revancharde des nordistes frustrés d'avoir perdu le pouvoir depuis la fin de la dictature militaire, en 1999. Dans le Sud, en particulier, le lobby de la *Christian Association of Nigeria* (CAN) a réveillé des peurs anciennes à propos de la poussée des djihadistes d'Ousmane dan Fodio vers la mer. Les soupçons se sont aussi exprimés sur le thème de la cinquième colonne au sein même du parti au pouvoir. À Yaoundé, on a ainsi accusé de complicité le vice-premier ministre kanouri, Amadou Ali, alors même que sa maison de Kolofata avait été attaquée par les insurgés en juillet 2014<sup>105</sup>. Les édiles locaux et les chefs coutumiers restés sur le terrain ont été particulièrement visés. Pris entre l'enclume et le marteau, ils ont en effet dû gérer les rapports de force du moment en l'absence de protection de la part des forces de sécurité, quitte à approvisionner les rebelles pour éviter d'être attaqués. Le maire de Fotokol au Cameroun et le président de la collectivité locale de Mafa au Nigeria ont par exemple été arrêtés en septembre 2014 et janvier 2017, accusés d'avoir abrité des membres de Boko Haram.

Les autorités, enfin, ont été soupçonnées de chercher à prolonger le conflit pour en tirer profit. Au Nigeria, l'armée a très largement bénéficié de l'augmentation des dépenses en armements, avec des contrats surfacturés et injustifiés. Au Niger, la population a par ailleurs suspecté le gouvernement d'avoir ordonné l'évacuation des rives de la Komadougou, puis des îles lac Tchad en mai 2015 pour libérer des terres agricoles au profit d'une société saoudienne, Al Horaish, qui avait signé un accord d'exploitation avec le conseil régional de Diffa en novembre 2014<sup>106</sup>. Les théories du complot ont ainsi abouti à un paradoxe significatif : d'un côté, elles ont révélé une grande méfiance à l'égard de l'autorité politique ; de l'autre, elles ont témoigné d'une demande de protection par les

.....  
<sup>105</sup> Les soupçons se sont également portés sur Marafa Hamidou Yaya, un opposant originaire du Nord et emprisonné depuis 2012 (Bertolt, 2017, p. 430).

<sup>106</sup> Passé dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé, le projet est d'autant plus critiqué qu'il laisse le soin à la municipalité d'indemniser les paysans et d'effectuer une étude d'impact environnemental dans un domaine qui ne relève pas de sa compétence. Alors que la production vivrière de la région ne couvre déjà pas les besoins alimentaires de la population, la filiale locale d'Al Horaish, « Fleuve Niger », a quant à elle pour objectif de développer une agriculture d'exportation en direction des grands marchés ouest-africains, essentiellement le Nigeria (Diori et Tchangari, 2016, pp. 8, 31).



services de l'État, voire d'un patriotisme qui a parfois pu transcender les clivages ethniques ou confessionnels, par exemple au Nigeria au moment de l'élection présidentielle de 2015.

## Références bibliographiques

Albin-Lackey C. (2007), *Criminal Politics. Violence, "Godfathers" and Corruption in Nigeria*, Human Rights Watch, New York.

Amselle J.-L. (2017), *Islams africains : la préférence soufie*, Editions Le Bord de l'eau, Lormont.

Anderson E. et P. Matthew (2017), *Weaponising Transparency: Defence Procurement Reform as a Counterterrorism Strategy in Nigeria*, Transparency International New York.

Andrew B. M. (2015), "Conflicts about Water in Lake Chad: Are Environmental, Vulnerability and Security Issues Linked?", *Progress in Development Studies* Vol. 15, n° 4.

Anyadike O. (2015), "Road to Redemption: Unmaking Boko Haram", *IRIN News*.

Apard E. (2015), « Boko Haram, le jihad en vidéo », *Politique africaine*, n° 138.

Bärbel F. (2004), "The Pains of Temporary Sojourning – Igbo Migrants at Lake Chad", in Krings, M. et E. Platte (dir.), *Living with the Lake. Perspectives on History, Culture and Economy of Lake Chad*, Cologne.

Ben Amara R. (2014), "'We Introduced sharia'. The Izala Movement in Nigeria as initiator of sharia-reimplementation in the north of the country: Some Reflections", in Chesworth J. et F. Kogelmann (dir.), *Shari'a in Africa Today : Reactions and Responses*, Brill, Leiden, pp. 125-145.

Benjaminsen T., A. Koffi, B. Halvard et J. Tove Buseth (2012), "Does Climate Change Drive Land-Use Conflicts in the Sahel?", *Journal of Peace Research* vol. 49, n° 1.

Bertolt B. (2017), « La construction de l'ennemi et les usages sociopolitiques des théories du complot dans la guerre contre Boko Haram », in Wassouni F. et A. A. Gwoda (dir.), *Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles*, Peter Lang, Bruxelles, pp. 427-435.

Botha A. et A. Mahdi (2016), *Getting behind the Profiles of Boko Haram Members and Factors Contributing to Radicalisation Versus Working Towards Peace*, King Abdullah Bin Abdulaziz Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue (KAICIID), Vienne.

- Bross M. (2002), « State and Perspective of Languages in Maiduguri », in Kawka R. (dir.), *From Bulamari to Yerwa to Metropolitan Maiduguri : Interdisciplinary Studies on the Capital of Borno State, Nigeria*, Köln, Köppe, pp. 103-116.
- Caldwell J. C. et C. Okonjo (dir.) (1968), *The Population of Tropical Africa*, Longmans, Londres.
- Cohen R. (1971), "Bornu and Nigeria: 'Political Kingdom' in a Troubled Nation", in Melson, R. et H. Wolpe (dir.), *Nigeria: modernization and the politics of communalism*, East Lansing, Michigan State University Press.
- Cohen R. (1970), "The Kingship in Bornu", in Crowder, M. et I. Obaro (dir.), *West African Chiefs: Their Changing Status under Colonial Rule and Independence*, Africana Pub. Corp., New York.
- Cohen R. (1967), *The Kanuri of Bornu*, Holt, Rinehart and Winston, New York.
- Cohen R. (1964), "Conflict and Change in a Northern Nigerian Emirate", in Zollschan, G. et W. Hirsch (dir.), *Explorations in social change*, Routledge et Kegan Paul, Londres.
- Devitt C. et R. Tol (2012), "Civil War, Climate Change and Development: A Scenario Study for Sub-Saharan Africa", *Journal of Peace Research*, vol. 49, n° 1.
- Diori I. et M. Tchangari (2016), *Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger*, Alternative Espaces Citoyens, Niamey.
- Dugate R. (1985), *The Conquest of Northern Nigeria*, Cass, Londres.
- Dynamique mondiale des jeunes (dir.) (2015), *L'enrôlement des jeunes dans les groupes armés au Cameroun*, Brot fuer die Welt, Service civil pour la paix au Cameroun, Berlin.
- Egbo O. (2012), "Security Votes in Nigeria: Disguising Stealing from the Public Purse", *African Affairs*, vol. 111, n° 445.
- Ellis S. (2016), *This Present Darkness. A History of Nigerian Organized Crime*, Hurst, Londres.
- Hare J. (2013), *Last Man in: The End of Empire in Northern Nigeria*, Neville & Harding, Benenden (Kent).
- Hiskett M. (1994), *The Course of Islam in Africa*, Edinburgh University Press, Edinburgh.
- Krings M. (2004), "Farming the Frontier – Hausa Migrants and the Politics of Belonging on the Former Lake Floor of Lake Chad (Nigeria)", in Krings, M. et E. Platte (dir.), *Living with the Lake. Perspectives on History, Culture and Economy of Lake Chad*, Köln, Rüdiger Köppe.

Kuna M. et J. Ibrahim (dir.) (2016), *Rural Banditry and Conflicts in Northern Nigeria*, Centre for Democracy and Development, Abuja.

Lugo L. (2010), *Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa*, Pew Research Center, Washington DC.

Issa S. (dir.) (2014), *Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Kaliao, Maroua.

Magrin G., J. Lemoalle et R. Pourtier (dir.) (2015), *Atlas du Lac Tchad*, Passages, Paris.

Mansell Prothero R. (1956), "The Population Census of Northern Nigeria 1952: Problems and Results", *Population Studies* vol. 10, n° 2.

Mustafa B. (2016), *Gifts and Graft : How Boko Haram Uses Financial Services for Recruitment and Support*, Mercy Corps, Portland (Orgeon).

National Human Rights Commission (2013), *The Baga Incident and the Situation in North-East Nigeria: An Interim Assessment and Report*, NHRC, Abuja.

NESTS (2014), *North East States Transformation Strategy*, Shamsuddeen Usman and Associates, Abuja.

Noray (de) M.-L. (2002), *Waza Logone. Histoires d'eaux et d'hommes*, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Cambridge.

Odumosu O., O. Rasheed et S. Alonge (2009), *Mapping the Activities of Faith-based Organizations in Development in Nigeria*, Religions and Development Working Paper n° 38, Birmingham.

Okpara U.T., L.C. Stringer, A.J. Dougill et M.D. Bila (2015), "Conflicts about Water in Lake Chad: Are Environmental, Vulnerability and Security Issues Linked?", *Progress in Development Studies* 15, 4, pp. 308-325.

Okpara U., L. D. Stringer et R. Tignor (1993), "Political Corruption in Nigeria Before Independence", *The Journal of Modern African Studies*, vol. 31, n° 2.

Ostien P. (2012), *Percentages By Religion of the 1952 and 1963 Populations of Nigeria's Present 36 States*, Nigeria Research Network Background Paper, No. 1, Oxford.

Panter-Brick K. (Ed.) (1978), *Soldiers and Oil: The Political Transformation of Nigeria*, Frank Cass, Londres.

Pape R. (2006), *Dying to Win: The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, Random House, New York.

Pérouse de Montclos M.-A. (2017a), « Boko Haram : un conflit appelé à durer », *Les grands dossiers de diplomatie*, n° 42.

Pérouse de Montclos M.-A. (2017b), « Le djihad sahélien à l'épreuve de l'histoire », *Études*, n° 4239.

Pérouse de Montclos M.-A. (2017c), “Boko Haram: A Jihadist enigma in Nigeria”, in Hentz, J. et H. Solomon (dir.), *Understanding Boko Haram: Terrorism and Insurgency in Africa*, Routledge, Londres.

Pérouse de Montclos M.-A. (2016a), *Violence in Nigeria: A Qualitative and Quantitative Analysis*, Ibadan, IFRA-Nigeria, Leiden, African Studies Centre, Wapos Series n° 3, chapitre 6.

Pérouse de Montclos M.-A. (2016b), “A Sectarian Jihad in Nigeria: The Case of Boko Haram”, *Small Wars & Insurgencies*, Vol. 27, n° 5.

Pérouse de Montclos M.-A. (dir.) (2015), *Boko Haram: Islamism, Politics, Security, and the State in Nigeria*, Tsehai, Los Angeles.

Pérouse de Montclos M.-A. (2014), *Nigeria's Interminable Insurgency? Addressing the Boko Haram Crisis*, Research Paper, Chatham House, Londres.

Pérouse de Montclos M.-A. (2013), « Le Nigeria à l'épreuve de l'islamisme », *Politique étrangère*, n° 3.

Pérouse de Montclos M.-A. (2012), « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Question de Recherche*, n° 40, Centre d'études et de recherches internationales, Paris.

Pérouse de Montclos M.-A. (2005), « États, ONG et prévention des conflits dans les pays du Sud : quelques éléments de réflexion », in Bagayoko-Penone, N. et B. Hours (dir.), *État, ONG et production de normes sécuritaires dans les pays du Sud*, L'Harmattan, Paris.

Pérouse de Montclos M.-A. (1998), « La drogue au Nigeria, une affaire d'État », *Le Monde diplomatique*.

Planhol (de) X. (1968), *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Flammarion, Paris.

PINE (2014), *The PINE Long-Term Economic Reconstruction And Redevelopment Plan 2015–2020: Initiatives, Strategies and Implementation Framework*, Presidential Initiative for the North East, Abuja.

Platte E. (2004), « Sex, Drugs and Goge – The Amusement Quarter of Jibrillarum », in Krings, M. et E. Platte (dir.), *Living with the Lake. Perspectives on History, Culture and Economy of Lake Chad*, Rüdiger Köppe, Köln.

Platte E. (2001), “Common Quarrels – Individuals Solutions, Coping with Conflicts in the Lake Chad.

Platte E. (2000), “Pioneers in the Lake. Female Migrants in the Lake Chad Region of Northeastern Nigeria”, in Knörr, J. et B. Meier (dir.), *Women and Migration*, St Martin's Press, New York.

Sharwood Smith B. (1969), *Recollections of British Administration in the Cameroons and Northern Nigeria, 1921–1957: But Always as Friends*, Durham (N.C.), Duke University Press.

Siollun M. (2013), *Soldiers of Fortune. Nigerian Politics from Buhari to Babangida 1983–1993*, Casava Republic Press, Abuja.

Slettebak R. (2012), “Don’t Blame the Weather! Climate-Related Natural Disasters and Civil Conflict”, *Journal of Peace Research*, vol. 49, n° 1.

Smith M. G. (1965), *The Plural Society in the British West Indies*, University of California Press, Berkeley.

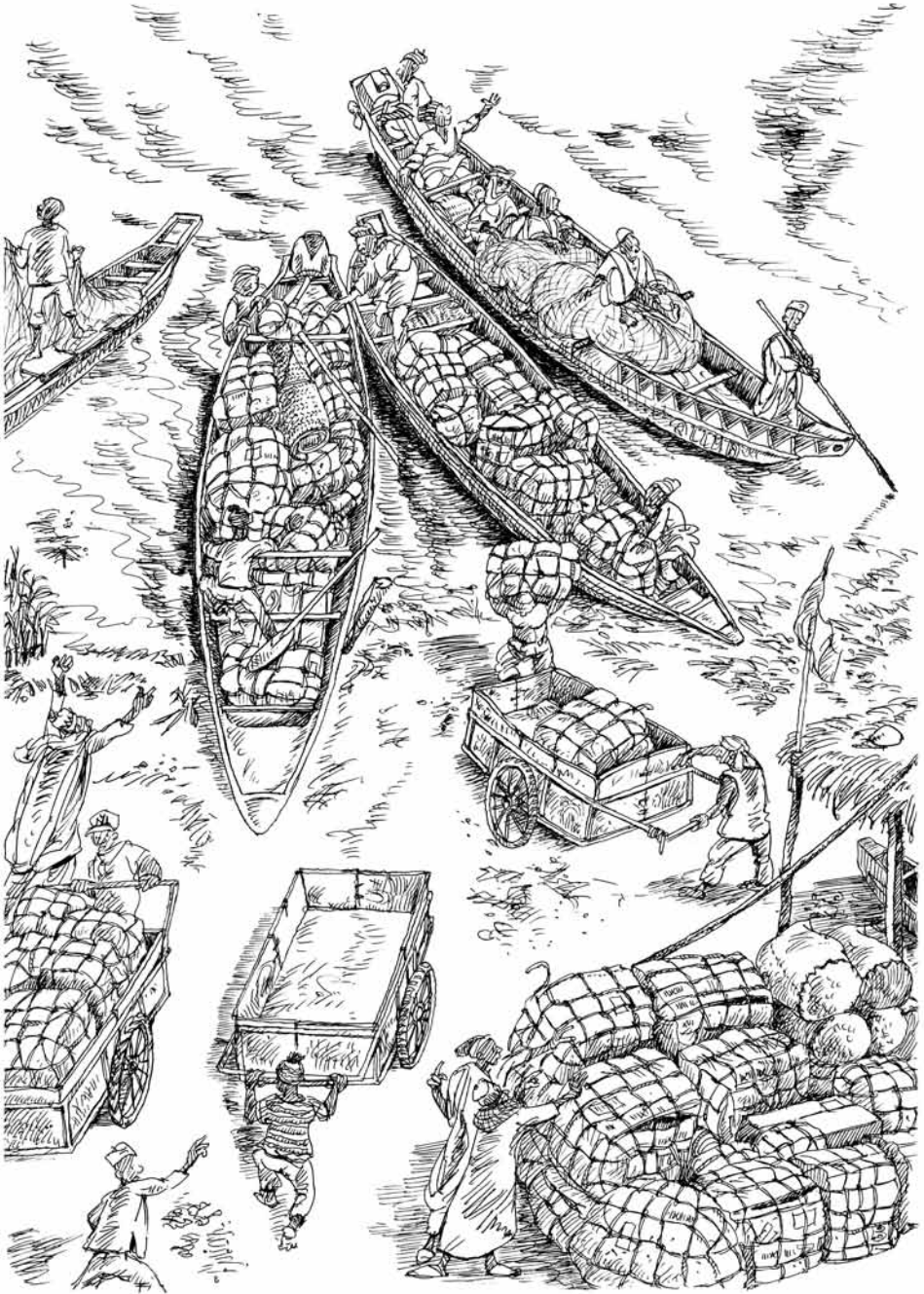
Udo R. K. (1968), “Population and Politics in Nigeria”, in Caldwell, J. C. et C. Okonjo (dir.), *The Population of Tropical Africa*, Longmans, Londres.

UNDP (2017), *Journey to Extremism in Africa: Drivers, Incentives and the Tipping Point for Recruitment*, New York.

Warner J. et H. Matfess (2017), *Exploding Stereotypes: Unexpected Operational and Demographic Characteristics of Boko Haram’s Suicide Bombers*, West Point (NY), Combating Terrorism Center, United States Military Academy.

Yesufu T. M. (1968), “The Politics and Economics of Nigeria’s Population Census”, in Caldwell J. C. et C. Okonjo (dir.) (1968), *The Population of Tropical Africa*, Columbia University Press, New York.





*Transport de poisson fumé (Darak, 2007). La production et le commerce régional ont été profondément perturbés par la crise.*

## Chapitre 4.

# La recomposition du système régional\*

### CE QU'IL FAUT RETENIR

La crise Boko Haram a profondément remis en cause les relations entre ressources et populations qui fondaient le système régional. Des déplacements forcés de nature variée (vers les villes ou des zones rurales, avec ou sans franchissement de frontières) ont concerné environ 2,4 millions de personnes, majoritairement des déplacés internes. Des espaces ont été désertés du fait de l'insécurité ou des mesures de lutte anti-insurrection des armées nationales. Or, ce sont souvent des espaces qui représentaient les pôles ruraux les plus productifs (lac Tchad, Komadougou Yobé). De même, des entraves aux circulations marchandes ont reconfiguré les échanges régionaux : l'axe majeur lac Tchad Maiduguri Kano ou Sud du Nigeria a été délaissé au profit d'autres itinéraires contournant l'aire d'étude. Si les impacts de la crise ont logiquement été les plus forts dans la zone directement affectée par Boko Haram (Borno, Adamawa, zones frontalières du Niger et du Cameroun, lac Tchad), des questions demeurent quant à leurs conséquences sur les systèmes agricoles (quel niveau de décapitalisation ?) ainsi que sur les recompositions politico-foncières réalisées à la faveur de la crise. En outre, la crise a aggravé les pressions sur la faune des aires protégées et sur les ressources ligneuses, dans une situation hydrologique relativement inchangée (aucune année sèche sans alimentation de la cuvette nord du lac Tchad depuis 25 ans). La gouvernance des ressources naturelles (terres, pâturages, zones de pêche) dans les espaces vidés puis partiellement réoccupés constitue un enjeu brûlant.

---

\* Auteurs : Charline Rangé, Emmanuel Chauvin, Christine Raimond, Sylvain Aoudou Doua, Zakinet Dangbet, Adam Higazi, Hadiza Kiari Fougou, Abdourahmani Mahamadou, Kyari Mohammed, Ahmadu Abubakar Tafida, Abdullahi Liman Tukur et Félix Watang Zieba.



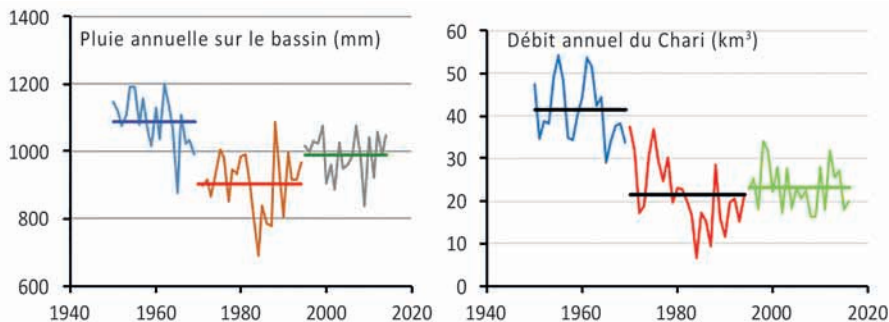
## 1. Hydrologie et environnement

### 1.1. Hydrologie et pluviométrie

Depuis la fin des années 1990, la pluviométrie sur le bassin du lac Tchad s'est relativement stabilisée, sans année de sécheresse sévère (cf. graphique 3). Elle est restée très proche de la moyenne estimée pour le xx<sup>e</sup> siècle. Elle n'a donc pas retrouvé les valeurs qui avaient été observées durant la période humide des années 1950-1960, et permis les cultures ou les pâturages jusque vers 14°N. Contrairement à la croyance générale, notamment chez les responsables politiques, les décennies 1950 et 1960 étaient non pas normales mais excédentaires.

Malgré un retour vers des valeurs moyennes des précipitations, le débit du Chari reste relativement faible (cf. graphique 4). Le coefficient de ruissellement du bassin versant (rapport entre le débit du fleuve et la quantité de pluie reçue sur le bassin) n'a pas retrouvé ses valeurs antérieures. Il en résulte que, à pluie égale, le Chari apporte moins d'eau au lac Tchad. Pour des valeurs moyennes de pluie, la différence dans les apports est de l'ordre de 30 %.

**Graphique 3. L'évolution récente de la pluie sur le bassin et du débit annuel du Chari**



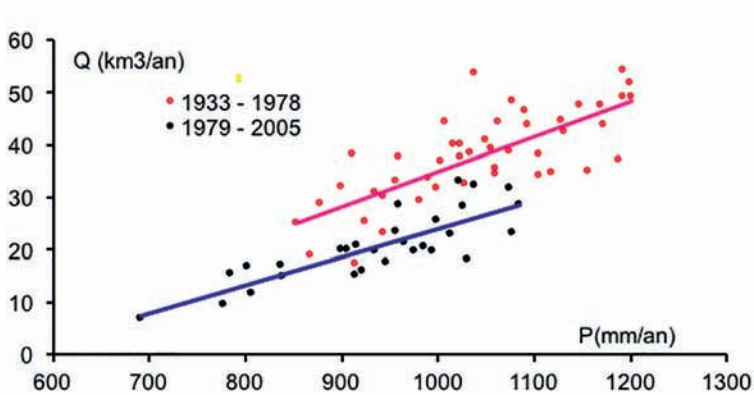
Source : les auteurs (d'après les données CRU et DREM Tchad).

À une période humide (en bleu) a succédé une période sèche (en rouge) avec une pluie moyenne inférieure de 17 % et un débit du Chari diminué de 48 %, qui ne s'est pas relevé dans la même proportion dans la période de pluie moyenne suivante (en vert).

C'est le débit du Chari et non l'état du lac Tchad qui reste le bon indicateur de la pluie sur le bassin, mais avec un nouvel étalonnage de la relation pluie-débit (cf. graphique 4).

Graphique 4. La relation entre le débit annuel (Q) du Chari et la pluie annuelle (P) sur son bassin

Cette relation a changé au cours de la période de sécheresse.



Source : les auteurs (d'après les données CRU et DREM Tchad).

Depuis la fin des années 1990, les images fournies par les satellites indiquent que la cuvette nord du lac Tchad a été en partie inondée chaque année, sans assèchement lors de l'étiage. Une situation très favorable qui aurait permis une bonne activité de pêche, de culture et d'élevage, si l'insécurité n'avait pas perturbé gravement ces activités.

### 1.2. Les paysages actuels du lac

Les paysages du Petit lac Tchad actuel résultent des variations passées et récentes du niveau du lac qui ont favorisé des développements ou, au contraire, des mortalités massives de végétation dans les deux cuvettes nord et sud du lac. Ces paysages constituent un déterminant pour les groupes qui souhaitent s'y implanter à l'abri et profiter des ressources naturelles locales.

Dans l'ensemble du lac, la végétation aquatique de bordure (*Phragmites*, *Typha*, *C. papyrus*, *Echinochloa*, *Vossia*) a totalement disparu lors du passage à l'état de Petit lac Tchad avec la rapide baisse de niveau en 1973. Une nouvelle couverture végétale s'est développée sur l'ensemble des sédiments exondés de la cuvette sud, dès les premières pluies de 1973 puis avec la crue lacustre de fin 1973.

Sur la cuvette sud, la couverture de végétation marécageuse est devenue plus étendue que la zone d'eau libre. Cette situation, qui perdure actuellement (2017), rend très difficile la navigation et les déplacements entre les îles, qui s'effectuent essentiellement en pirogues, souvent motorisées, dans des chenaux étroits plus ou moins taillés dans la végétation, et avec une visibilité réduite.

Un paysage semblable se retrouve dans la partie méridionale de la cuvette nord qui borde la Grande Barrière. Plus vers le nord, une forêt dense de *Prosopis juliflora*, un arbre épineux à croissance rapide pouvant atteindre 10 m de haut avec des troncs de 60 cm de diamètre, s'est développée dans tout le centre de la cuvette lorsqu'elle s'est asséchée, et couvrait environ 3 000 km<sup>2</sup>. Cet arbre constitue une gêne majeure pour les troupeaux, les pêcheurs et tous les déplacements. Il ne résiste cependant pas à l'inondation et meurt rapidement par asphyxie de ses racines. En 2017, la partie centrale de la cuvette est le plus souvent inondée et couverte d'arbres morts, tandis que les rivages des îles, de même que les rivages du lac, comportent une ceinture dense de *Prosopis* associée à d'autres végétaux. Cette végétation, ainsi que les fortes variations saisonnières de niveau qui bouchent ou encore ouvrent les passages entre les très nombreuses îles, constituent un biotope favorable à la dissimulation des petits groupes d'hommes.

Au total, avec des marécages en eau couvrant environ 10 000 km<sup>2</sup>, plus d'un millier d'îles et une navigation difficile du fait de la variabilité importante du niveau de l'eau (saisonnière dans la cuvette sud, interannuelle dans la cuvette nord), le lac Tchad constitue un refuge potentiel pour des groupes d'hommes qui souhaitent se soustraire à des forces armées régulières. On retrouve là un ensemble de conditions voisines de ce qu'elles étaient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand les Boudouma pratiquaient des razzias sur les villages riverains du lac et repartaient se réfugier dans leurs îles ou, plus récemment, avec des groupes armés rebelles du Tchad, trouvant abri dans le centre de la cuvette nord, dans les années 1990.

Associées à ces paysages, les ressources naturelles du lac et ses environs proches (poisson, bétail, céréales, fèves, natron et maintenant bois) sont exploitées par les populations qui ont développé des techniques efficaces (cf. *infra*).

Les besoins de bois de chauffage se traduisent par une forte extension du déboisement, visible principalement autour des villes, mais mal documenté pour l'ensemble de la zone. Au Tchad, des mesures coercitives ont été mises en place en 2008 pour en réduire l'exploitation, avec une efficacité inégale sur le territoire (Mugelé, 2013), et dans certaines zones des réorientations des coupes vers le Cameroun voisin où la répression est moins violente. C'est le cas en particulier le long du Chari où le contraste entre la rôneraie tchadienne et la rôneraie camerounaise, actuellement très dégradée, est saisissant. Dans la cuvette nord du lac Tchad, l'exploitation de la forêt de *Prosopis* devrait continuer de permettre le fumage du poisson ainsi que la fabrication de charbon de bois, qui s'est intensifiée avec l'arrivée de réfugiés ou déplacés.

D'une façon générale, les coupes de bois se sont intensifiées depuis la crise pour répondre aux besoins nouveaux des réfugiés et déplacés et comme activité économique de substitut, avec des coupes de bois massives et dessouchage.

La faune de certaines réserves naturelles a été gravement (irréremédiablement ?) affectée par la crise. Dans la réserve naturelle du parc de Waza en particulier, les

membres des comités de vigilance se seraient livrés à un braconnage massif<sup>107</sup>. La réserve de la Sambisa, où se sont installés les éléments de Boko Haram, et avec laquelle communiquent les éléphants du parc de Waza, a connu des dégâts similaires. Dans la région du Nord, la concentration des troupeaux, en partie bloqués à la frontière du Nigeria, a aussi poussé les éleveurs à entrer massivement dans les aires protégées.

En revanche, l'interdiction de la circulation sur les plans d'eau dans le cadre de l'état d'urgence (cf. *infra*), ainsi que le départ plus ou moins forcé des habitants du lac Tchad ont provoqué une baisse de la pêche et une mise en défens des ressources halieutiques. Avec la reprise progressive de l'activité, les pêcheurs attrapent des poissons d'une taille devenue inhabituelle dans le contexte d'avant-crise Boko Haram.

## 2. Les contraintes sur les résidences et les mobilités

D'après les Nations unies, 2,5 millions de personnes, pour la plupart des déplacés internes, ont été forcées de changer de résidence dans le contexte de l'insurrection de Boko Haram<sup>108</sup>. La répartition de ces migrants diffère sensiblement entre le Nigeria et les autres pays (dispersion/concentration, urbain/rural). Parallèlement, tous les États ont créé des limitations d'accès à des zones productives et des entraves aux circulations marchandes, au lac Tchad et dans le reste de la région, pour étouffer économiquement Boko Haram. Le tout redéfinit pour partie le peuplement et la géographie des ressources agropastorales.

### 2.1. Les migrations forcées

La grande majorité des migrants forcés se sont déplacés à courte distance, dans des milieux d'accueil diversifiés, plutôt urbains au Nigeria et ruraux au Tchad, au Niger et au Cameroun.

Le Nigeria, épice du conflit, a été le pays le plus émetteur de migrants forcés : d'après les Nations unies, 2 millions de personnes y ont été contraintes de quitter leurs résidences, en raison des attaques de Boko Haram et des exactions de la lutte contre-insurrectionnelle de l'armée et des groupes d'autodéfense (CJTF). Les déplacés ont eu majoritairement tendance à quitter des zones rurales, particulièrement au Borno, au Nord de l'Adamawa (Madagali, Michika) et au Yobe (Damaturu, Gujba, Potiskum, Bade, Nugru), non contrôlées par le pouvoir central ou théâtres d'affrontements, pour rejoindre des villes proches. Maiduguri, attaquée mais jamais conquise par Boko Haram, fait fonction de principale

.....  
107 Communication de Mbarkoutou M. H et Wove Crépin à la conférence « *La défense populaire dans le BLT* », qui s'est tenue à Maroua, les 27-28 février 2017.

108 L'ensemble des chiffres cités et produits par des agences onusiennes sont à interpréter comme des ordres de grandeur.

ville-refuge du pays. Selon les Nations unies, la ville pourrait accueillir environ 800 000 déplacés internes (cf. carte 13). Les déplacés sont majoritairement dispersés dans des communautés d'accueil (80 %), les autres, localisés dans des camps informels ou administrés par le gouvernement, généralement sous le contrôle de l'armée et de la CJTF (ICG, 2016).

À partir de 2013-2014, l'extension de l'aire militaire de Boko Haram et la régionalisation de la contre-insurrection (MNJTF) ont alimenté des migrations forcées du Nigeria vers les pays voisins. Puis, les attaques de Boko Haram hors du Nigeria, ainsi que les exactions et les évacuations de population par les loyalistes ont provoqué déplacements internes au Niger, au Cameroun et au Tchad. Dans ces pays, les migrants forcés, déplacés internes (130 000 au Niger, 180 000 au Cameroun, 95 000 au Tchad) et les Nigériens réfugiés (80 000 au Niger, 70 000 au Cameroun, 10 000 au Tchad<sup>109</sup>), sont pour la plupart accueillis en zone rurale. Les déplacés sont échelonnés le long des frontières nigériennes : entre Mokolo et Fotokol au Cameroun, Bol et Daboua au Tchad (70 campements ou villages), Maine Soroa et Koulgouliram Gana au Niger (140 campements ou villages).

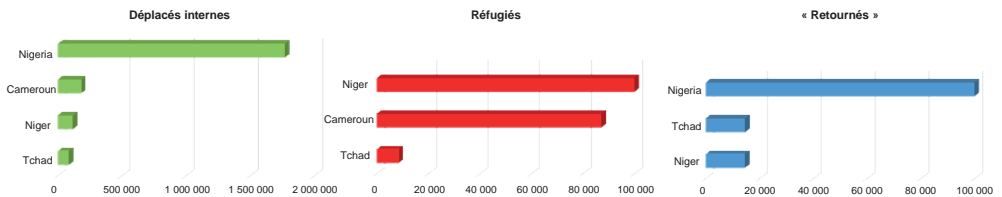
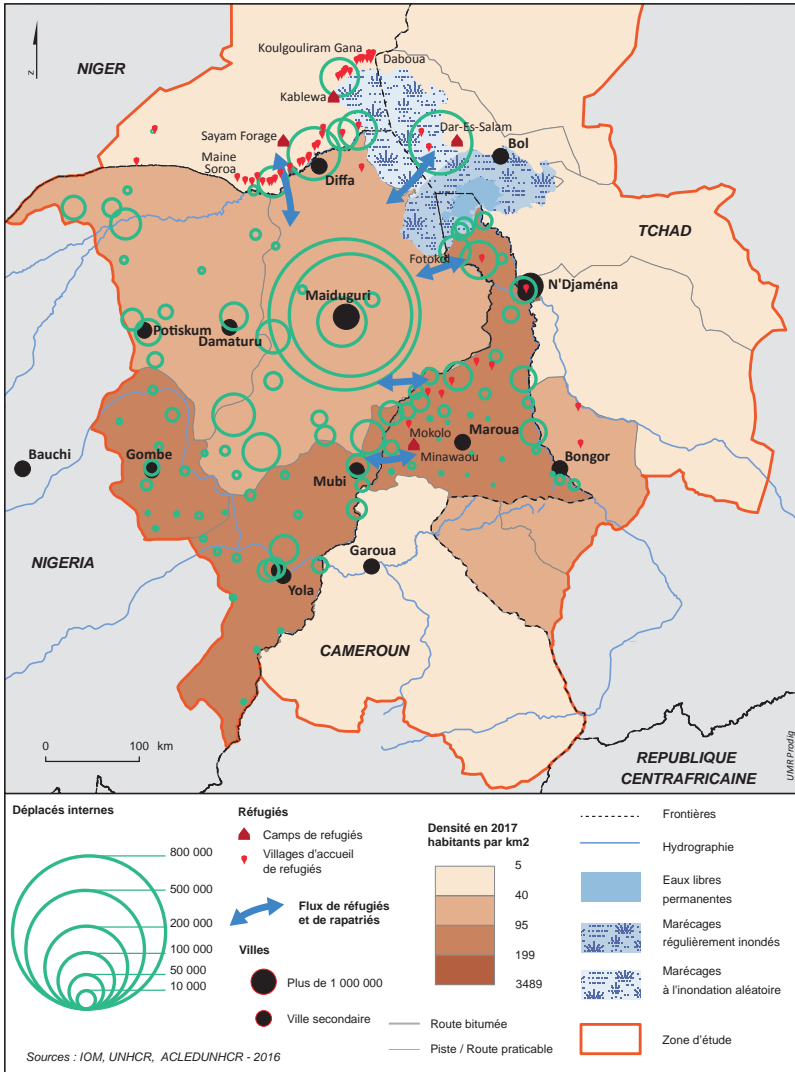
D'autres, minoritaires, ont utilisé leurs liens familiaux pour s'installer en ville, comme à Kousseri au Cameroun (20 000 déplacés). Dans les trois pays, des camps ont été ouverts pour les réfugiés (Sayam Forage, Kablewa au Niger ; Minawaou au Cameroun ; Dar Es-Salam au Tchad), mais au Niger et au Cameroun beaucoup de réfugiés ne se sont pas installés dans ces structures (à cause de problèmes d'accès à l'eau, du contrôle militaire, etc.), préférant des campements ou des villages proches des déplacés.

Le terme « retournés » est utilisé pour désigner toute personne déplacée de force et de retour dans son lieu d'origine (ex-réfugiés, ex-déplacés) et des personnes de nationalité camerounaise, nigérienne ou tchadienne résidant avant la crise à l'année au Nigeria (commerçants, éleveurs, etc.) et ayant migré de force dans le pays de leur nationalité d'origine. Parmi ces « retournés » figurent 160 000 (en 2017) réfugiés nigériens rapatriés de force<sup>110</sup>. Le Cameroun est peu enclin à accueillir ces réfugiés, soupçonnés d'être infiltrés par Boko Haram et ne voulant pas rejoindre le camp de Minawaou. Le Nigeria est habitué au retour prématuré et forcé de ses ressortissants dans son histoire récente, et ses autorités veulent asseoir l'idée que, depuis 2015, la situation sécuritaire se normalise. La persistance des insécurités dans ce pays entraîne pourtant des migrations forcées en chaîne et des retours suivis de nouveaux déplacements.

109 OIM (2016), « Lake Chad Basin Crisis: IOM Response, April 2016 », Organisation internationale pour les migrations. <http://reliefweb.int/map/nigeria/lake-chad-basin-crisis-iom-response-april-2016>, 18 avril 2016, consulté en juin 2017.

110 12 000 retours forcés de réfugiés nigériens installés au Cameroun auraient eu lieu en 2015, 75 000 en 2016 et plusieurs milliers en 2017 (source : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/57375>).

Carte 13. Répartition des déplacés et réfugiés dans la région du lac Tchad (juin 2016)



Ainsi, schématiquement, le Nord-Est rural nigérian a eu tendance à se dépeupler, au profit de villes-refuges et de l'étranger proche. Les îles et les rives du lac se sont vidées au Cameroun et au Niger ; au Tchad, seules les îles se sont vidées. Au Niger, Tchad et Cameroun, aux frontières nigérianes, le peuplement rural est bouleversé localement par l'arrivée des réfugiés nigériens et par les changements de résidence de proximité des déplacés internes.

## *2.2. Le contrôle des productions et circulations marchandes, enjeu des stratégies militaires*

Boko Haram utilisant la razzia de biens et la taxation des productions primaires en circulation comme sources de financement, les États ont entrepris d'assécher ses sources d'approvisionnement.

Deux productions sont souvent citées comme les cibles privilégiées du groupe djihadiste : le poisson et le bétail. D'autres productions primaires à haute valeur ajoutée, comme par exemple l'oignon et le coton dans le Mayo-Sanava (Cameroun), seraient en partie volées. Exactement comme l'avaient fait avant eux les coupeurs de route (Seignobos, 2011 ; Chauvin et Seignobos, 2013), les productions raziées sont revendues par l'intermédiaire de commerçants en cheville avec l'insurrection, qui assurent le recel. Le groupe fait pression sur les transporteurs et les commerçants refusant de collaborer, en perpétrant des tueries de grande ampleur, comme à Maroua contre le quartier Haoussa, le 22 juillet 2015 (Seignobos, 2016).

Par ailleurs, le mouvement armé impose des taxes aux produits en circulation dans les territoires sous son contrôle, souvent ruraux, par exemple sur le poisson fumé produit au lac et revendu dans les villes du Nord-Est du Nigeria. Le groupe n'a donc pas d'intérêt direct à perturber trop fortement le système régional d'échanges duquel il tire parti. Ainsi, par exemple, le commerce de poisson fumé et de poivron rouge produits au Niger et acheminés vers le Nigeria, s'était maintenu, en dépit des captations et des taxations de Boko Haram, jusqu'en 2015 (Sissons et Lappartient, 2016).

Dans ce contexte, les États de la région du lac Tchad ont pris des mesures radicales pour séparer Boko Haram de la population, dans le cadre d'états d'urgence promulgués en mai 2013 au Nigeria (Borno, Yobe, Adamawa) et en 2015 dans la région de Diffa au Niger (février), au Nord du Cameroun (juillet) et dans la partie tchadienne du lac (novembre). Les combattants de Boko Haram sont « *comme des poissons qu'on aurait sortis de l'eau* » déclarait quelques mois plus tard le commandant de la Force multinationale mixte (FMM) chargée de la lutte contre le groupe islamiste à un journaliste<sup>111</sup>. Pour un habitué des questions militaires,

.....

111 Interview du major général nigérian, Lamidi Adeosun, commandant de la FMM, à Radio France internationale, publiée le 06/03/2016, consultée en juillet 2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20160306-nigeria-boko-haram-g5-sahel-lamidi-adeosun-poissons-hors-eau>

le propos ne faisait pas référence qu'aux eaux poissonneuses du lac Tchad : si la doctrine maoïste conseille que l'insurgé « *vive au sein de la population comme un poisson dans l'eau* », les penseurs de la contre-insurrection conseillent pour combattre l'insurgé de « *sortir de l'eau les petits poissons* » (Thompson, 1966, pp. 123-124). Dans le cas présent, les armées ont procédé à l'évacuation des îles du lac pour séparer physiquement les populations des insurgés, et ont pris une série de mesures d'entraves aux circulations pour limiter les approvisionnements de l'insurrection.

### *2.3. L'oasis inaccessible : les restrictions de résidence et d'accès au lac Tchad*

Les états d'urgence se sont déclinés en une série de mesures se faisant sentir surtout au lac Tchad, ressource majeure devenue inaccessible.

Premièrement, les îles du lac Tchad ont été évacuées par les armées en 2015, suite à l'arrivée de Boko Haram (Seignobos, 2015). Au Tchad par exemple, deux vagues d'évacuation ont été organisées : une première dans la cuvette sud en juillet 2015, une seconde dans la cuvette nord en novembre 2015 (50 000 personnes déplacées à chaque fois). L'armée a laissé une semaine aux insulaires pour partir, avant de les considérer comme complices de Boko Haram.

Deuxièmement, les autorités ont fermé les débarcadères – Baga Sola en 2013, Darack au Cameroun par la suite, etc. – et ont interdit pêche et circulation sur le lac Tchad. La fermeture du lac a provoqué d'importantes migrations de pêcheurs à la recherche d'eaux sûres, vers le lac Maga (Cameroun) et le Chari (Tchad) ou, de façon plus lointaine, vers le lac Fitri (Tchad)<sup>112</sup>, le barrage de Lom Pangar (Cameroun) ou l'Atlantique (Manoka, Cameroun). La Komadougou Yobé et le Logone connaissent également des situations d'interdiction de pêche.

Troisièmement, les interdictions administratives (et Boko Haram) ont limité les mouvements des éleveurs vers les pâturages des îles centrales du lac Tchad. Les cheptels se concentrent donc dans les îles proches des bordures : les éleveurs Boudouma y ont laissé leurs bœufs kouri, les autres groupes tentent d'y transhumer saisonnièrement (Peuls, Arabes, Kanembou, etc.)<sup>113</sup>.

Toutefois, il est très difficile de présenter un tableau exhaustif de ces mesures d'états d'urgence à l'heure actuelle (juin 2017), car leurs applications sont très

.....

112 À la suite de la migration de pêcheurs du lac Tchad vers le Fitri, le gouverneur du Batha a appliqué une interdiction de pêche de deux mois au lac Fitri (de novembre 2015 à janvier 2016) pour recenser les pêcheurs tchadiens non autochtones (1 016 décomptés), les étrangers (415), et arrêter des personnes suspectées proches de Boko Haram (huit à Galo et un membre de Boko Haram arrêté sur l'île de Kessi). Entretien d'E. Chauvin en février 2016 avec le préfet de Yao (Tchad).

113 Par ailleurs, dans l'Extrême-Nord du Cameroun, le gouverneur a interdit l'accès au bétail à moins de 50 kilomètres de la frontière nigérienne, mesure peu respectée.



volatiles et variables selon les situations locales. Les autorités locales les adaptent en fonction de la menace : il est par exemple possible de pêcher sur les rives tchadiennes sans bateau à moteur, et davantage dans la cuvette sud que nord, alors que cela est théoriquement interdit (en vertu d'un arrêté du gouverneur du 18 février 2016 et de l'état d'urgence en vigueur, mais dont le renouvellement n'a pas été confirmé par le Parlement, en novembre 2016). Par ailleurs, les arrangements sont parfois possibles avec les forces de sécurité et de défense (et les éléments de Boko Haram) pour accéder au lac à travers diverses formes de corruption (poisson, argent, carburant, etc.).

D'autres interdictions administratives liées aux états d'urgence impactent les circulations marchandes, davantage à l'échelle régionale.

#### *2.4. Les entraves aux circulations marchandes régionales*

Trois principales mesures ont visé à limiter les circulations dans l'aire d'opération de Boko Haram : la fermeture des frontières, celle de marchés et les restrictions sur les transports, avec des applications plus ou moins effectives localement. Autre entrave aux circulations, les barrages routiers se sont multipliés dans la région du lac Tchad.

Dès le début des années 2010, diverses fermetures temporaires de frontières ont lieu, comme entre le Nigeria et le Sud-Est du Niger en 2012. À la fin de l'année 2013, le Nigeria décrète la fermeture des frontières des États du Borno, Yobe et Adamawa avec le Cameroun et le Tchad. Du côté camerounais, avant l'état d'urgence, des fermetures et des réouvertures de frontières sont décidées au gré des attaques de Boko Haram, avant que la frontière entre l'Extrême-Nord et le Nigeria soit fermée en juillet 2015. Au Tchad, le passage de la frontière entre Kousséri et N'Djaména (pont N'Gueli) a été interdit aux motos en juin 2014 et la frontière avec le Nigeria fermée en août 2014 dans la région du Lac. L'ensemble des frontières de la région sont poreuses, mais la violence utilisée par les militaires contre les contrevenants pris en flagrant délit – tirs sans sommation – restreignent les tentatives de passage des limites étatiques fermées.

Dans le même temps, plusieurs marchés d'importance, soupçonnés d'être des lieux de recel de Boko Haram, ont été fermés administrativement autour du lac, particulièrement dans l'Extrême-Nord du Cameroun, le Borno et le Sud-Est du Niger : de grands marchés frontaliers aux frontières Nigeria/Niger et Nigeria/Cameroun comme Fotokol et Banki-Amchide ; de grands marchés à bétail, notamment au Nigeria à la frontière du Sud-Est du Niger et à celle de l'Extrême-Nord du Cameroun comme Gamboru, Dusuman, Ngom ou Shuwari ; les marchés aux poissons des îles du lac ; ainsi que des marchés ruraux périodiques, comme par exemple Maltam, Molié, Bodo, Kidam, Zimado, Balgaram, Dabanga dans le Nord du Cameroun. L'application de ces fermetures semble plus ou

moins effective selon les territoires. Au Niger par exemple, plusieurs marchés ont été fermés administrativement mais continuent de fonctionner hors des jours hebdomadaires officiels d'ouverture (Gaga Mari, Kindjandi).

D'autres mesures restreignent les transports quotidiens. Les plus importantes sont d'abord les interdictions de certains moyens de transport très communément utilisés, notamment en zone rurale (les « hors bords » sur le lac, les motos sur les routes) et les restrictions de circulations sur les voies d'eau (parties intérieures du lac Tchad, Logone, Komodogou Yobé). Ensuite, des interdictions de circulations de nuit ont été mises en œuvre tout autour du lac (souvent, interdiction de circuler en voiture après 18h00 et à pied après 21h00). Enfin, les marchés (comme les lieux de prières et les sites de distribution alimentaire) sont fortement contrôlés, avec une fouille systématique aux entrées. Les comités de vigilance, appuyés par quelques forces armées, assurent ce travail de filtrage des personnes et des biens.

La multiplication des barrières est unanimement observée. Mais leur chiffrage n'est connu que dans quelques cas ponctuels comme sur l'axe N'Djaména – Bongor (treize contrôles en 2016), ou entre Diffa et Maiduguri (treize contrôles également en 2017, exceptés ceux de l'entrée de Maiduguri). Les contrôles sont particulièrement denses sur les routes menant aux principales villes, notamment autour de Maiduguri, N'Djaména, Diffa et Maroua. Au Cameroun, la multiplication des contrôles d'identité sur les personnes en circulation crée la polémique. Toute personne qui n'est pas en mesure de présenter sa carte d'identité est soupçonnée d'appartenir à Boko Haram, et donc susceptible d'être arrêtée, enfermée, voire expulsée ou battue. Or, il est quasiment impossible d'obtenir une carte d'identité dans la région de l'Extrême-Nord. Cette situation est d'autant plus mal vécue par la population que de nombreuses fausses cartes nationales d'identité ont été distribuées peu avant les élections municipales et législatives de 2007.

Ces mesures d'état d'urgence, promulguées dans le cadre d'une stratégie de contre-insurrection visant à étouffer Boko Haram, ont un très fort impact sur la vie économique des civils et rédéfinissent, plus ou moins provisoirement, les contours de la région du lac Tchad, en modifiant ses productions et ses circulations.

### **3. Mobilités et activités rurales : contraintes et incertitudes**

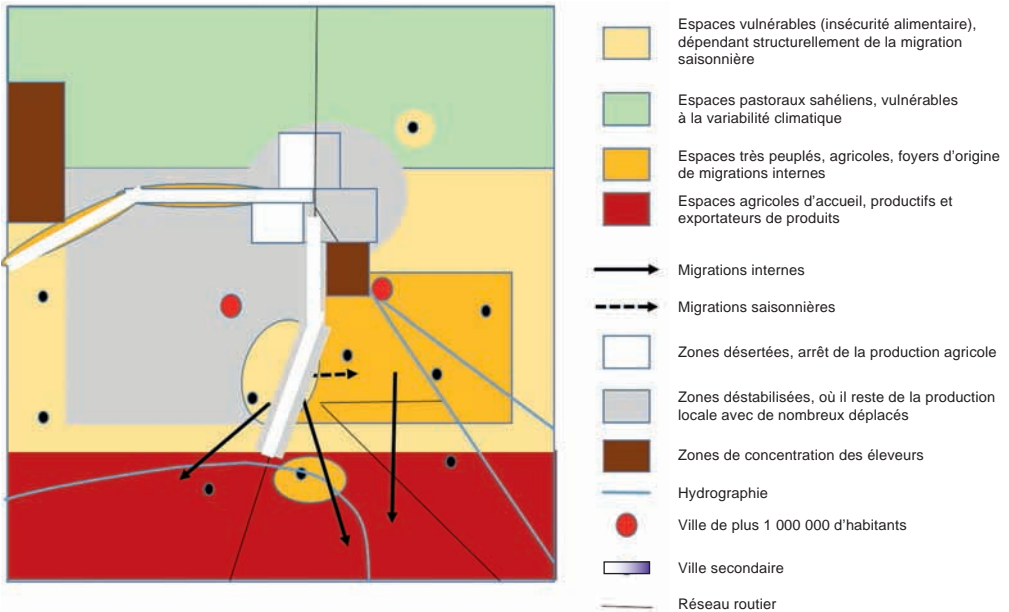
Le système régional qui prévalait avant la montée en puissance du phénomène Boko Haram (cf. chapitre 1, section 2.2.) est en crise. À l'instar du lac Tchad, d'importantes zones agro-haliopastorales exportatrices ont été vidées de leur population ; de nombreux flux de migrants saisonniers ont été interrompus, autant du fait de l'insécurité que des mesures administratives entravant les

circulations ; la chute du naira et la crise économique au Tchad se sont surimposées aux effets de l'insécurité pour faire chuter les prix agricoles (cf. chapitre 1, section 1.3) ; les déplacements forcés de population ont créé par endroit une pression inédite sur les ressources. L'expression de la crise est toutefois très inégale, entre des zones encore quasiment désertées (le lac Tchad et le Nord du Borno), des zones déstabilisées par l'interruption des migrations saisonnières, l'afflux de migrants forcés et/ou la chute des prix des produits agricoles et des zones peu ou pas affectées par la crise (la partie méridionale de la région et le Tchad en dehors du Lac).

### 3.1. Rupture des complémentarités régionales et crises localisées

Les répercussions de la crise sur le système régional suivent étroitement les mobilités forcées décrites *supra*. L'ensemble du Nord-Est du Nigeria est fortement déstabilisé, marqué dans la zone rurale par des départs de population importants provoquant une baisse importante de la production agricole et donc un arrêt des migrations saisonnières. Les espaces où l'on observe l'arrêt total des productions agricoles ne correspondent toutefois pas à l'épicentre de la crise au cœur du Borno mais aux zones des frontières entre le Nigeria et le Cameroun et

Schéma 2. Le système régional déstabilisé



Source : les auteurs.

au lac Tchad, où les populations ont été expulsées (cf. schéma 2). Ces secteurs correspondent aux zones qui figuraient parmi les plus productives avant 2013, qui étaient exportatrices de produits vivriers vers les deux grandes métropoles et fournissaient une offre d'emploi saisonnier importante, voire d'accueil permanent. Ces espaces désertés forment aussi autant d'obstacles à la circulation des troupeaux, qui voient ainsi se réduire fortement leur accès aux ressources fourragères de contre-saison, vitales dans un contexte climatique contraignant. L'ouest de la région de Diffa au Niger et les yaéré au Cameroun représentent aujourd'hui des zones de très forte concentration d'éleveurs qui ne sont pas viables, même à court terme. À mesure que l'on s'éloigne des frontières nigériennes, les effets de la crise décroissent mais les complémentarités régionales et les mobilités qui caractérisaient un système régional dynamique et productif sont bloquées. Le retour à une trajectoire de développement positive passe par la réoccupation des espaces désertés et le retour d'une régulation des usages par les autorités coutumières et administratives, ainsi que par l'organisation de nouvelles opportunités d'emploi et de production pour une partie de la population.

### 3.1.1. Des espaces « désertés »

Dans les campagnes du Nord du Borno, dans les îles et le long des rives ouest du lac Tchad (du Niger à l'île de Darak au Cameroun) et sur une bande de 15 à 30 km le long des frontières nigériennes (vallée de la Komadougou Yobé au Niger, des monts Mandara à Fotokol au Cameroun), les exactions de Boko Haram, celles de l'armée nigérienne et les mesures administratives continuent d'hypothéquer les activités productives. Ces espaces restent largement « désertés », en dehors des quelques rares périmètres sécurisés par l'armée nigérienne pour la culture irriguée le long de la Komadougou Yobé. Certains pêcheurs et éleveurs choisissent de braver l'insécurité et les interdictions pour accéder au lac Tchad, moyennant rétribution des éléments rattachés à Boko Haram qui ont pris le contrôle de ces espaces et/ou des forces de défense et de sécurité, et au risque de règlements de compte meurtriers avec les premiers.

Les premiers retours s'observent au Tchad, dans la cuvette sud du Lac, où les déplacés qui avaient été évacués par l'État ont entamé un processus de retour partiel dans les îles : au moins la moitié des ménages aurait une double résidence<sup>114</sup>.

Dans la partie nigérienne du Lac, les interdictions administratives sont toujours en vigueur. Les mouvements de population imposés par l'État ont ouvert la voie à un grave conflit inter-communautaire entre éleveurs Peuls et Boudouma (vols

.....  
<sup>114</sup> Un rapport humanitaire non publié estime que 40 000 personnes seraient de retour dans les îles au Sud de Bol et de Baga Sola (entretien d'E. Chauvin, juin 2017, OCHA, N'Djaména). Dans plusieurs sites autour de Baga Sola, les déplacés estiment qu'environ 50 % des migrants seraient rentrés dans les îles de façon plus ou moins définitive (entretien d'E. Chauvin, juin 2017, déplacés, Baga Sola et alentours).

de bétail, enlèvements et meurtres), les premiers ayant bravé les interdictions pour occuper des pâturages sur lesquels les seconds considèrent avoir un droit de contrôle historique.

### **3.1.2. Des espaces vulnérables en crise**

Les populations rurales des monts Mandara et de la zone agropastorale sahélo-soudanienne dépendent étroitement des migrations saisonnières vers les zones fournisseuses d'emplois. L'impossibilité d'accéder aux îles et aux rives ouest du lac Tchad, à la Komadougou Yobé et aux plaines du Firki (Borno) a profondément déstabilisé ces systèmes de subsistance qui ont permis pendant plusieurs décennies de maintenir des densités de populations importantes dans les terroirs. Au Cameroun, les plaines à sorgho repiqué du Diamaré, pourtant non directement exposées à l'insécurité, ne sont plus accessibles aux migrants saisonniers : tout ressortissant des arrondissements frontaliers du Nigeria est devenu suspect et fait face à ce titre à de graves entraves à la mobilité.

Au Niger, au Nigeria (Sud du Borno, Nord de l'Adamawa, du Gombe et du Yobe) et au Cameroun, ce sont ces mêmes espaces déjà fragilisés par l'arrêt des migrations saisonnières qui ont accueilli les migrants forcés, créant une forte pression sur les ressources dans des zones vulnérables. Dans ces conditions, les migrants forcés accèdent difficilement au foncier et l'aide humanitaire reste la principale ressource. Lorsque celle-ci fait défaut, les migrants forcés (des retournés le plus souvent) pèsent fortement sur l'économie des ménages résidents, comme par exemple dans les communes de Foulatari ou de Ngourti au Niger.

La situation est encore aggravée par les entraves aux circulations marchandes (fermeture des frontières et des marchés ruraux, interdictions de circuler en moto, etc.) et à l'accès au carburant et aux engrais. Depuis le début de l'année 2017, la réouverture de la frontière au niveau de Fotokol (Cameroun), celle de certains marchés et la levée des interdictions sur les circulations en moto ont quelque peu amélioré la situation, sans changer fondamentalement la donne. L'insécurité persiste, limitant les déplacements aux champs, et donc l'entretien des cultures et les rendements. Par endroits, le risque demeure de recevoir la visite des éléments de Boko Haram au moment des récoltes.

### **3.1.3. Des espaces encore productifs mais déstabilisés**

Le long des rives du lac Tchad, une fois passé Darak (Cameroun), vers l'Est, les résidents ont maintenu leurs activités mais l'économie est au ralenti. Les prix du poisson fumé et du niébé qui étaient vendus autrefois au Nigeria se sont effondrés ; ceux des autres produits vivriers ont baissé en raison des difficultés de commercialisation au Cameroun et de la crise économique au Tchad ; la pêche est contrainte par l'insécurité qui règne dans les eaux dès

qu'on s'éloigne des rives ; côté Cameroun, les migrants saisonniers agricoles ne viennent plus.

Au Tchad, les personnes déplacées se concentrent dans l'archipel, dans la région des polders entre Bol et Baga Sola. Accédant difficilement au foncier et aux semences, elles se sont repliées sur les emplois journaliers de manœuvre, jusqu'alors occupés par des migrants saisonniers en provenance du Bahr el Gazal. Les chefs de terre et les « propriétaires » ont peur en effet que l'attribution de parcelles ne soit interprétée comme un droit de propriété et non comme un droit d'usage à court terme, cela d'autant plus que les déplacés bénéficient du soutien des ONG – et parfois des agents de l'État – pour accéder à la terre. Aucun conflit foncier majeur n'a toutefois été observé et, ici comme ailleurs, l'aide humanitaire pallie en partie les problèmes fonciers.

### **3.1.4. Réorientation des parcours et crise pastorale**

Dans le Borno nigérian et ses pourtours, les éléments de Boko Haram se sont livrés à de véritables razzias sur le bétail, à de nombreuses prises d'otages et à des assassinats d'éleveurs, entraînant l'abandon de ces parcours pastoraux. Les éleveurs nigériens ont réorienté leurs parcours vers le Nord de la région de Diffa et à l'Ouest, dans la région de Zinder. Les éleveurs nigériens les ont réorientés vers les États de Yobe, du Gombe, de l'Adamawa et de Bauchi ou même, souvent, plus au Sud. D'autres ont rejoint massivement les plaines d'inondation du Logone, d'où ils gagnent les plaines du Diamaré en saison des pluies. Dans les parties camerounaises et tchadiennes du lac Tchad, les éleveurs retiennent désormais leurs troupeaux sur les rives et évitent les îles à l'intérieur du Lac. Dans la région de Diffa, la concentration des troupeaux fait naître de fortes tensions autour des pailles des céréales (qui servent à l'alimentation du bétail en période de crise) et des bourgoutières (malgré les risques d'accès à la Komadougou Yobé), et renforce les tensions autour des puits.

Partout, les pasteurs sont victimes de la dégradation des termes de l'échange (bétail/céréales) : le prix du bétail a diminué de moitié avec la fermeture du marché nigérian, ce qui oblige les éleveurs à vendre un nombre plus important d'animaux pour subvenir aux besoins de leur famille. Au Cameroun, les éleveurs réfugiés nigériens sont en situation d'illégalité (ils devraient s'installer dans le camp de Minawaou) et seules quelques personnes bien placées peuvent se permettre de se rendre sur les marchés à bétail. Dans les zones peu sécurisées, les services de l'élevage n'ont pas pu procéder aux vaccinations. Ailleurs, la qualité des services auxquels peuvent prétendre les éleveurs réfugiés fait l'objet de fortes critiques de la part des associations d'appui aux éleveurs<sup>115</sup>.

.....  
<sup>115</sup> Entretien avec le président du Centre d'appui à la recherche sur le pastoralisme (CARPA) à Maroua, le 6 juin 2016.

### **3.1.5. Des espaces peu ou pas affectés**

Certaines régions ont été peu, voire pas affectées par l'insécurité liée à Boko Haram et par ses répercussions sur les mobilités et le commerce. Il s'agit de tous les espaces épargnés par les attaques de Boko Haram, qui n'ont accueilli qu'un nombre limité de migrants forcés au regard des disponibilités foncières, et où l'écoulement des produits ne dépend pas, ou moins, des marchés du Nord Nigeria. Le Mayo Kebbi et, dans une moindre mesure, le Chari Baguirmi au Tchad (le bétail du Chari Baguirmi transitait par le Nord-Nigeria), la région de N'Gourti au Niger, la région du Nord et les plaines du Diamaré au Cameroun, le Sud des États de l'Adamawa et du Yobe, les États du Gombe et de Bauchi au Nigeria sont dans cette situation.

### **3.2. De nouvelles trajectoires pour le développement rural ?**

De multiples incertitudes entourent aujourd'hui le devenir des territoires et sociétés rurales de la région du lac Tchad, en particulier dans les espaces qui, à l'instar du lac Tchad, ont été les plus déstabilisés. Elles concernent l'effectivité et la rapidité du retour des déplacés et réfugiés dans leurs lieux d'origine ; le calendrier des levées des restrictions administratives sur les circulations ; la gravité des phénomènes de décapitalisation dans l'élevage, la pêche, l'agriculture, le commerce et le transport ; les recompositions politico-foncières, ainsi que les choix qui seront faits en termes de politique de développement rural.

#### **3.2.1. Incertitudes du peuplement : quel rôle pour le dispositif humanitaire ?**

Les départs des migrants forcés dépendront de l'évolution de la situation sécuritaire, mais aussi de l'aide internationale et des politiques de peuplement des États. À l'instar de ce qui est observé aujourd'hui au Tchad, il est probable que les déplacés repartent à leur domicile de manière échelonnée, pour évaluer et minimiser les risques. D'abord par une mobilité productive : des retours partiels pour exploiter les ressources agropastorales ont lieu, sans réinstallation à résidence. Ensuite par la double résidence : les hommes retournent vivre dans leurs villages d'origine, laissant les femmes à l'arrière capter l'aide humanitaire. Enfin, le retour est complet. Pour tous ceux qui n'avaient pas le statut d'autochtone dans les territoires qu'ils ont été contraints de fuir avec Boko Haram, et qui estiment avoir trop perdu ou n'être plus assurés de recouvrer leurs droits sur la terre, l'installation dans les lieux d'accueil, et plus encore le départ vers les villes, vers des campagnes qui fonctionneraient sur le modèle du front pionnier (lac Tchad avant la crise, plaines de la Bénoué), ou encore vers des ruées vers l'or<sup>116</sup>, sont d'autres possibilités.

.....

<sup>116</sup> Comme la zone sahélo-saharienne (et notamment le Niger et le Tchad) en a connu toute une série depuis 2012, voir Gagnol et Grégoire, 2017.

Un vaste dispositif humanitaire s'est déployé dans la région du lac Tchad, concentré principalement au Borno (Nigeria), dans la région de Diffa (Niger), dans l'Extrême-Nord du Cameroun, plus secondairement au Tchad (région du lac), dans le Yobe et l'Adamawa (Nigeria). Au Nigeria, des problèmes spécifiques se posent : l'inaccessibilité de certaines zones (extrême Nord du Borno), l'accessibilité limitée d'autres (escorte armée au Nord du Yobe et dans le reste du Borno pour circuler) et l'importance des détournements de l'aide, le tout impliquant une aide humanitaire effective limitée en zone rurale. Ailleurs, le dispositif humanitaire a ses classiques intérêts et écueils. Il est efficace pour aider des populations vulnérables à court terme, tout particulièrement les réfugiés et les déplacés. Mais il est émietté et l'aide distribuée est souvent inadaptée aux situations socioéconomiques locales (particulièrement pour les pêcheurs et les éleveurs : trop d'uniformité face aux situations locales variables).

Par ailleurs, des questions peuvent être posées sur les capacités des ONG à s'insérer dans des stratégies gouvernementales de développement plus ou moins autoritaires. Au Tchad par exemple, les autorités considèrent les évacuations des îles et les interventions contre Boko Haram, d'une part, comme une occasion de ramener l'État dans une périphérie et, d'autre part, comme un moyen de contrôler les populations boudouma, dont l'engagement dans Boko Haram est interprété par les autorités comme une réaction à leur abandon par l'État. Ainsi, d'après les dires des autorités locales, de manière officieuse, le pouvoir central prévoit une planification assez précise des retours (en trois phases : l'autonomisation des déplacés sur les rives, la création de services publics dans les îles, l'autorisation de retours), plus ou moins adaptable aux capacités des ONG à suivre les pratiques gouvernementales et à agir loin des rives... et de leurs bases. Dans la région de Diffa au Niger, ce sont au contraire les organisations humanitaires qui poussent le gouvernement à intervenir par des aménagements hydro-agricoles pour accompagner la fixation des populations réfugiées, dont le retour au lac Tchad est encore très hypothétique. La production de produits maraîchers et de céréales dans des périmètres aménagés le long de la route nationale est la seule solution viable pour une production agricole locale, alors que les zones humides sont encore inaccessibles.

### **3.2.2. Quelle ampleur et quels effets des processus de décapitalisation dans les campagnes ?**

La rupture des migrations saisonnières et des complémentarités régionales qu'elles sous-tendaient est largement entretenue, sinon imposée, par les restrictions administratives (interdiction d'accéder à certaines zones au Niger et au Tchad, intensité et brutalité des contrôles administratifs au Cameroun, qui contraignent nombre de Camerounais à la sédentarisation). Du calendrier de la levée de ces restrictions dépendra la prolongation de la crise économique que connaissent aujourd'hui les espaces structurellement dépendants de la migration.



Dans l'élevage, les phénomènes de décapitalisation ont été massifs. Un grand nombre d'éleveurs s'est replié dans les villes nigérianes après avoir perdu tout son cheptel. Étant donné la forte dégradation des termes de l'échange (bétail/céréales), de nombreux éleveurs doivent se situer à la limite du seuil de viabilité pastorale. Comme lors des sécheresses des années 1970 et 1980, la crise va vraisemblablement accélérer les phénomènes de paupérisation et le creusement des inégalités parmi les éleveurs et favoriser le transfert du bétail des éleveurs vers les urbains. L'ampleur de ces phénomènes dépendra en partie des politiques d'appui à l'élevage qui seront – ou pas – mises en œuvre. Dans toutes les régions où les activités halieutiques et agricoles mobilisaient du capital (moteurs hors-bord, grandes pirogues et sennes tournantes ; motopompe, forage, attelage, décortiqueuse...) et où les pratiques de location et de métayage en autorisaient l'accès au-delà des propriétaires, la relance de l'économie locale dépendra de l'ampleur des phénomènes de décapitalisation. Il dépendra aussi très largement de la capacité des réseaux commerciaux anciens à se remettre en place (cf. chapitre 1.3).

### 3.2.3. Quelles recompositions politico-foncières ?

Partout où préexistaient de fortes tensions foncières, la crise aura vraisemblablement été l'occasion pour certains de tenter de rebattre les cartes du contrôle et de l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Le conflit qui oppose les Boudouma et les éleveurs peuls dans la partie nigérienne du lac pose directement la question du contrôle des pâturages lacustres. Toujours au Niger, une alliance entre les *boulama* (chef de village) des villages désertés du lac Tchad se dessine déjà pour s'accorder sur les modalités de retour des anciens résidents, et ne plus autoriser l'accès à la terre aux nouveaux migrants qu'à travers des prêts de courte durée ou des locations<sup>117</sup>. Au Cameroun, la stigmatisation dont font aujourd'hui l'objet les populations d'origine nigérienne risque d'être utilisée par certains pour tenter de les évincer de la compétition foncière, en particulier au lac Tchad.

Plus généralement, la fuite des chefs traditionnels au Nigeria et les abus des représentants de l'État et des forces armées dans les zones sous état d'urgence risquent d'aggraver le phénomène, déjà très prononcé avant la crise (cf. chapitre 2, sections 2.2 et 2.3), de perte de légitimité des acteurs de la régulation foncière. À Blangoua et à Maga (Cameroun) par exemple, les jeunes pêcheurs ont incendié récemment des postes militaires, les locaux de la sous-préfecture, les embarcations militaires et celles du sous-préfet pour signifier leur rejet des modes de gestion des affaires publiques, et en particulier de l'accès aux ressources halieutiques. Au-delà, au lac Tchad, des pêcheurs ont pu voir dans le rattachement à Boko Haram par la prise des armes un moyen de s'émanciper de l'emprise des acteurs de la régulation foncière (chefs traditionnels, élus locaux, agents de l'État) sur les ressources<sup>118</sup>.

.....

117 Rencontre de 76 chefs de village avec le chef de canton de Bosso, avril 2016.

118 Entretien avec Mbarkoutou Mahamat Henri, enseignant chercheur en histoire à l'université de Maroua, le 9 juin 2016, à Maroua.

### 3.2.4. Quelle place pour le pastoralisme et l'agriculture familiale dans les politiques publiques ?

Au Nigeria, entre la multiplication des conflits agropastoraux meurtriers dans les États du centre du pays et le climat de stigmatisation des Peuls suspectés de soutenir Boko Haram (cf. chapitre 2.3), le contexte politique est très défavorable aux pasteurs (Higazi et Yusuf, 2017). Des lois « *anti-open grazing* » (« contre le libre pâturage ») ont été récemment promulguées dans certains États du centre (Ekiti, Taraba, Bénoué). Plus largement, le document de politique agricole *The Agricultural Promotion Policy (2016 – 2020)* produit par l'administration Buhari identifie le pastoralisme comme un facteur d'insécurité, promeut son remplacement par le ranching et affirme que le gouvernement soutiendra activement les investissements dans ce sens. De nombreux travaux ont pourtant démontré les limites économiques de ces systèmes d'élevage et leurs effets excluant au regard de l'accès aux ressources pastorales (Lavigne Delville et Hochet, 2005).

D'une manière générale, dans un contexte de grave crise économique régionale, le risque est que prévale, en termes de choix de politique agricole (au sens large), la vision d'une table rase favorable à la mise en œuvre de grands projets à emprise foncière. Ce risque est particulièrement prononcé dans les espaces à fort potentiel qui ont été en partie vidés de leurs populations par la crise sécuritaire, à l'instar de la partie nigérienne du lac Tchad où la société privée saoudienne *Al Horaish* prévoit d'aménager de vastes périmètres irrigués (Tchangari et Diori, 2016). Déjà avant la crise Boko Haram, trois des quatre pays riverains (Niger, Nigeria, Cameroun) s'étaient engagés dans une politique de promotion des agropôles, censés associer grande agriculture capitaliste et agriculture contractuelle à destination des agriculteurs familiaux, et dont les risques pour l'agriculture familiale sont connus (Dagorn *et al.*, 2017). Les projets d'agriculture capitaliste, dont l'efficacité économique n'est pas démontrée, sont fondés sur l'hypothèse largement démentie d'une agriculture familiale incapable de répondre aux besoins alimentaires et de créer des emplois (Anseeuw *et al.*, 2012). Notre analyse montre au contraire que la crise actuelle du système régional résulte avant tout de la rupture des circulations des hommes et des marchandises, et qu'elle renforce plus qu'elle n'annule les insécurités multiformes que connaissaient déjà les sociétés rurales avant le phénomène Boko Haram (cf. chapitre 2, section 3).

## 4. Les circulations : la nouvelle hiérarchie des polarités régionales

L'insurrection de Boko Haram et la lutte contre-insurrectionnelle ont modifié les échanges transfrontaliers, participant à recomposer le système régional du lac Tchad (cf. carte 14). Ces événements provoquent un fort déclin des flux régionaux d'échanges, dérégionalisant un espace ancien d'échanges. Ce processus n'aboutit pas pour autant à une désintégration régionale complète. Des polarités et des axes centraux de communication ont perdu leur influence (Maiduguri

notamment), tandis que des lieux et des voies périphériques ont vu leur rôle considérablement renforcé dans la hiérarchie des espaces de circulations. D'un système régional multi-canalisé, on aboutit à un système structuré par un nombre d'axes d'échanges limité, presque mono-axial par zone frontalière. Parmi les acteurs porteurs de ces recompositions, les acteurs de l'échange (commerçants, transporteurs) ont souvent beaucoup perdu en termes économiques, contrairement aux « corps habillés » (militaires, policiers, etc.) chargés de contrôler les flux, qui ont profité de la situation de conflit pour affirmer leurs pouvoirs et engranger de nouvelles ressources.

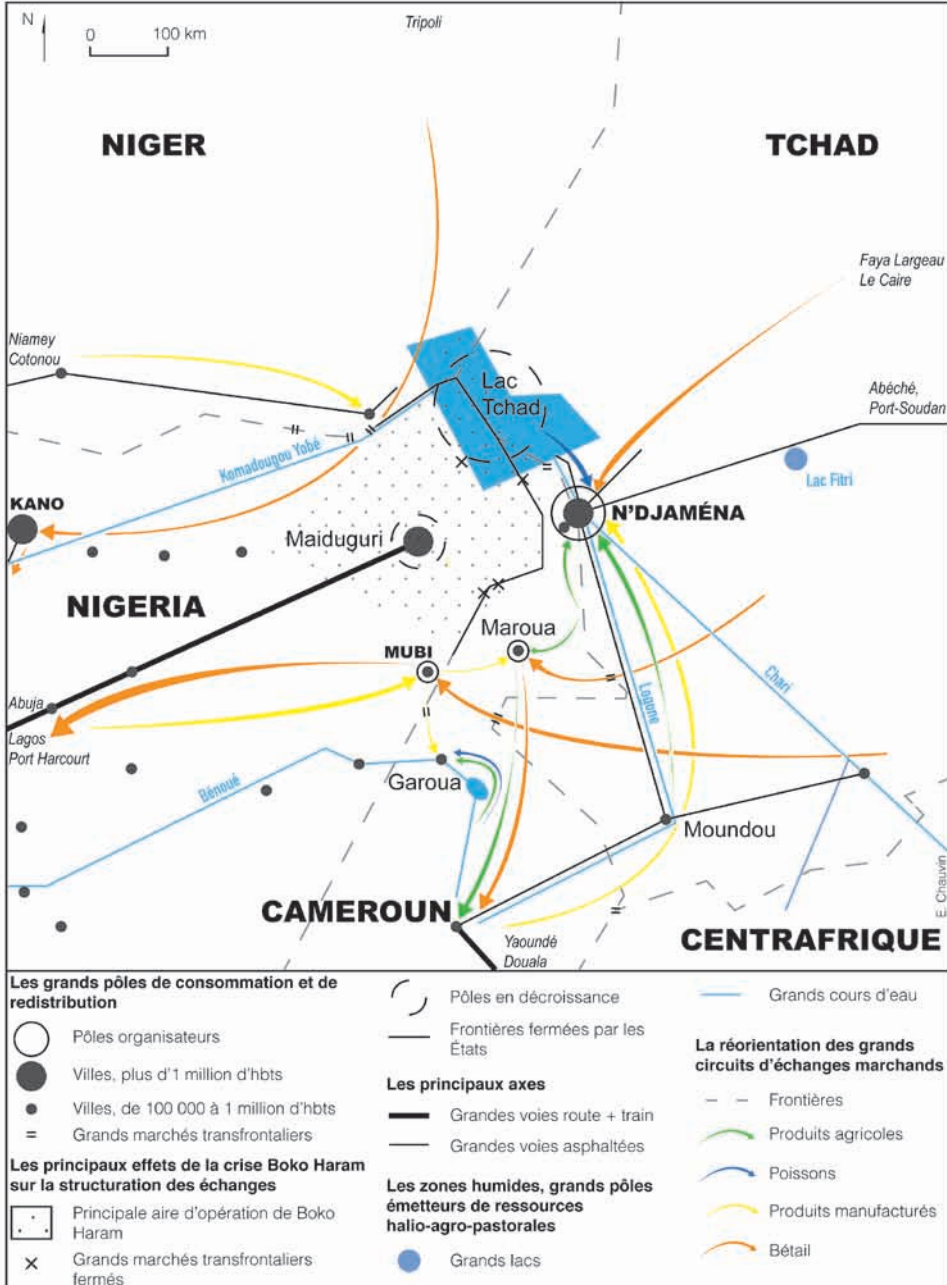
#### *4.1. Le déclin d'une grande zone d'échange transfrontalière polarisée par Maiduguri*

Les attaques de Boko Haram et les mesures contre-insurrectionnelles ont entraîné le déclin d'une grande zone d'échange polarisée par Maiduguri, délimitée à son Sud par une ligne Diffa (Niger)-Kolofata (Cameroun) et à son Nord par les rives septentrionales du lac Tchad. La capitale du Borno était le débouché d'une grande partie des productions agropastorales et un important lieu d'expédition des produits manufacturés dans l'ensemble de la région. Elle fonctionnait grâce à des relais d'échanges transfrontaliers, marchés aujourd'hui fermés ou à l'activité très réduite. À la frontière Cameroun/Nigeria, les grands marchés Banki-Amchidé et Gambaru-Fotokol sont clos. À la frontière Tchad/Nigeria, le grand marché aux poissons du lac Tchad, Baga, a été fermé en 2013-2014. À la frontière Niger/Nigeria, les points de passage de Damasak et ceux proches du lac (Bosso, Malam Fatori) sont également bloqués. Maiduguri a ainsi perdu de son influence régionale, mais a acquis de nouveaux attributs de centralité, comme point nodal de l'aide internationale et ville-refuge à très forte croissance urbaine.

N'Djaména, le second grand pôle de la région lac Tchad (avec Maiduguri et le lac), a été moins touchée directement par les restrictions de circulations liées au conflit. L'approvisionnement de la capitale à partir des productions du lac Tchad, notamment en poissons frais depuis Guitté, s'est réduit, en raison d'une limitation de la production et de la multiplication des barrages routiers, lieux de fouilles et de taxations. L'interdiction des motos sur le pont de N'Gueli, depuis 2014, a considérablement limité les flux avec Kousseri.

Les trafics sur les grandes voies traversant la zone de violences ont considérablement diminué. Nous disposons d'un chiffrage précis uniquement pour la route traversant le Nord du Cameroun, et aboutissant à N'Djaména au Nord et à Ngaoundéré au Sud, fournie par le Bureau de gestion du fret terrestre camerounais. Le nombre de camions arrivant à Kousseri par l'axe principal Ngaoundéré – Maroua, transportant notamment du ciment, du fer, du bois ou encore de la farine, serait passé de 4 500 environ pour l'année 2013, à moins de 500 par an depuis 2015. Le nombre de camions enregistrés à leur arrivée à Kousseri, venant également par d'autres axes, serait passé d'environ 12 000 en 2013 à moins de 1 000 en 2015.

Carte 14. Les circulations et la crise Boko Haram autour du lac Tchad : un système régional en recompositions



Source : E. Chauvin.

#### **4.2. Les voies de contournement : des alternatives dans les périphéries**

Plusieurs voies de contournements de la zone de crise ont été utilisées. Déjà existantes, mais jusqu'alors plutôt périphériques, elles concentrent désormais des flux auparavant éparpillés entre plusieurs axes d'échanges.

Le long de la frontière Nigeria/Cameroun, la principale voie de contournement de la zone d'insécurité passe par Mubi. Suite à la fermeture des marchés de Banki et Gamboru, et au minage d'une partie de la route Banki-Maiduguri, Mubi est devenu le principal débouché commercial du bétail camerounais et tchadien, avec un itinéraire d'accès plus méridional qu'habituellement : Boko – Maroua – Guider. Le commerce de peaux depuis le Tchad s'est orienté lui aussi presque exclusivement vers Mubi, par Bongor-Fianga-Guider en saison sèche et Bongor-Kélo-Pala-Léré-Figuil-Binder en saison des pluies. Dans le sens inverse (Nigeria vers Cameroun-Tchad), une grande partie du trafic de produits manufacturés s'est lui aussi concentré autour de Mubi. Après l'attaque de Gamboru, le 5 mai 2014, et l'interdiction des motos sur le pont N'Guéli, Mubi a pris de l'importance pour ravitailler les villes tchadiennes, y compris N'Djaména, par un itinéraire très méridional, *via* Bongor, Guelendeng. Mubi a toutefois été attaquée et occupée par Boko Haram fin 2014 et début 2015, entraînant de nombreux pillages et destructions, notamment de commerces alimentaires et de banques. La ville, reprise par l'armée, a néanmoins réussi à retrouver rapidement son rôle de principal échangeur entre le Nigeria et le Cameroun. Le long de cette même frontière, un itinéraire situé plus au sud s'est lui aussi développé par Garoua-Gashiga puis Maiduguri ou Yola (niébé, poissons du lac et du Logone). Au Nigeria, du fait de ce déportement des flux vers le Sud, le Sud de l'Adamaoua et le Gombe bénéficieraient d'un regain de dynamisme économique, au détriment du Borno.

Une deuxième voie de contournement permet de rejoindre le Nigeria en passant par le Niger. Elle draine un trafic bien moindre, principalement en provenance du Nord du lac, qui habituellement empruntait les itinéraires lacustres jusqu'à Baga Sola pour rejoindre Maiduguri. Cette voie part du Nord du Lac, passe par Daboua, Nguimi (Niger), Geidam (Nigeria), Damaturu (Nigeria) pour ensuite rejoindre soit Kano vers l'Ouest, soit Maiduguri vers l'Est. Cette voie est utilisée depuis le Tchad pour l'exportation du poisson fumé et du petit bétail vers le Nigeria, avec en retour des importations de produits manufacturés. Quelques éleveurs de gros bétail se sont aussi essayés au contournement du lac par le Niger pour rejoindre Kano au Nigeria, avec un résultat médiocre : le temps de trajet étant de quarante-cinq jours à deux mois, les animaux arrivaient très amaigris.

Une partie des flux de gros bétail se détournent aussi plus directement de la polarisation du Nigeria pour se réorienter vers d'autres pays de la sous-région. La voie de Brazzaville par la Centrafrique étant elle aussi soumise à une forte insécurité, du fait de la pression des anti-balaka (Betabelet *et al.*, 2015), le bétail est

embarqué en camions depuis Maroua jusqu'à Ngaoundéré, puis en train jusqu'à Yaoundé, avant d'être acheminé au Gabon, au Congo et en Guinée équatoriale.

Le ravitaillement de N'Djaména par le Nord du Cameroun ayant été par ailleurs, très perturbé en 2014-2015, les flux sur la route N'Gaoundéré-Touboro-Moundou, goudronnée dans les années 2000 grâce à la rente pétrolière, se sont fortement accrus.

#### *4.3. La saturation des marchés tchadiens, camerounais et nigériens*

La rupture d'une grande partie du débouché nigérian implique une saturation des marchés tchadiens, camerounais et nigériens en productions originellement destinées au géant anglophone. Secondairement, l'insécurité dans les campagnes limite les transactions dans les marchés ruraux hebdomadaires, posant des problèmes de débouchés pour les producteurs.

L'inaccessibilité du Nigeria pose un problème majeur pour les éleveurs et les agriculteurs des pays francophones de la région, qui voient le bétail et les céréales s'accumuler sur leurs marchés intérieurs. Cette accumulation entraîne une baisse des prix de vente. Au Nord du Cameroun le prix moyen de la viande serait passé d'environ 2 000 FCFA le kilogramme à 1 300 FCFA. De même, les céréales ont vu leur prix chuter, du fait de l'impossibilité d'exporter au Nigeria et de l'accumulation sur les marchés intérieurs. Le phénomène touche par exemple les marchés de Pont-Carol et de Léré au Tchad, où le prix du maïs est passé de 18 000 FCFA à 14 000 FCFA, entre 2016 et 2017.

Les petits marchés ruraux les plus proches de la zone d'insécurité sont aussi fortement impactés par l'absence de débouchés. Par exemple, dans le Mayo Tsanaga (Cameroun), la commercialisation des produits vers les villes, habituellement assurée par les ressortissants des monts Mandara, n'est plus effectuée, du fait des migrations forcées de ces derniers vers les centres urbains. Les grossistes refusent, par peur, de se rendre dans les champs et dans les marchés des petits terroirs producteurs (Talakatchi, Salasari, Nguetchewe, Mawa, Mozogo, Gokora, Gaboua, etc.). L'interdiction de la circulation des motos affecte quant à elle fortement la commercialisation des productions dans cette zone reculée (Atouba Belinga et Elazmboe, 2016).

Le conflit a donc transformé le système régional, à l'origine organisé par de multiples voies aboutissant aux principaux débouchés de consommation que constituent Maiduguri et N'Djaména, à une concentration des flux le long de quelques axes. Reconstitué, le système régional est aussi mis en sommeil en raison de la réduction plus générale des échanges transfrontaliers, qui se traduit par une accumulation des productions sur les marchés intérieurs, posant d'importants problèmes économiques aux producteurs, transporteurs et commerçants, en dépit de leurs adaptations.

#### **4.4. Des gains et des pertes liés à la recomposition du système régional**

Une équation simple consiste à considérer que les acteurs de l'échange, commerçants et transporteurs, sont les perdants du conflit, tandis que ceux contrôlant les flux, les « corps habillés » (militaires, douaniers, policiers, etc.) sont les gagnants, par la reprise d'une partie du commerce à leur compte et la multiplication des taxations aux barrages routiers. Dans le détail, la situation est marquée par une grande diversité.

##### **4.4.1. Les commerçants et les transporteurs**

Les commerçants et les transporteurs connaissent des évolutions économiques extrêmement diverses, selon qu'ils aient été touchés ou non par les violences, en fonction de leur positionnement géographique et de leur capacité à s'adapter aux situations d'insécurité.

Dans la zone de forte insécurité, de nombreux départs de commerçants ont eu lieu. Ceux qui ont tout perdu, victimes de Boko Haram ou des exactions des militaires les assimilant à Boko Haram (notamment les commerçants à bétail), ont souvent rejoint le Tchad et les villes situées dans le Sud du Cameroun ou du Nigeria. Certains n'ont perdu qu'une partie de leur capital, à cause d'un véhicule attaqué, pillé ou brûlé, ou encore à cause d'un débiteur en fuite ou lui-même victime de pillage.

D'autres acteurs de l'échange ont réorienté leurs activités vers des zones plus sécurisées de la région du lac Tchad. C'est par exemple le cas des commerçants nigériens qui vendaient le poisson fumé du lac Tchad et se sont réorientés massivement depuis cinq à six ans vers le Logone. Ils fournissent le matériel à crédit aux pêcheurs, se chargent de la transformation à Tékélé, et exportent le poisson par Maroua, puis Garoua, avant de le vendre au Nigeria.

Certains commerçants et transporteurs sont restés dans les zones d'insécurité, profitant de la forte baisse du prix payé aux producteurs et de la hausse des prix à la consommation pour augmenter leurs profits. Ils prennent souvent d'importants risques, pour passer les frontières en dépit des fermetures. C'est notamment le cas des trafiquants de carburant qui circulent la nuit pour éviter les agents de contrôle, s'appuyant sur des éclaireurs qui les informent des barrages routiers par des codes lumineux activés à l'aide de torches.

D'autres, commerçants et transporteurs habituels ou occasionnels, ont profité plus directement de la situation d'insécurité en se mettant au service de Boko Haram, notamment par l'animation de marchés de biens volés. Par exemple, à une dizaine de kilomètres de Nguigmi (Niger), un marché tenu par Boko Haram est ravitaillé par des éleveurs et commerçants arabes et peuls. Il faut avoir une carte de reconnaissance du groupe armé pour y entrer. La police, la gendarmerie, les militaires et la chefferie semblent connaître l'information, sans que cela ait pour le moment provoqué de réaction.

Par ailleurs, les attaques de Boko Haram ont été l'occasion pour certains de gagner de l'argent facilement par des pillages ou le paiement de services de protection. Ainsi, lorsque Mubi a été prise par Boko Haram (de novembre 2014 à août 2015), des jeunes ont volé, sans doute avec la complicité du groupe islamiste, près de 3 000 motos, cachées dans les monts Mandara, revendues progressivement dans les marchés camerounais et tchadiens. Et certains ont proposé aux grands commerçants de se mettre à l'abri dans les montagnes proches dont ils étaient originaires, contre 10 000 nairas par individu.

#### **4.4.2. Les hommes en armes**

Les hommes en armes, militaires, policiers, douaniers, sont les grands gagnants de la situation de blocage actuelle du commerce régional. Partout, ils profitent de la multiplication des interdictions et des contrôles pour s'investir directement dans la commercialisation des productions ou pour prélever des taxes illégales à leur profit.

Dans de nombreux cas, les hommes en armes ont pris à leur compte la commercialisation transfrontalière, pourtant interdite. C'est le cas de commandants locaux de l'armée nigérienne dans le transport de poissons entre Baga Sola (lac Tchad) et Maiduguri. De même, une partie du bétail tchadien, appartenant à l'élite politique et militaire, est commercialisée au Nigeria sous escorte de l'armée, par des voies théoriquement interdites ou impraticables en raison de l'insécurité. Sur le pont de N'Guéli, les douaniers et les policiers jouent le rôle de transporteurs pour les commerçants qui laissent leurs marchandises d'un côté et la récupèrent de l'autre, moyennant rétributions.

La multiplication des barrages routiers à des fins de sécurité est par ailleurs utilisée par les corps habillés pour effectuer des prélèvements de taxes illégales, augmentant très fortement les coûts des transports. Au Tchad par exemple, sur la route N'Djaména – Bongor, les agents font payer les mêmes « formalités » aux véhicules à l'aller, qu'au retour, alors qu'elles devraient être payées uniquement lorsque le véhicule est chargé. Ils ne respectent pas les exemptions de taxes pendant vingt-quatre heures, permises par l'achat d'une carte journalière. Certains conducteurs sont même brutalisés en cas de refus de paiement de taxes illégales. Des procédés équivalents se retrouvent dans les autres pays de la région.

#### **4.4.3. Les autorités locales**

La perte de dynamisme économique coûte cher aux entités administratives locales, les circulations marchandes étant une source importante de recettes fiscales.

La fermeture des frontières avec le Nigeria a fortement réduit les recettes douanières enregistrées. À la trésorerie régionale de Maroua, par exemple, les droits de douane auraient diminué d'environ deux tiers, passant de 4 844 000 000 FCFA en 2013 à 1 554 000 000 FCFA en 2015, diminution en partie compensée par des



ressources distribuées par le pouvoir central. La situation de baisse des recettes douanières a été également enregistrée au point de passage de Bongor, au Tchad. Pour compenser les pertes subies, les douaniers ont entrepris de multiplier les contrôles allant jusqu'à payer des téléphones aux chefs de village, le long du Logone, pour être prévenus en cas de passage illégal du bétail. La stratégie a été contre-productive, les éleveurs passant désormais davantage par Guelendeng.

Les communes ont aussi perdu certaines recettes, en raison de la baisse des productions, notamment au lac Tchad, et des transactions, particulièrement les taxes sur les marchés, les sorties de céréales et la commercialisation du bétail. Mais d'autres acteurs, là où se concentrent les circulations, ont pu profiter de la crise sécuritaire. Au Cameroun par exemple, à l'arrivée de nouveaux éleveurs, certaines municipalités, chefs traditionnels et administrateurs ont très fortement augmenté la taxe sur la dégradation des pâturages, de 10 000 à 50 000 FCFA par troupeau.

Si le conflit a eu un impact globalement négatif sur l'économie régionale et locale, certains tentent de s'adapter à la situation en investissant d'autres marchés, distants des insécurités, ou en profitant de l'instabilité pour créer de nouvelles ressources. La prolongation du conflit pourrait provoquer une montée des contestations locales contre les gouvernements centraux, des populations soumises aux rackets des corps habillés, en plus de l'insécurité quotidienne, contestations potentiellement relayées par des entités administratives locales, qui pour leur part accusent souvent la perte d'importantes recettes fiscales.

## Références bibliographiques

Anseeuw W., L. Alden Wily, L. Cotula et M. Taylor (2012), *Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project*, International land Coalition, Rome.

Atouba Belinga J. et M.-G. Elazemboe (2016), *Dysfonctionnement de la filière ail dans un contexte d'insécurité provoqué par le phénomène Boko Haram à l'Extrême-Nord Cameroun : cas du Mayo Tsanaga*, Mémoire de DIPES II, Géographie, ENS-université de Maroua.

Betabelet J.-R., A. Maïna Ababa et I. Tidjani (2015), « Élevage bovin et conflits en Centrafrique », *Les cahiers d'Outre-Mer*, n° 272, pp. 557-575.

Chauvin E. et C. Seignobos (2013), « L'imbroglie centrafricain – État, rebelles et bandits », *Afrique contemporaine*, vol. 248, n° 4, pp. 119-148.

Dagorn J.-C., C. Jamart, M. Jorand et P. Pascal (2017), *Agriculture africaine : l'impasse des pôles de croissance agricoles*, Action Contre la Faim/ CCFD-Terre Solidaire/ Oxfam France.

Federal Ministry of Agriculture and Rural Development (2016), *The Green Alternative: The Agricultural Promotion Policy 2016-2020*.

Grégoire E. et L. Gagnol (2017), « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Air (Niger) », EchoGéo [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 19 mai 2017, consulté le 13 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14933> ; DOI : 10.4000/echogeo.14933

Higazi A. et Z. Yousuf (2017), *Political Unsettlement and Farmer-Pastoralist Conflicts in Nigeria*, Conciliation resources/PSRP.

ICG (International Crisis Group) (2016), « Nigeria : les femmes et Boko Haram », *Rapport Afrique*, n° 242, nd.

Lavigne Delville Ph. et P. Hochet (2005), *Construire une gestion négociée et durable des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'ouest, rapport final de la recherche*, GRET/CLAIMS/AFD, Paris.

Mugelé R. (2013), « Enjeux et conséquences de la réglementation sur le bois-énergie au Tchad », EchoGéo [En ligne], 26 | mis en ligne le 19 décembre 2013, consulté le 13 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13620> ; DOI : 10.4000/echogeo.13620

Seignobos C. (2016), « Lac Tchad : tout comprendre de la stratégie des terroristes de Boko Haram », publié le 29/04/16, consulté en juillet 2017, [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/et-si-boko-haram-faisait-du-lac-tchad-son-sanctuaire-tout-comprendre-de-la-strategie-des-terroristes\\_4911132\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/et-si-boko-haram-faisait-du-lac-tchad-son-sanctuaire-tout-comprendre-de-la-strategie-des-terroristes_4911132_3212.html)

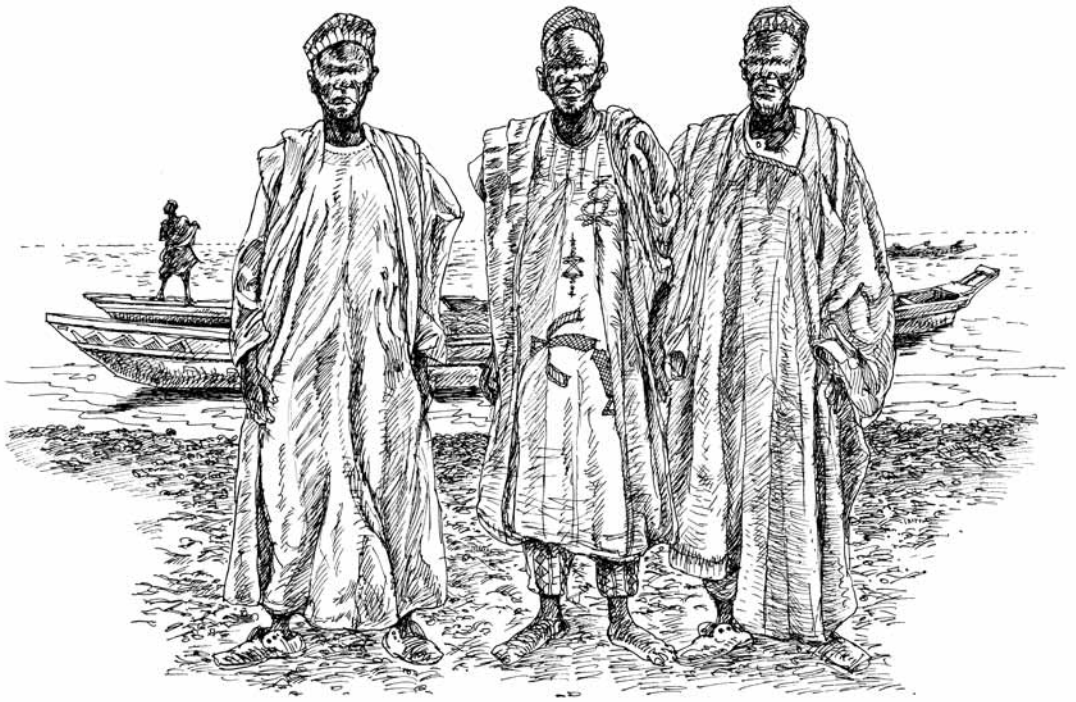
Seignobos C. (2015), « Boko Haram et le lac Tchad – extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, n° 3, pp. 93-120.

Seignobos C. (2011), « Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun – Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, vol. 239, n° 3, pp. 35-59.

Sissons C. et C. L'appartient (2016), *Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence modifiée et analyse de la protection. Le système de marché des revenus du poisson fumé et du poivron rouge séché, Région de Diffa, Niger oriental*, Oxfam. Publié en décembre 2016, consulté en juillet 2017, <http://www.emma-toolkit.org/report/emma-modifiée-et-analyse-de-la-protection-les-systèmes-de-marchés-des-revenus-du-poisson-fumé>

Tchangari A.T.M. et I. Diori (2016), *Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger*, Rapport de l'observatoire du droit à l'alimentation au Niger.

Thompson R. (1966), *Defeating Communist Insurgency*, Chatto et Windus, Londres.



*Pêcheurs et commerçants au Lac Tchad.*

## Chapitre 5.

# Régime humanitaire, tensions sociales et enjeux de développement\*

### CE QU'IL FAUT RETENIR

En 2017, la situation se caractérise par la juxtaposition de deux crises : l'une est d'ordre militaire et humanitaire, dans le cadre de la lutte contre Boko Haram ; l'autre est économique, du fait de la dégradation des comptes publics en relation avec la baisse des prix du pétrole depuis la fin 2014 – ce qui touche plus particulièrement le Nigeria et le Tchad. Une telle conjoncture a eu des répercussions dramatiques sur l'emploi. Pendant que les autorités civiles étaient dessaisies de leurs prérogatives au profit des militaires et des milices locales, le conflit a instillé un climat de suspicion et de peur qui a contribué à réveiller des antagonismes ethniques, religieux et fonciers. Le régime humanitaire qui s'est affirmé à partir de 2016 a alors bouleversé l'économie politique de la zone. L'injection de fonds et l'arrivée d'opérateurs internationaux ont permis de limiter la crise nutritionnelle, mais ils ont aussi complexifié le jeu des interventions et nourri la corruption. De plus, le détournement des secours n'est pas le seul défi que doivent gérer les acteurs de l'aide. En effet, on assiste à un manque criant de vision politique et de coordination à l'échelle régionale, alors même que l'état de sous-développement général et structurel de la zone devrait obliger à penser les réponses à la crise en termes de construction plutôt que de reconstruction.

### 1. Le constat à l'été 2017 : une juxtaposition de crises

Relativement à la période décrite précédemment, les enjeux de développement n'ont pas fondamentalement changé. Caractériser la situation à l'été 2017 amène plutôt à distinguer deux crises qui se juxtaposent. La première est liée à la violence du groupe Boko Haram et à celle de sa répression dans les espaces les plus directement concernés, en l'occurrence du centre du Borno à la Komadougou Yobé et au lac Tchad, ou le long des frontières entre Nigeria et Cameroun. Liée

.....  
\* Auteurs : Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Géraud Magrin, Charline Rangé, Ahmat Hessana et Goudoum Pierre Don-Donné.

à la baisse des prix du pétrole depuis la fin de l'année 2014, la seconde crise est économique et moins spectaculaire. Mais ses effets sont d'autant plus visibles sur l'ensemble de l'aire d'étude que les besoins de financement de la lutte contre Boko Haram ont hâté la dégradation des comptes publics et contribué à remettre au ralenti la machine du développement.

Le conflit a par ailleurs eu d'importantes conséquences sociales. En pénalisant les activités économiques et en mettant les projets de développement à l'arrêt, la crise a d'abord eu un fort impact sur l'emploi. Pendant que les autorités civiles étaient dessaisies de leurs prérogatives au profit des militaires et des milices locales, elle a en outre instillé un climat de suspicion et de peur qui a contribué à réveiller des antagonismes ethniques, religieux et fonciers. La lutte contre le terrorisme djihadiste, notamment, a stigmatisé les Kanouri, les Boudouma et les Peuls, de pair avec certaines catégories sociales, tels que les étudiants coraniques et les mendiants. Si les solidarités communautaires ont généralement transcendé les allégeances confessionnelles, le conflit a également pu exacerber des tensions religieuses déjà existantes, par exemple dans les chefferies musulmanes du Sud du Borno entre les chrétiens Highi et les musulmans Hausa et Peuls de Michika à propos du contrôle de la municipalité et des terres. Les familles, quant à elles, ont été disloquées par le jeu des déplacements forcés ou des engagements armés, avec les membres d'une même fratrie en train de combattre, les uns du côté des insurgés, les autres avec les milices paragonnementales. Parallèlement se sont parfois développées des tensions entre autochtones, déplacés internes et réfugiés. Au Nigeria comme au Cameroun, au Niger et au Tchad, on a ainsi craint l'infiltration de combattants de Boko Haram dans les camps qui accueillaient les populations fuyant le conflit.

### *1.1. Les répercussions sur l'emploi*

Au Tchad, la crise des finances publiques, ressentie dès 2015, a conduit au ralentissement puis à l'arrêt d'un certain nombre de projets financés sur ressources pétrolières, comme le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA). Au Niger, le plan national de développement 2012-2016 a également marqué le pas et est loin d'avoir atteint ses objectifs, notamment en matière de réduction de la fécondité (Ministère du Plan, 2017). Au Cameroun, le Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique (PLANUT) du MINEPAT, lancé en 2014 à l'échelle nationale, n'a pas non plus réussi à mettre en œuvre les projets d'aménagement prévus pour l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord, notamment la construction de grands marchés de ravitaillement et le développement de 120 000 ha de périmètres hydro-agricoles (MINEPAT, 2016).

Au Nigeria, la crise et divers dysfonctionnements ont également fait avorter le plan de développement du Nord-Est, adopté en octobre 2014 à l'initiative des gouverneurs des six États concernés (NESTS, 2014). Celui-ci se présentait sous la forme d'un exercice très classique de planification régionale distinguant des

mesures à court, moyen et long terme. Dans le domaine agricole, il en appelait notamment au retrait du soutien public au secteur, à l'investissement du secteur privé et à une modernisation technique des exploitations. Quelques mois plus tard était présentée une initiative présidentielle pour le Nord-Est (PINE, 2015) qui, à la suite des élections de 2015, a pris le nom de *Presidential Committee for the North-East Initiative* (PCNI) et a proposé un nouveau document de sortie de crise intitulé Plan Buhari (PCNI, 2016). Ces efforts de relance du développement sont analysés plus en détail dans la deuxième partie du chapitre.

Il convient de noter que la juxtaposition des deux crises, celles de Boko Haram et des finances publiques, s'est traduite par une dégradation de la situation de l'emploi. Le secteur informel, qui représentait une part essentielle de l'économie régionale, a été durement frappé. Destinées à assécher les ressources de Boko Haram et fondées sur des amalgames associant les « *zoua zoua* » du Cameroun ou les « *abacha* » du Nigeria à des recrues du groupe, les restrictions ou interdictions de circulation ont atteint les nombreux jeunes qui vivaient du transport (moto-taxi urbain, transports divers entre villes et villages, circulations transfrontalières), du commerce (produits agricoles, carburant, produits manufacturés) et de tous les services associés (manutention, transformation, réparation, restauration, artisanat sur les marchés, etc.).

La crise économique liée à la chute des prix du pétrole s'est également répercutée sur l'emploi dans la sphère publique. Au Nigeria, plusieurs États du Nord-Est ont accusé d'importants retards de paiement des salaires de leurs fonctionnaires. Au Tchad, on a assisté simultanément à des suppressions de poste dans le BTP et à des licenciements dans le secteur pétrolier, alors que les gisements de Doba exploités par Exxon Mobil étaient en fin de cycle et que la baisse des prix du baril ralentissait les prospections réalisées par les autres opérateurs (CNPC, Glencore). À N'Djaména, certains grands chantiers publics ont été arrêtés, notamment ceux d'un hôtel de luxe, le Toumaï Palace, des ministères des Affaires étrangères et de l'Union africaine ou de l'Économie et des Finances. Fin 2016, fonctionnaires et étudiants se sont par ailleurs mis en grève pour protester contre le gel des recrutements et des avancements dans la fonction publique, d'une part, et les arriérés dans le paiement des salaires, des primes et des bourses, d'autre part.

La situation n'est pas très différente dans le Nord du Cameroun, où de nombreux projets d'aménagement, de développement et de coopération ont été mis à l'arrêt, suscitant un profond sentiment d'abandon de la part de la population (Gonné, 2014). Dans les zones les plus menacées par l'insécurité, à Makari, Darak, Fotokol, Hile Alifa et Kolofata, par exemple, le départ des enseignants et des personnels soignants n'a pas été compensé par l'arrivée des acteurs humanitaires. Malgré l'absence d'investissement et la dégradation des services publics dans la région, l'administration, elle, a continué de prélever des taxes, quitte à délocaliser ses péages « dans la brousse », la route Mora-Kousseri étant devenue impraticable !

Certes, tout n'est pas négatif. Le conflit a attiré l'attention du monde sur des régions longtemps négligées. Selon plusieurs collègues rencontrés au cours de l'étude autour des universités de Yola au Nigeria et de Diffa au Niger, le déploiement d'organisations humanitaires a également permis d'améliorer l'accès aux services de base dans certaines localités. Malgré, ou grâce au détournement de l'aide internationale, la crise a par ailleurs provoqué des effets d'aubaine et ouvert des opportunités pour les petits sous-traitants locaux comme pour les grands hommes d'affaires haoussa de la région, tels Aliko Dangoté au Nigeria, Issa Balarabé au Cameroun<sup>119</sup>.

## *1.2. États d'urgence et milices*

Le conflit a rebattu les cartes dans les quatre pays riverains du lac, notamment au profit des « corps habillés », à savoir les forces de l'ordre. À défaut d'imposer une loi martiale, les proclamations d'états d'urgence ont évolué de façon différenciée dans le temps et dans l'espace. Le Nord-Est du Nigeria avait été le premier touché, d'abord au niveau de quelques collectivités locales dans le courant de l'année 2012, puis à l'échelle des États du Borno, du Yobé et de l'Adamawa, en mai 2013. Le Cameroun, le Niger et le Tchad ont suivi sans que l'on sache toujours si leurs états d'urgence étaient reconduits de façon tacite ou officielle. En principe, les états d'urgence n'ont pas été renouvelés dans le Nord-Est du Nigeria depuis avril 2015 et dans la région du lac au Tchad depuis novembre 2016. Mais en pratique, les autorités civiles ont souvent dû céder le pas devant des impératifs sécuritaires, par exemple dans le Nord du Cameroun. Au Tchad, le gouvernement a créé de nouvelles sous-préfectures tenues par des militaires dans le département de Kaya de la région du Lac. Au Niger, ce sont également des militaires qui ont pris les commandes du gouvernorat de Diffa, à partir de 2015.

Dans les quatre pays, l'effacement des autorités civiles – modernes comme traditionnelles – a été particulièrement marqué en zone rurale, du fait du départ des édiles locaux, des chefs coutumiers et des leaders religieux. Certains ont fui les combats. D'autres ont délibérément été tués par les insurgés afin de casser les structures et les symboles du pouvoir, de punir les informateurs qui avaient collaboré avec le gouvernement ou de se venger des notables qui avaient refusé de fournir des vivres et des recrues à Boko Haram. Selon un décompte officiel du gouvernement nigérian, entre 2010 et 2015, les rebelles auraient ainsi détruit 161 des 190 monuments historiques que comptaient les États BYA, essentiellement

.....

119 Première fortune africaine, classé au 23<sup>e</sup> rang mondial, Aliko Dangoté a construit son empire industriel à partir de l'agroalimentaire puis des télécommunications et du ciment. En 2014, il a annoncé vouloir créer 180 000 emplois et investir 12 milliards USD dans la production de sucre et de riz dans l'État de l'Adamawa. Baron du RDPC, beau-père d'un neveu du président Paul Biya et chef du syndicat national des camionneurs, Issa Balarabé a, quant à lui, investi dans l'immobilier, l'alimentation et le transport intra et inter-urbain, depuis Maroua. Il a profité de la crise pour réorganiser à son profit le système des moto-taxis de Maroua.

des palais royaux, des mosquées et des églises. Les chefs coutumiers, eux, ont perdu de leur prestige ayant dû fuir en ville et s'avérant incapables de protéger leurs sujets. Partant, beaucoup d'entre eux n'ont plus été en mesure d'assumer les fonctions de médiation informelle qui leur permettaient de résoudre les disputes locales en matière de mariage ou d'attribution des terres.

Parallèlement, les gouvernements de la coalition antiterroriste ont soutenu la formation de milices de jeunes qui ont parfois entériné la perte de pouvoir des Anciens. Le phénomène a surtout concerné le Nigeria et le Cameroun. À Maiduguri, le gouverneur du Borno a commencé, dès 2012, à appuyer et financer la milice qui allait ensuite prendre le nom de CJTF, en 2013. Dans le Nord du Cameroun, l'initiative est d'abord venue, en 2014, d'une coalition chrétienne d'autodéfense, qui s'est montée à Matal, Zoulgo, Podoko et Mouktélé dans l'arrondissement de Mora. Les autorités ont alors poussé à la formation de comités de vigilance plus mélangés sur le plan confessionnel, notamment à Kodro, Amchidé, Fotokol et Kolofata. Dotés d'armes conventionnelles, ces miliciens ont ainsi pu combattre en première ligne et se substituer aux patrouilles militaires pour surveiller les mouvements transfrontaliers.

Bien que de nature très différente, les gouvernements du Tchad et du Niger ont en revanche été plus réticents à soutenir la formation de supplétifs qui, pour les militaires, étaient un aveu d'impuissance, susceptible de menacer leur monopole de l'exercice de la violence légitime. En 2015, N'Djaména a laissé les chefs de cantons et de « races » de la région du Lac mettre en place des comités de veille dont les membres étaient volontaires et, parfois, payés par les maires ou les commerçants pour sécuriser les marchés. Mais leur mandat a été limité à des fonctions de renseignement, de fouille et de surveillance des étrangers, dans un pays où la longue histoire des mobilisations armées incite à distribuer les armes avec prudence. Quant au Niger, il a voulu éviter que ne se reconstituent les milices ethniques qui avaient combattu à ses côtés la rébellion toubou des années 1990. Il a par exemple refusé d'endosser l'initiative des éleveurs peuls qui, sous prétexte de lutter contre Boko Haram, avaient proposé d'aller sécuriser la cuvette du lac pour y récupérer le bétail laissé par les Boudouma et les Kanouri évacués de force en 2015.

### *1.3. Des effets de stigmatisation ethnique*

À travers le jeu de milices se sont ainsi dévoilées des représentations ethniques pour le moins stéréotypées. Au Tchad et au Niger, on a accusé les pêcheurs boudouma du lac d'avoir tous rejoint les rangs de Boko Haram ; le long de la rivière Komadougou Yobé à la frontière du Nigeria, les paysans kanouri de Chetimari et Mallam Fatori ont été suspectés de complicités avec les djihadistes, car ils avaient refusé d'abandonner leurs terres quand l'armée avait donné l'ordre de quitter les lieux, en 2015. Les tensions ont parfois débouché sur des affrontements meurtriers. En mai, juin et juillet 2016 au Niger, des Peuls de la



région de N'guigmi s'en sont pris aux Boudouma, accusés d'avoir volé leur bétail pour ravitailler Boko Haram<sup>120</sup>. Selon les Boudouma, leurs agresseurs voulaient en réalité récupérer leurs troupeaux, abandonnés du fait que leurs vaches adaptées aux milieux lacustres n'avaient pas pu les suivre sur des terrains dunaires et désertiques. On a retrouvé le même genre de phénomène au Tchad, en décembre 2014, à Kiskra, dans le département de Liwa au Nord-Ouest du lac, quand des éleveurs arabes ont refusé de partager leurs pâturages avec les Boudouma, qu'ils accusaient de voler du bétail pour le compte de Boko Haram<sup>121</sup>. Soupçonnés par les Zaghawa de soutenir les insurgés, les Boudouma ont également été écartés des formations de la garde nationale, à la suite de heurts qui les avaient opposés à leurs détracteurs dans la caserne de Mossouro, en mai 2017.

Au Nigeria et au Cameroun, ce sont plutôt les Peuls et les Kanouri qui ont été suspectés de soutenir les insurgés. Les accusations portées à leur encontre ont aussi servi à relayer l'opposition au président Muhammadu Buhari, lui-même issu de l'aristocratie haoussa-peule. Quoiqu'il en soit par ailleurs des conflits liés à Boko Haram dans le Nord-Est, la presse nigériane du Sud a ainsi considéré que les éleveurs peuls étaient responsables de toutes les attaques contre des agriculteurs à travers le pays. La polémique a pris une ampleur nationale, opposant des lobbies comme la *Miyetti Allah Cattle Breeders Association of Nigeria* (MACBAN) et l'*Apex Farmers Association of Nigeria* (AFAN)<sup>122</sup>. À l'international, des institutions néoconservatrices ont même trouvé le moyen de classer les éleveurs peuls comme un « groupe terroriste » (IEP, 2016) ! Le biais a été particulièrement marqué. En réalité, les Peuls ne sont pas seuls en cause et les conflits agropastoraux opposent également des cultivateurs entre eux. En effet, de nombreux agriculteurs haoussa, kanouri ou boudouma sont aussi éleveurs. De plus, les Peuls sont eux-mêmes victimes des vols de bétail. Les études de terrain montrent que les auteurs des attaques se recrutent plutôt parmi les communautés locales et non au sein d'une énigmatique cinquième colonne venue de l'étranger et financée par des djihadistes (Kuna et Jibrin, 2016).

Parce qu'ils constituent l'essentiel des combattants de Boko Haram, les Kanouri du Nigeria et du Cameroun, ainsi que le clan des Mober au Niger, ont également

.....  
120 Les heurts ont provoqué la mort de 24 Boudouma à Féféwa en mai 2016, 17 à Ngorea en juin et 12 à Maraa Kiari en juillet. Entretiens de Hadiza Kiari Fougou à N'guigmi, le 4 juillet 2017.

121 À l'époque, les affrontements ont fait trois morts dans les rangs des Arabes et neuf chez les Boudouma. Soucieuses d'enrayer les risques de vendetta, les autorités ont alors dû dissuader les Arabes de monter leur propre milice contre Boko Haram et elles les ont obligés à payer le prix du sang (*diya*) aux familles des victimes Boudouma. Entretien de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec Dimouya Souapebe, préfet de Kaya à Baga Sola, le 7 juin 2017.

122 Opérationnel depuis 1979 et inauguré en 1987 par le sultan de Sokoto et l'émir de Kano, le premier est perçu comme une organisation exclusivement peule et musulmane. Le second représente, quant à lui, les intérêts de l'industrie agroalimentaire, plutôt que des petits producteurs, et il résulte de la fusion de l'*All Farmers Association of Nigeria* (ALFA) avec la *National Farmers Association of Nigeria* (NAFAN) en 2004.

été l'objet de nombreuses suspicions (Abani, 2017). Pour éviter d'être stigmatisés, certains auraient d'ailleurs tenté d'occulter leur identité ethnique en mettant en avant des alliances matrimoniales exogames. D'autres ont quant à eux réécrit la généalogie des fondateurs de Boko Haram. De nombreuses histoires circulent par exemple à propos de Mohamed Yusuf, présenté comme un Bade du Yobe plutôt qu'un Kanouri dont la mère serait originaire de Kelakam au Niger et dont le père, prétendument encore vivant, serait venu s'installer à Maiduguri pour fuir des conflits avec les Peuls de Damagu dans les années 1970. Dans le même ordre d'idée, Abubakar Shekau est décrit non pas comme un Kanouri mais comme le fils d'un Bura de Gashua dans le Yobe<sup>123</sup>.

#### 1.4. Les conflits autour des déplacements forcés

D'une manière générale, les déplacements liés au conflit ont eu tendance à exacerber les marqueurs identitaires. D'abord, la crise a souvent eu pour effet de casser les dynamiques de brassage et d'encourager les regroupements de type communautaire. Ainsi, la population flottante et très diversifiée du lac Tchad a été évacuée *manu militari* des « basses terres » qu'elle était venue cultiver à la faveur du retrait des eaux, et que l'on appelait *bariki* en haoussa, en référence au caractère cosmopolite des casernes militaires, dites *barracks* en anglais (Krings, 2004). Une fois parties en exil, des communautés ont par ailleurs pu refuser de cohabiter sur un même espace. À l'intérieur des « camps » de réfugiés ou de déplacés, enfin, on a observé des regroupements sur une base confessionnelle ou ethnique, les deux marqueurs identitaires se recoupant souvent.

Au Nigeria, les populations rurales du Borno se sont en l'occurrence entassées autour de Maiduguri en fonction de leur collectivité locale d'origine. Leur traitement a été inégal. En témoigne le camp de *Fertilizer* sur la route en direction de Gamburu et Dikwa : en 2016, les déplacés de Jere ont ainsi pu y recevoir un peu de nourriture car leur administration territoriale fonctionnait encore. Ce n'était en revanche pas le cas de leurs infortunés voisins originaires des collectivités locales de Mafa, Dikwa et Konduga, dont les fonctionnaires s'étaient dispersés et n'étaient donc plus en mesure de convoier les vivres du gouvernement. Autre exemple : les occupants du camp de Malkohi dans la grande banlieue de Yola se sont regroupés suivant des allégeances confessionnelles, les musulmans dans des écoles inachevées, les chrétiens autour de l'église d'un village à proximité. Les déplacés chrétiens de l'Adamawa qui s'étaient installés en ville ont, quant à eux, été chassés car ils étaient soupçonnés d'avoir voté en 2015 contre les musulmans et pour le président sortant Goodluck Jonathan.

.....  
123 À meilleure preuve, on argue qu'il parle quelques mots de Bura, langue employée dans une vidéo de septembre 2016 pour invectiver le chef d'état-major de l'armée nigérienne, Tukur Yusuf Buratai, qui est lui-même un Bura du Sud du Borno.

Dans le même ordre d'idées, les réfugiés arabes choa et musulmans qui ont fui le Nigeria vers le Cameroun se sont établis dans des camps de fortune entre Kousséri et Maroua afin de se distinguer des Kanouri (Henri, 2014). Pour leur part, les réfugiés chrétiens de Madagali, Gwoza, Pulka, Ngoshe et Banki sont allés vivre à Minawaou, le camp officiel du HCR, dont ils constitueraient 90 % des occupants. Chez les déplacés musulmans des monts Mandara, on a également vu ressurgir de vieux contentieux entre les habitants de Mora et de Kerawa, capitales rivales du royaume du Wandala. Les deux populations ont ainsi refusé de prier ou de découper la viande de boucherie ensemble.

Certes, les déplacements liés au conflit ont aussi pu favoriser des peuplements plus mélangés dans des camps, le long des routes ou à la périphérie des villes. Dans la plupart des cas, des solidarités communautaires existaient. Dans la région de Bol au Tchad, par exemple, on n'a pas observé de tensions entre les déplacés, les réfugiés et les autochtones en dépit d'une plus forte pression sur l'accès à l'eau. À la différence du Niger, on n'a pas non plus noté de conflits entre Boudouma et Peuls, peut-être du fait d'une moindre présence peule et parce que le bétail resté dans la cuvette du lac était plutôt volé par des combattants boudouma de Boko Haram.

Pour éviter les tensions, les acteurs de l'aide internationale ont également pris soin de cibler leurs bénéficiaires sur la base de leur vulnérabilité et non de leur statut de migrant. En effet, les autochtones étaient souvent aussi pauvres que les déplacés victimes du conflit. Les exclure des distributions de vivres aurait été une source de troubles et n'était de toute façon pas envisageable au vu de la difficulté à distinguer les populations hôtes des réfugiés nigériens, des déplacés internes et des « retournés », à savoir les ressortissants tchadiens, nigériens ou camerounais rapatriés dans leur pays d'origine.

## **2. Les réponses à la crise**

Les réponses à la crise ont pris une double dimension militaire et humanitaire. Hormis quelques urgentistes arrivés au moment de la proclamation d'un état d'urgence au Nigeria en 2013, les acteurs de l'aide internationale ont commencé à être opérationnels dans les pays riverains du lac après la mise en place d'une coalition antiterroriste en 2015. On a alors assisté à un déploiement massif d'organisations de secours, en particulier dans le Nord-Est du Nigeria, qui était la région la plus affectée de l'aire d'étude. L'afflux a été conséquent et on comptait 120 ONG locales, nationales et internationales dans le seul État du Borno, en 2017.

Le régime humanitaire, qui s'est affirmé à partir de 2016, a ainsi bouleversé l'économie politique de la zone. L'injection de fonds et l'arrivée d'opérateurs internationaux ont permis de limiter la crise nutritionnelle. Mais ils ont aussi

complexifié le jeu des interventions et nourri la corruption. De plus, le détournement des secours n'est pas le seul défi que doivent gérer les acteurs de l'aide. En effet, on assiste à un manque criant de vision politique et de coordination à l'échelle régionale, alors même que l'état de sous-développement général et structurel de la zone devrait obliger à penser les réponses à la crise en termes de construction plutôt que de reconstruction.

### *2.1. L'émergence d'un régime humanitaire*

L'aide internationale ne s'est pas déployée de la même manière dans les quatre pays de la zone. Au Cameroun, au Tchad et au Niger, les bailleurs ont financé des actions d'urgence tout en privilégiant les projets à Haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Avec le soutien du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne, l'AFD a ainsi ciblé l'emploi des jeunes. Au Cameroun, par exemple, l'objectif est de « mobiliser des populations marginalisées – jeunes, femmes – sur des chantiers de première nécessité (forage de puits, tracé de pistes rurales). Un tiers de leur salaire leur est versé sur un compte d'épargne ouvert dans un établissement de microfinance, ce qui leur permet de reconstituer une partie du capital qu'ils ont perdu durant la crise »<sup>124</sup>.

À la différence du Cameroun, du Niger et du Tchad, le Nigeria a suivi une trajectoire différente car il n'était guère habitué à recevoir une aide au développement. Toutes proportions gardées, il compte peu d'ONG locales et internationales (Pérouse de Montclos, 2005). Depuis la guerre du Biafra, qui a vu se développer le concept d'ingérence humanitaire en 1968, le Nigeria se méfie des organisations de secours, susceptibles de violer sa souveraineté nationale. Fondamentalement, il se conçoit comme un leader régional, un géant démographique et la première puissance économique et pétrolière d'Afrique. Il supporte mal l'idée de dépendre d'une aide extérieure ; très nationaliste, le président Muhammadu Buhari avait lui-même refusé de signer un accord d'ajustement structurel avec la Banque mondiale lorsqu'il était au pouvoir, à la tête d'une junte militaire, en 1984. Plus qu'au Cameroun, au Niger ou au Tchad, les acteurs de l'urgence ont donc dû composer avec les dispositifs déjà existants, à savoir la NEMA au niveau fédéral et les SEMA au niveau de chaque État.

Aujourd'hui, les blocages se font sentir à tous les niveaux, qu'il s'agisse des douanes pour importer du matériel, des services d'immigration pour obtenir des visas, ou de l'armée pour être autorisé à circuler d'un État ou d'une collectivité locale à l'autre, par exemple en direction du port de Baga Kawa, dont la route a officiellement été rouverte en 2017. À cela s'ajoutent de fortes critiques contre des ONG internationales, parfois accusées de soutenir les insurgés et d'avoir intérêt à la poursuite du conflit pour garder leurs parts de marché. À Maiduguri, les

.....  
<sup>124</sup> <https://cm.ambafrance.org/La-France-et-le-Cameroun-en-premiere-ligne-pour-appuyer-le-redressement-local>

autorités se plaignent notamment de distributions de vivres gratuits, qui concurrencent l'agriculture locale, créent un syndrome de dépendance, dissuadent les déplacés de retourner chez eux et empêchent de désengorger l'agglomération. Elles regrettent également que les fonctionnaires de l'administration territoriale, notamment les agents de la santé, soient tentés d'abandonner leurs postes et d'aller travailler pour les ONG internationales, où ils sont bien mieux payés. En août 2017, les déplacés du camp de Gubio ont, pour leur part, attaqué le personnel d'une ONG, *International Medical Corps*, en l'accusant de ne pas respecter les traditions locales et de ne pas employer suffisamment d'autochtones, incident qui a obligé le Programme alimentaire mondial à suspendre temporairement ses distributions de vivres.

Si les blocages semblent moins rédhibitoires au Cameroun, au Niger et au Tchad, les quatre pays riverains du lac partagent en revanche le souci de faire le lien entre sécurité et développement. Leur approche globale et intégrée de la reconstruction n'implique pas forcément une plus grande volonté de coordination au niveau régional. Mais la priorité est très clairement donnée aux impératifs militaires de la coalition antiterroriste, quitte à contrecarrer les possibilités de résilience de la population par la fermeture des frontières, l'interdiction de pêche et la poursuite de sanctions économiques contre Boko Haram. Au Cameroun, par exemple, un arrêté du 21 avril 2015 a créé un « *Comité interministériel ad hoc de gestion des dons destinés aux populations et aux forces de défense* ». Présidé par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, son objectif est d'identifier les besoins et de superviser les distributions de vivres en liaison étroite avec la hiérarchie militaire. Le comité a ainsi vocation à coordonner l'aide humanitaire nationale et internationale sous la supervision des forces de défense. Il privilégie les militaires, les civils n'étant censés bénéficier que de 40 % des fonds collectés<sup>125</sup>.

Des logiques similaires se retrouvent au Nigeria. Contrairement à des pays comme la Colombie, qui ont voulu promouvoir la paix et la réconciliation en évitant les inégalités de traitement entre les victimes, le *Victims Support Fund* (VSF) n'a pas pour vocation de compenser les abus des forces de sécurité gouvernementales. Son nom officiel – *Nigeria Foundation for the Victims of Terrorism* – le dit bien. Au contraire, le VSF sponsorise des infrastructures pour les forces de sécurité. En mai 2016, il s'est engagé à construire un commissariat de police pour protéger 72 000 déplacés, à qui il avait fourni des abris à Dikwa. Il a également entrepris de soutenir des hôpitaux militaires dans le camp de Dalori I et la caserne de la 7<sup>e</sup> Division à Maiduguri<sup>126</sup>. Ces initiatives sont censées compléter les subventions d'une vingtaine de millions de naira chacune, qu'il a distribuées à

.....  
125 Voir les déclarations du ministre de l'Administration territoriale, René Emmanuel Sadi, en avril 2016. <http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-effort-de-guerre-ce-que-fera-le-gouvernement-des-25-milliards-de-f-260229.html>

126 Entretiens avec des officiels du VSF à Abuja en mai 2016.

des hôpitaux civils pour financer leurs maternités et assurer une prise en charge gratuite des femmes sur le point d'accoucher, à raison de deux établissements à Maiduguri, deux à Yola, deux à Gombe, deux à Wukari, un à Damaturu, un à Abuja, deux à Kano et deux autres à Jos.

D'une manière générale, des impératifs sécuritaires et des considérations politiques conditionnent pour beaucoup le déploiement de l'aide et l'identification des besoins. Depuis l'élection du président Muhammadu Buhari en 2015, les autorités cherchent en effet à démontrer le succès de leur entreprise de pacification en précipitant le retour des réfugiés et la relocalisation des déplacés internes dans leurs collectivités locales d'origine. Parfois menées *manu militari* et en violation du droit international humanitaire, dans le cas des refoulements entrepris depuis le Cameroun, ces opérations consistent au Nigeria à fermer des camps, arrêter les distributions de vivres ou expulser les squatters, par exemple pour évacuer les écoles de Maiduguri, occupées par les victimes du conflit et qui devaient être réhabilitées dans le cadre du projet britannique *Safe School*. En avril 2017, le gouverneur du Borno a ainsi donné l'ordre de transférer les occupants du site de *Nursing Village* vers la banlieue de Dalori II, à la périphérie de Maiduguri. En début d'année, il a également annoncé la fermeture de tous les camps de la région, avant de revenir en mai 2017 sur une décision impossible à mettre en œuvre en l'absence de planification. Dans la plupart des cas, les autorités n'avaient rien prévu pour reloger les déplacés et les déguerpissements ont surtout nourri les soupçons de spéculation foncière.

## *2.2. Les modalités de détournement de l'aide*

L'aide internationale est, de fait, devenue une nouvelle rente qui s'est substituée à la diminution de la manne pétrolière en période d'affaissement des prix du baril, qui plus est dans des régions riveraines du lac, pas ou peu productrices de matières premières. En matière de détournements, les gouvernements n'ont certes pas été les seuls en cause. À l'occasion, les victimes du conflit ont aussi revendu au marché noir des dons en nature qui ne correspondaient pas à leurs besoins. Les insurgés ont eux parfois attaqué et pillé les camps de déplacés, juste après des distributions alimentaires, par exemple dans la région de Bosso au Niger. En effet, les combattants de Boko Haram ont d'autant plus besoin de ces ravitaillements qu'ils ne sont pas autosuffisants et qu'ils ne reçoivent pas de financements conséquents de la part de groupes djihadistes à l'étranger. Contrairement aux Chebab de Somalie, ils n'ont donc pas cherché à chasser les agences d'aide en enlevant des travailleurs humanitaires pour les échanger contre des rançons. En 2016 et 2017, on n'a recensé que trois attaques sérieuses contre des convois alimentaires, toutes au Nigeria. L'une visait essentiellement à s'emparer de vivres, en l'occurrence à Jere dans la grande banlieue de Maiduguri en décembre 2017. Les deux autres ciblaient plutôt les escortes militaires des convois alimentaires, quoiqu'il en soit par ailleurs des déclarations

hostiles du leader de la faction alliée à l'État Islamique, Abou Mosab al-Barnaoui, à l'encontre des tentatives d'évangélisation des enfants musulmans par des ONG d'inspiration chrétienne<sup>127</sup>.

Dans les quatre pays riverains du lac, ce sont surtout les autorités gouvernementales qui ont été accusées de détourner l'aide internationale. Au Cameroun, les soupçons se sont par exemple focalisés sur le plan d'urgence annoncé en mars 2015 pour construire des écoles et des hôpitaux dans l'Extrême-Nord. Les témoignages recueillis sur place font état de réalisations jamais abouties concernant la construction d'écoles et d'infrastructures destinées à accueillir des déplacés, restés dans des abris précaires<sup>128</sup>. Au Nigeria en juin 2017, le vice-président Yemi Osinbajo a quant à lui reconnu officiellement que 50 % de l'aide alimentaire ne parvenait pas aux victimes<sup>129</sup>. Le Sénat a ainsi commencé à enquêter sur la corruption, le manque de transparence et les contrats frauduleux du comité chargé de la reconstruction du Nord-Est, le PCNI, à propos de l'évaporation de 2,5 milliards de naira et de la prétendue réhabilitation d'écoles du Yobe laissées en ruines<sup>130</sup>. En 2017, des députés de l'Assemblée de l'État du Borno ont également entrepris d'enquêter sur le détournement de fonds destinés aux victimes du conflit. À Maiduguri, des déplacés sont eux-mêmes sortis des camps et ont bloqué des rues entières pour protester contre l'avidité des autorités. Pour l'instant, cependant, seuls quelques hommes de main ont été arrêtés pour le détournement de sacs de riz<sup>131</sup>. En 2016, un directeur de la SEMA du Borno a quant à lui été renvoyé parce qu'il s'était plaint de ne pas avoir reçu les niveaux d'aide qu'on lui avait promis<sup>132</sup>.

En pratique, les détournements n'ont pas cessé. En effet, il est très difficile de mettre un terme à un système qui implique des responsables de haut niveau. Les humanitaires et les commerçants locaux n'en parlent pas ouvertement, de peur de perdre leurs contrats. Les déplacés, pour leur part, ne souhaitent pas témoigner, de crainte d'être l'objet de représailles, par exemple en étant dénoncés

.....

127 Voir son interview accordée en août 2016 au magazine *Al-Naba*, l'un des organes de propagande de l'État Islamique.

128 Entretien de Charline Rangé avec un responsable sécurité d'une organisation internationale, Maroua, mai 2017.

129 BBC [19 juin 2017], « "Half" Nigeria Food Aid for Boko Haram Victims not Delivered ». <http://www.bbc.com/news/world-africa-40325043>

130 Ce montant a été confirmé en novembre 2017 par un rapport du PNUD et de la National Human Rights Commission. <http://www.premiumtimesng.com/news/more-news/217352-presidential-committee-rebuild-north-east-unable-account-n2-5-billion.html>  
<https://www.vanguardngr.com/2017/11/diversion-idp-funds-undp-nhrc-report-indicts-presidency-ex-sgf/>

131 <http://www.reuters.com/article/us-nigeria-security-idUSKBN1802K1>

132 Interviews à Maiduguri, mai 2016.

comme des complices de Boko Haram<sup>133</sup>. Les possibilités de supervision indépendante sont d'autant plus limitées qu'au Nigeria, les sites d'accueil sont placés sous la surveillance de l'armée, de la NEMA et des SEMA, en particulier pour ce qui est des camps du Sud du Borno, apparemment les plus militarisés de la région en 2017. Les autorités cherchent à mettre la main sur l'aide étrangère et garder le contrôle des distributions de vivres en empêchant des inspections surprises. La plupart du temps, les agences humanitaires et les institutions financières internationales se contentent de vérifier que les procédures ont bien été respectées, à partir de listes de « bénéficiaires » établies par les édiles locaux, qui ont été délibérément rallongées ou qui comptent de nombreux homonymes, liés au mode d'attribution des noms en pays kanouri<sup>134</sup>. L'absence de coordination et de centralisation des données ne facilite pas les efforts déployés en la matière. Ainsi, les États-Unis ont soutenu les projets de développement de notables qu'ils avaient officiellement impliqués dans des scandales financiers<sup>135</sup>.

Le Nigeria est pourtant connu mondialement pour ses niveaux élevés de corruption. Les précédents avérés devraient appeler à redoubler de vigilance. En effet, la corruption a littéralement ruiné les projets de développement agricole entrepris depuis l'indépendance, tels l'*Operation Feed the Nation* en 1976, ironiquement rebaptisé *Operation Fool the Nation* (en référence à l'idée de « rouler la population dans la farine »), ou le *South Chad Irrigation Project*, qui a échoué, entre autres par manque de maintenance des équipements<sup>136</sup>. Financée par le boom pétrolier des années 1970 dans le cadre du quatrième plan de développement, la Révolution verte avait pour ambition de favoriser les petits producteurs, de s'affranchir des pesanteurs des entreprises parapubliques et d'encourager les partenariats avec le privé, en autorisant des investisseurs étrangers à détenir jusqu'à 60 % d'une *joint venture*. Mais elle a en réalité été déployée sans concertation avec les paysans, a eu peu d'impact sur les pauvres et a surtout favorisé les clientèles des militaires au pouvoir, qui en ont profité pour acquérir des terres par le biais

.....  
133 <https://www.theguardian.com/global-development/2016/sep/13/nigerians-facing-desperate-hunger-accuse-officials-of-stealing-food-un-brink-famine>  
<https://www.dailytrust.com.ng/news/feature/orno-idp-camps-rising-hunger-as-officials-divert-food/155675.html>

134 Ainsi, les enfants sont souvent nommés en l'honneur de personnalités connues. Les doublons devraient inciter les organisations humanitaires à identifier plus précisément les récipiendaires de leur aide, par les noms du père et de la mère.

135 En 2014, à Makurdi dans l'État de la Bénoué, par exemple, l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'USAID, a inauguré un projet de riziculture, Miva, qui appartenait à un ancien ministre de la Justice, Michael Aondoakaa, accusé de corruption et interdit d'entrée sur le territoire des États-Unis, depuis 2010.

136 Prévu pour irriguer 67 000 hectares de terres libérées par le retrait des eaux, le projet n'a réussi à développer que 10 227 hectares de rizicultures et de champs de blé en 1983, sa meilleure année, avant de sombrer en 1993 en laissant les paysans du cru reprendre leur agriculture de subsistance, notamment le sorgho. Les polders de Baga Kawa, quant à eux, n'ont jamais abouti (Bertoncin et Pase, 2012).



d'expropriations (ActionAid, 2015). Dans l'État de Kano, une étude a ainsi montré que les membres de l'aristocratie (*sarauta*) ont détourné jusqu'à 20 % des intrants agricoles des programmes de développement de l'époque (Matlon, 1981).

Ces problèmes n'ont pas concerné que le Nord du Nigeria. Dans le Sud, les programmes d'aide au développement se sont également caractérisés par l'attribution de postes sur une base clientéliste, le détournement de fonds, la surfacturation des contrats en sous-payant le personnel local et une culture du *per diem*, qui a menacé la pérennité des projets dès que les financements cessaient<sup>137</sup>. À partir de 1999, le retour des civils au pouvoir n'a pas mis un terme à la corruption. Les détournements de fonds ont continué d'affecter l'assistance sociale et l'aide au développement. Mis en place par le président Goodluck Jonathan en 2011, et destiné à soutenir l'emploi des jeunes et des femmes, le programme YouWiN! (*Youth Enterprise With Innovation*) a, par exemple, privilégié les épouses, les enfants et amis des hauts fonctionnaires qui en avaient la charge, et qui ont fait l'objet d'une enquête interne du ministère des Finances en 2017<sup>138</sup>.

Les particularités du Nord-Est du Nigeria tiennent davantage à la proclamation d'une situation de crise humanitaire qui a ouvert la voie à de nombreuses fraudes. Les impératifs d'une aide d'urgence ont en effet permis de contourner officiellement les procédures d'achat du *Public Procurement Act* de 2007, qui auraient été trop longues à appliquer. Après le sommet humanitaire d'Oslo, en 2017, la pression des donateurs pour dépenser l'argent le plus rapidement possible a également joué. Résultat, les détournements de l'aide ont entretenu la malnutrition. Cela explique aussi pourquoi seulement une petite partie des déplacés au Nigeria, peut-être 10 %, a accepté d'aller vivre dans des camps de toute façon mal ravitaillés, ainsi que l'a montré une enquête de Médecins sans frontières (MSF), réalisée à Bama en 2016.

Dans un tel contexte, il convient de préciser les différentes techniques de détournement de l'aide. La revente des intrants humanitaires au marché noir et le racket des déplacés se distinguent de la corruption des petits fonctionnaires qui « invitent » les organisations de secours à payer des pots de vins pour sortir des marchandises bloquées en douane ou renouveler des visas octroyés pour une courte durée, afin de faire payer aux expatriés l'extension de la durée de leur séjour. Les trafics concernent autant les médicaments que l'aide alimentaire. À Maiduguri en 2017, les détournements ont, par exemple, obligé les déplacés des camps de l'Unicef à se tourner vers la clinique de MSF, moins volée. Concernant l'aide alimentaire, selon des témoins, le contenu de trois

.....  
<sup>137</sup> Pour des exemples concernant la lutte contre le sida ou le développement des zones pétrolières du delta du Niger, voir Smith (2003, pp. pp. 703-715) ; Pérouse de Montclos (2012, pp. 113-130). Pour un équivalent dans le domaine de la conservation des forêts au Sénégal, voir Blundo (2011, pp. 427-452).

<sup>138</sup> <http://punchng.com/probe-uncovers-massive-fraud-in-youwin-programme/>

camions sur quatre, de neuf sur dix parfois, serait revendu au marché noir. Les vols, devenus systématiques, ont donné lieu au développement d'une véritable industrie du reconditionnement (*repacking*) pour écouler les marchandises plus discrètement. L'armée serait impliquée et est suspectée par la population de maintenir artificiellement des couvre-feux afin que ses convois puissent circuler la nuit sans être vus et transporter vers d'autres régions du Nigeria le butin récupéré dans les camps ou pris à Boko Haram, notamment le bétail.

Le captage de la rente humanitaire se pratique aussi à travers des ONG locales et factices, qui se sont multipliées dans une région sans véritable tradition associative, contrairement, par exemple, aux milieux chrétiens du Mayo Kebbi au Tchad<sup>139</sup>. L'effondrement de la devise locale a par ailleurs permis de jouer sur les taux de change en obligeant les institutions humanitaires à acheter le naira au taux officiel de 1 USD pour 199 N au lieu de 250 à 340 N au marché noir en 2015. Un tel différentiel a représenté une perte moyenne d'environ 68 millions USD si l'on se réfère aux montants engagés au Nigeria cette année là par les Nations unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et MSF<sup>140</sup>.

La surfacturation de contrats frauduleux reste cependant le principal moyen de détourner les ressources de l'aide gouvernementale ou internationale. Les conflits d'intérêts sont parfois manifestes. Un secrétaire du gouvernement fédéral, Babachir David Lawan, a ainsi été suspendu en mai 2017 puis limogé pour avoir attribué à ses propres compagnies les contrats d'assistance aux déplacés de l'initiative PINE dans les États du Borno, du Yobe et de l'Adamawa, d'où il était originaire. Dans le Borno, la course aux contrats a aussi influencé les modalités de l'aide, en privilégiant la construction de nouveaux logements plutôt que de financer directement les déplacés qui reconstruisaient leur maison. Ces lotissements sont très visibles pour les donateurs, en particulier en pays kanouri vers Beni Sheikh, sur la grande route entre Maiduguri et Damaturu. Mais ils ne correspondent pas à l'habitat traditionnel, où des cases différentes sont prévues pour les femmes. Ils risquent en conséquence de rester inhabités, ou d'être attribués aux clientèles du pouvoir.

Mise en place par le gouvernement à Abuja, la *North East Development Commission* (NEDC) apparaît surtout comme une machine à contrats. Etablie en 2000, son équivalent dans le delta, la *NDDC (Niger Delta Development Commission)*, était déjà réputée pour son inefficacité et décriée par les militants du cru comme étant un simple « panneau publicitaire »<sup>141</sup>. La NEDC, elle, est censée être financée par

139 <http://ngowatchdog.org/alert-40-fake-ngos-exploiting-idps-borno/>

140 L'aide humanitaire canalisée par les agences onusiennes s'est élevée à 135 millions USD en 2015, au lieu des 150 demandés, et les budgets opérationnels du CICR et de MSF ont respectivement tourné autour de 15 et 30 millions USD.

141 En 2003, elle prétendait que 190 de ses 783 projets étaient opérationnels. Mais une évaluation indépendante avait montré qu'elle n'avait achevé que 100 contrats, sur les 358 contrats attribués à des entrepreneurs locaux (Omeje, 2006, pp. 151 et 162) ; Entretien de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec un des leaders de l'insurrection, Asari Dokubo, à Warri, en 2011.

le versement de 50 % des montants prévus pour le Nord-Est par le Fonds écologique au niveau national, auxquels s'ajouteraient 15 % des transferts fédéraux aux six États membres de la zone, et 3 % du budget annuel des compagnies extractives de la région. À la différence des zones pétrolifères du delta, la NEDC ne peut cependant pas compter sur le soutien des multinationales du secteur extractif, qui n'ont pas investi la région. Elle encourt ainsi le risque de rester une coquille vide, sans actifs réels.

### *2.3. Les problèmes de l'articulation entre l'aide et le développement*

Les difficultés rencontrées dans les quatre pays riverains du lac ne sont pas toutes spécifiques à la région. En sus du détournement de l'aide, elles tiennent à des problèmes qui sont déjà bien identifiés par les chercheurs et que l'on retrouve de façon récurrente dans bien d'autres crises : inadapation des dispositifs mis en place ; contradictions entre différents projets ; duplication des efforts ; inégalités d'accès aux ressources des organisations internationales ; absence de coordination, tant entre les États qu'entre des acteurs aux capacités et aux normes d'interventions très diverses (ministères, bailleurs, ONG), etc.

Au Cameroun, dans le département du Logone et Chari, certains dénoncent par exemple des initiatives déconnectées des réalités : des distributions de pous-sins, morts rapidement faute d'avoir pris en compte la carte épidémiologique ; le montage d'une coopérative d'éleveurs qui ne répondait pas à leurs besoins ; un projet de sensibilisation à la scolarisation des filles alors qu'il n'y avait ni écoles ni enseignants ; la construction d'une digue-route risquant de pénaliser les paysans (cf. encadré 13), etc. Le Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance a par ailleurs prévu d'aménager à Zina un périmètre agricole au cœur d'une zone humide, en principe protégée par la charte de l'eau de la CBLT<sup>142</sup>. Quant aux projets de développement de la pisciculture dans les plaines du Logone et de la culture du niébé et du maïs au lac, on ne sait pas comment ils pourront être conciliés avec les campagnes de prospection pétrolière vers Makary et entre Waza et Logone Birni.

Les problèmes de coordination sont tout aussi marqués au niveau de chaque pays de la zone d'étude. En principe, des officines spécialisées sont censées coordonner les secours avec le bureau OCHA (*Office for Coordination of Humanitarian Affairs*) pour les Nations unies, ECHO (*European Community Humanitarian Office*) pour l'Union européenne, un comité interministériel au Cameroun et, au Nigeria, une instance présidentielle, la *Presidential Committee on the North East Initiative* (PCNI), qui prétend superviser le *National Humanitarian Coordination Forum* (NHCF), le VSF, la PINE et la *Safe School Initiative* (SSI). Une nouvelle Commission, la NEDC, a pour objectif de pérenniser et légaliser toutes les initiatives du côté nigérian.

.....

<sup>142</sup> Entretien de Charline Rangé avec les responsables de l'Association camerounaise pour l'éducation environnementale (ACEEN), à Maroua, juin 2017.

**Encadré 13**

**Des limites d'une planification par le haut :  
l'exemple de la digue-route du Logone au Cameroun**

*« Le bureau d'étude qui a fait cela n'a aucune connaissance des plaines humides. Il y a deux visions de l'inondation : pour le gouvernement, l'inondation est un problème, alors que c'est cela qui fait la richesse pour les paysans. Ils connaissent bien le calendrier de l'inondation et s'y adaptent. Mais les décisions viennent d'en haut. Les paysans disent « leur digue, ils vont la faire avec nos corps ». Le projet a été monté avant de réfléchir aux problèmes à résoudre. Il faut réfléchir à plusieurs options, mettre plusieurs options en discussion, la digue-route, c'est une option, il y en a d'autres. Il faut laisser des portes ouvertes et non imposer un projet. La plupart des projets sont des annonces politiques, les techniciens sont obligés d'aller dans le même sens que les politiques, même quand il s'agit d'investissement à "très fort regret". »*

*Source : entretien avec les responsables d'ACEEN, Maroua, juin 2017.*

En pratique, les gouvernements des quatre pays riverains du lac ne témoignent d'aucune véritable volonté de coordonner leurs efforts à l'échelle régionale. Au Nigeria, en particulier, les problèmes sont démultipliés par l'immensité du pays, sa complexité administrative, les dysfonctionnements de l'État, une réticence à l'encontre des humanitaires occidentaux, et les habituelles rivalités de pouvoir dans un cadre fédéral (cf. encadré 14). Dans le Borno, le gouverneur Kashim Shettima a établi un comité de liaison (*state relief committee*) qui était censé chapeauter l'assistance aux personnes déplacées et qui a, surtout, servi à réinsérer dans le jeu politique des notables écartés par son prédécesseur Ali Modu Sheriff<sup>143</sup>. En septembre 2015, il a également créé un ministère de la Reconstruction dont les fonctions ont recoupé celles de la NEDC et des ministères déjà existant dans les domaines de la santé, des travaux publics et du logement. Dans l'État voisin du Yobe, c'est surtout le manque de moyens financiers et de soutien fédéral qui a empêché une pareille initiative<sup>144</sup>. L'empilement de strates administratives risque ainsi de compliquer sérieusement les efforts en faveur de la reconstruction et du développement. Des quatre pays riverains du lac, le Nigeria est certainement celui où le prolongement de la présence des acteurs de l'aide internationale sera le plus difficile à négocier.

.....  
143 La direction de ce comité a été confiée à Bulama Mali Gubio.

144 Entretien de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec le gouverneur du Yobe à Abuja, le 14 mai 2016.

**Encadré 14**

**Les problèmes de coordination  
de l'action publique au Nigeria**

Les problèmes de coordination des efforts de développement sont décuplés par l'immensité et la complexité administrative du Nigeria. Ils se retrouvent à tous les niveaux. Du côté des bailleurs, des conflits de compétences entre le ministère fédéral de l'éducation et l'État du Bauchi ont ainsi mis un terme en 2013 à un projet de l'UNICEF et de la Banque mondiale, qui visait à promouvoir l'éducation des filles en facilitant leur passage du primaire au secondaire. Au niveau fédéral, des guerres de services entre les ministères de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques ont par ailleurs eu raison des organismes de gestion du bassin de la rivière Komadougou et des abords du lac Tchad, respectivement la *Hadejia-Jama'are River Basin Development Authority* (HJRBD) à Kano et la *Chad Basin Development Authority* (CBDA) à Maiduguri. Plus fondamentalement, l'organisation du gouvernement nigérian en « trois tiers » continue d'entretenir de nombreux chevauchements de compétences entre le pouvoir central à Abuja, les États fédérés et les *Local Government Areas* (LGA).

De pair avec des réformes entreprises en 1976, 1984, 1988, 1992 et 2003, les constitutions de 1979, 1989 et 1999 ont confié aux LGA la gestion des écoles primaires, l'entretien des services de santé de base, le développement des ressources agricoles et naturelles, à l'exception du domaine minéralier. Mais celles-ci n'ont pas les moyens financiers d'assumer leurs tâches et doivent généralement se tourner vers les États fédérés, qui accaparent leur budget. Le secteur de l'éducation en dit long sur ces problèmes de coordination. Tandis que le secondaire et le supérieur sont gérés concomitamment par Abuja et les États, les écoles primaires sont financées à 25 % par les LGA, à 18 % par le gouvernement fédéral, à 13 % par les États, à 40 % par les parents d'élèves, à 3 % par une commission nationale (*Universal Basic Education Commission*) et à 1 % par les bailleurs de fonds de l'aide au développement (Bollag, 2015).

**2.4. Des défis structurels à long terme**

À plus long terme, les défis qui attendent les opérateurs de la reconstruction sur l'ensemble de la zone ne se limitent sûrement pas à des problèmes de détournement et de coordination de l'aide. Il faudra d'abord restaurer un semblant de contrat social car la population a généralement perdu confiance dans les capacités de l'État à mettre en œuvre des actions publiques volontaristes. Il faudra également améliorer l'image déplorable de régions périphériques qui, au niveau national avant la crise, étaient déjà considérées comme retardées, voire « sauvages ». Historiquement, ces perceptions n'ont pas été étrangères aux difficultés des États concernés à renforcer leur présence dans la zone et à y déployer

des personnels qualifiés, point qui met bien en évidence la nécessité de développer la formation de fonctionnaires recrutés et affectés localement.

Pour l'heure, cependant, les initiatives gouvernementales des quatre pays riverains du lac évitent soigneusement d'aborder les problèmes de gouvernance, de corruption et d'abus des forces de sécurité, qui ont enflammé le conflit de Boko Haram. Faute de vision politique, elles ressemblent plutôt à des listes de courses qui chiffrent les besoins en dressant l'habituel cahier de charges en faveur de l'éducation, de la santé, de l'emploi, d'une agriculture intensive, du logement, des transports et de l'accès à l'eau ou à l'électricité. Focalisée sur le développement des infrastructures, la NEDC est assez typique à cet égard, visant surtout à capter une partie de la rente de l'État nigérian, en copiant les populations du delta pétrolière du Niger qui avaient obtenu un ministère fédéral dédié à leur région en 2008 et une aide sociale pour leurs militants démobilisés dans le cadre d'une amnistie accordée en 2009. Il en va de même de la plateforme de la *North East States Transformation Strategy* (NESTS), mise en place par les gouverneurs de la zone à la suite de sommets économiques à Bauchi, en 2012, puis Gombe, en 2013. S'inspirant d'un précédent forum des gouverneurs du Sud-Ouest en 2011, la NESTS a réclamé un Plan Marshall et la création d'un ministère fédéral dédié à la région. Mais les nombreux projets qu'elle était censée soutenir et faire évaluer n'ont finalement abouti à rien (NESTS, 2014).

La focalisation des bailleurs sur la lutte contre le terrorisme et l'émigration illégale vers la Méditerranée tend par ailleurs à occulter les autres facteurs de déstabilisation de la zone. Pourtant, Boko Haram n'est certainement pas la seule source d'insécurité, sachant que les violences sont aussi nourries par des conflits agropastoraux, des affrontements communautaires, des tensions politiques et des violations à répétition des droits de l'homme, outre les accidents très fréquents et meurtriers de la route, complètement ignorés des acteurs de l'aide. Des facteurs exogènes ont également contribué à aggraver la crise, par exemple, quand l'effondrement des prix du baril a réduit la manne pétrolière et la capacité des États à payer les fonctionnaires du Borno, du Yobe ou de N'Djaména.

Enfin, il convient de souligner que le défi, pour les opérateurs nationaux et internationaux, relève d'un problème de construction, et pas simplement de reconstruction. L'ensemble de la zone était déjà très vulnérable, avant même que n'éclatent les premiers affrontements avec les Talibans du Nigeria, en 2003, puis Boko Haram, en 2009. En milieu rural, en particulier, les services publics de base ne fonctionnaient pas ; les écoles primaires et les dispensaires de santé y étaient souvent vides. C'est particulièrement vrai au Nigeria, où les indices d'accès à l'éducation et à la santé comptaient parmi les plus bas du pays, avec la région du Nord-Ouest.

Aujourd'hui, l'ampleur de la tâche est immense et implique d'envisager la (re)construction de la région dans une perspective de longue durée. En fonction

de l'évolution de la situation, les décideurs seront ainsi amenés à faire des choix qui sont examinés dans les deux chapitres suivants. Les options porteront notamment sur la réaffirmation du pouvoir de l'État par des politiques publiques descendantes ou par des formes de gouvernance plus ouvertes et démocratiques. La question sera aussi de privilégier ou non des logiques néolibérales, qui pourraient par exemple favoriser l'extension d'agro-industries sur la base d'acquisitions foncières à grande échelle dans les espaces présentant les meilleurs potentiels, au détriment des systèmes agricoles familiaux, plus inclusifs socialement.

## Références bibliographiques

Abani M. (2017), « Discours sur Boko Haram : l'Extrême-Nord du Cameroun entre dérives discursives, stigmatisations et psychose », in Wassouni F. et A.A. Gwoda (dir.), *Boko Haram au Cameroun : Dynamiques plurielles*, Peter Lang, Bruxelles, pp. 497-514.

ActionAid (2015), *Corruption and Poverty In Nigeria*, ActionAid, Abuja.

Bertoncin M. et A. Pase (2012), *Autour du lac Tchad. Enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau*, L'Harmattan, Paris.

Blundo G. (2011), « Une administration à deux vitesses – Projets de développement et construction de l'État au Sahel », *Cahiers d'études africaines* n° 202-203.

Bollag B. (2015), *Governance and Finance Analysis of the Basic Education Sector in Nigeria*, Banque mondiale, Washington DC.

Conseil régional de Diffa (2015), *Plan de développement régional de Diffa (2016-2020)*.

Gonné B. (2014), « Kidnappings, crise du secteur touristique et ralentissement de l'aide au développement », *Kaliao, n° spécial Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, École normale supérieure/université de Maroua.

Henri M. M. (2014), « Réfugiés et personnes déplacées au Cameroun », in Issa, Saïbou (dir.), *Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Kaliao, Maroua.

IEP (2016), *Global Terrorism Index*, Institute for Economics and Peace, Sydney.

Krings M. (2004), "Farming the Frontier – Hausa Migrants and the Politics of Belonging on the Former Lake Floor of Lake Chad (Nigeria)", in Krings M. et E. Platte (dir.), *Living with the Lake. Perspectives on History, Culture and Economy of Lake Chad*, Rüdiger Köppe, Köln.

Kuna M. et I. Jibrin (dir.) (2016), *Rural Banditry and Conflicts in Northern Nigeria*, Centre for Democracy and Development, Abuja.

Matlon P. (1981), "The Structure of Production and Rural Incomes in Northern Nigeria: Results of Three Village Case Studies", in Bienen H. et V. Diejomaoh (dir.), *The Political Economy of Income Distribution in Nigeria*, Holmes and Meier Publishers, New York.

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (2016), *Exposé : les projets du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique à exécuter dans la région de l'Extrême-Nord*, février, MINEPAT, Cameroun.

Ministère du Plan (2017), *Évaluation du rapport PDES 2012-2015*, rapport provisoire, mars, Niger.

NESTS (2014), *North East States Transformation Strategy*, Shamsuddeen, Usman and Associates, Abuja.

Omeje K. (2006), *High Stakes and Stakeholders: Oil Conflict and Security in Nigeria*, Aldershot, Ashgate.

Pérouse de Montclos M.-A. (2012), « Les compagnies pétrolières à l'épreuve du développement : le cas du delta du Niger (Nigeria) », *Autrepart*, n° 60.

Pérouse de Montclos M.-A. (2005), « Mauvaise gouvernance et ONG : l'exception nigériane », *Autrepart*, n° 35.

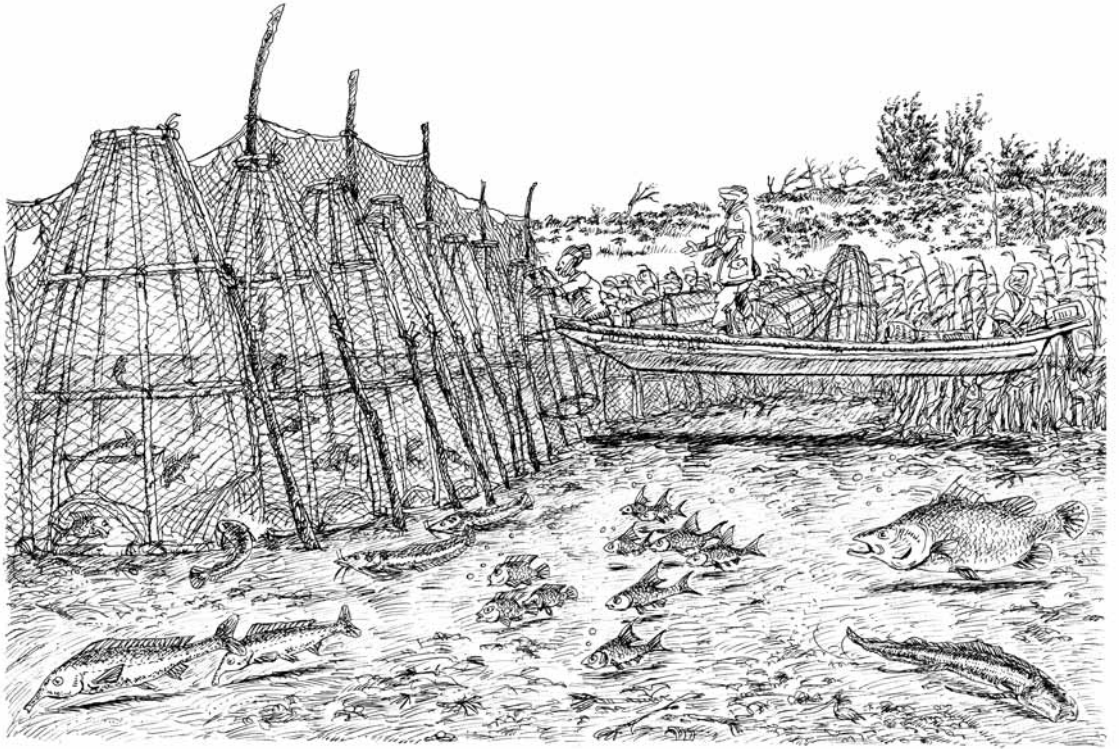
PINE (2015), *The PINE Long-Term Economic Reconstruction And Redevelopment Plan 2015–2020: Initiatives, Strategies and Implementation Framework*, Presidential Initiative for the North East, Abuja.

Smith D. J. (2003), "Patronage, Per Diems and the 'Workshop Mentality': The Practice of Family Planning Programs in Southeastern Nigeria", *World Development*, vol. 31, n° 4.





PARTIE 3.  
RÉFLEXIONS PROSPECTIVES  
(SUR 20 ANS)



*Barrage de nasses. La régulation de l'accès aux ressources, enjeu clé.*

# Chapitre 6.

## Les variables-clés\*

### CE QU'IL FAUT RETENIR

Les opérateurs du développement ne peuvent pas avoir prise sur toutes les variables qui détermineront l'évolution de la situation dans la région du lac Tchad. Les questions de changement climatique et de fluctuation des prix des matières premières à l'international sont hors de portée. Il en est de même, dans une large mesure, de la croissance démographique, sujette à des pesanteurs structurelles très fortes. En revanche, il est possible d'essayer de peser sur les réponses sécuritaires à la crise et d'améliorer les modes de gouvernance, un point crucial au niveau local. Sur le plan des politiques économiques, les opérateurs de l'aide peuvent aussi accompagner des choix de politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, des industries extractives et du commerce transfrontalier et infra-étatique. Un des enjeux sera de promouvoir l'investissement et de diversifier les activités productives dans le cadre d'États rentiers. Pour passer de l'urgence au développement, le rapatriement et la réinstallation des populations déplacées seront par ailleurs essentielles, de pair avec l'emploi des jeunes et le renforcement des capacités locales.

Nous considérons ici quelques unes des principales variables qui influencent le devenir de l'espace considéré, en distinguant celles sur lesquelles les politiques publiques n'ont pas de prise – seules leurs conséquences pouvant être gérées – de celles que les choix des différents types d'acteurs (États, partenaires du développement) peuvent influencer.

### 1. Les variables sur lesquelles les politiques publiques n'ont pas ou peu de prise

#### 1.1. Le climat

À la suite du cinquième rapport du GIEC AR5 *et al.* (2014), et en attendant davantage de sécurité sur les prévisions climatiques pour la zone d'étude, nous faisons l'hypothèse que l'évolution du climat sera caractérisée par :

.....  
\* Auteurs : Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Emmanuel Chauvin, Charline Rangé et Christine Raimond.

- une augmentation de la température qui pourrait être, par rapport à la situation observée en 2000, de 2°C en 2050 (*Representative Concentration Pathway* – RCP 8,5) et de 4°C à la fin du siècle (RCP 8,5). Le changement pour l'ensemble de l'Afrique pourrait être inférieur à 2°C en milieu et fin de siècle dans le cas, peu probable, d'un RCP 2,6 ;
- une pluviométrie annuelle peu différente de celle qui a été observée entre 2000 et 2015, avec toutefois un possible allongement de la saison des pluies et une augmentation de l'occurrence d'événements extrêmes (Taylor *et al.*, 2017), comme la pluie de 150 mm du 12 juin 2017 à Niamey.

### Encadré 15

#### Les scénarios climatiques globaux du GIEC (RCP)

Les prévisions climatiques du GIEC reposent sur différents scénarios d'évolution de la concentration en gaz à effet de serre (GES) (Météo France, 2017).

Dans un premier temps, cette concentration était déduite de scénarios de l'évolution socioéconomique mondiale, organisés en quatre familles (A1, A2, B1 et B2), suivant la croissance de la population et la mise en œuvre partagée ou non de technologies énergétiques propres. Avec le rapport GIEC AR5 *et al.* (2014), le GIEC a introduit les RCP (profils représentatifs d'évolution de concentration des GES) pour homogénéiser les approches et accélérer les évaluations.

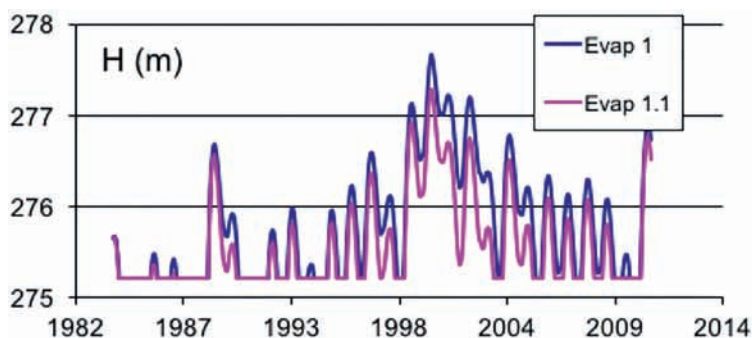
Il y a quatre valeurs de RCP suivant la dynamique de production des GES d'ici l'an 2250. Le RCP 2,6, le plus vertueux correspond à une diminution des GES dans l'atmosphère dès 2025. Le plus pessimiste, le RCP 8,5 (un peu plus fort que le scénario A2), résulte d'une augmentation très rapide jusqu'en 2200. Les RCP intermédiaires 4,5 et 6 (correspondant sensiblement et aux scénarios A1B et B1) marquent une stabilisation des GES vers 2050 ou 2200.

L'augmentation de la température pourrait être à la fin du siècle pour l'Afrique centrale de 1 à 2°C pour le peu probable RCP 2,6 et de 4 à 6°C pour RCP 8,5 (GIEC AR5 *et al.*, *ibid.*).

Si l'on suppose que la pluie sur le bassin ne changera pas de façon significative, l'évaporation directe du lac du fait de la température sera augmentée d'une façon encore difficile à estimer, mais qui pourrait être de l'ordre de 6 % en 2050 et de 11 % en 2100 (GIZ, 2015). L'impact d'une augmentation de 10 % de l'évaporation sur le niveau de la cuvette Nord du lac a été simulé avec le modèle hydrologique du lac qui a été mis à la disposition de la CBLT (Bader *et al.*, 2011 ; Lemoalle *et al.*, 2011) et est représenté sur le graphique 5. À cela s'ajoute la diminution du coefficient de ruissellement du Chari (la part de la pluie reçue par le bassin, transportée par le fleuve), qui est observée depuis la fin des années

1970, et dont on ignore si elle est réversible. Ces deux facteurs conjoints, évaporation et coefficient de ruissellement, contribuent à augmenter la probabilité de bas niveaux de la cuvette Nord du lac, et des épisodes de Petit Tchad, sec avec ses conséquences désastreuses sur les populations qui exploitent les ressources de la cuvette Nord.

**Graphique 5. Simulation de l'impact d'une évaporation augmentée de 10 % (Evap 1,1) par rapport à l'actuel (Evap 1) sur l'altitude de l'eau dans la cuvette Nord du lac Tchad**



Source : les auteurs, à partir du modèle hydrologique du lac Tchad (Bader et al., 2011).

Les périodes d'assèchement complet sont plus fréquentes et plus longues. Les études actuelles indiquent qu'une élévation de la température de 2°C peut faire baisser les rendements des mils et sorghos pluviaux de 10 à 20 %, quelle que soit l'évolution de la pluviométrie (Sultan *et al.*, 2013). Compte tenu de l'augmentation prévisible de la demande, du fait de la démographie et des changements d'habitudes alimentaires, ce réchauffement, comme l'augmentation de l'occurrence des événements extrêmes, renforce la nécessité de limiter les sources de vulnérabilité sur lesquelles les pouvoirs publics ont plus de prise (accès au crédit et aux intrants, régulation des marchés, insécurité et inégalité foncières). C'est également la condition pour que les agriculteurs (au sens large) soient en mesure d'adapter leurs pratiques et systèmes de production. En outre, un faible changement de la pluviométrie traduit une migration des isohyètes avec un impact zonal sur les possibilités de certaines cultures ou pratiques d'élevage. L'adaptabilité des agriculteurs et des éleveurs à la variabilité interannuelle par la mobilité et la multi-activité doit donc être préservée et, si possible, améliorée. Une attention particulière doit aussi être portée aux politiques semencières offensives, qui homogénéiseraient trop rapidement la diversité cultivée par l'imposition de quelques variétés améliorées, réputées plus performantes face au changement climatique.

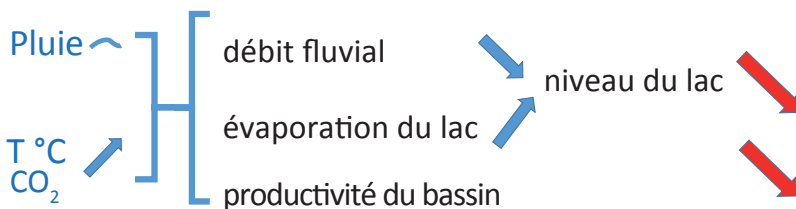
Il faut également intégrer le fait qu'une variation de 10 % de la pluie sur le bassin entraîne une variation de l'ordre de 30 % du débit du Chari et un changement du même ordre de la surface inondée du lac Tchad. Le système hydrologique reste donc très sensible.

Il est ainsi important de se préparer pour l'avenir à une difficulté accrue pour les productions agricoles, du fait de l'augmentation prévue de la température et des événements extrêmes, dans un contexte pluviométrique incertain, proche de la situation des années 2000-2016. Les événements extrêmes peuvent aussi bien être localisés (orages, inondations, pluies hors saison) que relativement étendus (sécheresses) et sont susceptibles d'augmenter significativement l'irrégularité de la production agricole.

Jusqu'à présent, les ressources en eau ont été assez peu valorisées dans la région du lac Tchad. Outre les techniques classiques d'agronomie pour fixer l'eau là où elle tombe, il convient de rechercher systématiquement les possibilités de stocker l'eau ou d'améliorer l'efficacité de son usage, à différentes échelles, depuis la parcelle au sous-bassin en passant par le terroir villageois pour adapter les solutions à la variété des contraintes locales. Les options de plus grande envergure, comme le transfert interbassin entre Oubangui et Chari peuvent faire l'objet d'une veille scientifique pour mieux préciser leurs avantages, leurs inconvénients ou leur faisabilité.

La combinaison de ces contraintes est résumée dans le schéma 3. Pour une pluie sur le bassin sans modification notable, le débit fluvial est réduit par rapport à la phase plus humide (pré-1979). La hausse de température se rajoute à ce premier effet pour contribuer à une baisse du niveau du lac (à pluviométrie égale). Il semble que peu d'études soient disponibles concernant l'impact du changement climatique sur la zone sahélo-saharienne.

**Schéma 3. Influence des deux variables indicatives du changement climatique sur la superficie du lac Tchad ainsi que sur les rendements agricoles de son bassin**



Source : les auteurs.

La baisse des rendements résultera de la hausse des températures et de l'augmentation de l'occurrence des événements extrêmes. Les flèches indiquent le sens de variation.

## ***1.2. Le contexte économique international***

Une autre variable très importante mais sur laquelle les États de la région du lac Tchad n'ont guère de prise réside dans le contexte économique international. Celui-ci peut être abordé à travers deux variables qui agissent différemment sur les pays étudiés.

### **1.2.1. L'évolution du cours des matières premières et des économies de rente**

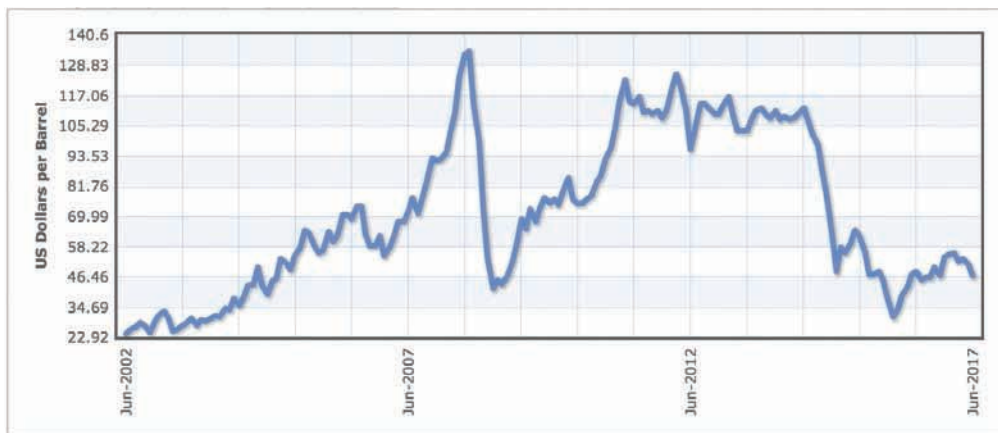
Le cours des matières premières est une donnée fondamentale, dans la mesure où les États concernés en dépendent très largement. Au cours de la période récente, l'index du prix des matières premières a été largement calqué sur celui du pétrole<sup>145</sup> (cf. graphique 6). Le prix du pétrole importe particulièrement, car les quatre États concernés en sont producteurs. Le Nigeria et le Cameroun produisent du pétrole depuis plusieurs décennies ; le Tchad est devenu producteur en 2003, le Niger en 2011. La rente pétrolière est devenue centrale dans l'économie du Nigeria et du Tchad (près de 30 % du PIB, 60 % du budget de l'État, 90 % des exportations avant la chute des cours en 2014), si bien que le prix des autres produits exportés (le coton au Tchad) compte finalement assez peu à l'échelle de l'économie nationale. Le pétrole pèse un peu moins au Cameroun (6 % du PIB, 10 % du budget de l'État, 44 % des exportations en 2015), dont l'économie est plus diversifiée (industrie manufacturière et exportations primaires de bois, café, caoutchouc et, depuis peu, or). Au Niger, la rente principale est fournie par l'uranium – dont les cours ne sont qu'en partie liés aux prix du pétrole, du fait de la dimension géopolitique et des enjeux environnementaux associés à ce minerai (forte baisse des cours après l'accident nucléaire de Fukushima [2011] malgré le maintien de prix du pétrole élevés), complétée par une encore modeste exploitation industrielle de l'or (une mine en production en 2017). L'exploitation du pétrole du bloc d'Agadem s'est traduite jusqu'à présent par la mise à disposition de produits pétroliers transformés à la raffinerie de Zinder pour le marché national. L'exportation, prévue en phase 2, a été ajournée en contexte d'incertitude géopolitique et surtout de bas niveau des cours mondiaux.

.....

<sup>145</sup> Ce n'était pas le cas durant le supercycle précédent, celui des « Trente Glorieuses », où cohabitaient cours élevés des matières premières agricoles et minérales et bas prix du pétrole.



Graphique 6. Prix du pétrole brut Brent en dollar par baril (2002-2017)



**Description:** Crude Oil (petroleum), Dated Brent, light blend 38 API, fob U.K., US Dollars per Barrel

Source : IndexMundi (d'après le FMI).

Après une période de hauts niveaux des prix des matières (2000-2014), ceux-ci ont baissé – le prix du baril de pétrole s'établissant autour de 40 à 50 USD, contre le double dans la phase antérieure. Cette baisse reflète le ralentissement de la croissance économique chinoise, conjuguée à d'autres facteurs. Il est difficile d'en prédire la durée, même si l'hypothèse d'un raccourcissement des cycles de l'économie mondiale est souvent avancée. Il est également difficile de prédire l'impact sur les prix du pétrole de la diminution des réserves mondiales (hausse des prix) et, inversement, celui de la transition énergétique vers une économie à bas carbone (baisse de la demande, qui se répercute sur les prix).

À moyen terme (10 ans), trois évolutions des prix des matières premières peuvent être anticipées :

- une remontée des cours sur un cycle de plusieurs années, liée par exemple à une reprise de l'économie mondiale – l'essor de l'Inde prenant le relais de la Chine comme principal pôle de la demande, avec une consolidation de la sortie de crise dans les pays occidentaux. L'amélioration de la situation macro-économique des États de la région du lac Tchad, qui se traduirait par la possibilité de redistribuer les rentes à travers l'emploi public, les collectivités locales, une reprise des politiques publiques d'investissement des États. À court terme, elle est favorable à un apaisement des tensions sociopolitiques, sans en constituer un facteur suffisant (la crise Boko Haram a éclaté en contexte macro-économique favorable). Une telle conjoncture ouvre le champ des possibles, mais ce qui advient dépend des choix effectivement réalisés (Magrin, 2015) : ils peuvent privilégier

des économies non créatrices d'emploi, stérilisant la rente dans l'immobilier urbain de prestige ou, à l'inverse, favoriser l'investissement dans les ressources humaines et des infrastructures productives ;

- le maintien des cours des matières premières à un niveau bas, semblable à l'actuel, accroîtrait le stress auquel est soumis le système régional de la région du lac Tchad. Les difficultés à payer les fonctionnaires, l'arrêt des chantiers publics, le réendettement, l'accroissement de la dépendance à l'égard de l'aide créeraient des conditions macroéconomiques défavorables à une sortie de crise. À long terme, la décision française de sortie progressive du nucléaire, si elle se confirmait et était suivie par d'autres pays, pourrait peser négativement sur le prix de l'uranium et donc sur les ressources de l'État nigérien, déjà faibles. Une baisse forte et durable du prix du pétrole remettrait en cause les fragiles équilibres sur lesquels repose le Nigeria ;
- une période d'instabilité des cours des matières premières n'est pas non plus à exclure, avec des cycles très courts de prix élevés et de prix bas. Cette instabilité poserait des difficultés de gestion macro-économique aux États producteurs, défavorables à la conception de politiques d'investissement inscrites dans la durée.

L'utilisation des rentes extractives en période de prix élevés pour favoriser une diversification des économies est un enjeu clé. Sa mise en œuvre demeure un défi.

### 1.2.2. Les flux financiers externes

Le contexte international peut aussi se manifester à travers une évolution des flux externes en matière d'aide et d'investissement.

Dans des pays pauvres, aux ressources faibles et aux besoins d'investissement immenses dans les infrastructures comme dans le capital humain, une augmentation de ces flux financiers extérieurs paraît *a priori* favorable, et même indispensable à l'amorce d'une trajectoire économique et politique plus positive. Leur impact dépendra cependant de la nature de leur intégration dans les politiques publiques.

#### L'aide internationale

À court et moyen termes, nous pouvons envisager :

- une augmentation significative de l'aide au développement afin de favoriser la transition vers le post-conflit et de stabiliser à long terme une des régions les plus vulnérables du monde ; elle produira des effets positifs à long terme si elle parvient à renforcer les capacités des États (au niveau central, des États nigériens et des collectivités locales) et si ses acteurs

parviennent à améliorer leur coordination sectorielle et géographique. Les engagements récents de l'Union européenne et de la Coopération allemande semblent aller dans cette direction ;

- le maintien de l'aide au niveau actuel : une aide à la fois importante, différenciée selon les zones (aide humanitaire d'urgence dans les zones les plus affectées par la crise Boko Haram ; aide au développement classique sur les périphéries de l'aire d'étude), et insuffisante face à l'ampleur des besoins et à la crise des capacités développementales des États ;
- une réduction importante de l'aide, à la suite d'une amélioration apparente de la situation sécuritaire et sous l'effet d'une fatigue des bailleurs, de contraintes budgétaires accrues, ou de changement de priorité politique.

### Les investissements directs étrangers

À court et moyen termes, nous pouvons envisager :

- une augmentation des investissements directs étrangers, grâce au retour de la sécurité, à une conjoncture internationale à nouveau favorable, à l'amélioration du climat des affaires, voire à des mesures incitatives des États. Ces investissements pourraient concerner à la fois l'économie extractive (mines, pétrole), mais aussi l'agriculture et l'industrie – valorisant l'abondante main-d'œuvre disponible et les marchés émergents liés à la croissance démographique et urbaine ; des politiques d'aménagement du territoire attractives seront sans doute nécessaires pour favoriser des investissements industriels dans des régions pénalisées par leur éloignement vis-à-vis des principaux pôles nationaux (Nord-Est nigérian par rapport à Kano et Sud du Nigeria ; Nord par rapport au Sud du Cameroun) ;
- le maintien des investissements et des productions agrominérales d'exportation au niveau actuel, contraint par le bas prix des matières premières et, dans les espaces concernés, par la crise Boko Haram ;
- l'arrêt de tout nouvel investissement et l'arrêt des exploitations en cours là où les conditions de rentabilité ne sont plus assurées (pétrole tchadien et nigérien, à cause des coûts d'exploitation de gisement enclavés ; pétrole camerounais, à cause de l'épuisement des réserves ; uranium, à cause de la baisse des cours).

Au-delà de l'enjeu clé de la régulation sociale et environnementale des impacts des activités extractives, les investissements dans le secteur agricole ne pourront produire des effets positifs que s'ils sont encadrés par l'État, pour répondre aux besoins d'emploi sans aggraver l'exclusion sociale à travers des accaparements fonciers ou la marginalisation de l'élevage.

### **1.3. La démographie**

À l'échelle de la région d'étude, deux variables démographiques influenceront l'évolution de la population : la dynamique naturelle (solde des naissances et des décès) et les migrations.

Les pesanteurs liées à la structure par âge de la population limitent les incertitudes sur l'évolution naturelle à moyen terme. La baisse de la fécondité, si elle devait intervenir (elle n'a guère commencé dans certaines des zones étudiées, cf. chapitre 1, section 2.1) ou s'accroître dans les prochaines années, n'influencerait que de façon marginale l'évolution de la population de la région du lac Tchad du fait de la grande jeunesse de la structure démographique actuelle. Une baisse rapide de la fécondité élargirait cependant la fenêtre temporelle disponible pour valoriser le « dividende démographique ».

La région d'étude n'a pas globalement de forte tradition de migration internationale : aucun bassin d'émigration vers l'Europe comparable à celui du fleuve Sénégal, aucun champ régional semblable à celui du plateau Mossi vers la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'essentiel des flux migratoires se sont réalisés jusqu'à présent au sein du système régional ou sous formes de migrations internes vers les régions centrales des pays considérés. Les migrations à longue distance étaient souvent religieuses (Égypte, Soudan, Arabie saoudite), ou de travail (Libye, pays du Golfe), sans concerner des effectifs considérables au sein de la région du lac Tchad. Au contraire, le lac Tchad a attiré, au cours des périodes précédentes, des populations originaires de régions extérieures à la zone d'étude (notamment Zinder pour le Niger).

L'augmentation de l'émigration est envisageable en cas d'aggravation significative des conditions de vie, sous l'effet par exemple d'une généralisation des insécurités politiques et alimentaires. Il est probable qu'elles s'effectueraient à une échelle régionale : vers les pays voisins en cas de crise politique dans un des quatre pays étudiés ; sinon, vers les régions méridionales mieux dotées en ressources. Il ne faut pas perdre de vue que ces régions méridionales seront elles aussi confrontées à une très forte pression démographique (notamment le Sud du Nigeria) et qu'elles ne constitueront donc pas des espaces d'accueil à l'ouverture sans contrainte.

La population de la région du lac Tchad, estimée à 21 millions d'habitants en 2006 et à 29,3 millions d'habitants en 2017, pourrait ainsi connaître trois rythmes d'évolution :

- rapide, correspondant au solde naturel actuel (+3 % par an), peu affecté par la réduction de la fécondité et par les migrations inter-régionales : la population atteindrait 78 millions d'habitants en 2050 ;
- moyen (+2,5 %), correspondant à un fléchissement progressif de la fécondité sous l'effet du développement (progrès de l'éducation et de

l'emploi formel, notamment des femmes, amélioration de la santé maternelle et infantile, urbanisation, etc.) et à une émigration modérée, vers les métropoles du Golfe de Guinée ou d'autres destinations : la population régionale atteindrait 66 millions d'habitants en 2050 ;

- lent (+1,5 % par an), reflétant par exemple une forte hausse de la mortalité (conflits, famines, épidémies) et une émigration importante : la population régionale atteindrait 48 millions d'habitants en 2050.

Dans la section 2.3, nous aborderons la manière dont les migrations pourraient affecter à l'avenir la répartition du peuplement à l'intérieur de la région du lac Tchad, car elle dépend notamment des choix qui seront effectués.

## **2. Les variables sur lesquelles les politiques publiques peuvent avoir une prise**

### ***2.1. Sécurité et gouvernance***

Les possibilités de reconstruction et de développement dépendent d'abord et avant tout de l'évolution du conflit. Aussi convient-il d'envisager les questions de sécurité et de gouvernance en s'intéressant aux trajectoires de Boko Haram et des armées gouvernementales tout à la fois. Les dynamiques locales de l'insurrection sont si déterminantes qu'elles ne laissent pas envisager sérieusement la possibilité d'une véritable internationalisation du conflit avec l'engagement de troupes occidentales et de djihadistes venus de Syrie, d'Irak ou de Libye. En revanche, la situation pourrait se dégrader dans la zone sans pour autant affecter les quatre pays de la zone au niveau national. Le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad peuvent parfaitement continuer à vivre avec une crise lancinante à leur périphérie. Mais les régions riveraines du lac, elles, ne pourront sûrement pas s'en sortir et se développer si la gouvernance et le mode de gestion des conflits ne s'améliorent pas à l'échelle nationale des quatre pays de la zone.

#### **2.1.1. L'évolution du conflit**

##### **L'internationalisation ou l'enlisement de conflit**

Du côté des insurgés, l'éventualité d'une internationalisation en direction des groupes djihadistes au Mali ou en Libye semble peu plausible car la secte reste engoncée dans des dynamiques très locales de recrutement et de prédation, ceci tout en profitant de la porosité des frontières de la région. La perspective d'un enlisement de conflit est en revanche le scénario le plus vraisemblable : Boko Haram a déjà démontré sa capacité de résilience et de déplacement à travers les interstices des pays riverains du lac, à l'instar de l'Armée de Résistance du Seigneur dans l'Est de la Centrafrique.

## La paix

À un niveau de probabilité intermédiaire, on ne peut pas négliger non plus les possibilités de paix, avec ou sans négociation. À la différence des rebelles des zones pétrolifères du delta du Niger, la secte a en effet perdu le soutien tacite dont elle avait initialement bénéficié grâce à la brutalité de la répression militaire. Avec l'usure du temps, elle pourrait donc s'essouffler faute de pouvoir renouveler ses combattants, quoiqu'il en soit par ailleurs des avancées d'une coalition antiterroriste dont les gains territoriaux doivent beaucoup à l'appui des civils et quasiment rien à l'amélioration des performances techniques de ses troupes. En mai 2017, la libération de 82 lycéennes de Chibok, qui a été discutée avec la choura de Boko Haram en exil à Khartoum, a également ouvert un canal de dialogue qui, avec beaucoup de chances, pourrait déboucher sur un accord plus durable.

À l'international comme dans les pays riverains du lac, la difficulté est que les opinions publiques ne sont pas favorables à la poursuite de négociations avec les djihadistes. À défaut d'une amnistie, on assistera peut-être à quelques échanges de prisonniers et à la libération des « malgré nous », à savoir les combattants de Boko Haram recrutés de force. En revanche, la démobilisation des milices va rester un problème lancinant. Rien qu'au Nigeria, on estime que la *Civilian Joint Task Force* (CJTTF) rassemble jusqu'à 22 000 hommes, deux fois plus que dans les rangs de Boko Haram : pour l'instant, seulement 300 ont été intégrés dans une armée qui pourra d'autant moins recycler ces volontaires que les institutions militaire et policière sont directement touchées par la baisse des revenus d'un État pétrolier<sup>146</sup>.

Surtout, les crimes de guerre de la coalition antiterroriste risquent fort de rester impunis, ce qui ne favorisera pas la réconciliation, la justice et la réparation des erreurs passées, sans même parler de compenser les victimes. Au vu de leurs parcours politiques personnels, on voit mal les présidents du Nigeria, du Cameroun et du Tchad demander des comptes à leurs armées. En tant qu'ancien dictateur, Muhammadu Buhari s'était lui-même soustrait à la Commission de l'Oputa Panel<sup>147</sup> qui, dans les années 2000, avait enquêté sur les malversations financières et les violations des droits de l'homme par les régimes militaires. À défaut de pouvoir juger et condamner les responsables des abus, celle-ci avait au moins joué un rôle cathartique en recevant les plaintes du public et en brisant le sentiment d'impunité d'officiers qui s'étaient parfois ridiculisés lors de leur audition. Mais il n'y a rien à attendre de tel dans le cas de la guerre « globale » contre le terrorisme.

.....  
<sup>146</sup> Entretiens de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec des responsables de la CJTTF à Maiduguri, en 2015 et 2016. Voir aussi Pérouse de Montclos (2016, pp. 243-248).

<sup>147</sup> La *Human Rights Violations Investigations Commission*, qui avait pris le nom de son président Chukwudifu Oputa, un ancien juge de la Cour Suprême.

## 2.1.2. Les trajectoires politiques au niveau national

### L'amélioration ou le *statu quo*

En pratique, l'évolution du conflit dépend également des trajectoires politiques et de l'état général du fonctionnement des institutions au niveau national. De pair avec un enracinement démocratique lors des prochaines élections présidentielles au Nigeria et au Niger (respectivement en 2019 et 2021), des transitions réussies au Tchad et au Cameroun permettraient par exemple de désamorcer le discours révolutionnaire des djihadistes, qui dénoncent les injustices sociales de gouvernements impies et illégitimes. Le plus probable est cependant que les modes de gouvernance hybride de la région perdurent, avec des « démocraties » molle au Cameroun ou dure au Tchad et des régimes parlementaires aux pratiques plus ou moins frauduleuses au Niger et au Nigeria.

### Le scénario du pire

Le pire est aussi à imaginer. Les dysfonctionnements des coordinations régionales servent déjà les intérêts de Boko Haram, dont les combattants se jouent beaucoup plus facilement des frontières internationales que des armées gouvernementales, obligées de négocier des droits de poursuite. Or, la baisse des revenus des trois principaux États pétroliers de la zone, à savoir le Tchad, le Nigeria et le Niger, pourrait finir par compromettre la poursuite des opérations militaires de la coalition antiterroriste. Pour des raisons de politique intérieure, les trois principales puissances occidentales actives dans la région, en l'occurrence les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ne sont heureusement pas prêtes à prendre le relais en envoyant des troupes sur le terrain, ce qui serait le meilleur moyen de transformer un combat djihadiste en une lutte anti-impérialiste et une guerre de libération contre un occupant étranger. Il n'est guère envisageable non plus que les Nations unies, déjà empêtrées au Mali, en République démocratique du Congo et en Centrafrique, décident d'envoyer des casques bleus dans le bourbier du pays le plus peuplé d'Afrique, une option qui serait de toute façon rejetée par Abuja.

En fait d'allégeance à Daech ou Al-Qaïda, c'est surtout l'évolution locale des régimes en place qui déterminera une éventuelle dégradation de la situation. Par un funeste concours de circonstances, le décès concomitant des présidents du Cameroun et du Tchad, conjugué à des élections ratées au Niger et au Nigeria, entraînerait en effet des troubles graves qui pourraient amener les troupes de la coalition antiterroriste à se désengager complètement du lac pour rétablir l'ordre dans d'autres régions ou participer directement aux luttes de succession pour le pouvoir. La nature a horreur du vide. Comme les groupes djihadistes dans le Nord du Mali à la suite du coup d'État de 2012, Boko Haram en profiterait alors pour regagner du terrain en apprenant cette fois à gérer des sociétés et pas

seulement en s'emparant de territoires. Le conflit s'étendrait, la crise humanitaire redoublerait d'intensité et le chaos précipiterait un exode de migrants qui essaieraient de gagner les rivages de la Méditerranée, ce qui n'est pour l'instant pas le cas.

### 2.1.3. La gouvernance à l'échelle locale

#### La crise ou le *statu quo*

Dans un tel scénario, les troubles politiques au niveau national se répercuteraient à l'échelle locale. L'effondrement de l'autorité gouvernementale et la diminution drastique de ses revenus favoriseraient alors l'éclosion de nouveaux conflits communautaires pour se partager les miettes des prébendes d'États rentiers et se disputer les maigres ressources encore disponibles sur place, quitte à relancer les tensions foncières entre autochtones et allochtones. Ce scénario est cependant peu probable. Il est beaucoup plus vraisemblable d'imaginer que les pouvoirs locaux continueront à fonctionner avec peu de moyens et avec une corruption endémique qui mine les services publics de base, compromet les projets de développement et oblige des autorités mal élues à légitimer leur assise sociale par le biais de réseaux clientélistes, avec le concours des chefferies coutumières et des leaders religieux.

#### L'amélioration

Dans le meilleur des cas, des équilibres vertueux se mettraient en place entre les autorités gouvernementales et traditionnelles. Les collectivités locales obtiendraient des moyens financiers et humains pour fournir les services publics de base, réduire les inégalités sociales et rendre la justice. La revalorisation des salaires, désormais payés régulièrement, rendrait l'administration territoriale plus attractive et permettrait de recruter des personnels qualifiés : ingénieurs, médecins, comptables, statisticiens, économistes, juristes, urbanistes, etc. Plus transparentes et plus légitimes, les collectivités locales rendraient aussi des comptes sur leur budget et leurs activités. Leurs responsables seraient vraiment élus et non nommés au cours de scrutins arrangés. Des systèmes d'identification biométrique éviteraient les fraudes, et des garde-fous institutionnels garantiraient un dépouillement impartial des bulletins de vote, par exemple sous la houlette de la commission électorale du Nigeria, l'*Independent National Electoral Commission* (INEC), qui, pour l'instant, supervise les élections au niveau national et laisse à chaque État fédéré le soin d'organiser les scrutins locaux, quitte à favoriser les interférences des caciques du cru (Adams, 2016).



## **2.2. Choix économiques**

### **2.2.1. Aide d'urgence et aide au développement**

L'évolution de l'aide internationale est l'une des clés de l'avenir de la région du lac Tchad à court terme. Divers enjeux se posent dans l'immédiat pour rendre cette aide plus efficace en termes économiques, à travers des choix politiques susceptibles de l'orienter.

Les bailleurs de fonds internationaux peuvent :

- maintenir la situation actuelle, en finançant fortement des organisations non gouvernementales dont le cœur de métier est l'aide humanitaire, et qui appliquent les mêmes types de programmes dans l'ensemble de la région d'étude. Ce maintien permettra de subvenir aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables, particulièrement des migrants forcés, reconnus comme devant être protégés et assistés par des conventions du droit international en faveur des réfugiés. Dans le même temps, le maintien d'une aide d'urgence à longue durée risque de renforcer les dépendances économiques vis-à-vis des organisations internationales et de mettre sous perfusion des pans entiers de territoires, sans développement d'une économie locale et régionale. Le rejet d'une mise sous tutelle par une intervention exogène et incontrôlée, par les autorités locales et les populations, déjà en partie perceptible au Nord Cameroun et dans le Borno au Nigeria, pourrait alors s'accroître. Un autre risque, si les insécurités se prolongent, est de transformer, à travers un renforcement des détournements, l'aide humanitaire en ressources pour les groupes armés, et donc de participer à la perpétuation du conflit ;
- limiter l'aide humanitaire à court terme en estimant que la situation sécuritaire s'améliore et que la résilience des populations est forte, notamment en cas de déclenchement d'autres crises majeures nécessitant une réorientation des fonds d'urgence vers d'autres régions. Si cette politique peut convenir à des territoires ayant été peu touchés par l'insurrection et dans lesquels les mesures contre-insurrectionnelles sont levées, elle pourrait créer dans d'autres territoires une forte surmortalité par manque de réponses des populations à leurs besoins fondamentaux (accès à l'alimentation, à l'eau, etc.). Cette orientation politique par ailleurs sur une amélioration rapide de la situation sécuritaire, alors que Boko Haram pourrait maintenir longtemps d'importantes capacités de nuisance résiduelle. En outre, elle ne permettrait pas d'intervenir sur les problèmes socioéconomiques structurels qui ont, entre autres facteurs, favorisé le développement de l'insurrection, comme les inégalités sociospatiales et le manque de perspective économique d'une population majoritairement jeune ;
- maintenir une forte intervention internationale, en la diversifiant dans sa nature pour la rendre adaptée aux situations locales, avec pour objectif le

développement de mécanismes de redynamisation de l'économie locale et régionale portés par les producteurs, les commerçants et les autorités. Cette solution implique une bonne connaissance des situations locales par les bailleurs de fonds et les acteurs opérationnels, pour s'adapter aux besoins et à leurs évolutions, très variables entre les différents territoires de la région du lac Tchad. Elle induit d'être capable d'appuyer des acteurs institutionnels (ONG internationales, structures de la société civile, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) et des catégories de populations diversifiées (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, commerçants, etc. ; déplacés internes et réfugiés, mais aussi retournés, population non déplacée, etc.). Elle conduirait à soutenir des programmes d'urgence tout en accompagnant les politiques économiques de l'État, notamment en matière d'investissement dans les infrastructures ou dans l'agriculture familiale.

### 2.2.2. Les politiques économiques

Elles s'inscrivent au sein de contextes déterminés par des variables, sur lesquels les acteurs régionaux n'ont pas de prise (prix des matières premières, aide au développement, investissements étrangers). Plusieurs formes de politiques économiques pourraient être envisagées :

- des politiques publiques visant à articuler des appuis aux agricultures familiales, avec la valorisation des marchés intérieurs. Il s'agirait de répondre aux défis de l'alimentation et de l'emploi associés à la poussée démographique, tout en valorisant les débouchés ouverts par l'élargissement des marchés intérieurs, notamment urbains. La relance des services d'appui à l'agriculture (y compris crédit, assurance) s'accompagnerait d'une politique de sécurisation foncière socialement inclusive, d'investissements dans les infrastructures (transports, eau, énergie, communications) et la transformation des produits agricoles ;
- le *statu quo* verrait le maintien d'une forte dépendance aux rentes extractives, investies majoritairement, en contexte de prix favorable, dans les infrastructures des grandes villes. Les interventions publiques en matière d'appui à l'agriculture et à la gouvernance du foncier resteraient très faibles, ce qui ne permettrait pas une augmentation substantielle de la production et favoriserait les tensions sociopolitiques ;
- des politiques visant à stimuler la production agricole et à diversifier les ressources des États à partir d'une grande agriculture moto-mécanisée spécialisée fondée sur des investissements intérieurs ou étrangers directement dans la production – dont le modèle des agropôles constitue aujourd'hui un des avatars à la mode dans la région (projets au Niger près du lac Tchad, projets fonctionnels notamment dans la Bénoué au

Cameroun, dans l'Adamawa au Nigeria). L'efficacité économique de ces projets d'agriculture de ferme, tant du point de vue de la création de valeur ajoutée agricole, de la création d'emplois et de l'augmentation des revenus, a été largement remise en question, y compris par la Banque mondiale dans son récent rapport *Rising global interest in farmland: can it yield sustainable and equitable benefits?* (Deininger *et al.*, 2011). (Voir aussi Li, 2011 ; Burnod *et al.*, 2016 ; Cochet, 2017). Un tel modèle présente donc le risque de ne pas répondre au défi alimentaire, d'être vulnérable à des changements environnementaux (événements climatiques extrêmes) et surtout d'être en contradiction avec les enjeux démographiques majeurs liés au stade de la transition démographique que connaissent les pays de la région du lac Tchad (arrivée massive de jeunes sur le marché du travail). Ils causeraient en outre de l'exclusion foncière potentiellement explosive sur le plan social.

### 2.2.3. Les échanges

L'évolution des échanges est une donnée fondamentale pour l'avenir à long terme de la région du lac, sur laquelle les acteurs régionaux ont dès à présent une forte capacité d'action. Trois politiques peuvent être envisagées :

- la promotion du développement des échanges locaux et régionaux, comme facteur de développement économique, d'intégration des territoires et sources de recettes fiscales potentiellement contrôlées par les États. Une série de mesures permettraient d'envisager un développement de ces échanges : la levée progressive des entraves aux mobilités liées à la lutte contre-insurrectionnelle et le retour de la sécurité ; la mise en place d'un contrôle drastique par les États des prélèvements illégaux effectués par leurs agents, et la levée d'une partie des barrages routiers ; l'investissement dans les infrastructures routières (goudron sur les axes centraux, pistes réhabilitées et entretenues ailleurs), dans les débarcadères le long des voies d'eau et les marchés, permettant de développer et de diversifier les débouchés productifs ; la mise en place d'une fiscalité étatique uniformisée, contrôlée et mesurée sur les échanges ;
- le maintien de la situation actuelle entraînerait une poursuite de la recomposition du système régional, marquée par d'importantes entraves aux circulations marchandes (insécurité, stratégie régionale de blocus et de contrôle), aggravant la situation économique des producteurs et des commerçants n'ayant pas accès à des débouchés urbains, ou pouvant acheminer leurs marchandises sur les marchés au prix de forts coûts de transports. Cette situation maintiendrait un marasme économique général, mais profiterait sans doute à d'autres territoires, par la réorientation de certains circuits de commercialisation ;

- le blocage de la dynamique de régionalisation par la fermeture durable des frontières, le développement des contrôles routiers et des prélèvements abusifs, ainsi que la multiplication des restrictions de circulations entraîneraient un repli des économies sur leurs marchés nationaux, favoriseraient la saturation de ces marchés dans des pays privés de débouchés régionaux, et impliqueraient sans doute des crises économiques majeures.

### **2.3. Peuplement et mobilités**

#### **2.3.1. Le devenir des populations déplacées par le conflit**

Deux évolutions de la situation des déplacés internes et des réfugiés sont possibles. Elles pourraient se combiner selon l'évolution différenciée de la situation sécuritaire au sein des différents territoires de la région :

- le maintien des réfugiés et des déplacés internes dans leurs espaces d'accueil pourrait avoir lieu si l'insécurité persiste, notamment en zone rurale, et si se développe un syndrome de dépendance à l'aide humanitaire. Cette situation maintiendrait les besoins de personnes devenues dépendantes aux ressources exogènes des organisations internationales, et pourrait renforcer les tensions entre les populations migrantes et les populations hôtes non aidées. Elle aurait aussi pour conséquence de modifier à long terme le peuplement, et donc, dans les zones d'accueil rurales d'accroître les tensions foncières, et dans les villes-refuges de maintenir une urbanisation accélérée, créant de forts besoins en infrastructures et en emplois que l'aide d'urgence aura du mal à fournir ;
- le retour des réfugiés et des déplacés internes vers leurs domiciles d'origine pourrait avoir lieu progressivement en raison du renforcement de la sécurité et de la fin des programmes d'aide d'urgence. Une partie des retours pourrait aussi être précipitée par des gouvernements habitués à déplacer leurs populations de manière forcée. Le chômage, le manque d'accès au foncier et les tensions avec les populations locales dans les espaces-refuges pourraient également favoriser des retours plus spontanés. Ces retours, s'ils ne sont pas liés à de nouvelles violences, permettraient de réactiver la complémentarité entre les espaces productifs, de détendre les situations foncières dans les milieux d'accueil actuels des migrants, mais nécessiteraient un besoin en équipements, souvent faibles ou détruits, dans les lieux d'origine des réfugiés et des déplacés.

#### **2.3.2. Les formes de l'urbanisation**

Il s'agit d'une variable sur laquelle l'influence des politiques publiques peut être plus ou moins directe et se vérifier à moyen ou long terme. L'urbanisation peut

évoluer de différentes manières en fonction du contexte macro-économique et des choix réalisés, ou non, en matière d'aménagement du territoire.

- Une première configuration verrait des politiques de développement territorial volontaristes favoriser la décentralisation et les investissements dans l'équipement des centres urbains secondaires. Des incitations à l'essor ou à la modernisation du tissu de PME-PMI seraient mises en place afin de favoriser les activités de manutention, stockage et surtout transformation de produits agricoles créatrices de valeur et pourvoyeuses d'emploi.
- Inversement, le maintien d'un marasme économique régional et une explosion de violence dans des agglomérations comme N'Djaména, où se reproduiraient les situations de guerre urbaine connues par le passé (1979-1982), pourraient être défavorables à la poursuite de l'urbanisation et s'accompagner d'une croissance démographique limitée des villes, au rythme du solde naturel. Il en résulterait un déficit en emplois formels et informels et l'absence de dynamique économique intégrative.
- Un paroxysme rentier sans politique territoriale volontariste, en parallèle à des crises rurales persistantes (au plan économique, environnemental et sécuritaire), constituerait un contexte favorable à une croissance urbaine rapide concentrée dans les plus grandes villes régionales (N'Djaména en premier lieu, Maiduguri, Garoua et Maroua à un degré moindre, et Diffa), ainsi que les métropoles méridionales extérieures à la région du lac Tchad. C'est là en effet que la rente étatique s'investit de manière préférentielle (dans les salaires de la fonction publique, les infrastructures), et là aussi que l'accès à l'aide internationale est le plus direct. Le semis des petites villes continuerait à végéter, avec un très faible niveau d'accès au service et peu de fonctions de transformation des produits agricoles. Les logiques de la métropolisation sont favorables à la croissance économique et à l'attractivité migratoire des grandes métropoles (Yaoundé, Douala, Abuja, Lagos...).

## *2.4. Inégalités, dynamiques culturelles et rapports sociaux*

### *2.4.1. Les relations inter et intra communautaires*

#### Le scénario positif

Dans un scénario positif, les pouvoirs politiques cessent de jouer sur des ressorts identitaires et religieux pour asseoir leur domination sur une base clientéliste qui attise les antagonismes entre autochtones et allochtones. Au contraire, les autorités promeuvent une logique de citoyenneté qui améliore, entre autres, l'accès aux services de santé, à l'éducation et à l'information. Une plus grande transparence des pouvoirs politiques permet alors de couper court à la puissance des rumeurs, des théories « complotistes » et des croyances dans des forces

invisibles, qui alimentent habituellement la peur de la sorcellerie et de l'étranger. Parallèlement, les États de la région établissent un dialogue constructif avec les organisations religieuses pour prévenir les extrémismes et les risques de dérive sectaire. Dans le cadre de procédures désormais codifiées, standardisées et stabilisées, les juges islamiques et coutumiers peuvent également reprendre le rôle traditionnel qui leur permet d'éviter la justice expéditive des milices et des lynchages, par le biais de médiations et de règlements informels des conflits entre des individus ou des groupes.

#### *Le statu quo ou la crise*

Le plus probable est cependant que les pouvoirs politiques continuent d'exacerber des tensions inter et intra-communautaires, qui varient selon les lieux et les périodes. Une situation de crise entraînerait alors une généralisation et une diversification des conflits. En démultipliant les abus habituels des appareils coercitifs des États de la région, la brutalité de la répression alimenterait alors les violences et légitimerait les dynamiques insurrectionnelles.

### **2.4.2. Les relations intergénérationnelles et de genre**

#### *Le scénario positif*

Dans un scénario positif, l'amélioration de la situation économique et politique permet de créer des emplois, de lutter efficacement contre la pauvreté et de réduire les inégalités sociales. Elle profite notamment aux jeunes et aux femmes, de pair avec le renouvellement de gérontocraties masculines, par exemple au Nigeria dans le cadre d'une récente réforme constitutionnelle qui prévoit, en 2018, d'abaisser l'âge d'éligibilité des édiles de la nation. Les déplacés d'origine rurale, eux, sont déterminés à rester dans les centres urbains plutôt que de revenir dans les campagnes. Plus proches du pouvoir, ils en profitent donc pour affirmer leurs droits et revendiquer une meilleure représentation politique. Les miliciens et les combattants amnistiés de Boko Haram bénéficient quant à eux de formations professionnelles qui leur permettent de trouver du travail, d'être rémunérés ou d'intégrer les forces de sécurité.

#### *Le statu quo ou la crise*

Le plus probable est cependant que les discriminations sociales persistent, contribuant aux tensions de la région. En effet, la réconciliation sera difficile car les familles des zones impactées par le conflit connaissent souvent les tueurs de leurs proches, ou bien se sont déchirées autour d'allégeances conflictuelles. Dans le pire des cas, on assisterait à une multiplication des révoltes de jeunes, une augmentation des violences contre les femmes et un blocage total de l'accès à un pouvoir monopolisé entre les mains d'une gérontocratie masculine.

### 2.4.3. L'emploi

Au vu des projections démographiques, l'emploi des jeunes constitue un enjeu économique et sociopolitique majeur. Différents choix sont possibles, quoique tous contraints par le contexte économique international :

- une focalisation des politiques publiques sur le renforcement des dynamiques urbaines à travers une industrialisation légère et le développement des services dans les technologies de l'information et de la communication. De très lourds investissements seraient nécessaires dans les infrastructures et la formation, ce qui ne permet pas d'envisager des effets significatifs sur l'emploi à court et moyen terme, d'autant plus qu'elle suppose une amélioration du « climat des affaires » peu probable dans la situation actuelle. Cette politique conduirait vraisemblablement à délaisser les régions périphériques (cas de la région du lac Tchad pour le Nigeria, le Niger et le Cameroun) et présente le défaut de laisser de côté la jeunesse rurale (majoritaire) ;
- une priorité donnée aux investissements privés à grande échelle pour développer l'agro-industrie. C'est aujourd'hui l'option politique affichée par le Cameroun, le Nigeria et le Niger pour l'emploi des jeunes (parmi d'autres objectifs). En l'absence d'investissements massifs dans les filières amont et aval (situation observée aujourd'hui sur les premiers projets), la mise en œuvre de ces projets et les réformes associées (sur le foncier et les semences) nuiront à l'agriculture familiale<sup>148</sup> qui emploie, directement ou indirectement, la grande majorité des jeunes ;
- une absence de politique publique volontariste pour l'emploi. L'accent mis dans les préconisations internationales sur le développement du secteur informel pourrait se concrétiser par la multiplication de projets de « facilitation à l'entrepreneuriat » (développement des compétences comportementales, commerciales et/ou techniques, avec parfois des mesures de facilitation d'accès au crédit) mal coordonnés et insuffisants pour prendre en compte l'ensemble des contraintes auxquelles font face les jeunes. Dans le contexte de la (post)-crise Boko Haram, les programmes palliatifs de courte durée (programmes « travail contre salaire et/ou nourriture », travaux d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre) pourraient au mieux agir comme filets de sécurité pour un nombre limité de jeunes ;
- une politique volontariste pour l'emploi des jeunes qui conjugue appui à l'agriculture familiale et au secteur informel (rural et urbain) afin d'augmenter les revenus et de diversifier l'économie. À moyen terme, l'amélioration de la qualité de la scolarisation sera nécessaire pour permettre un vrai

.....  
<sup>148</sup> Voir notamment la récente étude basée sur une comparaison des agropôles au Cameroun et au Burkina Faso (Blein *et al.*, 2017).

développement des emplois formels dans les services. Des approches transversales de la question pourraient permettre de mieux répondre aux difficultés d'accès aux ressources nécessaires pour parvenir à l'indépendance économique (vis-à-vis des parents et des patrons) et les enjeux d'autonomisation sociopolitique et de reconnaissance auxquels les jeunes aspirent aussi à travers l'accès à l'emploi.

#### **2.4.4. La société civile**

À l'échelle de la région du lac Tchad, les organisations de la société civile sont aujourd'hui à la fois globalement faibles et peu structurées.

Trois évolutions peuvent être ainsi dessinées :

- l'ancrage de la décentralisation et des soutiens pertinents inscrits dans la durée, mettant l'accent sur le renforcement institutionnel, peuvent conduire à la mise en place d'arènes locales de gouvernance plus équilibrées où les organisations de la société civile (associations diverses, groupements de producteurs, ONG) auraient leur place. La société civile parviendrait à s'organiser et à se structurer, au point de mettre en place des réseaux régionaux (transfrontaliers) pour les sujets qui le nécessitent (gestion des impacts des activités extractives, défense des intérêts de l'agriculture familiale face à l'agribusiness, associations culturelles, associations de médiation pour la gestion des conflits agriculteurs éleveurs, etc.) ;
- le maintien de la situation actuelle, avec une société civile faible, à la couverture territoriale très inégale. Celle-ci est parfois quasi-nulle ; les rares organisations existantes sont alors ouvertes aux stratégies opportunistes, et parfois très éphémères, de captation de l'aide. Elles sont parfois localement fortes, ancrées dans les structures sociales, parfois de manière endogène, parfois comme résultat de l'histoire du développement (organisations de producteurs de coton dans la région du Nord au Cameroun, l'Ouest du Mayo-Kebbi au Tchad) ou d'interventions extérieures (missions chrétiennes dans les monts Mandara, le Bec de Canard, les Mayo-Kebbi tchadiens). Elles peinent à peser sur les choix politiques locaux ;
- le délitement des organisations existantes est aussi envisageable, anémiées par l'absence de possibilités de financement et d'espace politique – en cas de retrait des acteurs de l'urgence ou de baisse de l'aide au développement – ou, inversement, pulvérisées par les rivalités causées par un déversement d'appuis.



## Références bibliographiques

Adams, Paul (2016), *State(s) of crisis: Sub-national government in Nigeria*, Africa Research Institute, Londres.

Bader, J.-C., J. Lemoalle et M. Leblanc (2011), « Modèle hydrologique du Lac Tchad », *Hydrological Sciences Journal*, 56(3), pp. 411-425.

Blein R., N. Ouattara, J. Teyssier, T. Désir et G. Fongang (2017), *Les pôles de croissance en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités, impacts, enjeux*, ACF/CCFD-Terres solidaires/Oxfam France.

Deininger K., D. Byerlee, J. Lindsay, A. Norton, H. Selod et M. Stickler (2011), *Rising Global Interest in Farmland: Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits?*, Banque mondiale, Washington, DC.

GIEC AR5, Niang I., O.C. Ruppel, M.A. Abdrabo, A. Essel, C. Lennard, J. Padgham et P. Urquhart (2014), « Africa », In Barros V.R., C.B. Field, D.J. Dokken, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, et L.L. White (dir.) (2014), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects*, Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, New York, NY.

GIZ (2015), *Africa Supraregional Adaptation to Climate Change in the Lake Chad Basin Climate change study*, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Bonn.

Lemoalle J., J-C. Bader, M. Leblanc et A. Sedick (2011), "Recent Changes in Lake Chad: Observations, Simulations and Management Options (1973-2011)", *Global and Planetary Change*, 80-81.

Magrin G. (2015), « L'Afrique entre « malédiction des ressources » et « émergence » : une bifurcation ? », *Revue française de socio-économie* 2/2015 (hors-série): URL : [www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-2-page-105.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-2-page-105.htm)

Pérouse de Montclos M.-A. (2016), « Face à Boko Haram : la coalition impossible », in Badie B. et D. Vidal (dir.) (2016), *Qui gouverne le monde ? L'État du monde 2017*, La Découverte, Paris.

Sultan, B., P. Roudier, P. Quirion, A. Alhassane, B. Muller, M. Dingkuhn, P. Ciaï, M. Guimberteau, S. Traore et C. Baron (2013), "Assessing Climate Change Impacts on Sorghum and Millet Yields in the Sudanian and Sahelian Savannas of West Africa", *Environmental Research Letters*, 8 (1), 014040.

Taylor C. M., D. Belušić, F. Guichard, D. J. Parker, T. Vischel, O. Bock, P. Harris, S. Janicot, C. Klein et G. Panthou (2017), "Frequency of Extreme Sahelian Storms Tripled Since 1982 in Satellite Observations", *Nature*, 544(7651)





*Transhumants peuls près du lac Tchad. Le maintien de la mobilité pastorale est un impératif sociopolitique majeur dans la région.*

# Chapitre 7.

## Options de politiques et scénarios\*

### CE QU'IL FAUT RETENIR

Les opérateurs du développement vont devoir faire des choix. En premier lieu, ils seront sans doute amenés à reconsidérer leur insertion dans des politiques sécuritaires qui privilégient la répression plutôt que la résilience des populations victimes des sanctions économiques de la coalition antiterroriste. Les choix porteront aussi sur les types de partenariats à envisager avec les États, le secteur privé, les collectivités locales, les chefferies coutumières et les ONG. Des priorités devront également être établies en matière d'aménagement du territoire et de production agricole, de préférence dans une optique socialement inclusive. Il n'est pas évident pour autant que les efforts de développement aient un impact durable. Il est possible que la situation actuelle se prolonge, ou alors que la combinaison des choix opérés conduise à un scénario positif ou, au contraire, défavorable. En l'état actuel des choses, le *statu quo* paraît probable.

Partant des variables qui viennent d'être décrites, les choix à réaliser pour les décideurs portent notamment sur la nature des priorités publiques (sécurité ou développement), les acteurs chargés de les mettre en œuvre (État central ou décentralisé, secteur privé, société civile), les modèles de développement économique, social et territorial à promouvoir, la réponse à apporter aux défis environnementaux. Si nous présentons ici des polarités opposées, les politiques publiques résultent finalement souvent de compromis et d'hybridation entre les différentes orientations possibles.

## 1. Les options de politique

### 1.1. Sécurité et/ou développement : quelle priorité ?

La relation entre sécurité et développement n'est ni univoque ni forcément positive. Il convient à cet égard de ne pas assimiler la lutte contre la pauvreté à la lutte contre le terrorisme. Imaginer que l'aide internationale permettrait

.....  
\* Auteurs : Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos et Jacques Lemoalle.

d'acheter la paix sociale autour du lac repose en effet sur deux hypothèses qui ne sont pas vérifiées : le djihadisme résulterait de la misère plutôt que de la corruption ou de l'autoritarisme des pouvoirs en place ; l'aide préviendrait les conflits, quoiqu'il en soit de ses conséquences négatives lorsqu'elle finance les belligérants ou relance la compétition pour des ressources rares.

Plusieurs éléments invitent au contraire à bien distinguer les deux démarches. D'abord, les interventions militaires destinées à sécuriser une zone sont censées durer peu de temps, alors que l'aide au développement se conçoit à long terme. Les deux types d'engagement ne concordent pas forcément et sont susceptibles de se gêner mutuellement. Ainsi, les sanctions économiques mises en place par les militaires peuvent se révéler complètement néfastes pour le développement, voire la survie des civils. En témoignent les mesures drastiques prises par les armées de la coalition antiterroriste pour contrôler les mouvements de population, créer des zones-tampons le long des frontières et priver les insurgés de leurs sources d'approvisionnement autour du lac Tchad.

Les opérateurs du développement n'ont, bien souvent, pas le choix : la priorité est donnée à des logiques sécuritaires qui reviennent à traiter les symptômes dans l'urgence, plutôt que les causes. La confusion entre les deux types d'engagement risque alors de mettre en danger les acteurs sociaux quand ils sont perçus comme les agents d'une initiative militaire visant à « gagner les cœurs et les esprits » pour dissuader les civils de rejoindre les rangs des rebelles. De surcroît, la guerre contre le terrorisme peut braquer à tort des catégories de population, comme les Peuls ou les étudiants des écoles coraniques, trop rapidement assimilés à des djihadistes en puissance. Au lieu de les stigmatiser, les acteurs de l'aide gagneraient au contraire à les englober dans des programmes communautaires (Inks *et al.*, 2016, p. 21).

### *1.2. Des choix à faire entre l'État et les autres acteurs*

Un autre choix important de politique consiste, pour les opérateurs du développement, à travailler en priorité avec les États ou, au contraire, à chercher à contourner des administrations corrompues, en privilégiant les partenariats avec le privé, les ONG, les autorités coutumières et / ou les organisations religieuses. Les avantages et inconvénients de toutes ces options sont connus.

Canaliser l'aide par le biais des États peut contribuer à renforcer la performance et la légitimité des pouvoirs publics. Mais une pareille option risque aussi de nourrir la corruption et d'aggraver les inégalités sociales, en confortant la puissance des réseaux clientélistes et des intermédiaires qui font office de courtiers en développement. Les États de la région sont connus pour leur capacité à détourner les fonds et accepter des conditions qu'ils n'appliquent pas. En 2006, le Tchad a ainsi rompu de façon unilatérale l'accord qui le liait à la Banque mondiale et qui prévoyait le réinvestissement d'une part importante des

revenus pétroliers dans la santé ou l'éducation. Au Nigeria en 1985, le général Ibrahim Babangida s'était quant à lui engagé à appliquer un plan d'ajustement structurel, dont les réformes ont en fait été repoussées *sine die* ; en pratique, le programme de privatisation des entreprises publiques a surtout permis à la junte de récompenser ses alliés et de détourner davantage de fonds (Dijkstra, 2004, pp. 89-115 ; Browne, 2006, p. 48). Depuis le retour à un régime civil en 1999, les gouvernements qui se sont succédé à Abuja ont également louvoyé pour éviter d'appliquer les « recommandations » des institutions financières internationales. En 2006, l'accord négocié avec le Club de Paris prévoyait d'alléger la dette, en échange de quoi, le Nigeria devait investir jusqu'à un milliard USD par an dans les Objectifs du millénaire pour le Développement. En réalité, il n'en fut rien et des évaluations ont montré que des centaines de millions se sont évaporés chaque année, à hauteur de cent milliards de naira en 2015<sup>149</sup>. Une augmentation de l'aide ne peut alors s'envisager que sur le long terme et dans le cadre d'un accompagnement permettant de renforcer les capacités d'absorption.

Privilégier des partenariats avec le secteur privé permet alors de limiter des relations par trop exclusives avec des administrations corrompues. L'objectif est aussi d'améliorer les performances des réalisations entreprises. Le Nigeria, dont le secteur privé est beaucoup plus développé que dans les pays voisins, y est très favorable. Les présidents Goodluck Jonathan puis Muhammadu Buhari ont notamment misé sur Aliko Dangote, désigné comme « l'homme le plus riche d'Afrique », et Theophilus Danjuma, un ancien ministre de la Défense reconverti dans le pétrole. En 2014, était ainsi créée une fondation destinée à lever des fonds privés en faveur des victimes de Boko Haram, la VSF, tandis que l'initiative présidentielle pour le Nord-Est prévoyait d'établir une compagnie parapublique, la *North East Regional Corporation*, qui aurait été détenue à 30 % par les États de la zone, à 20 % par le gouvernement fédéral et à 50 % par des investisseurs censés garder la main sur le management en veillant au bon respect des règles de responsabilité sociale des entreprises (PINE, 2014). Les résultats attendus n'ont cependant pas été au rendez-vous. S'inspirant des grands offices de commercialisation agricole qui avaient sombré dans la corruption au sortir des indépendances, la *North East Regional Corporation* n'a jamais vu le jour. Établie en juillet 2014 sous la direction de Theophilus Danjuma, la VSF a, pour sa part, mis plus d'un an à devenir opérationnelle. En pratique, elle est restée très dépendante des subsides du gouvernement, à hauteur de dix milliards de naira, en 2016. Au-delà des effets d'annonce de certains entrepreneurs soucieux d'améliorer leur image de marque philanthropique, elle n'a réussi à réunir que deux milliards de naira en provenance, essentiellement, du secteur bancaire et de la fondation personnelle de Danjuma<sup>150</sup>. Le Nord-Est du Nigeria, qui plus est,

.....  
<sup>149</sup> *Daily Trust*, 8 mai 2016, p. 64.

<sup>150</sup> Aliko Dangote n'a jamais versé le milliard de naira qu'il avait promis à la VSF, peut-être par crainte de détournements. Entretiens à Abuja, le 10 mai 2016.

se prête mal à des partenariats entre le public et le privé : la zone, délaissée par les multinationales, a l'habitude de vivre sous perfusion fédérale et compte peu d'entrepreneurs d'envergure, contrairement, par exemple, aux commerçants ibo du Sud-Est, qui ont appris à se débrouiller sans l'aide de l'État pour reconstruire leur région dévastée au sortir de la guerre du Biafra.

Travailler en priorité avec des ONG internationales ou locales présente donc l'avantage de pouvoir contourner tout à la fois des fonctionnaires et des entrepreneurs véreux, les deux étant souvent associés en affaires. Une pareille option correspond aux préférences d'un bon nombre d'interlocuteurs rencontrés sur place, qui invitent à se méfier des méfaits de la classe politique. Mais elle entérine aussi la rupture des contrats sociaux, la privatisation *de facto* des services publics et le désengagement d'États qui perdent leur fonction de régulation. De plus, rien ne garantit que la société dite « civile » serait plus vertueuse et moins corrompue que les fonctionnaires. Dans les régions autour du lac Tchad, il n'existe pas véritablement de partis d'opposition ou de syndicats et les ONG locales sont très fragiles. Destinées à capter une part de la rente humanitaire, beaucoup d'associations sont de création récente, parfois pour le compte de fonctionnaires, et elles n'ont ni les ressources humaines ni la capacité financière requise pour absorber les fonds de la communauté internationale.

Passer par l'intermédiaire des autorités coutumières et religieuses assure un meilleur ancrage dans les communautés locales, mais il convient de s'interroger sur leur performance et leur représentativité. Des chefs traditionnels ont pu allouer des terres à des populations déplacées pour mettre la main sur les ressources de l'aide humanitaire. Certains sont très corrompus et prêts à recourir à la violence pour se maintenir au pouvoir. Les fonctions de représentation et de médiation informelles des leaders religieux ne doivent pas non plus être surestimées. Des lobbies comme la CAN sont très politisés et fragmentés. Les tenants de l'islam sont également divisés et leurs disputes n'ont d'ailleurs pas été pour rien dans l'éclosion de Boko Haram. Au Nigeria, la plateforme de la JNI (*Jama'atu Nasril-Islam*) n'a en l'occurrence pas réussi à les rapprocher, d'autant qu'elle représente surtout les intérêts de l'establishment musulman. Dans l'ensemble de la région, les Izala et les salafistes sont plutôt présents dans les milieux commerçants et urbains, tandis que les confréries soufies, dites traditionnelles, sont mieux implantées dans le monde rural. Autrement dit, les associer aux efforts de développement, par exemple en matière d'éducation et de santé, risque de cantonner les projets à des communautés bien précises, qui plus est avec un risque de discrimination en faveur des seuls fidèles et selon certaines considérations religieuses. La remarque vaut aussi pour les organisations chrétiennes. Dans tous les cas, le pire serait d'avantager un courant religieux, qu'il s'agisse d'aider les chrétiens en priorité ou de soutenir certaines traditions islamiques contre d'autres. Sachant les attendus de la lutte contre le terrorisme et de la « dé-radicalisation », une telle option risquerait d'exacerber les soupçons et d'aliéner des segments

entiers de la population, en laissant entendre que les efforts de développement servent d'abord les intérêts sécuritaires des puissances impérialistes.

### *1.3. Pouvoir central ou collectivités locales ?*

Dans un tel contexte, il ne paraît pas prudent de contribuer à l'affaiblissement des États en les contournant complètement au profit d'institutions, qui présentent toutes d'importantes limites. Il s'agit plutôt de penser à la coordination régionale et aux modalités de suivi d'opérations qui associeraient les pouvoirs publics, les acteurs du développement, les institutions financières internationales et des partenaires locaux dûment sélectionnés en fonction de leur fiabilité. Au vu de la corruption ambiante, aucune option n'est entièrement satisfaisante.

Suspendre l'aide à l'amélioration de la gouvernance, qui prendra beaucoup de temps, c'est risquer de précipiter la déstabilisation de pays en crise, du fait de la baisse de leurs revenus et pas seulement des attaques de Boko Haram. Imposer des restrictions, c'est risquer soit le refus au nom de la souveraineté nationale, soit l'explosion sociale, comme au Nigeria lorsque les conditions drastiques du plan d'ajustement structurel ont provoqué des émeutes en 1985, soit encore la rupture de contrat, comme au Tchad avec la Banque mondiale en 2006. Assouplir les conditionnalités d'une aide extrêmement fongible, enfin, c'est risquer d'aggraver les inégalités sociales en nourrissant la corruption au profit des nantis. Cette option est la plus probable. En effet, le Tchad et le Nigeria n'ont finalement guère pâti de leurs louvoiements et de leurs ruptures de contrats avec la communauté des bailleurs dans les années 1980 et 2000. À l'international, de nombreux décideurs politiques considèrent aujourd'hui qu'ils sont indispensables à la stabilité du Sahel, position qui ne laisse pas présager de conditionnalités fortes pour impulser les réformes politiques et économiques dont les pays de la région ont besoin.

Quitte à assumer la fongibilité de l'aide et à appuyer les États en conjuguant des approches descendantes (*top-down*) et ascendantes (*bottom-up*), il importe alors de s'interroger sur le ciblage des interventions. Les partisans de la décentralisation argueront sûrement qu'il conviendrait de concentrer les efforts sur les collectivités locales, en particulier en milieu rural, là où les besoins sont les plus criants et la représentation des citoyens la plus faible. La difficulté sera d'éviter un scénario à la soudanaise, quand les humanitaires se sont retrouvés à maintenir sous perfusion des administrations locales qui ont vécu du détournement de l'aide sans pour autant relâcher leur pression fiscale sur les populations (Loane et Schümer 2001, p. 68). Dans le cas de la région du lac Tchad, le défi est aussi qu'une amélioration de la gouvernance locale passe forcément par des réformes au niveau national. En fait de démocratisation, les injonctions en faveur de la décentralisation peuvent parfaitement se traduire par une décentralisation de la corruption et de la violence institutionnelle. Or, les collectivités locales sont précisément les institutions dont les projets sont les moins faciles à suivre. Les



agences de développement, elles, ont leurs bureaux dans les capitales et sont plus influentes auprès de pouvoirs centraux qui connaissent eux-mêmes une forte déperdition de leur capacité de mise en œuvre quand ils veulent appliquer des décisions à un niveau local. Il en résulte qu'il faut travailler avec la même intensité à tous les échelons de l'administration.

#### **1.4. Les enjeux des choix de politique économique**

Les politiques publiques de développement sont appelées à se positionner par rapport à un certain nombre de débats, plus ou moins anciens, dont il est utile de rappeler les implications contemporaines et futures pour la région du lac Tchad. Les choix qui en seraient à l'origine ne sont pas exclusifs : ils sont voués à composer entre différents pôles dont nous présentons ici les plus significatifs.

##### **1.4.1. Quelle transition entre aide d'urgence et développement ?**

Un premier choix réside dans la place de l'aide dans le processus de développement, et dans l'articulation entre aide d'urgence et planification du développement à plus long terme. Peut-on se contenter d'une aide d'urgence structurelle, ou peut-on la faire évoluer vers des programmes de développement à moyen terme renforçant les liens avec les acteurs locaux et nationaux selon des logiques privilégiant l'appropriation (*ownership*) des mécanismes et dispositifs mis en place ? Comment concevoir l'articulation entre le maintien de programmes humanitaires et la mise en place de programmes de développement ?

##### **1.4.2. Quelle transition structurelle ?**

Un autre débat fondamental renvoie aux formes de la transition structurelle. Il est admis depuis Lewis (1954) que le développement va de pair avec le passage d'une population majoritairement rurale et agricole à une population majoritairement urbaine employée dans le secondaire et le tertiaire, les gains de productivité dans l'agriculture rendant possible l'accumulation. Le rythme et les modalités de la transition restent à définir selon les contextes.

Selon la Banque mondiale (Banque mondiale, 2007 ; Lin, 2012) il convient aujourd'hui en Afrique de privilégier une hausse rapide de la productivité du travail agricole – ce qui implique d'éliminer les agriculteurs non performants et de privilégier les investissements privés agricoles à grande échelle – afin d'investir dans l'industrialisation et les activités modernes urbaines productrices de valeur et garantes d'une meilleure intégration à la mondialisation.

Pour d'autres (Losch *et al.*, 2012 ; Losch *et al.*, 2013), dans des contextes caractérisés par la vigueur de la croissance démographique et la jeunesse de la population (comme dans la région du lac Tchad) et par les contraintes de la mondialisation liées aux importantes asymétries de productivité et de compétitivité, il convient d'inventer de nouveaux modèles de développement territorial à

partir d'appuis à une agriculture familiale très intensive en main-d'œuvre, à une diversification économique rurale, et à l'équipement massif des strates secondaires du réseau des villes. Car il est illusoire de penser que l'industrialisation et l'économie métropolitaine pourraient créer à court terme suffisamment d'emplois pour intégrer les nombreux entrants sur le marché du travail.

### **1.4.3. Aménager la nature ou appuyer la mobilité ?**

Un autre choix majeur renvoie à la nature des choix face à la vulnérabilité environnementale de l'agriculture (Lemoalle et Magrin, 2014). Faut-il sécuriser l'agriculture (et l'élevage) par de grands aménagements et une maîtrise aussi complète que possible de la nature (donc de l'eau), ou bien convient-il d'appuyer les logiques par lesquelles les populations ont jusque là répondu à la variabilité environnementale (mobilité, multiactivité au sein des exploitations agricoles, multifonctionnalité des espaces) ?

L'histoire du développement dans la région a montré que les tentatives de contrôle du milieu à grande échelle se sont souvent traduites par des échecs, à l'image des grands projets irrigués des rives nigérianes du lac Tchad. Le projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le lac Tchad, qui demeure à l'agenda de la CBLT malgré de nombreux obstacles (cf. chapitre 1.1 et chapitre 2.1) est un parangon de grand projet hydraulique (Sautter, 1987) qui prétend régler d'un seul coup (et à grands frais) l'ensemble des problèmes régionaux (niveau du lac Tchad, disponibilité en eau dans le bassin pour l'agriculture, l'élevage, les villes, intégration régionale, etc.). Il faut cependant se garder de toute généralisation, tant l'histoire de la maîtrise de l'eau en Afrique de l'Ouest et du Centre, récente, doit être lue dans une perspective dynamique où cohabitent difficultés et apprentissages techniques, sociaux et institutionnels (Barbier *et al.*, 2009).

Le recours à la mobilité, à la multiactivité et à la multifonctionnalité de l'espace par les sociétés rurales comme réponse à la variabilité environnementale a montré son efficacité dans certains contextes, comme ceux des rives méridionales du lac Tchad (Raimond *et al.*, 2014 ; Rangé, 2016). Il se heurte néanmoins à certaines limites qui peuvent être climatiques, en cas de transformation complète de l'environnement (assèchement prolongé de la cuvette nord du lac ; sécheresses répétées au Sahel...), ou surtout sociopolitiques, quand les trajectoires politiques locales aboutissent à des exclusions foncières, sur fond de croissance de la pression démographique.

Ainsi, la croissance démographique et le réchauffement climatique appellent une meilleure valorisation des ressources en eau du bassin du lac Tchad. Ici aussi, il sera nécessaire d'inventer des politiques publiques hybrides permettant de mieux valoriser l'eau sous une diversité de formes (eaux souterraines et de surface), en articulant les des aménagements aux logiques de réponses existantes par la mobilité et la multifonctionnalité qui ont fait leurs preuves.

#### **1.4.4. Investir les rentes dans la métropolisation ou dans un aménagement plus équilibré du territoire ?**

Un choix de politique économique et territoriale renvoie à la gestion des rentes (notamment extractives). Faut-il privilégier leur investissement dans les plus grandes villes nationales (hors de la région d'étude, sauf au Tchad) en suivant la logique préconisée par la Banque mondiale dans son rapport sur la géographie économique (2009), appelant à renforcer les logiques de métropolisation, seules susceptibles de créer une croissance importante ? Dans cette optique, le financement du développement dans les autres espaces devrait se concentrer sur l'investissement dans les ressources humaines (éducation, santé), avec l'idée qu'ils favoriseront une mobilité géographique et sociale positive. À terme, le développement métropolitain pourrait avoir des effets de diffusion sur les autres pôles des territoires nationaux. Dans des espaces comme ceux de la région du lac Tchad, soumis à de très fortes tensions sociopolitiques, on conçoit le risque associé à un tel modèle reposant sur des investissements prioritaires dans les lieux les plus compétitifs, avec l'espoir d'une diffusion lente vers les autres territoires.

Inversement, on pourrait concevoir que l'investissement dans le développement territorial, conçu dans les activités créant de la valeur, à l'interface entre les milieux ruraux à potentiel productif et le réseau des villes (secondaires et principales), pourrait permettre un développement plus équilibré et plus favorable à des situations socioéconomiques et politiques apaisées : il s'agirait d'inventer un modèle de développement territorial favorable à l'inclusion spatiale (et sociale) (BAD, 2015). Une manière de suivre cette piste consisterait à approfondir les processus de décentralisation, notamment en accompagnant les transferts de compétences (assez larges, notamment au Cameroun et au Niger) par les transferts financiers (et l'aide) correspondants. Cependant, l'exemple nigérian montre bien que la décentralisation financière n'est pas la panacée. Les États fédérés reçoivent des flux importants, sans avoir pu, notamment dans les États de la région du lac Tchad, impulser de dynamique de développement régional significative. Une décentralisation du financement public du développement ne peut produire des effets que si elle s'accompagne *(i)* d'une répartition des rôles avec les services déconcentrés de l'État, permettant aux acteurs locaux de pouvoir effectivement piloter les projets *(ii)* de la mise en place de mécanismes de contrôle et de contre-pouvoir favorisant une meilleure redevabilité, y compris au niveau local.

#### **1.5. Les choix face aux changements environnementaux**

Le changement climatique est un facteur incontournable. Il s'agit cependant d'envisager des mesures d'adaptation qui tiennent compte de l'incertitude sur ses conséquences précises.

L'augmentation de la température, pour l'ensemble de la zone cultivable, impose d'améliorer les pratiques culturales (engrais, variétés adaptées, agroforesterie pour améliorer la teneur en carbone des sols, etc.) et les revenus des agriculteurs, notamment avec un meilleur accès au marché pour conserver une population rurale. À pluviométrie égale, l'augmentation de l'évaporation limitera l'extension et la durée d'inondation des mares temporaires ou les petits réservoirs utilisés par les troupeaux.

Les populations de la côte sud du lac Tchad ont développé des systèmes de canaux et de retenue d'eau pour utiliser la ressource de façon plus efficace. On peut imaginer pour l'ensemble du bassin ou de la zone d'étude cultivable une amélioration des pratiques de conservation des eaux et des sols. Cette adaptation diminuerait sans l'éliminer le risque ou l'impact de pluies insuffisantes.

Le projet de transfert interbassin vise à une maîtrise plus complète de la ressource en eau. La crainte de voir le lac Tchad s'assécher à court terme, suscitée par les changements d'état du lac avec les sécheresses de 1972, 1973 et 1984, a été renforcée par une mauvaise interprétation des quelques données scientifiques alors disponibles, et un fort lobby en faveur de grands travaux. Après la présentation de Transaqua, en 1982, qui proposait un transfert depuis l'Oubangui vers le bassin du Chari, initialement de 100 km<sup>3</sup>/an, à la demande des chefs d'État riverains du lac Tchad, une étude de faisabilité a été réalisée pour la CBLT par CIMA International (2011). À l'issue de cette étude, la solution retenue par la CBLT comportait deux barrages pour un transfert total annuel de 6,4 km<sup>3</sup>/an, qui ne permettait pas d'atteindre l'objectif souhaité d'un rétablissement de Moyen lac Tchad (Magrin et Lemoalle, 2015). Le Sommet des Chefs d'État a alors décidé, en 2012, d'entreprendre dans un premier temps l'amélioration de l'hydraulique du système Chari-Logone ainsi que l'aménagement du lac Tchad par désensablement et désherbage (CBLT-GIZ, 2016). Une nouvelle étude devrait être engagée pour un transfert de 50 km<sup>3</sup>/an, à la suite d'un accord signé en 2017 entre la CBLT et *Power China* (CBLT, 2017).

## 2. Les scénarios

Ces six principales variables (climat, contexte économique international, démographie, sécurité et gouvernance, choix économiques, peuplement et mobilités, inégalités et rapports sociaux) pourraient se combiner selon un très grand nombre de possibilités, dont l'analyse serait fastidieuse.

À partir d'un rappel synthétique de la trajectoire récente du système régional ayant conduit à la période actuelle, il s'agit ici de proposer une description de trois scénarios choisis en combinant une évolution moyenne des variables « extérieures » (hors d'atteinte des choix à réaliser par les acteurs de la scène régionale) ou à forte pesanteur structurelle, qui n'est pas la moins improbable,

avec la description des implications de différentes dynamiques politiques en matière de gouvernance et de choix de développement.

## **2.1. Les variables considérées**

### **2.1.1. Des variables externes ou structurelles moyennes**

Nous considérons dans les scénarios que les variables du climat, des prix des matières premières et des flux financiers externes (aide, investissements directs étrangers) suivent une trajectoire moyenne, proche de la situation actuelle ou perçue comme la plus probable actuellement.

L'augmentation progressive des températures peut s'accompagner d'une légère augmentation de la pluviométrie sur le bassin. Mais comme la hausse des températures s'accompagne aussi d'une élévation de l'évapotranspiration, on considère que les apports annuels naturels au lac Tchad demeurent stables par rapport au niveau actuel (environ 20 km<sup>3</sup>). La pluviométrie demeure semblable à celle de la période 1991-2017 (plus humide que les décennies 1980-1990, plus sèche que les décennies 1950-1960), mais l'augmentation des températures et la fréquence des extrêmes rendent la production agricole plus incertaine.

Les cours des matières premières demeurent à un niveau relativement bas, tout en remontant légèrement, le regain de croissance en Inde et en Europe post-Brexit permettant de compenser le ralentissement chinois et des émergents en crise. Le baril s'échange en moyenne à 60 USD (49 USD en juillet 2017 ; il était toujours supérieur à 80 USD entre 2009 et 2014).

Les flux financiers externes se maintiennent à un niveau semblable à celui observé depuis le début des années 2000. L'aide au développement augmente légèrement dans la région du lac Tchad, malgré les contraintes budgétaires d'ensemble chez les donateurs occidentaux, car la région est perçue comme une aire de grande vulnérabilité, dont la stabilisation est stratégique pour la France et l'Europe (sécurité, migration) ; elle bénéficie aussi de manière prioritaire des fonds pour l'adaptation au changement climatique. Les investissements directs étrangers restent stables à un niveau relativement modeste, les secteurs destinés à la satisfaction des marchés intérieurs (ciment, BTP, téléphonie, matériel agricole, etc.) se substituant progressivement aux investissements dans le secteur extractif. Cependant, la position géographique de la région du lac Tchad y rend les investissements moins rentables que dans les zones métropolitaines du Golfe de Guinée.

Le rythme de la croissance démographique s'infléchit légèrement sous les effets des politiques de développement (éducation des filles, santé) et d'une émigration vers les villes du Golfe de Guinée, mais il reste élevé (2,5 % de croissance par an) : la région passe de 29,3 millions d'habitants en 2017 à 66 millions en 2050.

### 2.1.2. Le poids du politique

Nos scénarios sont conditionnés par les tendances et les choix en matière de sécurité, de gouvernance nationale et locale, de politique de développement, dont nous appréhendons les implications sur les autres variables et sur le fonctionnement d'ensemble du système régional. Selon nous, le scénario le plus probable est celui du *statu quo*.

## 2.2. Trois scénarios

### 2.2.1. Image d'un futur souhaitable : l'invention d'un modèle de développement territorial inclusif

Un premier tableau verrait d'abord le retour progressif de la sécurité, sous l'effet d'un épuisement du groupe Boko Haram, dont certains éléments seraient éliminés et d'autres conduits à négocier après avoir perdu tout soutien au sein des populations à cause de leurs exactions et du retour progressif d'États fournisseurs de biens publics. Cette évolution serait accompagnée, au fur et à mesure des progrès sécuritaires, par une transition de l'aide d'urgence à une logique de développement plus coordonnée et inscrite dans la durée. Certaines personnes déplacées rentreraient progressivement dans leurs terroirs d'origine, surtout lorsqu'elles y disposaient de bonnes situations foncières, d'autres s'établiraient dans les sites d'accueil pour y développer de nouvelles activités, éventuellement non agricoles (commerce, artisanat), ou migreraient vers les villes. Les gouvernements appuieraient les pouvoirs locaux pour gérer les tensions foncières lors des retours des déplacés dans les espaces les plus convoités.

En parallèle, des évolutions politiques positives se dessineraient dans les pays riverains du lac Tchad – élections apaisées au Nigeria et au Niger, transitions pacifiques favorisant des progrès de la démocratie et de l'État de droit au Tchad et au Cameroun. Confortés, les États centraux se préoccuperaient de créer des conditions favorables à une gouvernance locale efficace, ce qui suppose à la fois de transférer aux collectivités locales des compétences, des moyens financiers significatifs et surtout réguliers, et aussi de veiller à une répartition des rôles plus efficace entre collectivités locales et services déconcentrés de l'État. Le renforcement des moyens de ces derniers serait une condition de leur utilité au service des collectivités locales. La consolidation des moyens de contrôle et des contre-pouvoirs, au niveau central comme au niveau local, concourrait à la diminution de la corruption et à l'amélioration de la qualité des services publics fournis. L'amélioration de la gouvernance territoriale serait permise à la fois par le renforcement des capacités et des moyens d'action des élus locaux, et par leur mise en synergie avec les parties prenantes locales (organisations de la société civile, universités), dans des arènes participatives légitimes. Elle suppose notamment la clarification des règles d'accès au foncier et la mise en place de dispositifs de sécurisation des ressources fondées sur des principes démocratiques.

Les choix en matière de politiques publiques de développement viendraient consolider ces évolutions. La priorité serait accordée à la valorisation des systèmes de production et d'échanges (entre pays et entre villes et campagnes), qui fournissaient l'essentiel de la richesse avant la crise. La vulnérabilité de l'agriculture familiale serait fortement atténuée par la mise en place d'un ensemble de services d'appui à l'agriculture (accès au crédit, intrants, assurance, vulgarisation, conseil, recherche), en plus du renforcement des autres services en faveur des ruraux (accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, aux transports, à l'énergie, etc.). Les zones à plus fort potentiel productif recevraient des investissements prioritaires en termes d'accès (routes), de traitement post-récolte (stockage, transformation) et d'appui à la production. Des aménagements légers permettant une sécurisation et une meilleure valorisation des ressources en eau (pour l'élevage et l'agriculture), appuyés le cas échéant sur les savoirs locaux (diguettes temporaires de protection contre la crue et mini-canaux d'irrigation dans le lac Tchad, etc.), seraient réalisés et articulés à des dispositifs de gestion de l'espace. L'appui à la mobilité et à la multifonctionnalité des espaces seraient des réponses à l'insécurité climatique. La diversification des formes de valorisation de l'eau (souterraines, de surface, des vallées principales et secondaires), indispensable à l'augmentation et à la sécurisation de la production en contexte de réchauffement climatique, serait organisée en tenant compte des équilibres de la ressource et de sa dimension transnationale, suivant les dispositions de la Charte de l'Eau de la CBLT.

Le financement du développement local et de l'aménagement du territoire conduirait à investir dans l'équipement des villes secondaires et dans les liaisons routières. Les accords politiques sur l'intégration régionale seraient concrétisés par des dispositifs locaux concrets de concertation pour la gestion des tensions circulatoires (en cas de pénurie alimentaire, d'insécurité et de risque sanitaire).

Dans les grandes villes, des filières de formation seraient développées afin de mieux valoriser les matières premières produites dans la région (agricoles ou extractives) pour la consommation intérieure et régionale. Une politique fiscale attractive serait mise en place afin de favoriser les investissements dirigés vers le marché régional (CEMAC et CEDEAO) ; les rentes tirées de l'économie extractive seraient investies dans le développement territorial et la diversification économique, en lien avec l'amélioration des institutions. Un haut niveau de régulation environnementale limiterait les impacts négatifs des exploitations et favoriserait la sortie de l'économie d'enclave ainsi que la création de liens avec l'économie nationale et locale, à travers le développement de politiques de contenu local exigeantes.

Les progrès de l'urbanisation, l'amélioration de l'accès aux services et celle de la situation des femmes (accès à l'éducation et à l'emploi) permettraient d'accélérer la réduction de la fécondité, et donc d'ouvrir plus nettement la fenêtre d'opportunité du dividende démographique.

### **2.2.2. Le *statu quo* se prolonge : cloisonnements et lente dégradation**

Un deuxième scénario verrait le prolongement des tendances observées actuellement.

En matière de sécurité, les États riverains du lac Tchad, en proie à des difficultés économiques importantes, du fait du bas niveau des cours du pétrole, s'accommoderaient de la permanence d'un certain niveau de violence dans certaines régions (Borno central, forêt de Sambissa, lac Tchad, Komadougou Yobé), en considérant que les dynamiques de la région du lac Tchad affectent finalement peu leurs intérêts vitaux. Le régime humanitaire se maintiendrait, permettant la survie dans des conditions difficiles de millions de déplacés, mais aussi la corruption et les rivalités entre les « gagnants » du système d'urgence et les autres. Des mobilités entre lieux d'accueil et anciens terroirs continueraient de se développer, permettant à leurs acteurs de bénéficier des ressources humanitaires tout en relançant modestement la production dans les zones de départ (et de préserver les droits fonciers acquis).

Les faiblesses actuelles des États se prolongeraient : dépendance envers les cours des matières premières (stables à un niveau assez bas), dépendance financière et institutionnelle envers la coopération internationale (surtout pour le Niger, le Tchad et, à un degré moindre, le Cameroun), incapacité à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de développement coordonnées (dans les quatre pays). Les services publics de base continueraient par ailleurs de pâtir des logiques de segmentation sectorielle des politiques publiques, des rivalités entre ministères, entre services déconcentrés et collectivités locales, ainsi que de la corruption à différents niveaux. L'autoritarisme et le clientélisme, qui régulent le jeu politique, déboucheraient aussi sur des tensions croissantes en contexte de rente amoindrie.

Au niveau local, les décentralisations inachevées (au Cameroun, au Niger, et surtout au Tchad) ainsi que les dysfonctionnements de la gouvernance locale, à force de clientélisme et d'instrumentalisation des identités, entretiennent les tensions, notamment foncières. Celles-ci prennent une acuité particulière dans le contexte du retour des déplacés vers des terroirs d'origine, souvent occupés entretemps par d'autres groupes (éleveurs peuls dans la cuvette nord nigérienne du lac Tchad, par exemple). À plus long terme, la pression foncière croissante sur les zones à plus fort potentiel, du fait de la croissance démographique et de la dégradation des conditions productives dans les zones de culture pluviale ordinaires, constitue aussi un facteur d'aggravation des tensions, en l'absence d'amélioration significative de la gouvernance territoriale, avec des effets très négatifs sur la biodiversité.

Sur le plan du développement, la situation devient progressivement intenable, en raison de la conjugaison des crises de l'économie nationale moderne, qui, affectée par les bas prix du pétrole, assèche la commande publique et le pouvoir



d'achat des fonctionnaires, d'une part, et de l'économie informelle (des échanges transfrontaliers et villes campagnes), qui est fortement freinée par des entraves à la circulation dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, d'autre part. En ville, cela se traduit par la multiplication des grèves dans le secteur industriel et la fonction publique, créant un climat très peu favorable aux investissements. L'atonie de l'économie urbaine ne permet pas de créer suffisamment d'emplois pour absorber le croît démographique ; de nombreux jeunes formés à l'université restent sans emploi, constituant des vecteurs additionnels d'instabilité. La faible attractivité des villes (services médiocres et emploi insuffisant) ne permet pas d'y accueillir une part importante des nouveaux jeunes actifs ruraux. En milieu rural, on assiste à une recrudescence de l'insécurité – sous les formes classiques du banditisme rural antérieures à Boko Haram, teintées ou non de revendications politiques et religieuses –, et à l'amplification des flux d'émigration vers les villes du Golfe de Guinée.

La fécondité baisse très lentement, ce qui ne permet guère de bénéficier du dividende démographique.

La dégradation de la situation, liée à une stabilité des variables actuellement observées, pourrait conduire à un basculement vers un troisième scénario.

### **2.2.3. Aperçu d'un futur non souhaitable : la fragmentation**

L'entrée en crise profonde d'un ou de plusieurs des États riverains du lac Tchad (à la suite d'une crise de succession au Tchad ou au Cameroun, ou encore d'élections qui dégénèreraient au Nigeria ou au Niger) conduirait à un relâchement immédiat de la lutte contre Boko Haram, qui trouverait donc dans le /les territoires concernés un sanctuaire où se reconstituer et s'étendre. Cette situation pourrait être le résultat d'une lente aggravation des tensions liées aux dysfonctionnements nationaux actuels, auxquels un événement conjoncturel (décès d'un chef d'État, troubles mal gérés lors d'une élection) pourrait servir de déclencheur.

En dehors des sanctuaires conservés par Boko Haram, des choix réalisés en matière de politiques de développement aggraveraient la situation régionale. Ils auraient en commun d'aller à l'encontre des logiques qui sous-tendent le fonctionnement territorial de cette région sur le temps long : multifonctionnalité de l'usage des espaces ; recours à la mobilité face à la variabilité environnementale.

La réalisation du projet chinois de transfert des eaux de l'Oubangui vers le lac Tchad serait jugée souhaitable pour compenser la hausse des besoins et répondre aux défis de l'agriculture liés au changement climatique. Il permettrait de développer les usages de l'eau pour l'irrigation dans le bassin et les villes, tout en préservant l'alimentation en eau du lac Tchad. Outre ses impacts environnementaux et sociaux prévisibles (assèchement des plaines inondables et zones humides riveraines du cours du Chari canalisé ; diminution des superficies

valorisables en décrue au lac Tchad ; changements de la biodiversité...), il exposerait le bassin du lac Tchad à une forte dépendance géopolitique vis-à-vis des pays de l'amont. Le coût du projet serait d'autant plus élevé qu'il faudrait verser une compensation financière aux pays du bassin du Congo (RDC et RCA) pour la ressource ainsi prélevée. Le transfert détournerait une part importante des ressources financières au détriment des autres besoins (quelles que soient les estimations, il représente un coût équivalent à plusieurs décennies d'aide publique au développement au Tchad, tous secteurs confondus). Pour rentabiliser une telle infrastructure, seul un appel massif au secteur privé serait envisageable, ce qui favoriserait la multiplication de grands périmètres hydro-agricoles capitalistiques.

Avec ou sans transfert interbassin, des politiques néolibérales non régulées, voyant dans la promotion d'investissements agricoles à grande échelle la clé de l'équation du développement régional, auraient des conséquences fortement négatives. La promotion de l'agrobusiness, sous des formes plus ou moins habilement articulées avec l'agriculture familiale environnante, aboutirait à mettre à la disposition de privés, à partir d'investissements en partie publics (comme le transfert interbassin, ou de grands aménagements hydro-agricoles), des ressources en eau et en terres dont sont privés les exploitations familiales. Ces agropôles fortement utilisateurs de capital conduiraient à la prolétarianisation d'une partie des ruraux, mais en proportion insuffisante pour absorber les effectifs issus de la croissance démographique. L'intégration verticale éliminerait une partie de la chaîne des emplois associés à l'économie informelle de l'interface urbain-rural (manutention, stockage, transport, commerce, transformation), au profit d'emplois formels plus qualifiés, mais beaucoup moins nombreux et inaccessibles aux populations rurales.

Dans ce contexte délétère, la promotion d'investissements extractifs (pétroliers et miniers) se traduirait par l'arrivée d'entreprises peu scrupuleuses (voire de « *rogue firms* »). L'impact social et environnemental de leur activité, mal régulé par des gouvernements à la recherche de rentes rapides, viendrait attiser les tensions régionales.

## Références bibliographiques

BAD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015. Développement territorial et inclusion spatiale*, OCDE, PNUD.

Banque mondiale (2007), *World Development Report 2008: Agriculture for Development*, Banque mondiale, Washington, DC.

Barbier B., Yacouba H., Hama Maïga A., Mahé G. et J.-E. Paturel (2009), « Le retour des grands investissements hydrauliques en Afrique de l'Ouest : les perspectives et les enjeux », *Géocarrefour*, vol. 84/1-2, pp. 31-41.

Browne S. (2006), *Aid and Influence: Do Donors Help or Hinder?* Earthscan, Londres.

CBLT (2017), « Après la signature du Memorandum d'entente sur le transfert des eaux, PowerChina se rend à N'Djamena », <http://www.cblt.org/fr/news>.

CBLT-GIZ (2016), *Rapport sur l'état de l'écosystème du bassin du lac Tchad*, GIZ, Bonn.

CIMA-International (2011), *Étude de faisabilité du projet de transfert d'eau de l'Oubangui au lac Tchad. Document-synthèse. Principaux résultats de l'étude de faisabilité*, CIMA International, Laval.

Dijkstra A. G. (2004), "The Effectiveness of Policy Conditionality: Eight Countries Experiences", in Pronk, Johannes Pieter (dir.), *Catalysing Development? A Debate on Aid*, Blackwell, Oxford.

Inks L., R. Wolfe et I. Ouvry (dir.) (2016), *Motivations and Empty Promises: Voices of former Boko Haram Combatants and Nigerian Youth*, Mercy Corps, Portland (Orgeon).

Lemoalle J. et G. Magrin (dir.) (2014), *Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, IRD, CBLT, coll. Expertise collégiale, clé USB, Marseille.

Lewis A. (1954), "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour", *School of Economic and Social Studies*, vol. 23, Manchester.

Lin J.Y. (2012), *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development*, Banque mondiale, Washington, DC.

Loane G. et T. Schümer (dir.) (2001), *Tracing Unintended Consequences of Humanitarian Assistance: The Case of Sudan*, Baden-Baden, Nomos Books.

Losch B., S. Fréguin-Gresch et E. White (2012), *Transformations rurales et développement : Les défis du changement structurel dans un monde globalisé*, Collection « L'Afrique en Développement », Banque mondiale / AFD, Washington, DC. [<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/12482>]

Losch B., G. Magrin et J. Imbernon (2013), *Une nouvelle ruralité émergente : regards croisés sur les transformations rurales africaines*, Cirad, Nepad, Montpellier.

Magrin G. et J. Lemoalle (2015), « Les projets de transfert d'eau vers le lac Tchad : des utopies initiales aux défis contemporains », in Magrin G., R. Pourtier et J. Lemoalle (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Passages, Paris, pp. 156-158

PINE (2014), *The PINE Long-Term Economic Reconstruction And Redevelopment Plan 2015–2020: Initiatives, Strategies and Implementation Framework*, Presidential Initiative for the North East, Abuja.

Rangé C. (2016), *Multi-usages des ressources et mobilités : l'intensification dans une zone humide sabélienne – Le lac Tchad vu par sa fenêtre camerounaise*, thèse de doctorat AgroParisTech, spécialité : géographie humaine, économique et régionale (agriculture comparée), sous la direction d'H. Cochet, 12 février, 671 p.



ANNEXES  
INDICATEURS  
ET DONNÉES SENTINELLES



## Annexe 1. Les problèmes méthodologiques\*

Les acteurs du développement, les opérateurs économiques et les décideurs politiques ont besoin d'indicateurs transversaux et pérennes pour penser et suivre leur politique de (re)construction des régions autour du lac Tchad. Mais ils sont confrontés à plusieurs difficultés. D'abord, les données existantes et disponibles sont peu fiables et doivent donc être utilisées avec la plus grande prudence. De plus, elles ne sont pas toujours accessibles ou centralisées : elles sont rarement archivées et parfois pas publiées du tout, nécessitant d'aller sur le terrain pour les extraire sur place. Bien souvent, en outre, elles ne sont ni standardisées ni comparables dans le temps et dans l'espace car elles ne reposent pas sur des séries longues et sont construites différemment d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre. Enfin, elles font l'objet de manipulations politiques : les chiffres sur le nombre d'habitants, de déplacés internes, de réfugiés, de musulmans, de chrétiens et de victimes du terrorisme ou des forces de sécurité sont tous contestés pour produire des listes électorales, revendiquer une part plus importante des revenus de l'État, se plaindre d'une marginalisation « ethnique », attirer l'attention de la communauté internationale, affirmer la prééminence d'une communauté religieuse, etc. (Pérouse de Montclos, 2013 ; Pérouse de Montclos *et al.*, 2016).

De telles contraintes obligent à penser des indicateurs qui, à une échelle intermédiaire, permettent de rendre compte du fonctionnement du système régional sans pour autant descendre jusqu'au niveau très micro du suivi ou de l'évaluation de projet. Les défis sont considérables. La région se caractérise par un déficit impressionnant de connaissances. Sa cartographie n'est pas bonne et se heurte aux limites d'une toponymie orale qui a par exemple incité les autorités camerounaises à essayer d'obliger les déplacés internes à donner à leurs camps des noms différents de ceux de leurs villages d'origine. En l'absence d'état civil, sans même parler de cadastre, on assiste aussi à des difficultés d'identification des bénéficiaires de l'aide. Les tentatives de quantification des besoins, des flux commerciaux et des ressources sont à l'avenant. La question du bétail en témoigne à sa manière. Dans bien des cas, le décompte des troupeaux résulte en effet d'arrangements entre les éleveurs et les agents du fisc, tandis que les estimations des productions agricoles prennent rarement en compte les migrations

\* L'annexe 1 a été rédigée par Marc-Antoine Pérouse de Montclos.



saisonniers et reposent souvent sur des échantillons d'agriculteurs choisis selon les affinités personnelles des fonctionnaires en place.

On ne sait d'ailleurs pas combien la région compte vraiment d'habitants. Le problème ne vient pas seulement des combats et des migrations forcées qui ont pu dépeupler certaines zones. Il tient aussi à des difficultés techniques que l'on retrouve dans les quatre pays de la région, en l'occurrence pour accéder à des endroits reculés, vaincre les obstacles logistiques, topographiques et linguistiques, se débrouiller avec le flou des délimitations administratives, éviter les déplacements en cours de comptage et dénombrier des populations nomades et parfois illettrées, sans parler des femmes recluses, suivant un principe islamique de ségrégation des sexes (*purdah*). Il arrive également que les chefs de ménage préfèrent retourner dans leur village natal au moment des opérations de recensement, ce qui revient à minimiser les taux de croissance urbaine, ou bien annoncent des enfants qui, en réalité, sont partis vivre ailleurs.

Le cas du Nigeria est particulièrement éclairant car les chiffres de population ont pu être délibérément manipulés (Campbell (1976), pp. 242-254 ; Ahonsi (1988), pp. 553-562 ; Okolo (1999), pp. 321-325). Dans certains cas, on les a minimisés pour éviter de payer l'impôt, un phénomène observé dans le Borno dès 1903 (Tukur, 2016). Dans d'autres cas, on les a grossis pour obtenir une meilleure représentation politique et davantage de fonds en provenance du pouvoir central. Suite aux ratés des années 1960 et 1970 (cf. encadré 11), tous les recensements ont été contestés. Si certains furent finalement publiés et servent encore aujourd'hui de référence aux démographes, celui de 1991 a donné un total de 90 millions d'habitants, résultat inférieur de 30 % aux projections de l'époque, tandis que celui de 2006, avec 140 millions d'habitants, est suspecté d'avoir été un peu révisé à la hausse pour répondre aux critères de revenu *per capita*, nécessaires à la renégociation de la dette auprès du Club de Paris. Les projections de population sont tout aussi hasardeuses : suivant que l'on se base sur les calculs des Nations unies ou de l'*International Institute for Applied Systems Analysis*, elles vont de 371 à 399 millions d'habitants d'ici 2050, et de 576 à 752 millions d'habitants d'ici 2100, voire une fourchette haute de deux milliards !

De ces imprécisions sur la population découle évidemment le manque de fiabilité de l'ensemble des indicateurs démographiques, économiques et sociaux utilisés par les opérateurs de l'aide au développement autour du lac Tchad, qu'il s'agisse de la pyramide des âges, du ratio des sexes, des flux migratoires ou des taux de malnutrition, de fécondité, de mortalité et de chômage. Les problèmes tiennent aussi à la diversité des définitions, des outils statistiques et des modes de calcul, empêchant les comparaisons d'une région à l'autre. Le Bureau international du travail (BIT), par exemple, considère comme chômeur une personne adulte qui, au cours d'une période de référence, est sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un travail. Mais une telle définition permet difficilement d'appréhender le sous-emploi, les périodes creuses d'une activité saisonnière,

la recherche d'un premier emploi ou les pratiques d'apprentissage des mineurs dans la région du lac Tchad. Dans le même ordre d'idées, la notion de ménage recouvre des réalités assez différentes suivant les situations. En principe, il s'agit d'une unité socioéconomique d'une ou plusieurs personnes qui partagent un même toit et une même nourriture mais qui ne sont pas forcément unies par les liens du sang ou du mariage (Randall *et al.*, 2011). L'affaire se complique cependant dans les sociétés polygames et très mobiles. Ainsi, les Kanouri connaissent traditionnellement un fort taux de divorce (Cohen, 1961), une caractéristique que confirment les témoignages recueillis par les chercheurs engagés dans la présente étude. De plus, l'insécurité a précipité la dispersion des populations de la région, compliquant encore davantage la capacité à dénombrer leurs ménages.

De fait, la crise de Boko Haram a mis en évidence toute la fragilité des indicateurs utilisés par les opérateurs de l'aide internationale. Non sans contradictions, les Nations unies ont par exemple annoncé qu'à la suite d'une attaque des insurgés en 2011, le nombre de personnes ayant fui la ville de Damaturu était supérieur à celui des ses résidents, déplacés inclus (Pérouse de Montclos, 2013). De leur côté, les autorités nigériennes ont avancé des niveaux de scolarisation pour le moins improbables dans un pays où les écoles publiques cherchent parfois à grossir leurs effectifs pour obtenir davantage de subventions, tandis que les écoles privées tendent au contraire à les minimiser pour éviter de payer des taxes. Dans le Borno, certains établissements n'existent que sur le papier. Le cas de la collectivité locale de Chibok est particulièrement symbolique à cause du retentissement international qu'y a connu l'enlèvement de 276 lycéennes par Boko Haram en avril 2014. En dépit de l'insécurité ambiante, la commission éducative UBEC y annonçait cette année-là une augmentation de 153 %, 48 % et 96 % du nombre, respectivement, d'écouliers du primaire, d'élèves du secondaire et d'enseignants au niveau du collège. Au total, le nombre d'élèves du primaire et du secondaire de la collectivité locale de Chibok était censé s'élever à 80 % d'une population de 103 790 habitants<sup>151</sup> !

Dans un tel contexte, les opérateurs du développement et de l'urgence en sont réduits à faire feu de tout bois à partir de données imparfaites et incomplètes, voire fausses. Trop souvent, les rapports de consultants sur la crise humanitaire autour du lac Tchad recyclent ainsi des chiffres et des analyses tirés d'articles accessibles gratuitement en ligne et écrits par des Nigériens ou des Camerounais du Sud, plus éduqués qu'au Nord mais qui ne connaissent pas la région. Certains n'hésitent pas non plus à reproduire tous les poncifs malthusiens sur le Sahel en spéculant sur un lien présumé entre pression démographique, assèchement du

.....  
<sup>151</sup> Dans le même ordre d'idées, les autorités annonçaient 399 445 élèves du primaire pour 234 082 habitants à Magumeri en 2014. À Hawul, collectivité locale de taille similaire, les chiffres étaient de 63 écouliers et 1 264 instituteurs dans le primaire, et de 1 254 élèves et aucun instituteur dans le secondaire. Tableaux Excel recueillis par Marc-Antoine Pérouse de Montclos auprès de la SUBEC à Maiduguri en mai 2016.

lac et chômage, d'une part, et trafics de drogues et violence djihadiste, d'autre part (WFP, 2016, p. 15).

Pour pallier les lacunes de statistiques défailiantes, les opérateurs du développement essaient par ailleurs de conduire des enquêtes quantitatives. Celles-ci permettent indéniablement d'affiner l'analyse à un niveau micro. Mais elles montrent vite des limites qui vont au-delà des difficultés conjoncturelles d'accès au terrain dans des zones dangereuses<sup>152</sup>. Faute de données fiables sur les principales caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées, un premier problème tient en l'occurrence à l'absence de représentativité des échantillons choisis. Les enquêtes de ce type ont en outre une portée locale qui interdit toute extrapolation. En l'absence de base de référence, la photographie qu'elles proposent de la situation à un moment donné ne permet pas non plus de dégager des tendances dans le sens de la dégradation ou de l'amélioration. De surcroît, les enquêtes quantitatives ont généralement une valeur purement déclarative. Il convient donc de ne pas en tirer trop hâtivement des liens de causalité et des déterminants explicatifs. Bien souvent, les études sur les revenus et la consommation des ménages sont ainsi biaisées car les plus riches rechignent à dévoiler l'état réel de leurs richesses (Watts *et al.*, 1983, p. 134).

## Références bibliographiques

Afrique contemporaine (2016/2), « Gouverner par les nombres en Afrique », n° 258, AFD, Paris.

Ahonsi B. (1988), "Deliberate Falsification and Census Data in Nigeria", *African Affairs*, vol. 87, n° 349.

Best J. (2004), *More Damned Lies and Statistics: How Numbers Confuse Public Issues*, University of California Press, Berkeley.

Campbell I. (1976), « The Nigerian Census: An Essay in Civil Military Relations », *The Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, vol.14, n° 3.

Cohen R. (1961), "Mariage Instability Among the Kanuri of Northern Nigeria", *American Anthropologist*, vol.63, n° 6.

Jerven M. (2013), *Poor Numbers: How we are Misled by African Development Statistics and what to do About it*, UCT Press, Cape Town.

.....

152 Ironiquement, le journal *The Economist* annonçait que « tous les chiffres » de sa première enquête quantitative au Nigeria, réalisée en 1982, étaient « vraisemblablement faux » ! (Kohli, 2004, p. 331).

Kohli A. (2004), “State-Directed Development: Political Power and Industrialization in the Global Watts”, <https://doi.org/10.1017/CBO9780511754371>.

La revue Tiers monde (2013), « La mesure du développement – Comment science et politique se conjuguent », n° 213.

Okolo A. (1999), “The Nigerian Census: Problems and Prospects”, *The American Statistician*, vol. 53, n° 4.

Pérouse de Montclos M.-A. (2013), “Conflicts and the Political Issues of Excess Mortality: A Case-Study from Nigeria”, *Jindal Journal of International Affairs*, vol. 3, n° 1.

Pérouse de Montclos M.-A. (2013), “Crises et migrations : effets de rhétorique autour d’un enjeu politique”, in Pérouse de Montclos M.-A., V. Petit, V. et N. Robin (dir.), *Migrations et crises dans les pays en développement*, L’Harmattan, Paris.

Pérouse de Montclos M.-A., E. Minor et S. Samrat (dir.) (2016), *Violence, Statistics, and the Politics of Accounting for the Dead*, Springer, Dordrecht.

Randall S., E. Coast et T. Leone (2011), « Cultural Constructions of the Concept of Household in Sample Surveys », *Population Studies*, vol. 65, n° 2.

Tukur M. (2016), *British Colonisation of Northern Nigeria, 1897-1914: A Reinterpretation of Colonial Sources*, Amalion Publishing, Dakar.

Watts M. et P. Lubeck (1983), “The Popular Classes and the Oil Boom”, in William Zartman I. (Ed.), *The Political Economy of Nigeria*, Praeger, New York, Cambridge University Press.

WFP (2016), *Lake Chad Basin: Desk Review*, Programme alimentaire mondial (PAM), Rome.



## Annexe 2. Les indicateurs possibles\*

Nous présentons ici, à partir des entrées retenues dans cette étude, une réflexion sur les indicateurs existants et ceux qui pourraient y être ajoutés afin de saisir les évolutions de la région du lac Tchad sur un pas de temps annuel. Les pistes proposées consistent parfois à collecter et gérer (organiser, analyser, diffuser) des données existantes, parfois à les créer, si elles n'existent pas. Les principaux indicateurs sont résumés dans le tableau 2 à la fin de l'annexe.

### 1. Sécurité et gouvernance

#### 1.1. L'évolution de la violence

Sachant que les possibilités de reconstruction des régions riveraines du lac Tchad dépendent d'abord et avant tout de l'évolution de la situation sécuritaire, il convient de réfléchir à des indicateurs de suivi. Les principaux centres de polémologie sont d'accord sur le fait que le nombre de morts résultant directement de conflits armés est le seul indicateur qui puisse raisonnablement permettre d'entreprendre des comparaisons pour dégager des tendances sur la violence d'un pays, d'une région et d'une période à l'autre. En effet, la violence est multiforme et ses manifestations non létales sont trop diverses pour établir des catégories reconnues universellement. Interpol, par exemple, a dû renoncer à publier des tableaux comparatifs des taux de criminalité dans le monde car la définition d'un acte criminel varie énormément d'un pays à l'autre : au Nigeria, l'adultère avec une femme mariée peut ainsi entraîner une condamnation à mort au nom de la charia, dans le nord, et une simple réprimande de la part d'un clerc religieux, dans le sud. Les pratiques des compagnies de sécurité privée, qui se focalisent généralement sur le nombre d'attaques, sont tout aussi confuses car elles reviennent à mettre sur le même plan des incidents létaux ou non.

Les spécialistes du *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI) ou de *Every Casualty Worldwide* (ECW) se concentrent donc sur la surmortalité due aux conflits pour dégager des tendances. Sans prétendre à l'exhaustivité, leurs bases de données reposent sur un système dit de « surveillance

.....  
\* L'annexe 2 a été rédigée par l'ensemble de l'équipe.

passive » qui consiste à enregistrer, archiver et coder des incidents qui, pour la plupart, sont rapportés dans les médias et des sources ouvertes. Une telle méthodologie se distingue des enquêtes de victimisation ou des sondages sur l'insécurité, qui proposent une photo de la situation à un moment donné, mais ne permettent pas de suivre des tendances. Outre les habituels problèmes de représentativité des échantillons, les enquêtes de perceptions, en particulier, donnent parfois des résultats complètement différents de la réalité objective, par exemple en France où prévaut le sentiment d'une augmentation de la violence criminelle alors que les taux d'homicides ne cessent de diminuer d'une décennie à l'autre. Les températures ressenties, on le sait, peuvent jouer artificiellement à la hausse ou à la baisse en fonction du vent ou de la pluie. Dans les régions riveraines du lac Tchad, des entretiens qualitatifs pourraient ainsi révéler une sensibilisation plus forte aux conflits fonciers. Mais pour confirmer une tendance à la hausse, il faudrait disposer d'une définition et d'un décompte précis des affrontements létaux effectivement liés à la compétition pour le contrôle de la terre.

En l'absence de statistiques policières et militaires, il importe donc de développer des systèmes de « surveillance passive » dans les quatre pays de la zone. Un tel outil existe déjà avec la base de données [www.nigeriawatch.org](http://www.nigeriawatch.org) à l'Université d'Ibadan, qui est gérée par l'IFRA. À la différence du *Armed Conflict Location and Event Data Project* (ACLED), qui produit seulement des statistiques agrégées, le projet *Nigeriawatch* suit les standards de la charte d'ECW et publie ses sources pour chaque donnée afin de permettre leur vérification au cas par cas, un principe de base de la science. Actualisé en permanence par des chercheurs nigériens et non suédois ou britanniques, il dispose en outre d'informations plus complètes et plus anciennes sur le Nigeria. Une extension du projet au Cameroun serait parfaitement envisageable grâce à la couverture médiatique d'un journal très actif dans le nord, à savoir *l'Œil du Sabel*. Dans le cas du Niger et du Tchad, une étude de faisabilité serait nécessaire car les rapports des organisations humanitaires ne sont pas assez pérennes pour permettre de dégager des tendances. Bien entendu, les statistiques ainsi produites devraient ensuite donner lieu à une analyse qualitative. Le *Centre for Peace and Security Studies* à l'université de Yola (*Modibbo Adama University of Technology*) et le Centre d'étude et de recherche pour la paix, la sécurité et l'intégration à l'université de Maroua sont bien placés pour le faire. Ils pourraient également compléter le dispositif par des études sur l'accès à la justice et le fonctionnement des tribunaux.

## *1.2. La gouvernance locale*

Les opérateurs du développement suivent généralement l'évolution des contextes politiques de leurs interventions avec des rapports de situation sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle. Mais cette veille stratégique pourrait

être complétée en valorisant et en archivant sur un site Internet les monographies et les études disponibles, qu'il s'agisse des enquêtes de *Chatham House*, de *Transparency International*, de DFID ou de USAID sur la corruption ou la justice au Nigeria, ou encore des sondages de l'Union africaine sur la perception de la gouvernance et de la sécurité dans les pays francophones. Une combinaison d'analyses qualitatives et quantitatives ne serait pas inutile non plus. Contrairement aux attendus toquevilliens des Occidentaux, il serait ainsi intéressant de se demander dans quelle mesure les élections ont des effets positifs sur la légitimité et le fonctionnement des institutions publiques. L'analyse des médias et des réseaux sociaux en dirait long à cet égard.

À défaut de missions d'observation électorale, il est par ailleurs possible de suivre l'évolution des gouvernances locales à partir de questions simples et fermées auxquelles pourraient répondre les partenaires des universités de Diffa, N'Djamena, Maroua, Yola et Maiduguri, notamment sur :

- les échéances des élections nationales, régionales et locales ;
- la durée effective des mandats des élus ;
- l'identification et la cartographie des niveaux de l'administration territoriale élus ou non ;
- le pourcentage de femmes élues, etc.

### 1.3. L'économie politique de la zone

Enfin, il importe de suivre l'économie politique de la zone car elle détermine en grande partie le contexte d'intervention des opérateurs du développement. La difficulté est que la région se caractérise par une grande opacité fiscale et budgétaire, avec des édiles qui n'ont guère l'habitude de rendre des comptes. Les partenaires des universités locales pourraient cependant débroussailler le paysage institutionnel sur la base de questions simples et fermées, par exemple pour savoir si les différents niveaux de l'administration territoriale des quatre pays concernés publient ou non des budgets incluant à la fois les montants et la ventilation de leurs ressources et de leurs dépenses. Les données disponibles pourraient être mises en ligne sur un site commun. Le modèle à cet égard est l'excellent travail de BudgetIT ([yourbudgetit.com](http://yourbudgetit.com)), une initiative nigériane qui vise non seulement à informer mais aussi à éduquer le public sur ses droits en matière de transparence budgétaire, ceci en vertu d'une loi signée en 2011, le *Freedom of Information Act*. Dans la zone d'étude, il serait également intéressant de recueillir et compiler les rapports d'évaluation des différents projets de développement financés par des opérateurs internationaux, nationaux et locaux. Un tel travail serait une première mondiale car il n'a jamais abouti dans les autres régions en crise, faute de standardisation des procédures et de volonté politique de la part des bailleurs de fonds.



## 2. Climat et environnement

Le débit du Chari à l'échelle de N'Djaména TP (Travaux publics) est un indicateur global de la pluie totale annuelle sur le bassin (au pic de crue ou débit annuel). Cette donnée pourrait être doublée par une échelle côté Cameroun en face de l'échelle tchadienne pour sécuriser la récolte des données. Bien que le seul total annuel de pluie ne prenne pas en compte la répartition des pluies au cours de la saison, facteur important de productivité, il fournit une bonne approximation de l'ensemble des récoltes, et permet de prévenir, fin octobre, les populations du lac de l'importance de la crue lacustre à venir entre décembre (cuvette sud) et mars (cuvette nord). Le développement du réseau téléphonique contribue notablement à l'extension de ce réseau d'alerte informel.

Les cartes agri-météo d'Agrhymet (prévisions et bilans trimestriels fondés sur des données satellitaires et de terrain) complètent utilement l'indicateur précédent en précisant la répartition de la pluie utile dans le temps et dans l'espace. Elles sont sans doute plus fiables que les statistiques agricoles nationales qui, de plus, arrivent tardivement. Elles servent notamment à la diffusion auprès des agriculteurs du calendrier de semis conseillé en début de campagne.

Les satellites altimétriques fournissent une bonne estimation du niveau de l'eau dans la cuvette sud du lac, mais pas pour la cuvette nord, pour laquelle il n'y a pas eu d'observation directe du niveau de l'eau, depuis 1976. La mise en place d'une ou plusieurs échelles ou enregistreurs de niveau, gérés par les antennes locales des directions nationales des ressources en eau permettrait enfin de baser les discours sur des données observées. De même, les données du niveau de l'El Beïd à Tildé, exutoire du Yaéré, seraient utiles pour évaluer l'inondation de ce système.

Le changement climatique a commencé à se traduire par une augmentation de la température dans différentes parties du globe. Il serait bon d'en connaître plus précisément l'effet dans le bassin tchadien (avec un réseau convenable de stations météorologiques régulièrement suivies), pour ajuster d'éventuelles mesures d'adaptation de l'agriculture ainsi que pour participer à la connaissance du climat dans cette région qui contribue peu aux bases de données alimentant les modèles globaux.

## 3. Systèmes de production

Pour suivre la production agricole et pastorale à l'échelle locale, les quatre pays de la zone d'étude disposent de systèmes d'alerte de plus ou moins bonne qualité au sein du réseau FEWS NET (*Famine Early Warning Systems Network*). Leurs indicateurs se basent sur les résultats d'enquêtes de terrain géoréférencées. Au Niger, par exemple, ils alimentent les Systèmes d'alerte précoce (SAP) mis en place depuis les sécheresses des années 1970-1980, dans le cadre du Comité

inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), pour prévenir et gérer les crises alimentaires. Ce système a été éprouvé à plusieurs reprises, notamment lors de la crise alimentaire de 2005 qui a permis d'identifier les failles et d'y remédier. Aujourd'hui, ce système d'alerte précoce représente un modèle et un exemple opérationnel pour l'ensemble des pays sahéliens. Il repose sur un ensemble d'indicateurs compilant observations par satellite et relevés à l'échelle locale pour :

- le suivi de la végétation par satellite est assuré par Agrhymet depuis 1985, pour évaluer la production des pâturages et la production céréalière, afin d'anticiper les crises alimentaires pour les hommes et le bétail. À partir du mois de mai et pendant trois mois, un bulletin décadaire est émis à l'échelle des régions pour diffuser les informations sur :
  - la mise en place de la saison des pluies (relevés pluviométriques),
  - le NDVI (*Normalized Difference Vegetation Index*) qui permet de caractériser le front de végétation en fonction de la progression du front intertropical de convergence (FIT) et estimation de la production de biomasse,
  - l'estimation du bilan fourrager et céréalière.
- le pastoralisme. Chaque région dispose dans la délégation régionale du ministère de l'Élevage d'une équipe formée, encadrée et équipée (GPS, ordinateurs, boussoles, motos), relayée dans chaque département par les agents de l'élevage, qui permettent de rassembler les indicateurs suivants :
  - l'installation de la saison des pluies (arrivée des pluies, établissement du tapis herbacé),
  - l'alimentation des points d'eau de surface (indice qualitatif),
  - la santé animale (poches de maladies),
  - le mouvement des animaux,
  - les termes de l'échange bétail/céréales (d'après les données des systèmes d'information sur les marchés agricoles – SIMA et les marchés à bétail – SIMB).

Ce système d'alerte précoce est intégré dans le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), en complément de la Cellule crise alimentaire (CCA), de l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN), des SIMA et des SIMB. Dans le cadre de la décentralisation et de l'expérience de la gestion de la crise de 2005, des systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAPRU) ont été créés. Ils alimentent les observatoires et sont à la base de l'information qui transite ensuite par les départements et les régions.

Si la présence de l'aide dans la région de Diffa avant les attaques par Boko Haram en 2015 a permis de mesurer l'ampleur de la crise et de répondre rapidement

aux besoins, les données collectées dans le cadre du SAP contribuent aussi à identifier des évolutions profondes sur les systèmes de production :

- le suivi de la biomasse montre l'évolution de la disponibilité des ressources dans un contexte de forte variabilité climatique ;
- le suivi des prix des produits agricoles et du bétail sur les marchés donne des informations sur le rapport entre l'offre et la demande, sur des prix constants qui reflètent une stabilité des niveaux de production, de fortes baisses des prix révélant une surproduction localisée, ou encore de fortes hausses des prix pouvant être liées soit à un déficit de production soit à une forte demande ;
- les termes de l'échange bétail / céréales, s'ils sont en défaveur de l'élevage, indiquent un appauvrissement des éleveurs et, s'ils se prolongent, une décapitalisation possible.

Ces indices produits en routine au Niger sont disponibles auprès des différentes institutions qui les produisent (Agrhymet, SIMA, SIMB, le ministère de l'Élevage). Les informations produites mériteraient d'être analysées indépendamment du dispositif de crise alimentaire, pour détecter des situations de crise de systèmes de production, et donc de groupes sociaux ou de secteurs géographiques.

Si le modèle est connu depuis la fin des années 1980 dans l'ensemble des pays sahéliens, il peine à être appliqué en dehors du Niger. Le Burkina Faso vient de l'adopter récemment, et le Tchad a fait récemment la demande au Niger d'une mission de formation pour relancer leur SAP. Ceux du Nigeria et du Cameroun ne sont pas opérationnels. Au Nigeria, les prix sur les marchés sont relevés dans le cadre du réseau RESIMAO<sup>153</sup>, mais les séries sont complétées au gré des projets, qui prennent en charge la collecte des données. Le Tchad et le Cameroun ne font pas partie de ce réseau. Au Cameroun, les prix sur les marchés sont relevés par les services de l'Agriculture et de l'Élevage au niveau des arrondissements, mais seule une partie est numérisée avec des retards trop importants pour pouvoir être utilisée comme indicateurs de suivi et sans interaction entre les différents échelons (les échelons locaux et intermédiaires ne faisant que remonter les données au niveau central). Au Tchad, les prix sont suivis et diffusés par la radio rurale.

Une mise à niveau de ces systèmes d'information est envisageable, mais cela demandera quelques années d'expérimentation.

Envisager d'autres indicateurs sur les systèmes de production revient à faire des suivis ponctuels sur des sites représentatifs, dans le cadre d'un dispositif pensé à l'échelle régionale.

.....

153 Réseau qui regroupe 15 pays d'Afrique de l'Ouest, voir le site : [www.resimao.net](http://www.resimao.net)

#### **4. Mobilités, migrations**

Les données existantes sur les migrations et les mobilités sont marquées par leur manque d'actualisation et leur éparpillement.

Les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) permettent généralement de connaître au sein de chaque pays :

- la part des citoyens nés dans d'autres régions (lieu de naissance) ;
- la part des citoyens ayant changé de régions sur un pas de temps plus court (lieu de résidence antérieur) ;
- de déterminer la situation du peuplement à un instant t (lieu de résidence actuel) ;
- de connaître la part d'étrangers et leur origine par régions (évaluation de l'immigration) ;
- de différencier parfois des types de migrants (migration durable ou temporaire)
- et d'en déduire des soldes migratoires par régions.

Toutefois, ces recensements sont :

- nationaux, manquant donc de comparaison régionale ;
- plus ou moins fiables en fonction des pays et des années ;
- établis selon des périodes temporelles variables, selon les États et leurs capacités de productions de données statistiques ;
- difficilement disponibles pour les plus anciens, par manque d'archivage.

Un premier travail permettant la construction d'indicateurs sur les migrations consisterait, par la collecte de l'ensemble des recensements ayant été effectués sur les pays de la région (archives disponibles en bibliothèques), et à partir d'une analyse comparée de ces recensements, à produire une courte synthèse des tendances migratoires à long terme sur la région du lac Tchad (émigration/immigration ; migrations inter-régionales ; urbanisation, évolution de la population rurale). Cette première étape aboutirait à la mise à disposition d'un outil informatique simple de regroupement et d'analyse des données existantes sur les migrations (recensements passés), capable d'intégrer les données des recensements à venir.

D'autres données sur les migrations proviennent des acteurs humanitaires. Elles sont centrées sur les populations déplacées et réfugiées. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), le HCR et l'OIM proposent des données généralement systématisées sur les changements résidentiels forcés : nombre de déplacés, de réfugiés, formes d'accueil (ville, sites, camps, etc.),

localisation, etc. Ces données fournissent des ordres de grandeur quantitatifs sur les migrations forcées, mais sont trop peu complétées par des analyses plus qualitatives de la trajectoire des migrants forcés. Des enquêtes multi-situées et bien échantillonnées pourraient permettre de comprendre le devenir des populations déplacées ou réfugiées (dynamiques de retour, trajectoires socioéconomiques, accès aux services). Ces enquêtes pourraient être menées en coordination avec des organisations non gouvernementales produisant des données fines, de bonne qualité et cartographiées sur les déplacés et les réfugiés, comme l'*International Displacement Monitoring Centre et Reach Initiative*. Ces enquêtes pourraient être complétées par un travail d'amélioration de la compilation et du suivi de la littérature grise produite par les ONG, dans l'ensemble vaste, éparpillée, inégale et peu archivée, au sein d'une base de données, en coopération avec OCHA (et ses sites <http://reliefweb.int> et <https://www.humanitarianresponse.info>).

Par ailleurs, certains phénomènes migratoires restent mal connus en dépit de leur importance socioéconomique : les mobilités saisonnières (agricoles et pastorales) et les phénomènes migratoires massifs et inattendus (liés à des crises climatiques, à des découvertes de gisements extractifs, etc.). Les mobilités saisonnières pourraient faire l'objet d'une collecte régulière autour de quelques sites échantillonnés (points de passage, zones d'accueil et de départ), permettant d'analyser les dynamiques productives. Quant aux phénomènes migratoires et inattendus, ils pourraient faire l'objet d'enquêtes ponctuelles et réactives sur les sites d'arrivée des migrants, afin de comprendre leurs lieux d'origine, leurs mobilités, la durée de leurs migrations, leurs réseaux migratoires et leurs trajectoires socioéconomiques.

## 5. Échanges marchands, circulations commerciales

Les circulations marchandes sont dans l'ensemble de la région du lac Tchad très peu connues, en dépit de leur importance pour les dynamiques productives et pour l'intégration des territoires.

En dehors des enquêtes qualitatives, le seul outil existant pour tenter de déduire des dynamiques d'échanges marchands est le suivi des prix des produits agricoles et de bétail sur les marchés (suivi national comme au Niger ; dans chaque pays par la FAO à travers des systèmes d'informations sur les prix alimentaires). Cependant, l'évolution des prix est liée à des facteurs extrêmement variés, qui dépassent très largement les seules conditions de l'échange : les questions productives, les situations monétaires, les contraintes politiques. D'autres informations, plus ponctuelles, donnent quelques indications sur les conditions de sécurité dans le transport (carte d'accessibilité des ONG) ou sur les mouvements d'exportation/importation (douanes, données accessibles uniquement localement).

Ainsi apparaît-il nécessaire de créer un dispositif de suivi des circulations marchandes dans la région du lac Tchad, à partir d'un échantillon de sites d'observation, placés sur les voies de circulations et les marchés, pour procéder à :

- des vérifications sur l'évolution des prix ;
- des vérifications sur l'état des routes et l'avancée des projets de réhabilitation ;
- des comptages routiers, fluviaux, lacustres ;
- des comptages des barrages routiers et des prélèvements légaux/illégaux ;
- des évaluations des coûts de transports ;
- des analyses des places marchandes (nombre de véhicules, diversité et origine des produits, etc.).

Ces éléments pourraient être regroupés dans un système d'information géographique sur l'évolution des circulations marchandes dans la région d'étude. Une fois le protocole méthodologique mis en place, les données pourraient être facilement collectées par des correspondants locaux (commerçants, producteurs et transporteurs sélectionnés), chapeautés par des universités. Le dispositif de suivi des circulations marchandes dans la région du lac Tchad permettrait de mieux comprendre les dynamiques économiques entre les territoires, les coûts de transport, l'évolution des filières de production, les hiérarchies des marchés, les dynamiques d'intégration et de segmentation des territoires. Il permettrait également aux acteurs de l'aide internationale de mieux ajuster la nature de leurs interventions (type d'aide, durée, périmètre géographique, etc.) aux situations économiques locales.

## **6. Santé, éducation et accès aux services**

L'accès aux services est un domaine où les données produites par les États et ou les acteurs internationaux sont nombreuses. On distingue globalement des données sophistiquées produites avec des objectifs pointus, dont le poids de la collecte et du traitement ne se prête guère à un suivi régulier, et des données très basiques produites par les appareils statistiques des États, de qualité variable. Leur médiocrité (notamment mais non exclusivement au Nigeria) rend nécessaire une production de données à partir d'un échantillonnage de sites représentatifs. Identifier les données les plus significatives, fiables et simples à collecter constitue donc un défi particulier.

Par exemple, dans le domaine sociosanitaire, les enquêtes démographiques de santé à indicateurs multiples (EDS-MICS) produisent des données fines, d'autant plus utiles qu'elles sont en partie spatialisées : les différences géographique de situation entre la capitale et les autres villes, l'urbain et le rural, et par région,

sont présentées pour de nombreux indicateurs (caractéristiques socioéconomiques générales des ménages enquêtés, fécondité, santé de la reproduction, santé de l'enfant, allaitement, nutrition, paludisme, travail des enfants, violences domestiques, statut de la femme, etc.). De telles études ont été menées en 2011 au Cameroun, en 2012 au Niger, en 2013 au Nigeria et en 2014 au Tchad, avec le soutien de nombreux partenaires comme, dans le cas du Tchad, USAID, UNFPA, Unicef, AFD, la Suisse, la Banque mondiale et le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Mais le dispositif d'enquête est à la fois lourd et orienté vers les questions de santé (même s'il fournit, comme mentionné, des informations sociales et démographiques plus larges). Il n'est donc pas possible de l'utiliser pour assurer un suivi régulier (par exemple sur une base annuelle) mesurant l'évolution de l'accès aux services, même dans le champ concerné.

Nous proposons donc ici quelques indicateurs possibles, permettant de mesurer la situation du développement et l'accès aux services dans les quatre pays sur une base annuelle, plus ou moins simple ou sophistiquée :

Les enquêtes SMART (Mesure de la mortalité, du statut nutritionnel et de la sécurité alimentaire en situation de crise) reposent sur une méthodologie élaborée par l'Unicef en réponse à des enjeux et contextes spécifiques<sup>154</sup>. Elles pourraient être utilisées comme indicateur de la santé des enfants et de la situation alimentaire dans la région du lac Tchad – en choisissant des sites représentatifs de la diversité des situations régionales. La question qui se pose ici est celle de l'appropriabilité de cette méthode par des équipes locales.

En matière de santé, le nombre de personnel soignant par habitant (médecins, infirmiers et sage-femmes) renseigne sur l'effort de l'État. Il peut être complété par le rayon moyen d'action théorique des centres de santé, qui renseigne sur la distance moyenne pour atteindre des centres de soin de différents niveaux, et donc sur l'exclusion d'une partie plus ou moins importante de la population.

Le taux d'accès à l'eau potable est un indicateur simple qui dit beaucoup sur l'évolution des conditions de vie. Il mesure aussi l'investissement de l'État et de ses partenaires dans le secteur de l'eau ainsi que l'évolution de leurs capacités de mise en œuvre de projets ; il informe à la fois sur la santé et la situation des femmes (à qui l'amélioration de l'alimentation en eau potable dégage du temps pour d'autres activités) et il peut être suivi annuellement à partir des statistiques nationales des ministères de l'Hydraulique ou de l'Eau.

L'accès à l'assainissement est un indicateur qualitatif également très utile pour suivre l'évolution de la qualité de l'habitat et de l'urbanisation ; il existe généralement des données étatiques relativement harmonisées dans ce domaine.

.....

154 [https://www.unicef.org/wcaro/overview\\_5456.html](https://www.unicef.org/wcaro/overview_5456.html)

L'accès à l'énergie n'est pas très facile à manier. L'accès à l'électricité, par exemple, est souvent théorique tant les coupures sont fréquentes du fait de difficultés de gestion et de périodes de tension entre l'offre et la demande. De plus, le lien entre électrification et développement économique n'est pas toujours prouvé.

En matière d'éducation, les indicateurs clé doivent correspondre aux différents niveaux de la pyramide éducative en considérant à chaque fois les différences entre garçons et filles. Pour le primaire, il s'agit par exemple de renseigner les taux brut de scolarisation et le nombre d'élève par enseignant. Dans le secondaire et le supérieur, ces indicateurs pourraient être complétés par d'autres données pour mieux suivre la catégorie des étudiants.

À partir des registres des universités, il doit ainsi être possible de retracer l'évolution des effectifs, mais aussi l'origine sociale et géographique des étudiants, sachant que la distance en dit long sur la capacité des universités et des villes à fournir ou pas un horizon d'ascension sociale aux jeunes ruraux. De même, il serait intéressant de suivre la proportion de boursiers et le nombre de jours de grèves... La collecte, l'organisation et le traitement de ces données pourraient être confiées à des équipes d'enseignants des universités et écoles régionales.

Concernant les services privés, la cartographie de la couverture des réseaux de la téléphonie mobile pourrait être utile pour caractériser l'évolution des situations d'isolement et d'enclavement relatives. Cependant, elle dépend du bon vouloir des opérateurs pour partager leurs données. De plus, aucune entreprise de téléphonie n'opère dans les quatre pays riverains du lac Tchad à la fois. Orange, par exemple, est présente au Niger et au Cameroun mais, à notre connaissance, pas au Nigeria ni au Tchad. Sans données fournies par les opérateurs, l'information pourrait être collectée sur le terrain avec des enquêtes simples à partir de nœuds régionaux comme les marchés hebdomadaires.

Enfin, les données concernant le nombre d'établissements financiers, de banques, de caisses d'épargne et de crédit, la distance théorique d'accès pour les habitants, sont des données utiles pour déterminer l'intégration socioéconomique. Ces données existent probablement (Banque mondiale) mais devraient être analysées à l'échelle de l'espace d'étude.

## 7. Inégalités, dynamiques culturelles et rapports sociaux

Les données existantes sont rares et difficiles à agréger pour permettre des comparaisons d'un pays à l'autre. Le nombre d'emplois formels, par exemple, est généralement disponible au niveau national mais pas sous régional. Le secteur informel, lui, reste mal évalué. Il est néanmoins possible de recourir aux statistiques disponibles, telle la pyramide des âges pour apprécier l'ampleur des défis qui attendent la jeunesse sur le marché du travail. Le *sex-ratio* aide également à analyser les rapports de genre.



Les données sur les dynamiques culturelles sont importantes pour comprendre les relations entre groupes. Avec une forte progression du hausa dans la zone, les langues utilisées dans le commerce peuvent par exemple révéler une évolution des hiérarchies sociales et communautaires au détriment des minorités linguistiques. Il en va de même des taux de scolarisation, qui déterminent souvent l'accès à la fonction publique et aux institutions d'État. La difficulté ici tient à des cartographies ethniques et linguistiques non actualisées et souvent trompeuses quand elles dessinent des contours figés ; en fait de compartimentage, la réalité est beaucoup plus fluide, en particulier dans des sociétés exogames.

Dans un tel contexte, il importerait de mettre en place des dispositifs de suivi qui, pour certains, se révéleraient très coûteux. Il est cependant possible de développer des indicateurs simples dans les domaines religieux et associatifs :

- le nombre et les types de lieux de cultes recensés dans des localités témoins comme Diffa, Damaturu, Gombe, Marre, Gwoza, Mubi, Bol, Kousseri et Maroua ;
- l'identification et l'analyse des principales orientations de leurs organisations islamiques et chrétiennes ;
- le nombre d'ONG locales opérationnelles recensées à Maiduguri, Damaturu, Gombe, Yola, Garoua, Maroua, Diffa et N'Djamena.

## **Tableau 2. Récapitulatif des principaux indicateurs proposés**

### **Sécurité**

- Localisation et niveaux de violences létales : systèmes de surveillance passive à suivre au Nigeria, à développer dans les pays voisins.
- Accès à la justice : études *ad hoc* à réaliser.

### **Gouvernance**

- Rapports de veille stratégique : à produire sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle.
- Monographies, études disponibles, évaluations de projets ou de programmes : à compiler, archiver et mettre en ligne.
- Médias et réseaux sociaux : analyse qualitative et quantitative à développer.
- Élections nationales, régionales et locales : identification des entités élues ou non ; suivi des calendriers électoraux, des durées des mandats et du pourcentage de femmes élues ou candidates.
- Transparence budgétaire des administrations territoriales : suivi de l'existant et identification des points noirs.

.../...

.../...

### **Climat et environnement**

- Pluviométrie : débit du Chari à N'Djaména à doubler par une échelle côté Cameroun et des enregistreurs de niveau dans la cuvette nord du lac et à Tildé.
- Cartes agri-météo d'Agrhymet : à suivre.

### **Systèmes de production**

- Prix des produits agricoles et du bétail sur les marchés, biomasse, mouvements des animaux, etc. : systèmes d'alerte précoce à suivre au Niger ; à développer dans les autres pays ou, à défaut, à compléter par des enquêtes ponctuelles.

### **Mobilités et migrations**

- Émigration/immigration, migrations inter-régionales, urbanisation, évolution de la population rurale : synthèse à faire et à mettre en ligne à partir des données issues des recensements.
- Monitoring humanitaire des déplacements forcés : à suivre.
- Mobilités saisonnières agricoles et pastorales : à développer à partir de sites échantillonnés.

### **Échanges marchands et circulations commerciales**

- Évolution des prix, état des routes, coûts de transports : à développer à partir de comptages routiers, fluviaux et lacustres incluant le nombre de véhicules, la diversité et l'origine des produits et des estimations des prélèvements légaux et illégaux.

### **Santé, éducation et accès aux services**

- Enquêtes démographiques de santé, données nutritionnelles et suivis de la sécurité alimentaire par l'Unicef : à exploiter.
- Taux de scolarisation, d'encadrement, etc. : à compléter et à suivre, par exemple au niveau du supérieur.
- Réseaux téléphoniques et bancaires : cartographie à créer.

### **Inégalités, dynamiques culturelles et rapports sociaux**

- Pyramide des âges, *sex-ratio* : à suivre.
- Emploi formel : à compléter en désagrégant les données disponibles à un niveau subrégional.
- Nombre et type de lieux de culte et d'ONG confessionnelles : à cartographier à partir de localités témoins.



# Table des illustrations

## Cartes

Carte 1. La région du lac Tchad. Présentation . . . . .	15
Carte 2. Carte schématique des principaux paysages du Petit lac Tchad . . . . .	30
Carte 3. Le bassin hydrographique actif du lac Tchad et ses zones humides. . . . .	33
Carte 4. Population et densités par grandes entités administratives . . . . .	40
Carte 5. Densités démographiques à l'échelle administrative de base. . . . .	41
Carte 6. Les circulations avant Boko Haram, moteur d'un système régional tripolaire autour du lac Tchad . . . . .	63
Carte 7. La région d'étude et les États riverains du lac Tchad . . . . .	79
Carte 8. La pauvreté régionale mesurée par l'Index multidimensionnel de pauvreté . . . . .	84
Carte 9. Les anciens royaumes dans l'aire d'étude vers 1875. . . . .	100
Carte 10. Taux cumulés de décès pour 1 000 habitants résultant directement des affrontements entre Boko Haram et les forces de sécurité dans le Nord-Est du Nigeria (2006-2016) . . . . .	130
Carte 11. Les principes étapes de la progression du mouvement Boko Haram (2003-2017). . . . .	131
Carte 12. La pauvreté dans la région du lac Tchad. . . . .	146
Carte 13. Répartition des déplacés et réfugiés dans la région du lac Tchad (juin 2016) . . . . .	173
Carte 14. Les circulations et la crise Boko Haram autour du lac Tchad : un système régional en recompositions. . . . .	187

## Graphiques

Graphique 1. Le gradient Nord-Sud de la pluviométrie sur la zone d'étude (moyenne 1951-1989, en mm/an) . . . . .	26
--	----

Graphique 2. Variations de niveau du lac Tchad au cours des siècles passés . . . . .	28
Graphique 3. L'évolution récente de la pluie sur le bassin et du débit annuel du Chari . . . . .	168
Graphique 4. La relation entre le débit annuel (Q) du Chari et la pluie annuelle (P) sur son bassin . . . . .	169
Graphique 5. Simulation de l'impact d'une évaporation augmentée de 10 % (Evap 1,1) par rapport à l'actuel (Evap 1) sur l'altitude de l'eau dans la cuvette Nord du lac Tchad . . . . .	221
Graphique 6. Prix du pétrole brut Brent en dollar par baril (2002-2017) .	224

## Schémas

Schéma 1. Le système régional avant 2013 . . . . .	48
Schéma 2. Le système régional déstabilisé . . . . .	178
Schéma 3. Influence des deux variables indicatives du changement climatique sur la superficie du lac Tchad ainsi que sur les rendements agricoles de son bassin . . . . .	222

## Tableaux

Tableau 1. Données géographiques de base sur la zone d'étude . . . . .	16
Tableau 2. Récapitulatif des principaux indicateurs proposés . . . . .	280

## Encadrés

Encadré 1. Quelques controverses sur la diminution de surface du lac Tchad. Quelles causes? Quelle réversibilité? Quelle solution? . . .	31
Encadré 2. La législation foncière en milieu rural dans les pays riverains du lac Tchad. . . . .	58
Encadré 3. Les progrès du développement dans la région de Diffa (2000-2014). . . . .	80
Encadré 4. Extraits du Memorandum du Grand Nord (Cameroun, 2002) .	87
Encadré 5. Emploi des jeunes autochtones et chantiers pétroliers dans la région de Diffa (Niger). . . . .	91
Encadré 6. L'ethnie, une notion à géométrie variable . . . . .	106
Encadré 7. L'État du Borno : un cas patent de cristallisation des tensions politiques autour de questions ethniques et religieuses . . . . .	116

Encadré 8. Boko Haram, de la secte au mouvement terroriste. . . . .	133
Encadré 9. La prostitution dans le Borno, une affaire locale . . . . .	138
Encadré 10. Boko Haram et les femmes . . . . .	150
Encadré 11. De la corruption par les statistiques : l'exemple précoce des recensements au Nigeria . . . . .	154
Encadré 12. Quand la répression et les sanctions économiques alimentent l'insurrection et la crise humanitaire . . . . .	156
Encadré 13. Des limites d'une planification par le haut : l'exemple de la digue-route du Logone au Cameroun . . . . .	211
Encadré 14. Les problèmes de coordination de l'action publique au Nigeria. . . . .	212
Encadré 15 : Les scénarios climatiques globaux du GIEC (RCP). . . . .	220



## Liste des sigles et abréviations

ACEEN	Association camerounaise pour l'éducation environnementale
ACF	Action contre la faim
ACLED	<i>Armed Conflict Location &amp; Event Data Project</i>
ACN	<i>Action Congress of Nigeria</i>
AD	<i>Alliance for Democracy</i>
AFAN	<i>Apex Farmers Association of Nigeria</i>
AFD	Agence Française de Développement
ALFA	<i>All Farmers Association of Nigeria</i>
ANPP	<i>All Nigeria People's Party</i>
APC	<i>All Progressives Congress</i>
APP	<i>All People's Party</i>
BAD	Banque africaine de développement
BGR	<i>Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe</i> (Institut fédéral des Géosciences et des Ressources naturelles, Coopération allemande)
BIR	Brigade d'intervention rapide
BIT	Bureau international du travail
BTP	Bâtiment et travaux publics
BYA	Borno, Yobe et Adamawa
CAN	<i>Christian Association of Nigeria</i>
CARPA	Centre d'appui à la recherche sur le pastoralisme
CARPA	Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (Cameroun)
CBDA	<i>Chad Basin Development Authority</i>
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad



## *Crise et développement*

CCA	Cellule de crise alimentaire
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
CERI	Centre d'études et de recherches internationales
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CILSS	Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CJTF	<i>Civilian Joint Task Force</i>
CNPC	<i>China National Petroleum Company</i>
CPC	<i>Congress for Progressive Change</i>
CRU	<i>Climate Research Unit</i>
DNPGCA	Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
ECHO	<i>European Community Humanitarian Office</i>
ECW	<i>Every Casualty Worldwide</i>
EDS-MICS	Enquête démographique de santé à indicateurs multiples
EFCC	<i>Economic and Financial Crimes Commission</i>
ET	Évapotranspiration
FAO/GIEWS	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) / <i>Global Information and Early Warning System</i>
FARS	Forces armées révolutionnaires du Sahara
FMM	Force multinationale mixte
FIT	Front intertropical de convergence
FROLINAT	Front de libération nationale du Tchad
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNPP	<i>Great Nigeria People's Party</i>
ha	Hectare
hab	Habitant

HCR	Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
HJRBD A	<i>Hadejia-Jama'are River Basin Development Authority</i>
IDH	Indicateur de développement humain
IFRA	Institut français de recherche en Afrique (Nigeria)
INEC	<i>Independant National Electoral Commission</i>
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
IRD	Institut de recherche pour le développement
JNI	<i>Jama'atu Nasril-Islam</i>
km	Kilomètre
LGA	<i>Local Government Area</i>
MACBAN	<i>Miyetti Allah Cattle Breeders Association of Nigeria</i>
MDD	Mouvement de la défense pour la démocratie
MINEPAT	Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire (Cameroun)
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Cameroun)
MJRN	Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger
MNJTF	<i>Multinational Joint Task Force</i>
MPLT	Mouvement populaire pour la libération du Tchad
MPS	Mouvement patriotique du salut (Tchad)
MSF	Médecins sans frontières
NAFAN	<i>National Farmers Association of Nigeria</i>
NASA	<i>National Aeronautics and Space Administration</i> (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, États-Unis)
NDDC	<i>Niger Delta Development Commission</i>
NDVI	<i>Normalized Difference Vegetation Index</i>
NEDC	<i>North East Development Commission</i>
NEMA	<i>Nigeria's National Emergency Management Agency</i>
NESTS	<i>North East States Transformation Strategy</i>
NGN	Naira (monnaie du Nigeria)

NHCF	<i>National Humanitarian Coordination Forum</i>
NPC	<i>Northern People's Congress</i>
NPN	<i>National Party of Nigeria</i>
NPP	<i>Nigerian Peoples Party</i>
NRC	<i>National Republican Convention</i>
NW	<i>Nigeria Watch</i>
OCHA	<i>Office for Coordination of Humanitarian Affairs</i> – Bureau de coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONASA	Office national pour l'alimentation et la sécurité alimentaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OPVN	Office des produits vivriers du Niger
PAIBLT	Projet d'appui aux initiatives du bassin du lac Tchad
PCNI	<i>Presidential Committee on the North-East Initiative</i>
PDP	<i>People's Democratic Party</i>
PIB	Produit intérieur brut
PINE	<i>Presidential Initiative for the North East</i> (Nigeria)
PLANUT	Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique (Cameroun)
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire (Tchad)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RCA	République Centrafricaine
RCP	<i>Representative Concentration Pathway</i>
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais
RESILAC	Redressement économique et social inclusif du lac Tchad (programme régional)
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RPBA	<i>Recovery and Peace Building Assessment</i> (Banque mondiale)
SAP	Système d'alerte précoce
SCAPRU	Système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences

SCIP	<i>South Chad Irrigation Project</i> (Nigeria)
SDP	<i>Social Democratic Party</i>
SEMA	<i>State Emergency Management Agencies</i>
SIMA	Système d'information sur les marchés agricoles
SIMB	Système d'information sur les marchés à bétail
SIPRI	<i>Stockholm International Peace Research Institute</i>
SMART	Mesure de mortalité, du statut nutritionnel et de la sécurité alimentaire en situation de crise
SODECOTON	Société de développement du coton du Cameroun
SODELAC	Société pour le développement du lac Tchad
SSI	<i>Safe School Initiative</i>
UNDP	Union nationale pour la démocratie et le progrès
UNDP	<i>United Nations Development Programme</i>
URD (Groupe)	Urgence réhabilitation développement
USD	Dollar américain
VSF	<i>Victims Support Fund</i>
ZCIT	Zone de convergence intertropicale

## Qu'est-ce l'AFD?

Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer.

Intervenant dans de nombreux secteurs-énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation –, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD accompagne aujourd'hui plus de 3 500 projets de développement. En 2017, elle a engagé 10,4 milliards d'euros au financement de ces projets.

Agence Française de Développement  
5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12  
Tél : 33 (1) 53 44 31 31 – [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2018  
ISSN : 2492-8313  
ISBN : 978-2-37902-004-9

# Crise et développement

## La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram

À partir de 2009, l'insécurité liée à l'insurrection du groupe Boko Haram et à sa répression s'est diffusée depuis le cœur du Borno nigérian vers tout le nord-est du pays puis vers les zones frontalières des pays voisins, Cameroun, Niger et Tchad. La crise a affecté progressivement toute la région du lac Tchad, un des grands espaces transfrontaliers de l'Afrique sahélienne, à la charnière de l'Afrique des savanes et du désert, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale et orientale.

Cette étude est la première à aborder la crise Boko Haram à partir d'une perspective transcendant les frontières politiques et linguistiques entre le Nigeria anglophone et les trois pays francophones riverains du lac Tchad. Réalisée par une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine de chercheurs français, britannique, camerounais, nigériens, nigériens et tchadiens, elle considère la région du lac Tchad comme un système. Ses composantes et leurs interactions environnementales, économiques et politiques sont appréhendées depuis une perspective diachronique avant, pendant et après le pic de violence. L'analyse débouche sur une réflexion prospective à 20 ans.

À partir du constat que la crise a ébranlé le système de relations qui faisait la résilience de la région du lac Tchad, cette étude de référence vise à éclairer les choix cruciaux qui définiront sa trajectoire de développement à venir.

Sylvain Aoudou Doua

Emmanuel Chauvin

Zakinet Dangbet

Goudoum Pierre Don-Donné

Ahmat Hessana

Adam Higazi

Hadiza Kiari Fougou

Jacques Lemoalle

Géraud Magrin

Abdourahmani Mahamadou

Kyari Mohammed

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Christine Raimond

Charline Rangé

Ahmadu Abubakar Tafida

Abdullahi Liman Tukur et Félix Watang Zieba